

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16014 – 7 F | MARDI 23 JUILLET 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les athlètes français ont pris un départ éclatant à Atlanta

L'organisation des Jeux est critiquée par les délégations

APRÈS deux journées de compétitions, la délégation française aux Jeux d'Atlanta a remporté huit médailles. Ce résultat, considérable en regard des vingt-neuf médailles glanées en deux semaines lors des précédents Jeux d'été, en 1992, à Barcelone, récompense des athlètes issus de quatre disciplines : judo, lutte, cyclisme et escrime. Plusieurs records mondiaux ont été améliorés en natation, discipline dans laquelle de nombreux petits pays ont connu le succès.

L'organisation déficiente des Jeux est dénoncée par la presse et les participants, qui déplorent notamment les graves problèmes de transports à Atlanta et les défaillances du système de publication des résultats. Le CIO a demandé aux organisateurs de se reprendre en donnant la priorité « à la technologie et aux transports ».

Les Français toujours moroses

TU VAS VOIR QU'EN GRATTANT L'OR, ON VA TROUVER DE L'AMIANTE !

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 13 à 16

- A sa quatrième tentative, Jeannie Longo obtient enfin le titre olympique
- Un Belge et une Sud-Africaine ont battu le record du monde du 100 m brasse
- David Douillet entre dans le gotha du judo avec son titre des lourds
- Rencontre, lundi 22 juillet, entre l'équipe de France de football et l'Espagne, tenante du titre

Deux projets de loi concurrents sur la lutte contre l'exclusion

M. Juppé arbitrera entre M. Barrot et M. Emmanuelli

ÉVÉNEMENT RARE dans la pratique gouvernementale de la V[e] République, deux projets de loi concurrents – dont *Le Monde* révèle le contenu – ont été soumis au premier ministre, sur la lutte contre l'exclusion, par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Les deux textes se démarquent nettement sur la conception même du combat à mener et sur son financement. Ils adoptent cependant des positions communes ou voisines, notamment sur l'accès des plus démunis aux droits fondamentaux, sur l'insertion professionnelle des jeunes défavorisés ou le logement social.

Pour M. Barrot, le traitement de la pauvreté en France doit être *« spécifique »*. Pour M. Emmanuelli, qui cite le chiffre de 12 millions de personnes en situation de précarité, la lutte contre l'exclusion doit être placée *« au cœur de la politique du gouvernement »*.

M. Barrot propose de réaliser des *« économies substantielles »* en diminuant trois prestations sociales – sans toucher au revenu minimum d'insertion – pour subventionner une action élargie en faveur des plus démunis. Le ministre prend le risque d'une réaction de protestation qui pourrait déborder celle des associations de solidarité. M. Emmanuelli, hormis une utilisation inédite du « 1 % EDF-GDF », ne suggère pas d'autres moyens budgétaires importants, semblant s'en remettre à la loi de finances 1997. Jusqu'au 1[er] juin 1996, 1 % des factures de l'EDF-GDF étaient prélevés pour indemniser les anciens actionnaires des sociétés d'électricité et de gaz.

Face à une synthèse improbable, Matignon doit trancher cet été, si le gouvernement entend toujours présenter un texte définitif au Parlement à l'automne. L'élaboration de cette loi, très attendue par le monde associatif, est déjà en retard d'une session parlementaire. Le choix du premier ministre permettra de mesurer la volonté politique exprimée par le chef de l'Etat de *« réduire la fracture sociale »* et d'élaborer *« une grande loi de cohésion sociale »*.

Lire pages 8 et 9

La consommation des abats de mouton jugée à son tour dangereuse

DANS UN DOCUMENT *« confidentiel »* dont nous révélons le contenu, les experts scientifiques de la Commission européenne spécialistes de la maladie de la « vache folle » mettent en garde, pour la première fois, contre la consommation, jugée dangereuse, des abats de mouton et de chèvre dans tous les pays de l'Union. Selon eux, ces mesures préventives sont indispensables compte tenu des nouvelles données scientifiques sur l'épizootie. Daté du 17 juillet, ce document a été annexé au rapport du conseil scientifique vétérinaire, qui, pour des raisons plus politiques que scientifiques, a décidé de ne pas suivre ces experts dans leurs recommandations. Ces dernières seront toutefois proposées par Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, aux ministres de l'agriculture des Quinze réunis les 22 et 23 juillet à Bruxelles.

Lire pages 5 et 12

La femme à l'épée



LAURA FLESSEL

POUR LA PREMIÈRE fois depuis 1948, deux membres de l'équipe de France d'escrime se sont rencontrés au cours d'une finale olympique. La Guadeloupéenne Laura Flessel a remporté la première médaille d'or de l'épée, discipline qui vient de s'ouvrir aux femmes.

Transmission d'héritage anarcho-espagnol à Toulouse

TOULOUSE
correspondance

Sous la bannière fraîchement repeinte de la CNT-AIT (Confédération nationale du travail-Association internationale du travail), trois cents exilés espagnols ont célébré, dimanche 21 juillet, le soixantième anniversaire de la « révolution espagnole » à Toulouse, où vivent encore plusieurs milliers de républicains qui ont fui la victoire franquiste en 1939.

Cette commémoration a été marquée par la projection du film de Vincente Aranda *Libertarias*. Donnée en avril 1996 sur les écrans espagnols, l'œuvre du cinéaste catalan, âgé de soixante-dix ans, était présentée pour la première fois en France. La salle de l'ABC, qui compte trois cents places, n'a pu accueillir tous les militants de la CNT et les compagnons de route curieux de comparer cette production de deux heures avec, notamment, *Land and Freedom* de l'Anglais Kean Loach.

« Après quarante ans de silence et vingt ans de consensus, l'Espagne est encore très divisée », estime Vincente Aranda, venu en voisin de Barcelone. Agé de neuf ans au moment du soulèvement provoqué par le général Franco, le 18 juillet 1936, Vincente Aranda nourrissait son projet depuis seize ans, mais, comme il le dit, *« l'Espagne consensuelle ne voulait pas parler de cette époque »*. Aujourd'hui, avec la baisse d'influence de l'Eglise et de l'armée, derrière la *movida* culturelle et sous les effets conjugués de la démocratie et de l'ouverture européenne, l'Espagne a décidé de visiter son passé.

La jeunesse était présente, dimanche, à Toulouse, aux côtés des survivants de l'époque héroïque. *« C'est une émotion énorme de pouvoir rencontrer et discuter avec nos grands-parents porteurs de l'idéal anarchiste »*, confie Hector Chera, membre de la CNT de Madrid. Rafaël Henares, de Barcelone, renchérit : *« Après la disgrâce et l'amnésie durant soixante ans, il est temps de rendre leur dignité aux vaincus ! »*

Pour la première fois à Toulouse, les débats au sein de la CNT française et espagnole ont été suivis par les caméras de la télévision espagnole. Les « rouge et noir » redeviendraient-ils à la mode ? Ils s'y refusent, en tout cas, selon Floréal Samitier, secrétaire régional de l'extérieur à la CNT, qui souligne : *« Notre organisation syndicale n'a jamais voulu s'aligner sur le consensus mou pour transformer la société. Ce n'est pas aujourd'hui qu'elle va changer ! »*

Il est sûr, cependant, que le film de Kean Loach a cassé les schémas d'une histoire semi-officielle, même si les anarcho-syndicalistes récusent, bien sûr, la part belle faite aux trotskistes du POUM (Parti ouvrier d'unification marxiste) dans *Land and Freedom*. Vincente Aranda, lui, rend davantage hommage à l'anarchisme, cette idéologie *« impossible »* pour laquelle il a un profond respect.

Ni mode ni résurrection, l'anarchisme espagnol jouit peut-être, simplement, d'une révision de l'histoire au bénéfice des aïeux. Considérés il y a soixante ans comme des « illuminés » qui prétendaient se libérer en même temps qu'ils libéraient autrui, ces octogénaires sont célébrés aujourd'hui parce qu'ils ont vécu des événements héroïques. Il faut dire qu'à l'heure où se multiplient les affaires politico-financières les « rouge et noir » ont le sentiment que leur dénonciation des abus du pouvoir – de tout pouvoir – démontre chaque jour sa pertinence.

Franck Demay

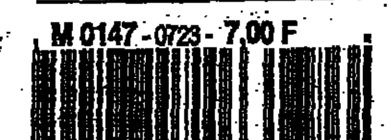
Le Tour de la relève

LONGTEMPS simple équipier sans palmarès, le Danois Bjarne Riis s'est imposé, dimanche 21 juillet, dans la 83[e] édition du Tour de France. Le coureur âgé de trente-deux ans a mis fin à cinq années de règne de l'Espagnol Miguel Indurain et ouvert une nouvelle page de l'histoire de la Grande Boucle. Dans une épreuve rendue difficile par les conditions climatiques très changeantes, l'Allemand Jan Ullrich et le Français Richard Virenque, respectivement deuxième et troisième au classement général, témoignent de la présence d'une génération prête à prendre la relève.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0723 - 7,00 F



L'été inquiet de Jacques Chirac

LA GUYANE ATTENDRA. Ce « département français d'Amérique », déjà visité par Alain Juppé en avril, avait été retenu à titre d'hypothèse par l'Elysée pour un nouveau déplacement du président de la République « sur le terrain » – modèle Deux-Sèvres, Doubs, Réunion, Somme et Finistère – à la fin de juillet. Tout bien considéré, l'Amazonie, chère au cœur de Jacques Chirac depuis un fameux Noël à Maripasoula lors de son premier séjour à l'hôtel Matignon, en 1975, recevra bien sa visite avant la fin de l'année, assure-t-on au Palais, mais pas tout de suite.

Cette décision est révélatrice de l'inquiétude du chef de l'Etat devant... l'inquiétude des Français. Aller visiter les tropiques, au moment où les raisons de protester s'amoncellent dans les villes et les régions touchées par la restructuration des industries de défense et par celle des armées, lui a paru peu opportun. Accaparé par les questions internationales ou par celles qui concernent l'avenir du pays plutôt que la réalité quotidienne de ses habitants, M. Chirac s'est peut-être souvenu des sarcasmes de Michel Poniatowski qui, au début du premier septennat de François Mitterrand, avait qualifié ce dernier de *« madone des aéroports »* et lui avait reproché de se montrer plus soucieux de rencontrer les grands de ce monde que de résoudre les problèmes des Français.

L'entretien télévisé du président de la République, le 14 juillet, lui a permis d'affirmer sa volonté d'être présent sur tous les terrains et de prolonger le dialogue qu'il avait établi avec les Français pendant sa campagne électorale. M. Chirac a reconnu, ce jour-là, que les motifs d'inquiétude ne manquent pas, notamment ceux que comportent les crises de santé publique que sont l'affaire de la « vache folle » et celle de l'amiante. Alain Juppé, qui a bien perçu dans le propos présidentiel la critique, en creux, d'une carence du gouvernement et de la responsabilité qui lui incombe dans la morosité ambiante, a marqué, dès le lendemain, une sorte de distance avec M. Chirac. Aux yeux du chef du gouvernement, le pessimisme des Français est *« très excessif »*. Pour un peu, il aurait reproché au chef de l'Etat de l'alimenter...

Fidèle à ses repères, M. Chirac est attentif aux réactions de deux milieux qu'il connaît bien, les agriculteurs et les militaires. La mévente de la viande bovine, en raison de la « vache folle », lui fait craindre que le désespoir des producteurs n'éclate à l'automne, dans la période d'arrivée sur le marché des veaux destinés aux élevages de viande de boucherie. Les modes d'expression courants de la revendication sociale dans ce secteur – manifestations violentes, « attaques » de préfectures ou de sous-préfectures – pourraient créer alors un climat propice à d'autres éclats. La CGT a déjà annoncé pour octobre une « montée sur Paris » des personnels des arsenaux touchés par les suppressions d'emploi. Cherbourg, Lorient et Brest ont vu défiler, ces dernières semaines, des cortèges imposants.

Face à ces dangers, le dispositif gouvernemental n'offre pas toutes les garanties de pouvoir apporter les réponses qui permettront de calmer les mécontentements. M. Juppé a certes montré, dans la foulée de l'intervention présidentielle, sa détermination à se porter sur tous les fronts, à commencer par celui de la majorité, invitée à se ressaisir.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 11

« Le roi Christophe » à Avignon

APRÈS EURIPIDE, en 1993, c'est à Aimé Césaire que rend hommage Jacques Nichet, fondateur, en 1970, du Théâtre de l'Aquarium, directeur, depuis 1986, du Centre dramatique des Treize-Vents, à Montpellier. Il présente, dans la cour d'honneur, la grande pièce de Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, à la tête d'une troupe composée essentiellement d'acteurs noirs. Laurence Mayor, en créant une pièce d'un auteur contemporain, Jean-Pierre Milovanoff, *Ange des peupliers*, séduit par la délicatesse de sa mise en scène, en accord avec celle du texte. En revanche le chorégraphe belge Alain Platel ne convainc pas avec un travail sur l'exclusion. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a débattu, à l'invitation du *Monde*, de « la politique culturelle en crise », avec, notamment, Catherine Trautmann, Frédérique Bredin et Jean-Jacques Aillagon. Le ministre a annoncé son intention de déposer un projet de loi sur « le pluralisme dans les bibliothèques publiques ». *Lire pages 21 et 22*

L'enquête sur le Boeing de la TWA

L'hypothèse d'un acte terroriste est privilégiée par le FBI. La lenteur des opérations de recherche indigne les familles des victimes. p. 26

Attentats en Espagne

L'ETA intensifie sa campagne d'attentats. Des hôtels et un aéroport ont été touchés. p. 4
et notre éditorial page 11

La capitale des « barbus » d'Israël

Les ultra-orthodoxes règnent en maîtres sur Bnei Brak, aux portes de Tel-Aviv l'impie. p. 10

Mercenaires de la City

Les courtiers de la City deviennent des mercenaires aux salaires de plus en plus élevés. p. 17

L'argent de Moulinex

Les anciens dirigeants de Moulinex ont réalisé des plus-values considérables lors de la reprise de l'entreprise par les salariés. p. 17

PROCHE-ORIENT Israël et le Hezbollah libanais pro-iranien ont procédé, dimanche 21 juillet, à un important échange de prisonniers et de dépouilles mortelles, au terme d'une médiation aussi discrète que réussie de l'Allemagne, et avec le concours du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). ● LE HEZBOLLAH a remis les corps de deux soldats israéliens tués en 1986 au Liban et dix-sept miliciens de l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise supplétive de l'Etat juif. Quarante-cinq Libanais détenus par l'ALS ont été libérés, et les corps de 123 combattants tués dans des attaques contre l'ALS et l'armée israélienne, ont été remis en échange. ● L'ALLEMAGNE, que le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a remerciée pour ses efforts, entend mettre à profit ses bonnes relations avec l'Iran pour obtenir d'autres échanges.

Israël et le Hezbollah libanais échangent prisonniers et dépouilles mortelles

L'Allemagne, qui a mis à profit ses bonnes relations avec l'Iran, tuteur du « parti de Dieu », pour faire aboutir les négociations, veut favoriser d'autres opérations de ce genre

BEYROUTH
de notre correspondant

Après trois mois de tractations discrètes et une petite semaine d'attente dont l'issue faisait peu de doutes, un échange de corps et de prisonniers entre Israël et le Hezbollah chiite libanais, a eu lieu le dimanche 21 juillet. C'est un succès pour le parti islamiste qui détenait la clé de ce troc, et pour l'Allemagne qui en a été l'artisan.

Ce sont cent vingt-trois dépouilles – dont 78 ont été identifiés avec certitude comme étant celles de combattants du Hezbollah, selon le chef du service de sécurité intérieure d'Israël, Yaacov Péri – et quarante-cinq détenus de la prison de Khiam, contrôlée par l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise auxiliaire d'Israël, qui ont été restitués par l'Etat juif. Le « parti de Dieu » a relâché dix-sept miliciens de l'ALS et remis à l'Etat juif les corps de deux soldats israéliens portés disparus au liban en 1986.

BLOCAGE

Les ossements des deux Israéliens, Rahamin Alsheikh et Yossef Fink, qui étaient le principal enjeu de l'échange, avaient été dûment authentifiés par des médecins légistes allemands, sur la base d'éléments génétiques, dentaires et autres, transmis par l'armée israélienne. Ils ont été embarqués à l'aéroport de Beyrouth, sur un avion militaire de la Luftwaffe, après avoir été placés dans des containers métalliques. Ils sont arrivés à l'aéroport de Tel-Aviv après un détour par Chypre.

Les autres volets de l'échange se sont déroulés par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sollicité par le gouvernement libanais, dans la localité de Kfartibnite, au Liban sud, à l'entrée de la « zone de sécurité » occupée par Israël. Ils ne concernaient que des Libanais. Les dépouilles des combattants ont été accueillis aux cris de *« Mort à Israël »*, tandis que les dix-sept miliciens pro-israéliens de l'ALS libérés par le Hezbollah ont affirmé qu'ils ne souhaitaient pas retourner dans la zone occupée par l'Etat juif. Conformément aux termes de l'accord, le CICR devait toutefois les conduire dans une première position de l'ALS, avant de leur donner le choix de se rendre dans la « zone » ou de regagner la capitale.

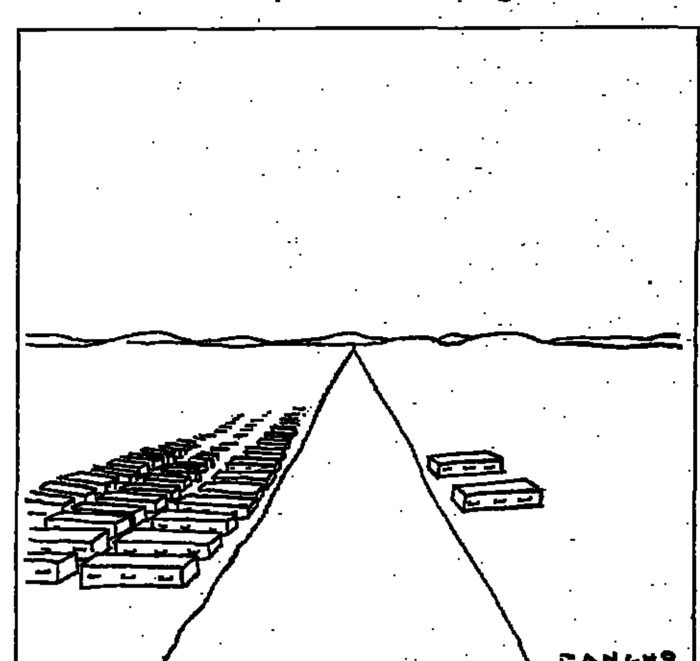
Bien qu'il s'agisse de la plus importante opération du genre entre Israël et une organisation libanaise, l'échange qui a eu lieu dimanche ne préjuge pas un changement d'attitude des deux protagonistes. Le blocage est tel depuis l'accession de Benyamin Nétanyahou au poste de premier ministre de l'Etat juif que la légère décrispation induite par cette opération ne devrait avoir que très peu d'incidence sur le processus de paix. Cette opération, comme la mise sur pied d'un « groupe de surveillance » du cessez-le-feu au Liban sud – dont la première réunion est prévue jeudi – *« ne constituent pas un changement sérieux dans les positions politiques »*, a commenté le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam.

Quant au gouvernement libanais, son rôle aura finalement consisté à participer à la mise en forme et à l'exécution d'accords ayant reçu l'aval de la Syrie. Des « fuites » concernant un retrait unilatéral d'Israël de la « zone de sécurité » occupée au Liban sud ne sont pas prises au sérieux à Beyrouth. *« S'il devait y avoir retrait, il serait partiel et s'apparenterait plutôt à un redéploiement militaire de caractère technique qui risque, au contraire, de nous créer des complications »*, a déclaré le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz. M. Khaddam a affirmé de son côté qu'un tel retrait serait, naturellement, bien venu mais que rien ne l'annonçait.

CONSÉCRATION

Pour le Hezbollah, en revanche, la consécration est patente. C'est avec lui, mais avec l'aval de Téhéran et de Damas, que continuera la négociation annoncée par le médiateur allemand, Bernd Schmidbauer, concernant les dépouilles de trois autres soldats de l'Etat juif portés disparus au Liban, depuis l'invasion israélienne de 1982, et notamment le pilote Ron Arad, présumé vivant, mais que le Hezbollah affirme ne pas détenir. Le « parti de Dieu » pour sa part, réclame encore la libération de ses deux dirigeants Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani, enlevés par des commandos israéliens respectivement en 1989 et en 1994. Il reste d'autre part en Israël et dans la prison de Khiam plus de deux cents prisonniers libanais.

Lucien George



Les principaux précédents depuis 1974

L'échange auquel Israël et le Hezbollah ont procédé dimanche 21 juillet n'est pas le premier du genre au Proche-Orient. Les principaux ont été celui, en mars 1974, de deux Israéliens détenus en Egypte contre soixante-cinq Palestiniens. Le 14 mars 1979, Israël a libéré soixante-seize Palestiniens, contre un soldat israélien détenu au Liban depuis 1978 par une organisation palestinienne. Le 24 novembre 1983, quelque 4 500 détenus palestiniens et arabes ont été relâchés en échange de la libération de six soldats israéliens capturés par l'OLP. Le 20 mai 1985, 1 150 prisonniers palestiniens, libanais et arabes étaient libérés en échange de trois soldats israéliens capturés au Liban. Le 13 septembre 1991, l'Etat juif a récupéré le corps d'un soldat disparu au Liban en 1983, Samir Assad, et autorisé le retour dans les territoires palestiniens d'un Palestinien expulsé, Ali Abdallah Abou Hillal. Le 21 octobre 1991 enfin, l'otage américain Jesse Turner était relâché au Liban contre la libération par Israël de quinze prisonniers libanais. – *(AFP.)*

Le Liban se prépare à des élections législatives orchestrées par la Syrie

BEYROUTH
de notre correspondant

La Syrie, maître d'œuvre de plus en plus incontesté de la politique libanaise, a tranché : Damas a décidé que les élections législatives, dont l'opportunité était contestée par une partie au moins des Libanais, auraient bien lieu aux dates prévues – le premier tour est fixé au 18 août – et selon un découpage électoral taillé sur mesure.

Dans la montagne, on votera dans six petites circonscriptions (les *cazas* ou districts), pour permettre aux alliés de Damas – notamment le chef druze, Walid Joumblatt, ministre des personnes déplacées, et Michel Murr, ministre de l'intérieur – de demeurer les maîtres incontestés de leurs fiefs, alors que dans tout le reste du pays, le scrutin se déroulera sur la *base des cinq mohafazats* (*grandes* divisions administratives), afin de favoriser le brassage intercommunautaire. L'écrasante majorité du Parlement, qui était hostile à ces disparités, a fini par voter pour...

Damas peut aussi se féliciter des déchirements de l'opposition à quelques semaines du premier tour. Chrétienne *de facto*, même si deux ou trois hommes politiques musulmans de la vieille garde s'y sont joints, l'opposition s'est en effet scindée en deux : les opposants que l'on pourrait appeler « de l'extérieur » – c'est-à-dire essentiellement ceux qui sont installés en France – appellent au boycottage du scrutin. Ces opposants ne forment pas un groupe uni, l'intraitable Raymond Eddé, chef du parti Bloc national tenant à marquer sa différence avec l'ancien premier ministre exilé, Michel Aoun, l'ancien président Amine Gemayel et le chef du Parti national libéral, Dory Chamoun. Tous soutiennent néanmoins qu'il ne faut pas légitimer le futur Parlement, en participant à des élections scélérates à leurs yeux.

*Bien plus nombreux mais souf*frant de l'absence de figure de proue, les opposants « de l'intérieur » se sont au contraire nettement prononcés pour la participation au scrutin. Ils font valoir que le boycottage des législatives de 1992 (13 % de votants à l'échelle nationale, ce qui signifie bien moins de 10 % chez les chrétiens), a démontré qu'il était vain de laisser vacant le terrain politique que d'autres ont su occuper. De tous les Parlements de l'histoire du Liban, l'assemblée élue en 1992 a en effet été celle qui a promulgué le plus grand nombre de lois, et non des moindres : de nombreux traités d'alliance ont été conclus avec la Syrie, un amendement a été apporté à la Constitution pour obtenir la réélection de M. Hraoui, la loi électorale a été modifiée.

La Syrie joue sur du velours dans cette affaire et n'a aucune raison de favoriser l'une ou l'autre des deux oppositions, d'autant que son ingérence dans le scrutin s'est faite en amont. Toute fraude électorale devient dès lors d'autant plus inutile que non seule*ment les Etats-Unis, mais aussi la* France et le Vatican, traditionnellement proches des chrétiens du Liban, ont invité ces derniers à voter pour reprendre leur place dans la vie politique.

L. Ge.

Bonn met à profit ses contacts constants avec Téhéran

L'ANNONCE, il y a quelques jours, que l'Allemagne jouait les intermédiaires entre Israël et le Hezbollah libanais pro-iranien pour un échange de dépouilles et de prisonniers n'était surprenante qu'en apparence. Bonn, et singulièrement le secrétaire d'Etat à la chancellerie, Bernd Schmidbauer, coordonnateur des services secrets allemands, maintiennent depuis plusieurs années, et dans une plus ou moins grande discrétion, des contacts constants avec les dirigeants iraniens, notamment le ministre des renseignements, Ali Fallahian.

Téhéran, que M. Schmidbauer et le ministre isaréIien de la défense Itzhak Mordechaï ont remerciée, dimanche 21 juillet – en même temps qu'ils ont salué les efforts de la Syrie, du Hezbollah et de l'Etat libanais –, pour sa coopération, avait au moins deux raisons de faire une faveur à l'Allemagne. D'une part Bonn est, avec Paris, un avocat convaincu de la continuation du *« dialogue critique »* avec l'Iran – dialogue que les Etats-Unis et Israël récusent parce qu'ils sont déterminés à mettre le régime iranien en quarantaine. D'autre part, les liens entre Bonn et Téhéran se sont quelque peu dégradés au début de l'année, après que la justice allemande eut lancé un mandat d'arrêt contre M. Fallahian, accusé d'avoir commandité le meurtre, en 1992 à Berlin, d'opposants kurdes iraniens.

BÉNÉFICE

Aussi, après avoir fait un geste envers la France, en coopérant à l'instauration d'un cessez-le-feu entre le Hezbollah libanais et l'Etat juif au Liban sud, le 27 avril, les dirigeants iraniens ont sans doute estimé qu'ils avaient tout intérêt à en faire un autre envers l'Allemagne, par ailleurs leur premier partenaire commercial. L'opération était en outre « tout bénéfice » pour leurs « amis » libanais du Hezbollah.

Ce n'est pas la première fois que l'intercession de Bonn, qui n'a jamais joué de rôle politique dans la région même si elle est un excellent partenaire économique de la quasi-totalité des pays du Proche-Orient, est évoquée dans une affaire d'échange. Mais c'est la première fois qu'elle aboutit.

En février 1995 déjà, le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) affirmait que des contacts étaient engagés depuis des années entre Israël et l'Allemagne pour obtenir la libération du pilote israélien Ron Arad, présumé vivant, dont l'avion fut abattu au Liban sud, le 16 octobre 1986. L'ancien premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avait confirmé ces contacts, mais précisé qu'ils avaient tourné court. Niant avoir quelque chose à voir dans cette affaire – d'autant qu'Israël suspecte l'Iran de détenir Ron Arad dans la prison d'Evin –, Téhéran avait au contraire démenti ces informations. L'affaire avait même donné lieu à une histoire rocambolesque, le chef du département iranien de la radio d'Etat israélienne appelant en direct le directeur des services pénitentiaires iraniens à la prison d'Evin pour lui demander de parler à Ron Arad.

Lorsque, en octobre 1993 déjà, M. Fallahian avait été reçu à Bonn, entre autres par M. Schmidbauer, il y avait eu une levée de boucliers américano-britannique, le ministre iranien ayant annoncé que les services de renseignements des deux pays travaillaient ensemble depuis deux ans. Ces contacts visaient à traiter des cas humanitaires, avait alors rétorqué M. Schmidbauer, qui avait indiqué que, dans les pays d'où venaient les critiques, *« on avait également mené d'intenses négociations »* avec les services secrets iraniens au cours des dernières années. Le porte-parole du gouvernement allemand avait affirmé que les contacts sur des cas humanitaires concernaient surtout des ressortissants de pays tiers.

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a remercié dimanche le chancelier Helmut Kohl, qu'il a invité à se rendre en Israël.

Mouna Naïm

Hervé de Charette commence à Damas une tournée-marathon au Proche-Orient

A LA DEMANDE du président Chirac, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, devait commencer, lundi 22 juillet, par la Syrie une tournée de deux jours qui le mènera ensuite au Liban, en Jordanie, à Gaza, en Israël et en Egypte. Le Quai d'Orsay a précisé que ce voyage avait quatre objectifs : *« Procéder à une évaluation de la situation »* après l'élection de Benyamin Nétanyahou au poste de premier ministre en Israël, exprimer les vues de la France, *« contribuer au dialogue nécessaire entre Israël et ses voisins arabes »* et *« conforter »* le processus de paix tel qu'il a été conçu à la conférence de Madrid en octobre 1991.

M. de Charette, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, rappellera *« les principes »* qui ont sous-tendu le processus de paix, *« notamment le droit à l'autodétermination, et l'échange de la terre contre la paix »*. Il insistera sur la nécessité de *« respecter strictement »* les accords conclus entre Israël et les Palestiniens et l'importance de *« la reprise, sans conditions préalables et sur les bases agréées »* des négociations bilatérales. Il soulignera aussi que *« les parties doivent s'abstenir de prendre des actions qui constitueraient des faits accomplis »* – le statut de Jérusalem, en particulier, relevant de la négociation entre les parties concernées. Lundi, la question demeurait de savoir si M. de Charette se rendrait à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est, qui, selon l'expression d'un diplomate, a *« une valeur quasi mythique pour les Palestiniens comme pour les Israéliens »* – ces derniers n'entendant pas remettre en cause leur souveraineté sur Jérusalem *« réunifiée »*.

Avant le départ de M. de Charette, M. Chirac a eu une conversation téléphonique avec son homologue égyptien, Hosni Moubarak, à l'initiative de ce dernier. M. Arafat devait de son côté rencontrer, mardi, David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères.

L'Asean veut mettre en place des mécanismes de prévention des conflits régionaux

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est propose un « code de conduite » à la Chine

La réunion annuelle de l'Asean (Association des nations d'Asie du Sud-Est), samedi 20 et dimanche 21 juillet en Indonésie, a été l'occasion pour ses sept membres d'exprimer leur préoccupation face à des tensions latentes dans la zone, au cœur desquelles se trouve la Chine. Ces inquiétudes seront à nouveau exprimées lors du Forum régional asiatique (FRA) à partir du mardi 23 juillet.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

« *Les tensions dans la région* (Sud-Est asiatique) sont liées à « *des disputes de longue date qui, faute d'être gérées avec succès, pourraient dégénérer en conflits susceptibles de menacer la stabilité régionale et internationale* ». Cet extrait du communiqué publié par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dimanche 21 juillet à Djakarta, à l'issue de sa 29e conférence ministérielle annuelle et à l'avant-veille de trois jours d'entretiens avec les représentants des « Grands » de la planète, résume les préoccupations d'une organisation aux moyens limités.

Dans le concert asiatique, les sept Etats de l'Asean – Bruneï, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam – ne font pas le poids. Certes, ces économies comptent parmi les plus dynamiques du monde. Elles ont, pourtant, du chemin à parcourir avant de s'imposer : le PNB de l'ensemble des pays du Sud-Est asiatique n'est équivalent qu'à celui de la France. Mieux vaut donc, avec réalisme, « *mettre en place* » des « *mécanismes de prévention des conflits* » et « *bâtir la confiance* », afin de circonscrire les appétits naissants ou à venir, de voisins beaucoup plus puissants, que l'Asean ne désigne pas, mais qui sont la Chine aujourd'hui et l'Inde ou le Japon demain. Aux Chinois, qui tendent déjà leur nasse en mer de Chine du Sud au nom d'un droit historique contesté, l'Asean répond en proposant un « *code de conduite régional qui mettra en place les fondations d'une stabilité à long terme dans le secteur* ».

Ce code s'inspirera à la fois de la Convention internationale sur le droit de la mer de 1982 et de la « déclaration de Manille », un texte de l'Asean adopté dix ans plus tard et qui fait appel à la résolution pacifique des désaccords qui opposent, dans ces eaux, Pékin à au moins quatre membres de l'association : Bruneï, la Malaisie, les Philippines et surtout le Vietnam. Ali Alatas, ministre des affaires étrangères indonésien, a ajouté dimanche que ce code devrait aussi se fonder sur le traité de paix et de coopération de l'Asean, signé à Bali en 1976, et que Pékin n'a jamais ratifié.

Le chef de la diplomatie indonésienne a aussi reconnu que Djakarta avait demandé à Pékin des « *éclaircissements* » sur une nouvelle revendication chinoise en mer de Chine du Sud émise voilà deux mois et qui avait aussitôt suscité des protestations des Philippines et du Vietnam. En d'autres termes, faute de mieux, l'Asean a replacé la balle dans le camp de Pékin avant la réunion, mardi 23, du FRA, le Forum régional de l'Asean, auquel participera Qian Qichen, chef de la diplomatie chinoise. Le sujet devrait aussi être évoqué mercredi, lors d'une session à huis clos entre l'Asean et la Chine.

LE SOUCI NUCLÉAIRE

Le souci de protéger la région explique plusieurs autres cheminements. L'association a réitéré sa volonté de ratifier, si possible avant la fin de l'année, et de faire accepter par les Grands, même au prix d'éventuels amendements, le traité faisant de l'Asie du Sud-Est « *une zone libre d'armes nucléaires* » signé à Bangkok en décembre 1995. Demandant à l'Inde de lever ses objections et à la Chine, sans la nommer, de renoncer à la poursuite de ses essais, elle a appelé à « *l'application entière et réelle du traité de non-prolifération nucléaire* ».

Dans le même esprit, elle a promu au rang de « *partenaires de dialogue* » l'Inde, la Chine et la Russie. La candidature du Pakistan au FRA est à l'étude. La volonté d'intégrer, avant l'an 2000, les trois « observateurs » du Sud-Est asiatique que sont le Cambodge, le Laos et la Birmanie a été réaffirmée. La junte de Rangoun a beau ne pas lui faciliter la tâche en excluant toute ouverture politique, l'Asean estime que la priorité demeure le regroupement de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est au sein d'une association dont la structure est jugée assez solide pour s'accommoder, le cas échéant, de poids morts. « *Le véritable défi*, résume un diplomate singapourien, *s'inscrit dans le long terme.* »

Ainsi s'explique également la « *préoccupation* » exprimée, samedi 20 juillet, par le président Suharto, lors de l'inauguration de la conférence ministérielle, devant « *les efforts de certains pays développés* » d'introduire, à l'occasion de la première conférence ministérielle de l'OMC à Singapour en décembre, « *des questions étrangères au commerce* » – une claire allusion aux « *clauses sociales* » avancées par les Etats-Unis et l'Europe occidentale.

Ainsi s'explique encore que l'Asean « *se réjouisse* » – ce qui n'a pas toujours été le cas – de voir de mieux en mieux acceptés « *le concept et la logique* » du projet malaisien d'EAEC (*East Asia Economic Caucus*), un forum des économies d'Asie de l'Est destiné à regrouper toute la façade orientale du continent, et qui correspond donc, à quelques détails près, à la représentation asiatique lors du premier sommet entre l'Europe et l'Asie, en février à Bangkok.

Pour l'Asie du Sud-Est, la question est donc de tenter de ne pas devenir l'enjeu – politique, économique et militaire – des nations plus puissantes qui l'entourent. La voie est étroite. Elle n'en constitue pas moins la trame d'une stratégie *défensive qui se dessine depuis la* fin de la guerre froide et relève, effectivement, du défi.

Jean-Claude Pomonti

Trois cents civils tutsis massacrés dans un camp au Burundi

BUJUMBURA. La descente aux enfers continue au Burundi, où plus de 300 personnes, hommes, femmes et enfants, ont été massacrées, samedi 20 juillet, dans un camp à Bugendana, dans la province de Gitega, au centre du pays. Selon les informations diffusées par le cabinet du premier ministre, les victimes étaient des Tutsis installés dans ce camp de *déplacés*, attaqué à l'aube par la rébellion hutue. L'armée, à majorité tutsie, a accusé les Forces pour la défense de la démocratie, branche armée du Conseil national pour la défense de la démocratie, de l'ancien ministre Léonard Nyangoma, d'être responsable des tueries de Bugendana. Environ 5 000 jeunes Tutsis ont manifesté, dimanche, à Bujumbura pour condamner *ce* massacre. – *(AFP.)*

L'Afrique devra quadrupler sa production agricole d'ici à 2050

ROME. L'Afrique devra accroître sa production agricole de 300 % d'ici à 2050 afin de satisfaire ses besoins alimentaires. Les pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes devront augmenter leur production de 69 % à 80 %, et les pays d'Amérique du Nord de 30 %, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), basée à Rome. En revanche, les besoins alimentaires des populations des pays européens seront en diminution, indique le rapport préparé pour le sommet mondial de l'alimentation, qui se tiendra à Rome du 13 au 17 novembre sur le thème « La nourriture pour tous ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : la Cour suprême a « validé »**, dimanche 21 juillet, les résultats de l'élection présidentielle et affirmé la « *victoire* », au premier tour, le 7 et 8 juillet, du chef de la junte, le général Mainassara. Au pouvoir depuis le coup d'Etat du 27 janvier, M. Mainassara a recueilli 52,3 % des suffrages, selon la Commission nationale des élections. – *(AFP.)*

■ **SAO TOMÉ : le président Miguel Trovoada serait réélu**, selon les premiers résultats du second tour de l'élection à Sao Tomé et Principe, dimanche 21 juillet. M. Trovoada (centre droit), qui dirige l'ex-colonie portugaise depuis cinq ans, aurait recueilli 52 % des voix contre son adversaire Manuel Pinto Da Costa, ancien marxiste devenu socialiste. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : un nouveau bilan des violents combats** qui se poursuivent depuis le jeudi 18 juillet entre soldats du camp de Mullaitivu, au nord-est de l'île, et Tigres séparatistes, a été fourni par le LTTE (Mouvement de libération de l'Eelam tamoul). Les rebelles assurent avoir tué 1 208 gouvernementaux et avoir perdu 128 hommes. Colombo, pour sa part, a fait état, samedi, de la mort de 179 de ses soldats et de plus de 400 rebelles. Mais des officiels admettaient, dimanche, que le bilan pourrait être bien plus lourd. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BANGLADESH : près de 2 millions de personnes** *sont affectées* par des inondations dues à la mousson, a indiqué, samedi 20 juillet, le ministère chargé des secours. « *La situation au nord-est, nord-ouest et nord du pays est stable. Mais le Centre et le Sud vont bientôt être frappés* », a ajouté un responsable du ministère. – *(AFP.)*

Douze passagers d'un autobus ont été assassinés en Algérie par un groupe armé

ALORS QUE le président algérien Liamine Zeroual achevait, le samedi 20 juillet, dans un climat politique morose, une série de rencontres avec les dirigeants des principaux partis de l'opposition, de sanglantes actions attribuées aux « *terroristes* » islamistes ravivaient les inquiétudes de la population. La censure imposée par les autorités sur tout ce qui relève de la sécurité ne parvient pas à dissimuler l'ampleur de violences qui semblent frapper principalement l'Algérois. Les attentats marquent pourtant un *crescendo* dans l'horreur puisqu'ils prennent pour objectifs des lieux publics très fréquentés, comme les cafés, ou pour cibles des groupes de personnes.

Douze passagers d'un autobus transportant des employés d'une entreprise publique, la Société des véhicules industriels (SNVI), ont ainsi été assassinés, dimanche 21 juillet, à Keddara, à 50 kilomètres au sud-est d'Alger. Selon l'AFP, qui cite des sources informées, l'autobus aurait été intercepté par un faux barrage dressé par un groupe armé islamiste. Les victimes ont été minutieusement choisies parmi les passagers et fusillées ; certaines ont ensuite été décapitées. Avant de repartir, le groupe a mitraillé l'autobus, blessant plusieurs de ses occupants.



Le même jour, un attentat à la bombe a fait cinq morts et une trentaine de blessés dans un café de Koléa, à 30 kilomètres à l'ouest de la capitale. Le quotidien privé *El Watan* avait fait état d'un attentat similaire perpétré, le 17 juillet, dans un café du centre de Blida. Une dizaine de consommateurs avaient été tués, et plusieurs morts avaient été dénombrés à la suite de l'explosion, presque simultanée, d'un fourgon piégé à l'entrée de la ville. Selon le quotidien saoudien *El Hayat*, édité à Londres, une quarantaine de personnes, dont vingt islamistes armés, auraient également été tuées, au cours de la semaine écoulée. Seize gardes communaux ont été assassinés dans des embuscades à Cap Djinet et à Ouled Fayet, à l'est et au sud-ouest d'Alger, et à Climat de *France, un quartier de la capitale*. Le journal a précisé que des islamistes avaient trouvé la mort suite à l'assaut mené par les forces de sécurité contre leur refuge à Bougara (ex-Rovigo). Ces informations sont recoupées par la dernière livraison d'*Ar Ribat*, l'un des bulletins clandestins de l'ex-FIS, distribué en Europe.

Le massacre de Keddara rappelle celui perpétré au mois de mars contre des employés d'une entreprise publique de textiles de Draa Ben Khedda, non loin de Tizi Ouzou, en Kabylie. L'autobus avait été, lui aussi, intercepté à un faux barrage. Six de ses occupants, originaires d'un même village, avaient été choisis par le groupe armé et fusillés sur place, puis leurs corps avaient été brûlés dans le véhicule.

Vives protestations à l'ONU après la condamnation du député tunisien Khémaïs Chammari

LE PRÉSIDENT du groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, Louis Joinet, a été alerté par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) – dont la Commission internationale des juristes, l'Organisation mondiale contre la torture, le Service international des droits de l'homme et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) – sur le cas du député tunisien Khemaïs Chammari, condamné à cinq ans d'emprisonnement ferme (*le Monde* du 19 juillet), nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac. *Les signataires de l'appel* demandent que ce cas soit traité selon la procédure d'urgence.

Selon ces ONG, « *les poursuites engagées contre Khemaïs Chammari, son placement en détention et sa condamnation ont uniquement pour but de sanctionner l'exercice de son droit à la liberté d'opinion et d'expression garanti par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et par l'article 19 du pacte international sur les droits civils et politiques, auquel la Tunisie est partie* ». Ces organisations rappellent, en outre, que l'état de santé de M. Chammari est alarmant : hypertension, troubles cardiaques, ulcère hémorragique et hernie discale. Elles déplorent « *le caractère tout à fait insuffisant des soins médicaux* » qu'il reçoit. Jugeant sa condamnation arbitraire, ces ONG demandent la libération immédiate de M. Chammari.

« PRESSION »

Ancien vice-président de la FIDH, Khemaïs Chammari est lauréat du prix des droits de l'homme de la Commission consultative française des droits de l'homme. Membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition légale, il avait été arrêté, le 18 mai, et inculpé pour avoir diffusé à l'étranger « *le secret de l'instruction* » dans l'affaire du président du MDS, Mohamed Mouada, lui-même condamné à onze ans de prison, le 29 février, pour « *intelligence avec un Etat étranger* », la Libye. M. Chammari a plaidé devant le tribunal criminel de Tunis que son procès « *revêtait un aspect politique lié à son activité politique et à sn rôle de défenseur des droits de l'homme* ».

La condamnation, le 17 juillet, de Khémaïs Chammari a soulevé une tempête de protestations internationales. La Fédération internationale des droits de l'homme a estimé qu'elle intervient « *alors que s'accroît manifestement la pression exercée par les autorités (...) à l'encontre de tous les Tunisiens susceptibles d'exprimer des opinions divergentes de la ligne officielle* ».

Le mouvement séparatiste basque intensifie sa campagne de terreur

L'ETA a fait exploser trois bombes en Catalogne, dont l'une a fait trente-cinq blessés près de Tarragone. Cette multiplication des attentats survient après l'annonce par le gouvernement espagnol de José Maria Aznar d'un renforcement des mesures antiterroristes

Après la trêve d'une semaine qu'il avait lui-même décrétée à la fin du mois de juin, et ses tentatives de perturber le Tour de France, le *mouvement séparatiste* basque ETA a intensifié sa campagne estivale de terreur. Il a fait exploser, samedi 20 juillet, trois bombes en Catalogne. L'un des engins, déposé à l'aéroport de Reus, à proximité de Tarragone, a blessé trente-cinq personnes, dont quatre sérieusement. L'organisation indépendantiste a ainsi déplacé son action contre les zones touristiques de la côte andalouse vers les plages de la Catalogne. Depuis le 9 juillet, *neuf engins* explosifs avaient en effet provoqué des dégâts matériels en différents lieux de la Costa del Sol (Andalousie), et notamment à Malaga, sans cependant faire de victimes. Samedi 20 juillet, la cible choisie fut la côte sud de la Catalogne. Avant cette série d'attentats, le gouvernement espagnol, présidé par José Maria Aznar, avait annoncé que de nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme seraient annoncées à la fin de la semaine.

MADRID
de notre correspondant

Un appel téléphonique au nom de l'ETA a fait savoir aux journaux *Egin* (basque) et *Avui* (catalan) que les charges devaient exploser, samedi 20 juillet, entre 19 h 30 et 23 heures. La police n'eut pas le temps nécessaire pour faire évacuer l'aéroport. La bombe placée dans une poubelle explosa à 19 h 40, blessant sérieusement une femme de ménage – dont les jours ne sont pas en danger – ainsi que trois ressortissants britanniques dont un enfant de dix ans. Une vingtaine de Britanniques au total, qui s'apprêtaient à rentrer au Royaume-Uni, furent touchés par la déflagration ainsi que des voyageurs d'autres nationalités dont une majorité d'Espagnols. Deux autres engins, l'un dissimulé dans *le hall* d'un hôtel de Cambrils – heureusement évacué à temps – et l'autre dans une poubelle d'une rue de Salou ne firent pas de victimes. Dimanche, deux autres bombes *furent désamorcées à temps*, toujours dans la localité touristique de Salou.

Au total, treize bombes ont explosé en l'espace de onze jours *sans parler de deux attaques au* mortier contre des casernes de la Garde civile de Navarre et des tentatives infructueuses des terroristes pour perturber le bon déroulement *du Tour de France lors de son pas*sage à Pampelune et au Pays basque espagnol. L'ETA a repris, comme pratiquement chaque année, sa campagne d'été, essentiellement dirigée contre des objectifs touristiques afin de créer un réflexe de peur et d'inciter les vacanciers à déserter les sites balnéaires. Cette fois, elle est plus intense. Ce sont des zones particulièrement fréquentées comme l'Alhambra de Grenade, qui sont directement visées par les poseurs de bombes.

Cette nouvelle vague d'intimidation survient après la trêve d'une *semaine observée par l'ETA du 23* au 30 juin, qui, contrairement aux espoirs du gouvernement, n'a pas été reconduite. Le mouvement armé avait réclamé au nouveau pouvoir *« une réponse claire et publique sur ses intentions afin de régler le conflit au Pays basque »*, proposant à *« l'Etat espagnol la reconnaisance du droit à l'autodétermination ainsi que l'acceptation, du résultat, quel qu'il soit, d'un débat démocratique à réaliser entre les citoyens basques... »*

La réponse fut apportée par le biais d'une réunion, à Ajuria Enea, des partis démocratiques basques regroupés au sein d'un pacte antiterroriste. *Le 25 juin, ils propo*sèrent aux responsables de la lutte armée d'ouvrir un dialogue sous *trois conditions : que soit relâché le* fonctionnaire de prison José Antonio Ortega Lara, séquestré depuis le 17 janvier, qu'il soit mis un terme à la violence, et que l'ETA re*connaisse la pluralité politique du* peuple basque.

Il y avait bien longtemps qu'une telle manifestation d'unité de la part des partis politiques ne s'était pas produite. De surcroît, ce front commun ouvrait la possibilité de l'amorce d'un dialogue. L'ETA a dit *non, en dépit d'un fort courant* dans l'opinion publique basque et au sein d'organisations qui lui sont proches en faveur d'une prolongation de l'interruption de la violence. *Le gouvernement* fit également un geste, et procéda, au Pays basque, au rapprochement de 32 détenus sur les quelque 500 dispersés dans les prisons du pays tout en annonçant que le sort d'autres détenus était à l'étude.

Une semaine plus tard, les attentats ont donc repris. Celui de l'aéroport de Tarragone est le premier à faire des victimes mais le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a, dès le 14 juillet, exprimé la crainte que l'ETA ne frappe un grand coup. Dimanche 21 juillet, lors d'une visite aux blessés de l'attentat, il a souligné avec insistance que *« la politique antiterroriste et pénitentiaire du gouvernement ne sera pas modifiée »*. La veille, José Maria Aznar, président du gouvernement avait annoncé (avant les bombes de samedi) que de nouvelles me*sures de lutte contre le terrorisme* seraient décidées cette semaine. S'agit-il donc d'un nouveau durcissement après la période d'espérance suscitée par la trêve, qui avait *été perçue comme une* « ouverture » du front armé basque à l'égard du nouveau régime, bien que ce dernier l'ait *qualifié* de « piège» ? Le Parti populaire – c'est indéniable – a depuis son arrivée au pouvoir modifié sa position intransigeante concernant la ques*tion basque. José Maria Aznar* était, avant son élection, particulièrement hostile à la politique de réinsertion et réclamait l'accomplissement intégral des peines prononcées.

Il fustigeait la politique antiterroriste du gouvernement socialiste accusé de *« capituler »* devant l'ETA et de vouloir, sans le dire, le dialogue. Le discours du gouvernement est aujourd'hui plus pondéré. Les critiques dirigées contre le Parti nationaliste *basque (PNV)*, favorable à l'ouverture de pourparlers secrets avec l'ETA, se sont tues. Le parti de Xavier Arzalluz a été considéré comme un excellent intermé*diaire* pour ces travaux d'approche. Ce qui auparavant suscitait de violentes polémiques.

Un fonctionnaire de prison séquestré depuis 6 mois

Depuis le 17 janvier, un fonctionnaire de prison, José Antonio Ortega Lara, est séquestré par l'ETA afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère sa politique pénitentiaire. L'organisation séparatiste souhaite que tous les prisonniers appartenant à ce mouvement soient regroupés au Pays basque, et non plus dispersés à travers le pays comme c'est le cas actuellement.

Un premier pas a été fait puisque 32 d'entre eux ont été transférés, ce qui, aux yeux de l'ETA, est nettement insuffisant. José Antonio Ortega Lara, gardien de prison à Logroño (Rioja), est donc toujours entre les mains de ses ravisseurs en dépit de la multiplication des manifestations à travers l'Espagne tout entière en faveur de sa libération. A l'occasion de ses six mois de séquestration, des rassemblements de protestation se sont déroulés dans la plupart des grandes villes. – *(Corresp.)*

RAIDISSEMENT APRÈS LA TRÊVE

La semaine dernière, le *numéro* deux du pouvoir, le vice-président Francisco Alvarez Cascos a repris son discours d'antan en repoussant avec force tout dialogue secret *avant que l'ETA n'ait officiellement* décidé de déposer les armes. Les socialistes aussi le disaient mais on s'est rendu compte, voici deux semaines, que le discours ne correspond pas *toujours* à la *réalité* et que le gouvernement de Felipe Gonzalez avait lancé des têtes de *ponts en direction de l'organisation* séparatiste par l'intermédiaire notamment du prix Nobel de la paix argentin, Adolfo Pérez Esquivel.

Pour le moment, la situation est plutôt celle du raidissement après les espoirs nés de la trêve. *« L'ETA ne laisse aucun portillon à l'espérance »*, a fait remarquer Francisco Alvarez Cascos. De plus, vendredi 19 juillet, le Tribunal suprême a décidé de citer à comparaître les vingt-cinq membres de la direction d'Herri Batasuna (HB) – *le* bras politique de l'ETA – pour délit de collaboration à bande armée. Il est reproché à ces dirigeants d'avoir diffusé avant la campagne électorale du *3 mars* une *cassette vidéo* dans laquelle l'ETA faisait part de ses revendications.

Cette convocation du collectif de Herri Batasuna peut provoquer de *nouvelles tensions* au Pays *basque* car, jusqu'à présent, la justice avait plutôt fermé les yeux sur les relations, pourtant évidentes, entre les deux organisations. Cette fois, le *juge Baltasar Garzon, qui a instruit* ce dossier, a estimé ques les bornes avaient été franchies car HB avait déjà légitimé, dans des communiqués, les assassinats en février der*nier de l'avocat Fernando Mugica* et de Francisco Tomas y Valiente, ancien président du Tribunal constitutionnel – deux meurtres qui avaient soulevé une immense indignation en Espagne.

Michel Bôle-Richard

Le nouveau premier ministre grec veut rompre avec le populisme d'Andréas Papandréou

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Geste longtemps attendu à Athènes, la déclaration des Quinze sur le différend gréco-turc qui permet la mise en œuvre du programme Méda d'aide aux pays méditerranéens (*Le Monde* du 17 juillet) est aussi la première manifestation de la nouvelle attitude politique qu'entend adopter Costas Simitis. Débarrassé de l'ombre pesante d'Andréas Papandréou et fort de sa victoire au congrès du Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), le premier ministre veut agir vite pour montrer que sa promesse de moderniser la Grèce et la vie politique grecque n'est pas un vain mot.

Depuis son élection, en janvier, à la tête du gouvernement par le groupe parlementaire du Pasok, contre la volonté des « papan*dréistes »*, *il avait paru timoré*, gêné par la présence obsédante d'un Papandréou agonisant dans une banlieue chic d'Athènes, paralysé par les querelles internes au parti, empêtré dans une contestation territoriale avec la Turquie. Aujourd'hui l'attentisme n'est plus de mise. Costas Simitis doit profiter d'un état de grâce qui lui attire les sympathies de l'extrême gauche non communiste comme de certaines franges de la Nouvelle démocratie (conservatrice). Il veut proposer rapidement une stratégie avant les élections législatives de l'automne 1997.

« ROCARD GREC »

En septembre, il prononcera son discours programme : des priorités clairement affirmées, un petit nombre de projets réalisables avant le scrutin, qui rendront visible pour tout le monde la volonté de changement et qui annonceront les transformations de la législature suivante. Il y a du Mendès-France chez ce « Rocard grec » : des objectifs limités mais précis, un calendrier resserré, et ensuite le peuple jugera. A ce propos, Athènes bruit de rumeurs sur des élections anticipées dès la rentrée, afin de profiter de l'élan donné par la victoire au congrès du Pasok, mais le premier mi*nistre pense que la normalité de* la vie politique passe aussi par le respect des échéances constitutionnelles.

Le gouvernement va agir dans quatre domaines. D'abord l'économie : l'objectif est d'appliquer la politique de convergence définie par le traité de Maastricht, en luttant contre une inflation qui dépasse les 8 %, en réduisant le déficit public, en s'attaquant à des taux d'intérêts réels les plus élevés en Europe, qui découragent l'investissement, et en se préparant à utiliser dans les meilleures conditions les fonds promis par « le paquet Delors II ». Deuxièmement, la modernisation des institutions, la réforme d'une administration pléthorique, la redéfinition des objectifs des entreprises publiques, dont certaines seront privatisées. Ensuite, la défense et le développement des acquis sociaux, même si cet objectif paraît bien difficile à atteindre en période de rigueur budgétaire.

« Nous devons briser un triangle infernal, confie une personnalité proche de Costas Simitis. *Les critères de Maastricht, l'Etat-providence et le maintien de dépenses militaires relativement les plus fortes d'Europe sont incompatibles »*. C'est pourquoi la quatrième priorité du gouvernement, une nouvelle approche des questions de politique extérieure, dont l'accord sur Méda est le signe, est essentielle pour permettre, à long terme, une diminution du budget de la défense.

Ce n'est pas la seule raison qui pousse Costas Simitis à rompre avec l'orientation populiste de son prédécesseur dans ses relations avec ses alliés de l'Union européenne ou de l'OTAN comme sur les grandes questions nationales. La Grèce devrait pouvoir jouer un rôle moteur dans les Balkans, en « exportant la stabilité » plutôt qu'en étant un facteur de trouble, et en mettant à profit sa propre expérience pour rapprocher les pays balkaniques de l'Europe occidentale.

FAIRE SAUTER LE VERROU TURC

Reste à faire sauter le verrou turc, les tensions avec la Turquie qui empoisonent la diplomatie grecque, on l'a bien vu au début de l'année avec le conflit sur l'îlot rocheux d'Imia dans la mer Egée. On a suivi à Athènes l'arrivée d'un islamiste à la tête du gouvernement d'Ankara avec un mélange d'inquiétude et de satisfaction *maligne* à l'adresse des partenaires européens, sur le thème : on vous avez bien dit qu'il ne faut pas faire confiance à la Turquie, qu'il ne faut pas prendre pour preuve d'occidentalisme les tailleurs Chanel de Mme Ciller...

Dans les milieux proches du premier ministre grec, le discours est un peu plus élaboré. La crainte porte moins sur l'arrivée au pouvoir des islamistes eux-mêmes que sur la fragilité de la coalition entre Necmettin Erbakan, le chef du parti islamique Refah, et Tansu Ciller et sur les risques de surenchères nationalistes. Le Refah n'étant pas une formation homogène, la politique la plus intelligente ne consisterait-elle pas, dit-on, à aider son aile pragmatique, dans laquelle on inclut M. Erbakan, afin qu'elle n'ait besoin ni des fondamentalistes ni d'une coalition avec Mme Ciller pour gouverner ? Or comment l'aider, l'empêcher de se détourner de l'Occident, sinon *« avec des écus »* ? Autrement dit, le gouvernement grec n'est pas hostile à une aide européenne à la Turquie, à condition qu'elle soit liée à des engagements précis d'Ankara.

Il reste un peu plus d'un an à Costas Simitis pour faire des pas décisifs vers cette nouvelle politique. Après avoir reçu l'onction *des députés*, puis du *Pasok*, il lui manque encore la consécration du suffrage universel pour tourner lui-même ce que tous les observateurs considèrent comme une *nouvelle page de l'histoire* grecque ; cette page clora définitivement la période de « l'après-colonels » qu'incarna, avec ses hauts et ses bas, Andréas Papandréou.

Daniel Vernet

Nouvelles querelles avec Ankara à propos de Chypre

Costas Simitis n'a pas *apprécié la visite faite* par le nouveau premier ministre turc, Necmettin Erbakan (islamiste), à Chypre-nord, samedi 20 juillet, à l'occasion du 22e anniversaire de l'intervention militaire turque, dans cette partie de l'île. Elle confirme, à ses yeux, *« l'intransigeance irréductible »* d'Ankara. Il a aussi protesté contre *« le pillage culturel »* de l'île, *« la violation permanente des droits de l'homme »* par les forces d'occupation et qualifié d'*« inacceptable la poursuite de cette situation »*. Rappelons que, quelques jours après un coup d'Etat ultranationaliste chypriote grec, la Turquie était intervenue militairement à Chypre, le 20 juillet 1974. Elle occupe, depuis, le nord de l'île et y maintient une force estimée à 35 000 hommes. Une « République turque de Chypre du Nord » (RTCN) a été autoproclamée en 1983 dans cette partie de l'île. Elle n'est reconnue *que par la Turquie. Pour sa part*, M. Erbakan a déclaré qu'il n'y avait *« aucune raison de s'inquiéter pour* [ma] *visite »*. *« C'est mon premier voyage à l'étranger*, a-t-il ajouté, *et c'était un devoir pour moi de venir ici* (...) *Chypre est une cause nationale pour la Turquie. Nous voulons la paix, la sécurité et le progrès pour les Chypriotes turcs »*.

Les experts européens préconisent l'arrêt de la consommation des abats ovins et caprins

Les ministres de l'agriculture doivent prendre position sur cette question éminemment politique

Les experts de la « vache folle » de l'Union européenne viennent de préconiser l'arrêt, à des fins préventives, de la consommation des abats d'ovins et de caprins. Ces tissus peuvent en effet être potentiellement vecteurs de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Réunis à Bruxelles, les 22 et 23 juillet, les ministres européens de l'agriculture devront se prononcer sur cette question économique autant que politique.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Une nouvelle et considérable étape vient d'être franchie par les meilleurs vétérinaires européens, spécialistes des encéphalopathies spongiformes transmissibles. Ceux-ci, réunis au sein d'un groupe du conseil scientifique vétérinaire, viennent d'adopter, à l'unanimité, un texte formulant une série de recommandations très précises vis-à-vis de la consommation des abats des petits ruminants (ovins et caprins). Ces recommandations ont été prises à la lumière des risques de transmission, par voie alimentaire, de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »). Ce texte a été annexé au compte rendu du comité scientifique vétérinaire qui s'est réuni en session plénière le 17 juillet à Bruxelles. Les recommandations de ces spécialistes vont être transmises par Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, aux ministres de l'agriculture de l'Union européenne réunis les 22 et 23 juillet à Bruxelles.

Le « sous-groupe ESB » du comité scientifique vétérinaire a pris en compte l'ensemble des nouvelles données scientifiques en la matière. L'un des acquis les plus importants concerne la facilité avec laquelle l'agent infectieux (et la maladie neurodégénérative mortelle qu'il provoque) peut se transmettre par voie alimentaire à d'autres espèces. On a ainsi démontré que l'administration orale d'un demi-gramme de cerveau de bovin *infecté était suffisant pour* contaminer un mouton (*Le Monde* du 5 juin). Au terme de plusieurs rencontres, les spécialistes de l'Union européenne ont estimé que cette réalité ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences pratiques en terme de santé publique animale et humaine.

CHATS SOUS SURVEILLANCE

Au terme d'un long travail d'estimation actualisée du risque, ces scientifiques formulent une série de recommandations concernant la consommation des abats d'ovins et de caprins. Ils rapellent qu'il n'existe pas dans les pays de l'Union européenne de système de surveillance de la maladie de la *tremblante du mouton*, une situation qui interdit de disposer de données fiables quant à la réalité épidémiologique vétérinaire. D'autre part la découverte, récente, des trafics de farines de viande et d'os en provenance de Grande-Bretagne n'est pas de nature à rassurer quant à l'état de santé des différents cheptels.

Les experts préconisent pour l'ensemble des pays de l'Union européenne l'arrêt de la consommation des abats (cerveau, globes oculaires et moelle épinière) des animaux (bovins, ovins et caprins) *de plus d'un an ainsi* que celle de la rate des ovins et caprins de plus de six mois. Une telle conclusion conduit à de profonds bouleversements en matière d'abattage et de commerce des viandes de moutons et de chèvres. Les carcasses de ces animaux ne sont en effet pas traitées de la même manière que celles des bovins (qui sont *découpées de façon symétrique*) et l'ablation des abats à risque infectieux imposerait de modifier les techniques actuellement mises en oeuvre dans les abattoirs des pays de l'Union et la présentation commerciale de ces viandes.

Les experts du « sous-groupe ESB » estiment nécessaire de mettre en place une surveillance épidémiologique des chats et d'autres animaux (visons et ruminants non domestiques) susceptibles d'être atteints de maladies neurodégénératives à prions et déclarent que les « *minimums standards* » de fabrication des farines de viande et d'os devraient être au plus vite respectés dans l'ensemble des pays de l'Union.

Quelles suites les ministres de l'agriculture des Quinze donneront-ils aux propositions de ces experts ? A Bruxelles on confie que si la position britannique évolue rapidement quant aux mesures *préventives qu'il est nécessaire de* prendre vis à vis de la consommation de mouton, l'analyse faite par l'Allemagne risque fort, en revanche, de freiner l'adoption de mesures uniques au sein de le l'Union.

On confie également à Bruxelles qu'il n'est pas rare que certains de ces membres suivent les « *recommandations* » *de leurs autorités* administratives et politiques. Dans un document, daté du 17 juillet, ce comité souligne avoir « *bien accueilli* » ce rapport « *scientifiquement fondé* ». On lit toutefois que « *certains Etats membres on soulevé des points qui ne leur permettent d'adopter dès maintenant le rapport tel qu'il est présenté.* » Les opposants font notamment valoir qu'il leur faut plus de temps pour en étudier le problème en profondeur. Ils soulignent également que les mesures sanitaires préventives doivent tenir compte du statut du cheptel bovin national vis à vis de l'ESB. « *Il s'agit là d'un point capital d'un point de vue politique* fait-on valoir à Bruxelles auprès de la Commission. *Il est clair en effet que si on ne prend pas les mêmes mesures à l'échelon communautaire il n'y a plus de marché unique. Or les Allemands se moque de cela quand ils ne s'en réjouissent pas.* »

Jean-Yves Nau

L'industrie de la génétique animale encaisse le choc de la chute des exportations de viande

LE SPERME de bovins britanniques va-t-il déferler sur l'Europe continentale lorsque la Commission de Bruxelles qui a pris la décision de principe de lever l'embargo sur ce produit dérivé de la viande, classé à côté des suifs et des gélatines, la mettra à exécution ? « *Il est inutile de se préoccuper par avance, c'est une tempête dans un verre d'eau* », répond Claude Allo, directeur de l'Union nationale des coopératives d'insémination artificielle, *puisque, depuis plusieurs années, la Grande-Bretagne n'exporte plus de semence bovine. Ce pays était en pointe il y a dix ans, mais après plusieurs années de déstructuration du secteur de la génétique animale outre-Manche, les Anglais ont complètement disparu du marché. C'est même l'inverse : la Grande-Bretagne où n'existe aucun procédé d'identification des animaux, importe du sperme de bovins des Etats-Unis, des Pays-Bas et, de plus en plus, de France. C'est un de nos principaux clients.* »

Entièrement géré par des coopératives, le secteur de l'insémination en France a progressivement connu un développement spectaculaire depuis dix ans, damant le pion aux leaders traditionnels, les Etats-Unis en tête. Ce pays, au demeurant, prend depuis deux mois prétexte de l'affaire de la « vache folle » pour chercher à fermer son territoire à toute importation de ce produit en provenance d'un quelconque membre de l'Europe des Quinze. Du coup, vu la suspicion générale qui s'attache à l'élevage européen, les efforts commerciaux faits par Sersia France (qui regroupe l'ensemble des exportateurs de semences) vers des pays comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud ou certains Etats d'Amérique latine, sont à reprendre presque à zéro.

RÉPUTATION

Les exportations – sous forme de semence ou d'embryons congelés de huit jours conservés dans l'azote liquide – ne représentent pas en soi un chiffre d'affaire considérable (10 % environ de l'activité des centres de prélèvement), mais c'est davantage la réputation générale de la génétique et la crédibilité des efforts des chercheurs et des éleveurs qui risquent de pâtir, directement ou indirectement, de la crise actuelle. Les quelque 50 coopératives d'insémination représentent 3 300 emplois, investissent chaque année environ 350 millions de francs, pratiquent 5 millions d'inséminations et sont surtout localisées dans l'Ouest et le Massif central.

Les reproducteurs (1 200 mâles dans l'ensemble du pays) et les mères les plus réputées sont répertoriés sur un registre international appelé Interbull qui classe deux fois par an les meilleurs taureaux et qui est mis à jour régulièrement. Pour une coopérative, posséder de tels animaux dont la « carrière » est suivie jour après jour est l'équivalent d'une appellation controlée pour les vins ou les fromages.

L'insémination est une pratique quasiment généralisée dans les troupeaux de vaches laitières où la sélection des races les plus performantes (Prim'Holstein ou Normande) exige une periode de testages, de suivi génétique, de sept à dix ans avant qu'un taureau puisse bénéficier de tous les agréments qui forgeront sa réputation. *Elle est utilisée de manière beaucoup plus limitée dans le secteur des vaches allaitantes tournées vers la production de viande (Blonde d'Aquitaine, Charolaise, races rustiques comme la Salers).*

François Grosrichard

Greenpeace à la recherche de manageurs pour gérer des dons en forte augmentation

LA HAYE
de notre correspondant

1995 a été, en termes financiers, une année faste pour Greenpeace. L'organisation de défense de l'environnement a collecté 152,8 millions de dollars (environ 800 millions de francs) dans le monde entier, contre 137,3 millions l'année précédente. Ce montant est remarquable à double titre. D'une part, il marque une remontée de la courbe des dons enregistrés par Greenpeace. Depuis 1990, année record au cours de laquelle 4,8 millions de donateurs avaient versé 160 millions de dollars dans ses caisses, les fonds dont elle disposait n'avaient fait que décroître. La reprise est intervenue au cours d'une année fondamentale pour la multinationale de l'écologie : 1995, qui a vu la confrontation de Greenpeace et de la France sur les essais nucléaires, marque aussi l'arrivée aux commandes de Thilo Bode, manageur et écologiste, qui veut professionnaliser Greenpeace et remonter le niveau de ses finances.

D'autre part, l'augmentation des contributions s'est accompagnée d'une réduction de nombre de donateurs, de 3,1 millions en 1994 à 2,9 millions l'an dernier. Explication de Luisa Colasimone, porte-parole de Greenpeace International : « *Nous avons mis un terme au démarchage, au porte-à-porte qui se pratiquait surtout aux Etats-Unis et en Australie. Nous nous sommes rendus compte qu'il est préférable de concentrer nos efforts sur les donateurs qui font des virements permanents. En moyenne, ces personnes nous soutiennent pendant sept à huit ans d'affilée, ce qui permet de faire des projets à long terme.* »

La branche française de Greenpeace a collecté 8,2 millions de francs (contre 7,7 millions en 1994), auxquels se sont ajoutés 4,8 millions de subventions de Greenpeace International. Selon Pénélope Komitès, directrice de la branche française, 9,900 nouveaux donateurs se sont manifestés l'an dernier. L'un de ses objectifs est de fidéliser ces sympathisants de fraîche date.

Pour l'année en cours, l'organisation internationale a choisi quatre terrains principaux de combat : la défense de la biodiversité, le changement climatique, la lutte contre les produits toxiques et le nucléaire (la campagne contre les essais français a coûté 2,8 millions de dollars au 31 janvier 1995).

Mais Thilo Bode est toujours à la recherche de collaborateurs de haut niveau. L'an dernier, plusieurs d'entre eux ont quitté Greenpeace ou ont été congédiés. Officiellement, quatre d'entre eux, dont Ulrich Jürgens, *directeur des campagnes*, et Richard Titchen, responsable de la communication avec les médias, n'ont pas *été remplacés*, tandis que deux nouveaux postes de coordinateurs avec les bureaux nationaux n'ont pas encore été pourvus.

Alain Franco

Offensive russe en Tchétchénie

MOSCOU. Une centaine de blindés, regroupés dans la vallée de Chatoï, au sud-ouest de la Tchétchénie, et appuyés par l'aviation et l'artillerie, n'avaient pas réussi, lundi 22 juillet, au troisième jour de leur offensive, à déloger la centaine de combattants indépendantistes qui sont basés dans cette région montagneuse, désertée par les civils. Les « *Russes sont en train de tout raser, mais pour l'instant sans succès* », a indiqué le porte-parole Moviadi Oudougov. Lundi, les Russes ont affirmé que leur offensive est freinée par « *le mauvais temps* ». L'offensive russe, lancée dans tout le sud du pays le 9 juillet, en violation des accords signés avant la réélection de Boris Eltsine, a déjà fait une centaine de morts ou plusieurs centaines selon des sources tchétchènes. – (*Corresp.*)

Le roi Albert II critique le « regain » de nationalisme en Belgique

***BRUXELLES.** Le roi des Belges, Albert II, a appelé au maintien de l'uni*té de la Belgique dans une allocution télédiffusée, samedi 20 juillet, à la veille de la fête nationale du 21 juillet. « *En défendant la cohésion du pays (...), nous nous inscrivons dans un projet d'avenir qui refuse le retour aux nationalismes étriqués du passé* », a déclaré Albert II, alors que la Belgique est confrontée à une croisade autonomiste des Flamands (57 % de la population). Le système fédéral belge « *implique le rejet de toute forme de séparatisme, explicite ou larvée* », a estimé le roi Albert II, qui intervenait pour la première fois dans ce débat. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **TURQUIE : un détenu d'extrême gauche, qui poursuivait une grève de la faim**, à la prison d'Umraniye à Istanbul, est mort, dimanche 21 juillet, ont annoncé ses avocats dans un communiqué. Deux cent dix prisonniers d'extrême gauche sont actuellement en grève de la faim dans différentes prisons de Turquie depuis deux mois. Ils réclament une amélioration générale de leurs conditions de détention ainsi que la fermeture de la prison de haute sécurité d'Eskisehir. – (*AFP.*)

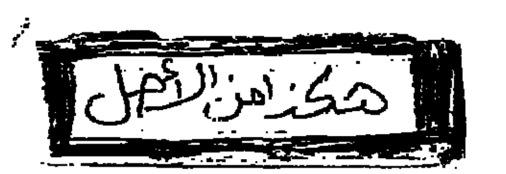
■ **Tansu Ciller a été réélue**, dimanche 21 juillet, à la tête du Parti de la juste voie (DYP), membre de la coalition islamo-conservatrice au pouvoir. *Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères*, Mme Ciller a expliqué son alliance avec le Parti de la prospérité (Refah) au gouvernement, comme un effort de « *réconciliation sociale* ». – (*AFP.*)

■ **VATICAN : le nombre de prêtres catholiques est en forte augmentation** dans le monde, mais il y a de moins en moins d'Occidentaux et de plus en plus d'Asiatiques et d'Africains. L'annuaire statistique 1994 de l'Eglise catholique, publié samedi 20 juillet, indique que les futurs prêtres étaient 105 075 en 1994, contre 72 991 en 1970. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : le président Carlos Menem a nommé**, dimanche 21 juillet, un nouveau ministre de la défense, Jorge Dominguez, en remplacement d'Oscar Camilion, qui avait présenté sa démission après que la justice eut demandé la levée de son immunité parlementaire dans le cadre d'une enquête sur une vente illégale d'armes à l'Equateur. – (*AFP.*)

■ **CANADA : au moins dix personnes ont perdu la vie à la suite** d'une violente tempête qui s'est abattue dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 juillet sur l'est du Québec. – (*AFP.*)



RÉGIONS En Alsace, les réactions au plan de Charles Millon ont été éclipsées par la tempête provoquée par les propositons de la Datar préconisant un gel des projets de TGV Est et du canal Rhin-Rhône. ● EN LORRAINE, la restructuration des armées est au cœur des ressentiments de la *majorité, que la remise en* question du TGV Est vient aggraver. Les Lorrains craignent un nouveau cataclysme dans une région déjà durement touchée et dont les effectifs *militaires totalisent quarante-deux* mille personnes. ● RHÔNE-ALPES, à la différence d'autres régions, a été épargnée par les restructurations de l'armée, mais un autre chantier, douloureux, l'attend : celui du redéploiement de l'industrie de l'armement. ● LA SNCF testera, dès cet automne, sur la ligne Paris-Limoges tout comme sur la ligne Lyon-Turin, un train pendulaire italien, le Pendolino ETR 460.

L'Alsace et la Lorraine s'estiment mal traitées par le gouvernement

Le rapport de la Datar doutant de l'utilité du TGV Est et du canal Rhin-Rhône ranime l'animosité des élus alsaciens contre Paris. Entre Nancy et Metz, la restructuration des armées est au cœur des ressentiments de la majorité

STRASBOURG et METZ
de nos correspondants

A gauche comme à droite, le monde politique alsacien grogne à chaque constitution du gouvernement. L'Alsace se conforte alors dans l'idée qu'elle est mal comprise, mal aimée et, au bout du compte, ignorée par Paris et l'ensemble des « Français de l'intérieur ». Le désarroi est encore plus vif lorsque le gouvernement est composé des mêmes partis que ceux qui forment la « majorité alsacienne », c'est-à-dire le RPR et l'UDF. Edouard Balladur comptait parmi ses ministres le centriste Daniel Hoeffel, président du conseil général du Bas-Rhin, au poste de ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales. Alain Juppé n'a pas suivi cet exemple. La « blessure » régionale s'est rouverte.

La grande affaire que constitue la réalisation du TGV Est freinait les ardeurs de ceux qui voulaient prendre leurs distances avec le gouvernement. Dans un premier temps, la déclaration d'utilité publique, en mai, avait permis de détourner l'attention, le débat prenant la forme d'une confrontation entre la droite et le président du conseil régional, Adrien Zeller (UDF-FD). Ce dernier disait ne pas croire à un TGV d'un coût de 33 milliards de francs, vu l'état des finances publiques nationales. Après le rapport de la Datar *remettant en question* l'utilité du train à grande vitesse et du canal Rhin-Rhône (*Le Monde* du 17 juillet), Paris est de nouveau dénoncé comme adversaire des intérêts alsaciens.

Dans un entretien aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*. M. Hoeffel tenait des propos d'une dureté inhabituelle chez lui, déclarant que *« la fin du TGV Est serait une aberration »* et stigmatisant un *« aménagement du territoire "à deux vitesses", dont l'Alsace serait la première victime »*. M. Hoeffel s'indignait de voir les régions de l'Est cantonnées au rôle de *« contributeurs »*, alors que, *« dans le même temps, on voudrait les priver des outils et des infrastructures devant permettre de valoriser leur rôle au cœur de l'Europe »*.

Les élus RPR ne sont pas en reste. Dans une « lettre ouverte » à Jacques Chirac, Joseph Ostermann, sénateur, et Bernard Schreiner, député du Bas-Rhin, expriment leur *« stupéfaction »* et leur *« indignation »*. Jean-Paul Meinrad, président du groupe RPR du conseil régional, affirme qu'*« une fois de plus on veut exclure l'Alsace de l'aménagement du territoire français »*.

LE SOUVENIR D'UN TRAUMATISME

Paradoxalement, M. Zeller, surveillé de près par le RPR, ne s'est pas réellement insurgé contre le document de la Datar. Comme si *la preuve était faite maintenant* qu'il avait été, lui, lucide, le président du conseil régional estime que le rapport *« pose le vraies questions sur les modalités de réalisation du TGV Est »* et se réjouit de l'avis *« très favorable »* donné au TGV Rhin-Rhône, qui relierait le réseau sud-est à l'Allemagne. Il lui paraît *« sain et utile d'accepter la discussion avec l'Etat s'il s'agit de rendre le projet plus acceptable, techniquement et financièrement, pour les collectivités locales et pour le contribuable »*.

La tempête déclenchée par les appréciations de la Datar sur les deux grands projets concernés a quelque peu éclipsé le débat sur la restructuration des armées. Il est vrai que l'Alsace est relativement épargnée sur ce dossier. Seule Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, appuyée par FO et la CFDT, s'indigne de la disparition de l'hôpital militaire de la capitale alsacienne.

En Lorraine, au contraire, la restructuration des armées est au cœur des ressentiments de la majorité, que la remise en ques*tion du TGV Est vient aggraver.* Les Lorrains se souviennent qu'en trente ans, de 1965 à 1995, les effectifs dans les activités traditionnelles (fer, charbon, acier, textile) sont passés de 200 000 à 36 000 salariés. Le traumatisme n'est pas oublié, même si la reconversion est en marche, et il explique la peur d'un nouveau cataclysme dans une région dont les effectifs militaires totalisent 42 000 personnes (dont 20 000 militaires de carrière et 3 000 civils).

Le plan de restructuration, qui se traduit par la dissolution de cinq régiments et la fermeture de deux bases aériennes, n'épargne pas la région, mais il ne la saigne pas à blanc. Aussi les réactions des élus peuvent-elles apparaître presque euphoriques lorsqu'elles sont entendues à Paris, tant elle sont en décalage avec celles d'autres régions. Gérard Longuet, président (UDF-PR) du conseil régional, observe qu'*« aucune ville de garnison ne perd sa présence militaire, même si les plus fournies doivent participer à l'effort »*.

Pourtant, la réforme est ressentie durement. André Rossinot, maire (UDF-Parti radical) de Nancy et député de Meurthe-et-Moselle, Jacques Baudot, sénateur (UDF-FD) et président du conseil général, et Gérard Léonard, député (RPR) de Meurthe-et-Moselle, affirment à l'unisson que leur département subit *« d'importantes conséquences »* de la réorganisation des armées. Ils demandent des mesures de compensation : *« Le premier geste à faire est d'annoncer rapidement la réalisation prochaine du TGV, dont seuls les habitants de l'est de la France sont aujourd'hui privés... »*, affirment-ils.

« Il faut se battre toutes tendances politiques confondues. C'est notre dernière chance », affirme M. Baudot. Son homologue de Moselle, Philippe Leroy (RPR), estime qu'il serait *« inadmissible de mettre en cause les intérêts fondamentaux de l'est de la France »*. M. Longuet qualifie d'*« inacceptable la désinvolture avec laquelle le dossier remis au minitre de l'aménagement du territoire préconisant un réexamen du TGV Est traite des grands projets financièrement rentables sur le long terme et destinés à arrimer la France à la construction européenne, à laquelle les électeurs du Grand Est se sont toujours montrés attachés »*.

L'éventualité d'un nouveau report de cette infrastructure, qui ne cesse d'être remise en question depuis six ans, fait grincer les dents. Sollicitée pour participer au « bouclage » financier de l'équipement, la Lorraine avait apporté, en 1989, 1 milliard de francs pour accélérer sa réalisation et obtenir une mise en service en... 1996. Aujourd'hui, une seule chose est sûre : le TGV ne roulera pas cette année. Le constat suscite une réelle amertume dans une région qui, elle non plus, n'a pas de ministre pour défendre ses intérêts.

Marcel Scotto et Jean-Louis This

Une mise en garde de Daniel Hoeffel

« Nous avons suffisamment de pouvoir de conviction pour arriver à convaincre tout gouvernement de la nécessité de ne pas faire une croix sur le TGV Est »*, met en garde Daniel Hoeffel (UDF), sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin dans un entretien publié par *Le Parisien* du lundi 22 juillet, tout en déplorant le retard déjà pris pour ce chantier. L'ancien ministre de l'aménagement du territoire et aux collectivités locales estime que le train pendulaire ne serait qu'une *« demi-solution »*. *« Je pense*, ajoute Daniel Hoeffel, *que le gouvernement aura à cœur de traiter le quart nord-est de notre pays d'une manière équitable. »

Déjà, après l'élection, en mai, d'Adrien Zeller (UDF-FD) à la présidence du conseil régional d'Alsace, grâce au soutien des écologistes, opposés au TGV, Daniel Hoeffel avait rappelé la nécessité de rester *« fidèle »* au projet de TGV Est.

La SNCF va tester un train pendulaire sur la ligne Paris-Toulouse

LIMOGES
de notre correspondant

Trente ans après le record de l'heure du Capitole, la ligne SNCF Paris-Toulouse va renouer avec les expérimentations ferroviaires. Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, vient de faire savoir que cette ligne a été choisie pour effectuer les essais du futur prototype de TGV pendulaire, *étudié par GEC Alsthom. L'ancien député* du Lot en a fait la confidence à son voisin corrézien, le président du conseil général (RPR), Jean-Pierre Dupont.

Cette décision ouvre des perspectives aux trois régions traversées – le Centre, le Limousin et Midi-Pyrénées, – qui s'apprêtent à signer avec la SNCF une convention d'étude pour l'amélioration de la desserte. Elles se sont engagées, *depuis plusieurs années, aux côtés des* chambres de commerce et des milieux économiques, dans une opération de lobbying tendant à imposer la réalisation d'un TGV à l'horizon 2002. L'Etat a fait la sourde oreille avant de proposer, en juin, la solution intermédiaire d'un pendulaire. La ligne, dont le parcours est sinueux dans la traversée du Massif Central, se prêterait à ce type de matériel qui permet de franchir plus vite les courbes dans de bonnes conditions de confort.

MATÉRIEL ITALIEN OU ESPAGNOL

Si l'on utilise des matériels existants – Pendolino italien ou Talgo espagnol – en améliorant le profil de la ligne, la SNCF fixe à l'an 2000 la date de réalisation possible. Ces trains, roulant à 250 km/h sur certaines portions du trajet, mettraient Châteauroux à 1 h 50 de Paris, Limoges à 2 h 30 et Brive à 3 h 10. Ce sont les ob*jectifs fixés à la SNCF pour son étude de faisa*bilité.

Le projet de TGV pendulaire est plus intéressant. Son prototype ne verra pas le jour avant dix-huit mois et il faudra ensuite quarante à quarante-cinq mois pour parvenir à la mise en service commerciale. Dans le meilleur des cas, ce ne serait pas avant 2001. Avec des avantages notoires selon la SNCF : les rames rouleront à 350 km/h sur les portions à grande vitesse avant de circuler à allure soutenue sur les voies classiques, *ce qui mettrait Limoges à environ* 2 heures de Paris, performance quasiment égale à celle d'un TGV roulant intégralement sur voie à grande vitesse et pour un coût très inférieur de reprofilage de la ligne classique, évalué à 2 milliards de francs. Pour parfaire ses connaissances en matière de matériel pendulaire, la SNCF testera, dès cet automne, sur la ligne Paris-Limoges tout comme sur la ligne Lyon-Turin, *le train italien Pendolino ETR 460.* – *(Intérim.)*

Une association-écran de l'Etat est condamnée aux prud'hommes pour l'emploi de salariés en contrat emploi consolidé

LYON
de notre bureau régional

Le conseil des prud'hommes de Lyon vient de prononcer un jugement favorable à deux salariées en contrat emploi consolidé (CEC) qui avaient reçu le soutien du syndicat CGT de l'administration du travail. Ces contrats à durée déterminée, qui imposent une durée de travail inférieure au temps plein, sont requalifiés en contrats à durée indéterminée *(CDI)*.

Le jugement est exécutoire à titre provisoire. La juridiction du travail a considéré que les emplois occupés par Mmes N. et F. sont permanents et durables par nature.

4 700 FRANCS PAR MOIS

Les contrats incriminés avaient été conclus avec la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail (Ladapt), une raison sociale dont le libellé un peu vieillot remonte à 1927. Les deux salariées concernées sont en poste, respectivement depuis quatre et cinq ans, dans les locaux de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) du Rhône.

Elles travaillent avec les fonctionnaires affectés à la commission officielle de détermination des taux de handicap professionnel, en vue de l'attribution d'aides publiques. Rémunérées environ 4 700 francs par mois pour 130 heures de travail, elles ont été employées sur trois contrats de travail successifs (contrat emploi solidarité puis CEC).

La Ladapt a interjeté appel de la décision du conseil des prud'hommes, estimant qu'elle ne doit pas supporter seule la charge de la requalification des contrats, car elle a *« répondu à une demande de l'Etat visant à éviter que les deux salariées n'apparaissent dans les effectifs de la fonction publique »*. Elle demandera que le litige soit porté devant le tribunal administratif afin de parvenir à une *« clarification nationale »*. En effet, selon le code du travail (article L 322-4-7), les CEC (comme les CES) ne peuvent être conclus par les services de l'Etat.

L'imbroglio juridique est complet : l'aboutissement de l'objection d'incompétence, déposée par la ligue Ladapt, au détriment du conseil des prud'hommes mais en faveur du tribunal administratif, signifierait que l'ensemble des CEC et CES employés dans les services de l'Etat relèvent bien de la fonction publique.

La Ladapt emploie 1 400 salariés en France pour la gestion d'une cinquantaine de centres d'accueil, avec des ressources provenant d'un prix de journée versé par la Sécurité sociale et de la facturation de services et de conseils aux entreprises. Son centre lyonnais accueille de 200 à 300 stagiaires par an.

PROTESTATION DE LA CGT

Selon Yves Roupsard, secrétaire de l'Union nationale CGT des affaires sociales, cette nouvelle décision de justice atteste que *« l'administration s'est mise dans l'illégalité. Nous demandons de vrais emplois permanents, selon un vrai plan de titularisations. Il est hors de question que nous laissions licencier les salariés précaires, car ils seraient victimes deux fois »*.

Selon des documents officiels examinés le 4 juillet lors d'un comité technique paritaire au ministère du travail, 323 personnes sont employées en CES ou CEC dans les services déconcentrés de l'administration du travail.

Gérard Buétas

Dix mille CES illégaux

L'emploi de contrats emploi-solidarité dans la fonction publique d'Etat est interdit. Or, quelque 10 000 personnes titulaires de ces contrats travaillent dans les services des ministères. Elles sont employées par des associations-écran auxquelles ceux-ci fournissent des subventions (*Le Monde* du 7 février). En ouvrant la négociation sur la résorption de l'emploi précaire, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, avait promis qu'il examinerait le cas des CES. Le protocole d'accord signé par le ministre et six fédérations de fonctionnaires, mardi 14 mai, les a pourtant oubliés. Il se contente de rappeler que les CES bénéficieront d'une formation, que *« les obligations afférentes à ces recrutements (tutorat, formation et insertion) seront rappelées à tous les employeurs »*, et que les CES *« ne pourront occuper des emplois correspondant à des besoins permanents »*. Toutes dispositions déjà prévues par la loi.

Rhône-Alpes redoute la restructuration de l'industrie d'armement

LYON
de notre bureau régional

En Rhône-Alpes, la réorganisation des armées a presque rendu les élus heureux. En début d'année, quelques-uns craignaient le pire, comme à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), qui vit, depuis 1953, au rythme des pas cadencés du 7e bataillon de chasseurs alpins. C'est que les « diables bleus », comme on les surnomme – un millier d'hommes dont 800 appelés –, comptent dans cette commune de 6 000 habitants. En mai, Michel Barnier et Hervé Gaymard, ministres et élus de Savoie, avaient publié un communiqué pour tenter de rassurer la population.

Le 7e BCA n'a pas été dissous, et le camp de la Valbonne (Ain) a été préservé. En mars, Charles Millon, ministre de la défense, avait prévenu les élus de la région que les restructurations ne seraient pas envisagées *« en fonction de l'aménagement du territoire mais de la stratégie de défense »*. Le ministre n'a pas contredit M. Millon, qui a fait de l'aménagement du territoire l'axe de son mandat de président du conseil régional Rhône-Alpes : c'est surtout l'agglomération lyonnaise qui est concernée par les dissolutions de régiments.

Le 99e régiment d'infanterie, basé à Sathonay-camp, dans la banlieue nord de Lyon, sera certes rayé *de la carte militaire* en 1997. Mais environ 200 militaires de carrière, sur 270, seront réintégrés dans un futur centre d'information et d'orientation sur le service national. Trois autres établissements militaires de l'agglomération lyonnaise sont visés : un laboratoire de subsistance (30 personnes), un centre de matériel de mobilisation du service de santé (20 personnes) et le 5e groupement d'hélicoptères de liaison (70 personnes), qui sera transféré à Gap (Haute-Alpes). Grenoble n'est touchée que par la disparition d'un établissement de 50 personnes.

Mais le redéploiement de l'industrie de l'armement risque d'être plus douloureux. La Loire et la Drôme ont déjà souffert des difficultés de GIAT Industries et de Sextant Avionique : depuis 1990, ces départements ont perdu 2 400 emplois dans ce secteur. Dans les prochains mois, 1 100 suppressions d'emplois sont envisagées dans les trois principaux sites de GIAT Industries : Saint-Etienne, Roanne et Saint-Chamond. Reçus le 10 juillet par M. Juppé, neuf des onze parlementaires de la Loire, tous de la majorité, n'ont pas été tout à fait convaincus par les compensations préparées par le gouvernement.

Bruno Caussé

L'effort de
se heurte au

Un étrange

L'effort de mise en codes des lois se heurte aux lenteurs du Parlement

Le premier ministre souhaite que ce travail soit achevé en 2000

Dans son rapport annuel, qu'elle vient de rendre public, la Commission supérieure de codification des lois et règlements, que préside officiellement le premier ministre et, de fait, son vice-président, Guy Braibant, se réjouit de la volonté affichée par le gouvernement d'achever avant 2000 la codification de l'ensemble de la législation. Elle déplore, cependant, les retards dans l'adoption de certains codes déjà prêts.

L'ACCUMULATION et l'enchevêtrement des lois et des règlements est une source indéniable de difficultés pour les Français – censés ne pas « ignorer la loi » –, mais également pour le législateur et pour les praticiens du droit. Chacun l'a dit depuis un an. Le président de la République a appelé, dans son message au Parlement, le 19 mai 1995, à *« une remise en ordre de la législation par un exercice général de codification et de simplification des textes »*. Le séminaire gouvernemental du 14 septembre 1995 sur le réforme de l'Etat a décidé la codification *« dans un délai de cinq ans »* de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires. Après un an de discussions laborieuses, enfin, le Parlement a créé, par la loi du 14 juin, un office parlementaire d'évaluation de la législation.

Bref, la codification a le vent en poupe. La Commission supérieure de codification, créée en 1989 et dirigée par Guy Braibant, s'en réjouit dans son rapport annuel, qu'elle vient de rendre public. Conformément à l'objectif fixé par le gouvernement, elle souligne qu'elle a établi un programme ambitieux visant à codifier, d'ici à l'an 2000, l'ensemble du droit existant, avec l'élaboration de vingt-deux codes nouveaux et la refonte de vingt autres. Cette relance n'empêche pas, cependant, la Commission supérieure de codification de déplorer les retards, *« parfois importants »*, qui affectent la mise en place de certains de ces codes. Ces retards se produisent, selon elle, soit au niveau de l'élaboration des projets, soit au niveau de la procédure d'adoption par le Parlement.

COEXISTENCE PROBLÉMATIQUE

Ainsi, le code des marchés et des contrats d'intérêt général, mis en chantier par la commission de codification dès 1990, a été bousculé une première fois par l'adoption de la loi de janvier 1993 sur la prévention de la corruption, et est à nouveau reporté, aujourd'hui, dans l'attente du projet de loi en préparation sur les marchés publics. De même, le code du patrimoine, préparé par le ministère de la culture et transmis à la commission au début de 1995, a été retiré de l'ordre du jour de cette dernière à la demande du ministère de la culture. Quant à la partie réglementaire du code de la consommation, elle a pris plusieurs mois de retard *« en dépit de plusieurs rappels à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes du ministère des finances »*.

Plus gênant encore, plusieurs codes sont prêts, mais le Parlement tarde à les adopter. C'est le cas du code rural, dont deux livres sont en instance devant l'Assemblée nationale depuis dix-huit mois et devant le Sénat depuis plus de six mois. Cette lenteur parlementaire, souligne la commission de codification, est *« particulièrement regrettable, car il prolonge la période au cours de laquelle coexistent ancien et nouveau code rural, ce qui est générateur de confusions et d'incertitudes »*.

De même, le code de commerce, attend toujours une nouvelle inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, après son rejet il y a deux ans par la commission des lois de l'Assemblée (*Le Monde* du 7 juin 1994). Enfin, la partie législative du code de l'environnement, très attendu, a été présentée en conseil des ministres le 22 février et est en attente, depuis, sur le bureau de l'Assemblée.

Gérard Courtois

Un étrange « projet » d'école coranique à Orange

AUX COMMANDES de la municipalité d'Orange, le Front national agite le chiffon rouge de l'islam à travers un étrange projet d'école coranique. Etrange car nul – en dehors du maire – n'en a entendu parler. Il y a un mois, Jacques Bompard désignait le propriétaire d'une librairie musulmane d'Orange comme étant à l'origine du projet, mais, le 12 juillet, son directeur de la communication, André-Yves Beck, parlait du responsable du lieu de prière de la ville.

Malgré ce flou, le maire a obtenu de son conseil municipal le droit de préempter coup sur coup deux immeubles qui, selon lui, étaient convoités pour y installer l'école. Enfin, il invite, dans le dernier bulletin municipal, les Orangeois à faire connaître leur opinion en renvoyant un questionnaire où il faut dire si l'on est *« favorable à l'ouverture de l'école ; défavorable ou indifférent »*.

« Seuls les bulletins entièrement remplis (nom, prénom...) seront valides », est-il précisé... Le texte qui introduit le questionnaire est instructif. *« Une association islamiste tente actuellement d'acheter dans notre ville un local afin d'ouvrir une école coranique »*, affirme-t-il, en ajoutant que *« par deux fois, la municipalité a mis en échec les tentatives de ce groupement en préemptant les bâtiments que ces islamistes cherchaient à acquérir [...]. Mais la mairie ne pourra pas racheter toute la ville »*.

« FAIRE NAÎTRE LA PEUR »

« Scandalisée » par cette démarche qui, souligne-t-elle, *« vise de par ses allusions à faire naître artificiellement la peur »*, l'association Alerte Orange rappelle que *« la République française garantit la liberté des cultes, la séparation de l'Etat et des diverses confessions religieuses organisées »*.

Elle met en garde sur cette consultation qui *« permet de cataloguer les Orangeois suivant leurs opinions puisque obligation leur est faite »* de décliner identité et adresse. Alerte Orange, qui a mené son enquête, affirme qu'il n'existe aucun projet d'ouverture d'école coranique.

Les différentes associations musulmanes et le propriétaire de la librairie, cité par le maire, démentent avoir une telle intention. Regroupés dans un collectif interconfessionnel, les représentants locaux des quatre religions (catholique, protestante, musulmane et juive) ont demandé à M. Bompard des éclaircissements.

Christiane Chombeau

L'UEJF réclame la démission du préfet du Var

PLUSIEURS DIZAINES DE MEMBRES de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) qui manifestaient à Toulon contre l'association du maire Front national aux cérémonies commémoratives de la rafle du Vel'd'Hiv, organisées par le préfet, dimanche 21 juillet, se sont vu interdire l'accès au mémorial de la déportation. La préfecture explique cette décision par le fait que les manifestants arboraient *« des panneaux »*. Un d'entre eux portait à côté du nom du préfet, Jean-Charles Marchiani, la mention *« stop à la collaboration avec le FN »*. Le président de l'UEJF, Yariv Abehsera, qui, après avoir proposé de se rendre seul et sans banderole au mémorial, s'est également vu opposer un refus, réclame la démission du préfet.

En 1995, le préfet en fonction, Jean-Pierre Richer, avait également associé le maire de la ville, propriétaire du mémorial, aux commémorations mais s'était ensuite recueilli à la synagogue avec la communauté juive.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : MM. Chirac et Juppé ne redressent pas leurs cotes de popularité.** Selon la dernière enquête réalisée par l'IFOP, du 11 au 19 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1 858 personnes et publiée, dimanche 21 juillet, par *Le Journal du Dimanche*, le chef de l'Etat est stable, avec 35 % de satisfaits contre 53 % de mécontents (en hausse d'un point par rapport au mois de juin). Le premier ministre regagne un point, avec 30 % de satisfaits, mais l'opinion des Français à son égard reste lourdement négative puisque 59 % des personnes interrogées se disent mécontentes du chef du gouvernement.

■ **ARMÉE DE TERRE : le général Philippe Mercier**, actuellement major général des armées, devrait remplacer, comme chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal qui occupe ces fonctions depuis avril 1991 et qui atteint la limite d'âge de son rang le 27 août. Le général Monchal sera reçu, mardi 23 juillet, à l'Elysée, par Jacques Chirac, auquel il fera ses adieux. La nomination du général Mercier interviendra au conseil des ministres du mercredi 24 juillet.

■ **BERCY-EXPO : le Crédit lyonnais a confirmé l'installation d'une partie de son siège social dans le centre d'affaires de Bercy-Expo,** dans le 12e arrondissement de Paris. Mille deux cents personnes travailleront dans une partie de ce bâtiment de 14 700 mètres carrés qui, depuis son inauguration en 1993, avait des difficultés à trouver des occupants.

Une élection municipale partielle à Céret, dans les Pyrénées-Orientales

CÉRET (Pyrénées-Orientales)

I., 5 717 ; V., 4 489 ; A., 21,48 % ; E., 4 283 ;

Henri Sicre, PS, 2 230 (52,06 %), 22 élus ; Michel Sageloly, div. d, 2 053 (47,93 %), 7 élus.

Treize mois après avoir été écarté de la mairie de Céret (Pyrénées-Orientales), le député PS Henri Sicre va retrouver le siège de maire qu'il a occupé de 1983 à 1995. Sa liste a obtenu 52,06 % des voix à l'élection municipale partielle qui s'est déroulée dimanche 21 juillet et bat la liste divers droite du maire sortant Michel Sageloly. Cette élection fait suite à l'annulation par le Conseil d'Etat de l'élection de juin 1995, qui avait vu la victoire de la liste de M. Sageloly avec 22 voix d'avance sur celle de M. Sicre.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Jules Buck
et Mlle Joan Juliet Buck
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de leur épouse et mère,

Joyce BUCK,

survenu le 13 juillet 1996, à Santa Monica, en Californie.

– Le laboratoire de photobiologie du Muséum national d'histoire naturelle a le regret de faire part du décès, survenu le 4 juillet 1996, de

Pierre DENIEUL,
maître de conférences
au laboratoire de physique appliquée,
ingénieur ESO 65,
docteur ès sciences.

Pierre Denieul, par ses recherches et son enseignement, a largement contribué à la diffusion de l'optique physiologique française.

– Mme Anne Lamour,
sa mère,
Mme Martine Lamour,
son épouse,
Elisa et Amélie,
ses filles,
M. et Mme Jean-Pierre Lamour,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Yvon LAMOUR,

survenu le 18 juillet 1996, dans sa quarante-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean-Marie LEON
architecte,

nous a quittés dans sa cinquantième année, le 17 juillet 1996.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Stéphanie Loik,
Nathalie Stern,
Daniel Emilfork,
Monique Peron et Eda,
Alain et Colette Peron,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de

Denise PERON-EMILFORK,
femme de théâtre,

âgée de soixante et onze ans, survenue le vendredi 19 juillet 1996, à son domicile de Créteil.

L'incinération aura lieu le mardi 23 juillet, à 15 h 30, au crématorium de Valenton.

Ni fleurs ni couronnes.

14, avenue Anatole-France,
94000 Créteil.

(*Le Monde* daté 21-22 juillet.)

– Jeanne Pocidalo,
sa mère,
Marie-Anne Gougerot-Pocidalo,
son épouse,
Guillaume et Nicolas Pocidalo,
ses fils,
Philippe Pocidalo,
son fils,
Grégory et Stéphane,
ses petits-fils,
Marie-France Danes
et ses filles,
La famille Gougerot,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques POCIDALO,
directeur de recherche émérite
de l'Inserm,
officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 14 juillet 1996.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 17 juillet, au cimetière parisien de Bagneux.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 22 juillet 1995, disparaissait

Christine ELIOT.

Ses amis et collègues du Musée du Louvre se souviennent d'elle avec émotion.

– Pour le onzième anniversaire de la disparition de

André JANNEY,

sa mémoire est rappelée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

– Il y a vingt ans, mourait

Paul MORAND.

« Partir ! écrivait-il, *ce rêve des bons projectiles. »*

Avis de messe

– Déjà dix-neuf ans,

Jean SALUSSE

nous quittait tragiquement, son lumineux souvenir et le prélude à sa carrière éblouissante, sorti major de la promotion Vauban (ENA).

Jean SALUSSE,
maître des requêtes
au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse
des monuments historiques,
président des Théâtres
lyriques nationaux.

Que ceux qui l'ont connu et admiré aient une pensée affectueuse, et en union de prières y joindre son père,

Victor SALUSSE,

décédé en juillet 1950.

Une messe est célébrée à leur mémoire, dans leur paroisse, église Saint-Louis, à Hyères (Var), le 23 juillet 1996.

Ne meurent que ceux que l'on oublie.

Communications diverses

– Il reste quelques places vacantes en première et en deuxième année de classe **Préparatoire économique et commerciale** (option Economie).

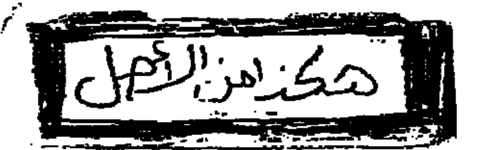
Lycée J.-J.-Rousseau,
95200 Sarcelles.

Pour tous rens. : 39-33-26-04.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



PAUVRETÉ Le projet de loi de lutte contre l'exclusion était très attendu, notamment par les grandes associations de solidarité. En fait, deux textes – dont *Le Monde* révèle la teneur – ont été remis à Matignon par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. ● PRATIQUE GOUVERNEMENTALE exceptionnelle, cette double contribution illustre, à côté de positions communes, les divergences qui séparent les deux ministres sur la conception du combat à mener et sur le financement de celui-ci. M. Barrot propose de réduire trois prestations sociales pour subventionner l'insertion, ce qui ne va pas manquer de provoquer des réactions. ● CES DIVISIONS embarrassent Matignon, qui doit trancher rapidement si le gouvernement entend présenter, comme prévu, un texte définitif au Parlement à l'automne.

Deux projets de loi divergent sur la lutte contre l'exclusion

Faute de s'être mis d'accord sur le contenu et le financement, deux ministres, Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli, ont rédigé chacun un texte destiné à « réduire la fracture sociale »

LE DÉSARROI que ressent la société française face à la montée de la pauvreté – douze millions de personnes sont en situation de précarité, selon le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CERC), soit un cinquième de la population – est involontairement illustré par un événement tout à fait inhabituel dans la pratique gouvernementale de la Vᵉ République : Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, ont remis à l'Hôtel Matignon, chacun de leur côté, un projet de loi de lutte contre l'exclusion – dont nous révélons le double contenu.

Les deux locataires de l'avenue de Ségur étaient pourtant chargés, depuis la formation du deuxième gouvernement Juppé en novembre 1995, de *« copiloter »* la *« réduction de la fracture sociale »*, ambition chère à Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle et après son élection. Or ils se sont dissociés : selon les dates figurant sur les documents en notre possession, M. Emmanuelli a adressé sa copie (102 pages) le 3 mai, et M. Barrot la sienne (84 pages) le 5 juin. Cette double contribution dénote à l'évidence des divergences, qui ne sont pas de nature à faciliter les arbitrages de l'Hôtel Matignon.

A l'examen, il se révèle en effet que les deux ministres n'ont pas la même conception du combat à mener. Pour M. Barrot, il faut *« reconnaître la spécificité de la lutte contre l'exclusion »* et adopter, en conséquence, un dispositif particulier en faveur des plus défavorisés. Pour M. Emmanuelli, au contraire, ce combat, *« indissociable du pacte républicain, doit être placé au cœur de la politique du gouvernement »*.

Cette dernière approche est aussi celle du réseau Alerte, qui regroupe les principales associations de solidarité et qui a formulé, depuis près de deux ans, de multiples propositions au gouvernement pour que soit entreprise *« une politique globale »* contre l'exclusion. Elle a été explicitée dans le rapport sur l'*« évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté »*, que Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente du mouvement ATD-Quart Monde, a établi pour le compte du Conseil économique et social (*Le Monde* du 12 juillet 1995).

Ce rapport, nommément cité par MM. Barrot et Emmanuelli, a visiblement inspiré les deux ministres sur d'importantes plages de convergences : l'accès *« effectif »* des plus démunis aux droits fondamentaux (vote, santé, logement, travail, éducation...), le renforcement de l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes en difficulté, ou le développement du logement social.

Mais, selon que l'on considère la réduction de l'exclusion comme une affaire de solidarité nationale – 950 000 RMistes et près de 400 000 jeunes sans qualification l'espèrent particulièrement – ou comme un *objectif*, parmi d'autres, à atteindre sous réserve des restrictions budgétaires, le financement n'est naturellement pas le même, et les deux ministres ont effectivement une stratégie différente.

Pas d'entrée en vigueur avant la mi-1997

Après les arbitrages de Matignon – voire de l'Elysée –, attendus cet été à la lumière des dernières réunions interministérielles, un texte gouvernemental unique doit, sauf nouveaux ajournements, être présenté en septembre – *« tôt à la rentrée »*, avait dit, début juin, M. Barrot – au Conseil économique et social, qui formulera un avis. Ensuite, le projet de loi définitif contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera soumis à l'adoption du conseil des ministres, avant d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. Compte tenu de la longueur des débats qui risque d'être enregistrée au Parlement et de l'élaboration des décrets d'application, cette loi n'entrera vraisemblablement pas en vigueur avant la mi-1997.

SOUBRESAUTS SOCIAUX

Pour M. Barrot, il convient en premier lieu d'*« activer les dépenses passives »*. Pour cela, il propose d'abaisser trois prestations sociales (l'ASS, l'API et l'APJE : allocation spécifique de solidarité, de parent isolé et parentale pour jeune enfant) et d'affecter les économies réalisées à *« une insertion réelle et durable »* des plus démunis.

L'idée n'est pas vraiment neuve : elle figurait, en particulier, dans le rapport de Bertrand Fragonard, délégué interministériel au RMI (revenu minimum d'insertion), intitulé *« Propositions pour un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion »* (*Le Monde* daté 21-22 janvier).

En s'attaquant à des minimums sociaux, M. Barrot prend donc le risque de faire resurgir l'image des moins pauvres payant pour les plus pauvres (l'ensemble de ses propositions ne coûteront, selon lui, que 200 millions de francs net à l'Etat en 1997) et de provoquer de nouveaux soubresauts sociaux, *au-delà des protestations* des associations de solidarité.

En effet, quelque 120 000 personnes seront durement touchées par ces mesures – perte de 1 100 francs par mois –, tandis que 60 000 autres seront seulement un peu moins mal loties en intégrant le système RMI. Surtout, le devenir des premières n'est pas clairement indiqué dans le projet de loi de M. Barrot. Leur nombre – et partant leur avenir – est-il à mettre en regard des... 60 000 contrats d'initiative locale (CIL) que le ministre propose de créer par an pendant cinq ans ?

En attendant des « explications de texte », force est de constater que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence reste, lui, dans le « flou budgétaire ». Hormis l'ingénieuse trouvaille du « 1 % EDF-GDF », M. Emmanuelli ne propose pas d'autre grand moyen de financement. Continue-t-il de s'en remettre à la loi de finances 1997 ? Il y a quelques mois (*Le Monde* du 12 mars), il nous avait indiqué que le projet de loi en cours – en version unique à l'époque – *« s'articulait »* sur *« la préparation de la loi de finances »* et qu'il *« espérait »* un effort budgétaire important.

L'Hôtel Matignon, dans sa chasse aux dépenses publiques, y est-il disposé ? A défaut, dans quelle mesure le président de la République, M. Chirac, qui a promis, avant et après son élection, *« une grande loi de cohésion sociale »*, interviendrait-il ? Un choix doit être en tout cas fait entre « le projet Emmanuelli », plus proche de la sensibilité des associations de solidarité – et partant des exclus – qui attendent impatiemment cette loi, et le « projet Barrot », qui ne manque pas de considération envers les plus démunis, mais qui est plus soucieux des actuelles contraintes économiques.

Si le gouvernement entend respecter la nouvelle échéance qu'il s'est lui-même fixée – présentation d'un texte à l'automne au Parlement –, les arbitrages devraient être assez vite rendus. La future loi contre l'exclusion est déjà en retard d'une session parlementaire et de nouveaux atermoiements *laisseraient craindre* le pire sur sa naissance.

Michel Castaing

Trois allocations dans le collimateur

POUR *« offrir aux plus démunis une chance réelle d'insertion durable »*, Jacques Barrot entend *« privilégier la voie nouvelle de l'activation des dépenses passives »*. En clair, réduire des prestations sociales pour subventionner l'activité. Trois allocations sont dans le collimateur : l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation de parent isolé (API) et l'allocation parentale au jeune enfant (APJE).

L'ASS est attribuée selon les ressources du foyer et elle est majorée selon l'âge. Elle est actuellement versée à 450 000 personnes (dont un quart ont plus de 55 ans), pour un montant global annuel d'environ 13 milliards de francs. M. Barrot projette de diminuer de quelque 20 % le plafond de cumul de l'ASS avec le revenu d'activité du conjoint. La perte moyenne pour 96 000 allocataires (dont 45 000 ne percevraient plus l'ASS) serait de 1 100 francs par mois.

D'autre part, l'assimilation des périodes de chômage indemnisé à des périodes d'activité serait supprimée. Sur les 85 000 personnes concernées, 25 000 ne toucheraient plus l'ASS – soit une même perte de 1 100 francs par mois –, parce les ressources du foyer dépassent le montant du revenu minimum d'insertion (RMI), et 60 000 accéderaient alors au RMI, enregistrant une baisse financière *« faible »*.

En additionnant les deux mesures, l'économie réalisée serait de 2,8 milliards de francs nets, qui serviraient à financer notamment les contrats d'initiative locale (CIL) et le fonds d'insertion de l'Etat.

« COHÉRENCE »

L'API est aujourd'hui versée à 150 000 personnes seules avec enfant(s), dont 98 % sont des femmes. Les modifications proposées par le ministre du travail et des affaires sociales, qui portent sur le « flux » des bénéficiaires, ont pour but de *« mettre l'API en cohérence avec les aides au logement »*. D'après lui, le revenu réel de l'allocataire varie actuellement de 1 500 francs par mois en moyenne, *« selon la nature juridique de l'aide au logement qu'il perçoit »*.

Les changements envisagés par M. Barrot sont très techniques et l'on simplifie un peu : l'allocation de logement familiale (ALF) s'ajouterait désormais à l'API, mais celle-ci serait minorée de 300 francs par mois. Pour les 30 000 titulaires des deux allocations, l'augmentation de ressources serait de 1 500 francs par mois. Pour les 120 000 autres bénéficiaires de l'API, qu'ils reçoivent ou non l'ALF et/ou l'aide personnalisée au logement (APL), la perte serait de 300 francs par mois. Au total, assure M. Barrot, les comptes de la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales) seraient *« équilibrés »*.

Enfin, le montant de l'APJE, perçue par 32 000 allocataires, serait ramené de 8 595 francs sur neuf mois à 6 235 francs sur six mois. L'économie réalisée (75,5 millions de francs) serait destinée à un *« système d'intéressement »*, permettant que les femmes qui retrouvent un emploi ne soient pas pénalisées, notamment par les frais de transport et de garde d'enfants. 10 % des contrats d'initiatives locales (CIL) seraient ouverts aux titulaires de l'API, et des aides personnelles seraient attribuées localement à des femmes qui reprennent un travail ou une formation.

M. C.

La cassette du « 1 % EDF-GDF »

PENDANT CINQUANTE ANS, le consommateur français a, sans le savoir, indemnisé les anciens actionnaires des sociétés d'électricité et de gaz, qui ont été nationalisées par la loi du 8 avril 1946. En effet, EDF et GDF ont répercuté, depuis un demi-siècle dans leurs factures, le prélèvement de 1 % sur leurs chiffre d'affaires, que cette loi avait instauré pour dédommager ces actionnaires. Le consommateur ne s'est aperçu de rien pour deux bonnes raisons : cette « taxe » n'est jamais apparue, en tant que telle, dans les notes et, surtout, elle a été d'un montant très modique : environ 200 francs par an et par ménage.

Mais, au plan national, cela représente 2,3 milliards de francs par an. Or, cette disposition de 1946 est arrivée à expiration au 1ᵉʳ juin 1996 et cette manne est donc aujourd'hui disponible. Qu'en faire ?

Xavier Emmanuelli estime, dans son projet de loi, qu'employer cette « cassette » à une baisse des tarifs déjà prévue par le contrat de plan ne serait pas plus perceptible par le consommateur que la « taxe » qu'il a acquittée pendant cinquante ans. En revanche, écrit le secrétaire d'Etat, *« on peut envisager de maintenir ce prélèvement en lui donnant une destination qui soit clairement identifiée et acceptable, tant par le consommateur que par les partenaires sociaux d'EDF-GDF »*.

Pour lui, la lutte contre l'exclusion est d'autant plus susceptible d'être cette destination qu'elle est *« affaire de tout le monde »* et que le maintien de ce 1 % symboliserait la participation financière de l'ensemble des citoyens.

1,5 MILLIARD

En conséquence, le secrétaire d'Etat propose qu'une disposition législative transfère le « 1 % EDF-GDF » à une fondation, créée à cet effet dans le giron de la Fondation de France et présidée par une personnalité nommée par le premier ministre. Cet organisme garantirait d'abord, *« eu égard à l'origine des fonds »*, le droit à l'électricité et au gaz pour les plus démunis. Il participerait ensuite au financement d'autres « pans » de la lutte contre l'exclusion : insertion par l'activité économique, fonds national de garantie, fonds locaux de développement solidaire, structures d'accueil d'urgence, etc.

Dans la proposition de M. Emmanuelli, les deux tiers des 2,3 milliards de francs (soit environ 1,5 milliard) seraient consacrés à ce combat contre la pauvreté. Le dernier tiers (800 millions) serait affecté à l'aide humanitaire internationale, notamment pour soutenir *« le développement durable par l'énergie »* dans des pays du tiers monde.

On ignore quels étaient les *desiderata* d'EDF et de GDF vis-à-vis de ce 1 %. Adhérer à l'idée de M. Emmanuelli équivaudrait, pour les deux sociétés nationales, à une « opération blanche » sur le plan financier. En termes d'image, cette acceptation crédibiliserait davantage *« la politique de solidarité »* qu'EDF et GDF assurent avoir entreprise depuis quelques années, notamment en ne procédant plus à des coupures systématiques pour cause d'impayés et en signant des conventions « pauvreté-précarité » avec l'Etat, les collectivités territoriales et les milieux associatifs.

Cet assentiment pour une bonne cause ferait peut-être aussi pardonner aux deux établissements d'avoir, dans cette affaire et pendant si longtemps, manqué de transparence à l'endroit du consommateur...

M. C.

Des propositions pour faciliter le retour à l'activité et l'insertion professionnelles

DANS LE DOMAINE de l'emploi, les deux projets de loi recommandent de faciliter l'accès des plus démunis à l'activité, de renforcer l'insertion professionnelle et de produire un effort particulier en faveur des jeunes défavorisés. Voici les principales mesures proposées dans ce domaine par M. Barrot et M. Emmanuelli :

● **CIL** : un million et demi de personnes (allocataires du RMI, de l'ASS et de l'API) sont *« très largement exclues »* du marché du travail, constatent M. Barrot et M. Emmanuelli. Aussi est-il proposé d'instaurer à leur intention 300 000 contrats d'initiative locale (CIL), encore appelés emplois d'utilité sociale, sur une période de cinq ans. Le CIL doit être financé par l'Etat sur la base d'une subvention au salaire correspondant à 50 % du SMIC pour 30 heures de travail hebdomadaires.

● **Mieux-disant social** : la clause du « mieux-disant social », qui permet au maître d'ouvrage d'obliger l'entreprise attributaire à employer ou à former un quota de personnes en difficulté, devrait être plus strictement appliquée par l'Etat lui-même. L'exécution des marchés publics de travaux et de construction devrait être liée à une action locale contre le chômage. Une cellule spécialisée serait placée auprès du préfet.

● **Economie solidaire** : les chômeurs qui créent des micro-entreprises ne trouvent guère, face à la réticence des banques, que des associations privées pour se porter garantes en cas de défaillance. Les deux textes proposent d'instituer un fonds national de garantie de l'économie solidaire (Etat, collectivités, mécénat d'entreprise) et des fonds locaux initialement dotés par l'Etat.

● **RMI** : selon M. Emmanuelli, la partie « insertion » du RMI (20 %) devrait être réactivée par un système d'intéressement plus incitatif, autorisant un cumul avec une activité rémunérée dans la limite de 100 % du SMIC. Selon M. Barrot, un même mécanisme d'incitation doit être incorporé à l'API dans la limite (salaire plus prestations) de 1,5 fois le SMIC.

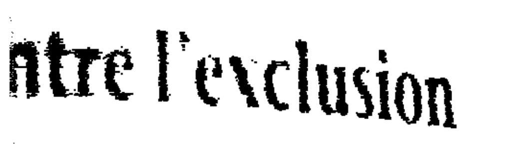
> Établir pour chaque jeune « un parcours individualisé »

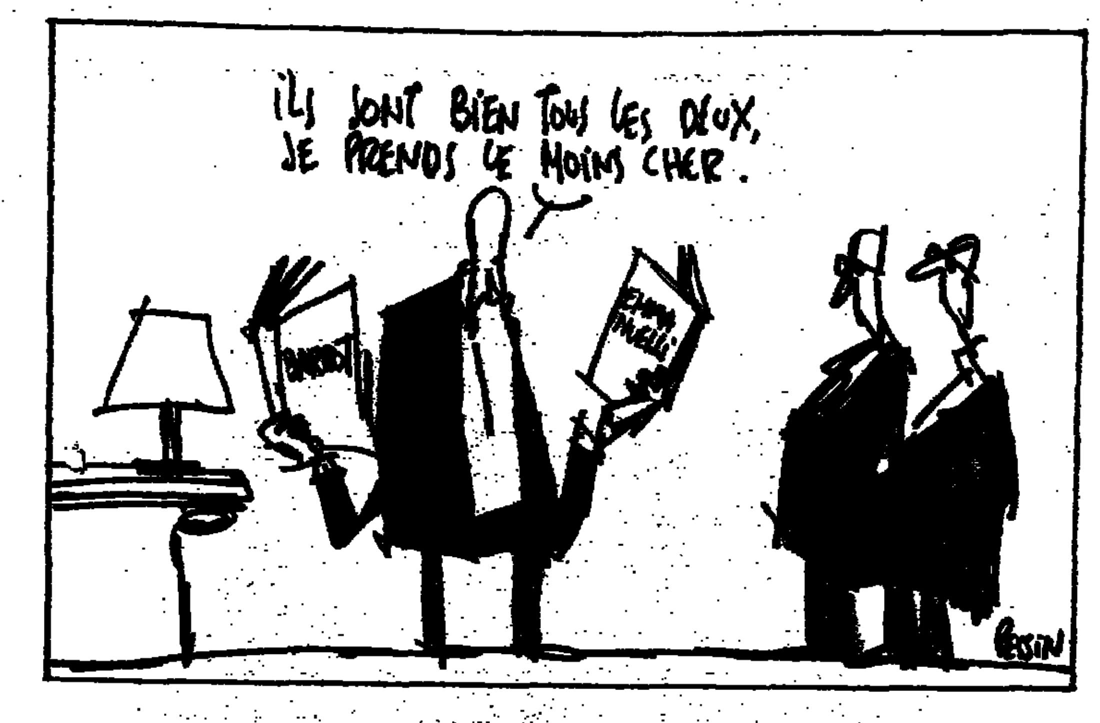
● **Entreprises** : le secteur de l'insertion se caractérise surtout par sa faiblesse : 8 000 postes pour les entreprises d'insertion, 6 000 pour les entreprises intérim d'insertion. Il s'agit d'*augmenter* la capacité des premières en créant 4 000 ou 8 000 postes (selon l'un ou l'autre texte) en cinq ans.

● **Fonds** : Le texte de M. Barrot propose d'instituer un fonds déconcentré libre d'emploi à la disposition du préfet et un fonds commun départemental sur une base volontaire.

● **Jeunes** : chaque année, 50 000 à 70 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification. Selon des estimations, ils sont aujourd'hui 200 000 à 400 000 à être *« en voie d'exclusion sociale »*. Selon M. Barrot, il est nécessaire d'établir pour chacun *« un parcours individualisé »* d'insertion professionnelle avec accompagnement social et formation. Pour M. Emmanuelli, il faudrait rétablir une démarche pédagogique et régénérer l'ASI (appui social individualisé). Il convient d'ouvrir le CEC (contrat-emploi solidarité) aux jeunes dès l'âge de dix-huit ans. Pour financer ces dispositions, les crédits des FAJ (fonds d'aide aux jeunes), apportés à parité par l'Etat et les départements, passeraient de 200 millions de francs en 1996 à 600 millions en 2002.

En complément de ces mesures, M. Emmanuelli suggère de *« revitaliser »* les centres d'adaptation à la vie active (CAVA), tombés en désuétude, en créant 10 000 places en quatre ans ; d'aligner les entreprises intérim d'insertion sur l'aide financière au poste de travail des entreprises d'insertion ; de favoriser l'installation d'entreprises d'insertion dans des entreprises classiques ; d'étendre à la métropole, pendant la période transitoire de la réforme du service national, le service militaire adapté (SMA), en vigueur dans les DOM-TOM, pour offrir une formation de base, dans des chantiers-écoles, à plusieurs milliers de jeunes en difficulté.


ntre l'exclusion



Chacun des deux textes prévoit un arsenal cohérent de mesures techniques

LES DEUX PROJETS de loi proposent de très nombreuses mesures que nous avons regroupées en cinq chapitres : institutions, droits, santé, logement, éducation et culture. Les mesures concernant l'emploi font l'objet d'un traitement distinct (lire page 8). Voici les principales d'entre elles.

DE NOUVELLES INSTITUTIONS

● **Observatoire** : les informations sur le nombre et la situation des plus démunis, ainsi que sur les processus qui conduisent à l'exclusion, sont *« éclatées »*. En conséquence, MM. Barrot et Emmanuelli souhaitent tous les deux la création d'un « observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale » qui aura pour principale mission de *« capitaliser, mettre en perspective et diffuser les connaissances »*.

● **Administration départementale** : pour pallier le manque de cohérence et la prévention insuffisante en matière de lutte contre l'exclusion, M. Barrot préconise une nouvelle organisation départementale, qui amènerait à modifier plusieurs textes, dont la loi Besson sur le logement et la loi sur le RMI.

Il souhaite en particulier créer un conseil départemental de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (Codile) (qui remplacerait l'actuel conseil départemental de l'insertion), instituer un plan départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (Pdile), et instaurer une conférence départementale budgétaire pour l'insertion et la lutte contre l'exclusion, ce qui permettrait d'assurer *« la cohérence des décisions de financement »*.

L'EXERCICE DES DROITS CIVIQUES ET SOCIAUX

● **Vote** : ce droit doit être restauré pour les personnes sans domicile fixe. M. Barrot suggère que la période légale de rattachement domiciliaire – notamment auprès d'une association agréée –, nécessaire pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, soit ramenée de trois ans à six mois.

M. Emmanuelli souhaite que ces personnes puissent voter dans leur dernière commune de résidence ou dans leur commune de naissance.

● **Représentation** : M. Barrot veut favoriser la représentation des exclus en garantissant la présence des associations de solidarité dans les conseils de surveillance des organismes de protection sociale, dans les instances des organismes à vocation sociale et dans les commissions d'attribution de prestations en espèces ou en nature (HLM).

● **Information** : M. Barrot souhaite élargir l'article 18 de la loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI) *« en instituant le devoir pour toutes les institutions sociales* [Caisse d'allocations familiales (CAF) et Assedic comprises] *d'informer leurs ressortissants de toutes les prestations sociales susceptibles de les concerner »*.

● **Médiation familiale** : cette pratique, destinée à prévenir ou à corriger les dysfonctionnements familiaux, notamment en cas de divorce, s'est développée en France dans le milieu des années 80 grâce au secteur associatif privé. M. Barrot envisage de l'étendre *« en en faisant une mission permanente obligatoire »* de la CAF.

UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

● **Aide médicale** : au principe de l'assurance-maladie universelle retenu dans la réforme de la Sécurité sociale, il est nécessaire, pour M. Emmanuelli, d'ajouter celui de l'aide médicale, *« qui assurerait la gratuité totale et automatique des soins pour les personnes en dessous d'un certain niveau de ressources »*.

● **Accueil et soins** : M. Barrot entend *« généraliser l'accueil social dans les hôpitaux des grandes villes »*.

M. Emmanuelli se prononce pour l'extension à l'ensemble du territoire des plans départementaux d'accès aux soins des plus démunis.

● **Médecine préventive** : la majorité des stagiaires de la formation professionnelle (450 000 personnes), les chômeurs de longue durée (1 million) et certains salariés des associations intermédiaires (40 000) n'entrent dans aucun dispositif de prévention. Ils seraient progressivement pris en charge par la médecine de main-d'œuvre, rattachée à l'ANPE.

● **Alcoolisme et toxicomanie** : M. Emmanuelli propose que le financement de la prise en charge des malades alcooliques dans les structures ambulatoires soit effectué par l'assurance-maladie et celui de la prévention par l'Etat. Même dispositif pour les toxicomanes, dont *« 15 % sont sans couverture sociale »*.

ACCÈS FACILITÉ AU LOGEMENT

● **Contingent préfectoral** : les deux projets souhaitent procéder à une *« reconquête »* du contingent préfectoral en matière de logements sociaux. Si les préfets exerçaient réellement les pouvoirs que leur donne la loi, en réservant aux pauvres 20 % à 25 % des logements HLM remis par an sur le marché, ce sont 90 000 toits qui leur seraient ainsi dévolus.

● **Attribution des HLM** : pour M. Emmanuelli, une réforme s'impose : centralisation des demandes à la préfecture, commission départementale établissant un ordre de priorités, publication de la liste des logements disponibles, attribution d'office en cas d'urgence ou d'attente injustifiée de plus d'un an, interdiction aux délégués du préfet d'être à la fois membres de la commission d'attribution et locataires HLM.

● **Loyer-plafond** : les aides au logement sont calculées d'après le montant du loyer-plafond. Ce dernier n'a pas suivi la hausse des loyers réels, pénalisant ainsi les ménages modestes. Le loyer-plafond serait donc relevé *« substantiellement »*.

● **Surloyer** : M. Emmanuelli suggère d'abaisser de 40 % à 20 % ou 10 % le dépassement du plafond de ressources, à partir duquel le locataire HLM acquitte un surloyer.

● **Etudiants** : M. Emmanuelli souhaite corriger l'*« anomalie »* qui réside dans le fait d'attribuer aux étudiants une allocation de logement sans prendre en considération les ressources de ses parents.

● **Logements vacants** : Les deux textes proposent des mesures visant à inciter les propriétaires privés à louer leurs logements vacants. Afin de lever les préventions envers les plus démunis, les allocations de logement seront versées au bailleur et les aides à la réhabilitation seront majorées.

● **Surendettement** : ce dernier est le plus souvent provoqué par des dettes locatives. M. Barrot propose un abandon des créances par les organismes HLM qui ont laissé s'accumuler des impayés anormalement élevés et, d'autre part, une augmentation du quantum insaisissable (2 370 francs actuellement) selon la taille de la famille. Il souhaite aussi un gel des dettes des RMistes.

M. Emmanuelli propose une suspension ou un gel des poursuites dès le déclenchement de la procédure de redressement et un rachat des créances de particuliers par des organismes sociaux avec aménagement d'un prêt pour le débiteur.

● **Expulsions** : pour prévenir celles-ci : envoi immédiat au préfet du commandement de payer, puis saisie automatique du Fonds solidarité logement (FSL), dont les conclusions seront attendues avant tout recours à la force publique.

● **Insalubrité** : mettre fin à *« l'iniquité »*, qui consiste à refuser l'aide au logement à quelqu'un vivant dans une habitation insalubre, pour la raison qu'il ne respecte pas les normes (M. Emmanuelli).

● **Téléphone** : service minimum obligatoire permettant d'être appelé et de composer les numéros d'urgence.

● **CHRS** : la mission des 700 centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), subventionnés par l'Etat, doit être élargie à l'accueil d'urgence et renforcée dans l'accompagnement social et l'insertion professionnelle. Une trentaine d'entre eux, au moins, doivent être rénovés (75 à 100 millions de francs sur trois ans). Les nouveaux établissements ou services, récemment créés pour faire face aux besoins (foyers d'urgence, haltes de jour, boutiques de solidarité, SAMU sociaux), doivent être reconnus comme *« institutions sociales »* (au titre de la loi de 1975). Sous conditions, ils pourront bénéficier du « statut CHRS », leur assurant un financement plus stable.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les deux ministres étaient, lors de la remise de leurs projets de loi, *« en attente »* des propositions de leur collègue de l'éducation nationale. Aussi, ce chapitre est-il restreint.

● **Ecole** : M. Barrot préconise, avec un réaménagement de la carte des ZEP (zones d'éducation prioritaire) et des établissements sensibles, *« un doublement »*, dans les ZEP, des moyens budgétaires pour les équipes pédagogiques et du nombre de classes.

● **Illettrisme** : ce fléau touche 10 % à 20 % de la population française âgée de plus de 15 ans. Or, les crédits du GPLI (groupement permanent de la lutte contre l'illettrisme) ont été réduits de 60 millions de francs en 1995 à 30 millions en 1996, dont 11 millions provenant du Fonds social européen (FSE). M. Barrot demande que la part nationale (19 millions) soit portée à 36 millions.

M. Emmanuelli évalue à 70 millions le budget nécessaire.

Enfin, la future loi devrait proclamer *« l'importance et la valeur »* du travail social.

La justice examine la remise en liberté du commissaire Féval

Incarcéré à l'audience, le policier avait été condamné à quatre ans de prison pour complicité de trafic de stupéfiants

LA DIXIÈME CHAMBRE de la cour d'appel de Paris devait examiner, lundi 22 juillet, la demande de remise en liberté du commissaire Philippe Féval, quarante-huit ans, ancien chef adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB). Il avait été condamné le 4 juillet à quatre années de prison ferme pour complicité de trafic de stupéfiants (*Le Monde* du 6 juillet). Alors qu'aucune preuve accablante n'avait été rapportée à l'audience, la seizième chambre correctionnelle, présidée par Béatrice de Beaupuis, avait accentué la sévérité du jugement en délivrant un mandat de dépôt contre le policier, qui avait donc été aussitôt menotté dans le prétoire, puis transféré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Homme de terrain loué par ses pairs et par sa hiérarchie pour ses fructueuses collectes de renseignements, Philippe Féval avait reconnu son *« erreur »*, à la frontière du pénal et de la faute professionnelle : en juillet 1992, il avait informé l'un de ses indicateurs, Roland Plégat, patron du restaurant Les Muses et ancien braqueur qu'il croyait « rangé », qu'il était sur le point de se faire piéger par deux informateurs de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). A l'audience, l'ancien responsable de la BRB avait expliqué qu'il pensait que l'OCRTIS avait monté *« une affaire truquée »* contre son informateur. Le commissaire avait surtout également avoué ne pas avoir eu le courage de reconnaître son *« erreur »*, une fois informé par l'OCRTIS des soupçons qui pesaient sur Plégat.

Or à la lecture du jugement, il semble bien que ce soit ce silence – celui de la faute professionnelle non avouée – et non une participation active qui a valu à Philippe Féval *« l'application d'une peine d'une particulière gravité »*. Ainsi, le tribunal a souligné qu'*« il n'était pas établi que le commissaire ait perçu un quelconque bénéfice »* du trafic dans lequel il s'est trouvé impliqué (hormis quelques repas à titre gracieux) et lui a accordé le fait qu'il ne connaissait rien des activités de Plégat avant d'en être informé par l'OCRTIS.

LIENS D'AMITIÉ

Les juges ont estimé que le commissaire s'était *« rendu coupable de complicité par aide ou assistance du trafic de stupéfiants commis par Roland Plégat dont il avait été informé »* à partir du 23 juillet 1992 par l'Office, soit après qu'il eut lui-même informé Plégat. Le tribunal a estimé que le comportement de Philippe Féval, *« qui paraît davantage s'expliquer par l'ancienneté des liens d'amitié ou d'intérêt »* l'unissant à Plégat, avait eu pour conséquence de donner aux membres du réseau l'impression qu'ils jouissaient d'une *« protection policière particulière »*.

Avant de se prononcer sur le fond, la cour d'appel devait statuer lundi sur le seul point de la remise en liberté du commissaire. Pour motiver l'incarcération immédiate du policier, avant que ne soient épuisées les voies de recours habituelles, la seizième chambre correctionnelle a évoqué la possibilité que le commissaire Féval puisse *« se soustraire à l'exécution de sa peine »*. Placé à deux reprises en détention provisoire pendant une durée totale de deux mois et demi, Philippe Féval a toujours répondu aux convocations de justice.

Jean-Michel Dumay

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : 589 514 candidats ont réussi les épreuves du BEPC 1996**, soit un taux de réussite de 74,4 % (+ 0,8 %). De loin la plus nombreuse, la série des collèges obtient les meilleurs résultats (76,1 % d'admis), devant les séries technologique (68 %) et professionnelle (64 %), dont les effectifs sont en forte diminution. L'académie de Nantes arrive en tête avec 80,1 % de lauréats (+ 7,7 %) suivie des académies de Rennes (79,9 %), d'Amiens, Poitiers, Rouen et Toulouse (76,9 %). Dans l'académie de Paris (72,7 %) la progression est de 7,8 %, tandis que les taux de succès sont les moins bons dans les académies de Créteil (68,3 %), Corse (68,8 %) et Aix-Marseille (72,1 %).

■ **VACCINATION : une deuxième vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole**, remboursée par l'assurance-maladie, sera obligatoire à partir de la rentrée pour les enfants âgés de 11 à 13 ans, a indiqué vendredi 19 juillet Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé.

■ **DISPARITION : un petit garçon de six ans a disparu vendredi 19 juillet** dans le massif du Taillefer (Isère), alors qu'il venait de quitter des amis et rejoignait seul son père au campement du groupe. Les opérations de secours, qui mobilisent une centaine de personnes, n'ont toujours pas permis de retrouver sa trace.

■ **MONTAGNE : l'hélicoptère d'une équipe de secours en montagne**, qui venait en aide, dimanche 21 juillet, à une femme âgée de 52 ans victime d'une chute dans le massif des Ecrins (Hautes-Alpes), s'est écrasé après avoir heurté une paroi rocheuse. Sur les cinq membres de l'équipage, trois ont été blessées. La randonneuse a succombé à ses blessures.

■ **MER : deux plongeurs ont trouvé la mort, samedi et dimanche 21 juillet**, l'un à Cap-Camarat (Var), l'autre au large de Calais (Pas-de-Calais), alors qu'ils participaient en groupe à des exercices. Un problème de détendeur serait à l'origine du premier accident. A Calais, la victime s'est retrouvée bloquée dans l'épave qu'elle explorait avec trente personnes. Un autre plongeur est toujours porté disparu.

HORIZONS
ENQUÊTE



Bnei Brak, capitale des « barbus » d'Israël

Aux portes de Tel-Aviv, l'« impie », vilipendée par les ultra-orthodoxes, les « haredim » – les « craignant Dieu » – règnent en maîtres et imposent leur loi aux « séculiers »

ECHAPPÉS du front de mer de Tel-Aviv, les deux « rollers » ont foncé sur l'asphalte libéré des voitures, traversant la ville en un éclair et attirant dans leur sillage les enfants maîtres de la rue en ce jour de shabbat. Casquettes vissées à l'envers contre kippas, pantalons larges et maillots scintillants des Bulls de Chicago contre culottes sombres et chemises blanches. Et puis les enfants de Bnei Brak (*« les Fils de l'éclair »*) ont repris leurs jeux muets, à peine esquissés, et le silence est retombé comme un couvercle sur la « Ville noire ».

Dans ces rues bordées de blocs de béton sans grâce, pendant la folle nuit du 29 mai qui a vu Shimon Pérès triompher au coucher du soleil et perdre pied aux petites heures du jour, on a chanté, dansé et fêté de mille manières la défaite du candidat indigne de la confiance des sages de la Torah. Deux jours avant le vote, des camionnettes hérissées de haut-parleurs sillonnaient les avenues jonchées de tracts pour donner la consigne délivrée tant par les rabbins du Shass, le parti ultra-orthodoxe sépharade (juifs orientaux), que par ceux du Judaïsme unifié de la Torah, son rival ashkénaze (européens). Ce serait Benyamin Nétanyahou, pourtant divorcé et adultère, et dont la seule promesse « électoralement religieuse » s'arrêtait à l'engagement de se mettre *« progressivement »* à la nourriture casher.

Triomphateur entre tous, le Shass a mené le bal dans cette banlieue bordée d'autoroutes, pendant que l'on pleurait à Tel-Aviv, la ville *« impie »* et *« indécente »* vilipendée par les ultra-orthodoxes. Gratifiées pendant cette même nuit de dix sièges à la Knesset, les troupes du parti ultra-orthodoxe dopées par les bonnes nouvelles ont entraîné Bnei Brak à leur suite. Avec 23 députés (dont 9 pour les sionistes du Parti national religieux et 4 pour Judaïsme), le bloc religieux juif constitue à ce jour la troisième force politique israélienne, après les travaillistes (34) et les nationalistes du Likoud (32) alliés le 29 mai au Gescher de David Levy et au Tsomet de l'ultra Rafael Eytan. Place forte des « barbus » ultra-orthodoxes, les *« haredim »* (les *« craignant Dieu »*), qui en constituent l'écrasante majorité, Bnei Brak n'a pas tardé, après la victoire de M. Nétanyahou, à dresser la liste de ses exigences, avant tout financières. De l'argent pour l'hôpital. De l'argent pour la construction de logements supplémentaires. De l'argent pour la municipalité. Encore et toujours de l'argent. Car les finances ne font pas bon ménage avec les ultra-orthodoxes. En juin 1995, le ministre de l'intérieur s'émeut de la gabegie jugée généralisée qui règne au sein de la municipalité. Irrégularités, corruption, népotisme, les soupçons pleuvent sur le maire de la ville, Moshé Irenstein. Selon l'état des lieux dressé par les services du ministère, le déficit se creuse à une vitesse vertigineuse, alors que près de la moitié de la population ne paie pas de taxes communales. Aux abois et paralysée par la grève de certains services municipaux dont les salaires ne sont plus versés, la ville perd son maire, remplacé par un fonctionnaire-gestionnaire à poigne.

« CELA a toujours été comme cela chez les juifs. Il y a toujours eu ceux qui travaillent et ceux qui prient », explique José Bellalou, architecte « monté » de France en Israël en 1984 pour justifier les demandes budgétaires de la cité. *« Les autres villes reçoivent de l'argent pour construire des stades, des piscines et des espaces verts. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas en recevoir alors que nous prions pour Israël ? »* Et de critiquer les façons de l'administrateur, *« ignorant des problèmes des religieux »*, qui joue du bâton en coupant l'eau de certains foyers pour les contraindre à s'acquitter de leurs dettes. M. Bellalou a décidé de partir vivre à Bnei Brak pour être sûr que ses enfants pourraient disposer de l'éducation religieuse appropriée. Le fruit de son propre travail permet d'ailleurs à ses deux frères de se consacrer aux textes sacrés, à l'instar de la majorité des habitants de cette ville vouée tout entière à la Torah.

« Je n'ai pas leur force morale, explique l'architecte. *Et il en faut pour se contenter d'un salaire de misère ! »* – environ 1 200 shekkels, soit 2 500 francs, assurés à 80 % par les dons. *« Il y a des familles qui doivent se contenter, comme viande, d'un seul poulet par semaine, le jour du Sabbat. C'est un sacrifice énorme ! Alors, pourquoi l'Etat ne nous aiderait-il pas plus, alors qu'il vient en aide aux chercheurs, aux scientifiques et même aux vrais parasites de la société que sont les drogués ou les chômeurs. »* Selon l'ex-Parisien, *« Ici, 80 % des personnes ne se consacrent qu'à l'étude. »* Dès le lever du soleil, la ville se peuple de silhouettes furtives qui vont se recueillir. A Eskovitch, le « self-service de la prière » installé au carrefour de l'artère la plus commerçante de Bnei Brak, les ultra-orthodoxes se pressent à toutes les heures du jour et de la nuit.

> « On nous a matraqués lorsque l'on protestait contre les profanations des tombes anciennes ou pour le respect du shabbat, mais on va pouvoir vivre à présent le retour au judaïsme »

Il est plus de 23 heures, ce jeudi-là, à Poniowitch, la plus grande *« yéshiva »* de la ville campée sur une hauteur où le grand rabbin Schach a élu domicile, et les jeunes étudiants continuent de peupler la vaste salle d'étude éclairée par le néon qui éclabousse de sa lumière crue les chemises blanches courbées sur les pupitres. Dans les rues, en prévision du shabbat, les gens font le siège des grands magasins Shefa Lamehadrin, où l'on assure à la fois *« l'abondance »* à bas prix et *« la stricte observance »* des aliments. Encore quelques heures, et la vie s'arrêtera. Sur la bretelle de l'autoroute qui irrigue les arrières de Tel-Aviv, un fourgon de police dissuadera les « séculiers » de troubler un silence à peine écorné par le ronronnement des climatiseurs et par les interventions des « goys du shabbat », chargés des travaux ou des interventions d'urgence, comme celles des médecins arabes et druzes qui prennent le relais à l'hôpital.

« Nous ne sommes pas des extrémistes », assure M. Bellalou, qui ne revendique que *« le droit pour les juifs de vivre totalement leur foi sur leur terre »*. Ville symbole de l'ultra-orthodoxie, au même titre que le quartier Méa Sharim de Jérusalem et Kyriat Sfer, une autre « Ville noire » en pleine expansion à trente kilomètres de Tel-Aviv, Bnei Brak n'a pas toujours été cette terre exclusive. Peuplée, aux origines de l'Israël moderne, aussi bien d'ultra-orthodoxes que de religieux « modernes » et de « séculiers », elle s'est vidée au cours des années 70 de ces deux dernières populations. Les religieux « modernes » sont partis s'installer en Cisjordanie, dans les colonies de peuplement soutenues par les travaillistes. Les « séculiers », peut-être plus aisés, se sont dirigés vers les banlieues huppées de Tel-Aviv.

Aujourd'hui, seuls 20 000 des 140 000 habitants de Bnei Brak ne sont pas ultra-orthodoxes. Ils sont regroupés dans le vieux quartier Pardes Katz, devenu le bastion des « séculiers ». *« La cohabitation avec eux se passe bien »*, estime M. Bellalou, qui assure que de nombreuses familles viennent s'installer à proximité de la ville pour profiter du calme et du sentiment de sécurité qui règnent dans ses rues.

L'acteur Uri Gavriel, familier de la télévision israélienne et dont l'hebdomadaire *Jerusalem Report* a longuement raconté les mésaventures au début de l'année, est d'un tout autre avis. Décidé à monter, avec les moyens du bord, une école de théâtre destinée notamment aux délinquants, il a éprouvé les pires difficultés auprès de ses concitoyens et des instances municipales. A l'en croire, il en aurait été bien autrement s'il lui était venu l'idée de mettre sur pied une *yéshiva*... Pour les derniers « séculiers » de Bnei Brak, l'objectif des ultra-orthodoxes est clair : récupérer à leur profit cet espace sur lequel est installée une zone industrielle synonyme de recettes fiscales. Car la place est devenue chère dans la « Ville noire » prise au piège d'une démographie exponentielle. Alors qu'à Tel-Aviv le taux de population est de 6,8 personnes par *« dunam »* – l'unité de mesure locale qui équivaut environ à 1 000 mètres carrés –, il s'élève à 20 personnes à Bnei Brak, et les cohortes de poussettes qui défilent lentement dans les rues par jour de shabbat ne laissent pas présager un futur moins surpeuplé.

Selon Yossi Shilhau, professeur à l'université voisine de Bar Ilan, une discrimination pèse bel et bien sur les « séculiers » de Pardes Katz, qui découle du *« spoil system »* – la répartition des « dépouilles » – très sophistiqué en place à Bnei Brak. Les nombreuses branches de l'ultra-orthodoxie – *« Hassidim »*, *« Lituaniens »*, *« Orientaux »*,... – installées aux différents échelons de la gestion municipale ne s'enquièrent, à l'en croire, que des besoins de leurs familles spirituelles, aux dépens des minoritaires. Au demeurant, les exemples de dérapages ultras ne manquent pas. Il y a un an, la cible fut le kiosque d'un vendeur de journaux qui avait la mauvaise idée de proposer à ses acheteurs les journaux « séculiers », ces tissus de *« médisances »* pour les « hommes en noir », qui n'ont pas de mots assez durs pour les stigmatiser. Après avoir enduré menaces et pressions physiques, le vieux David Green, réchappé de l'Holocauste, eut la désagréable surprise de voir son étal soufflé par une explosion...

A Jérusalem, où les ultra-orthodoxes ont déjà imposé – suivant l'exemple de Bnei Brak – la mise en service de bus où les femmes sont séparées des hommes pour les lignes desservant les quartiers *« haredim »*, les porte-parole des « hommes en noir » ont manifesté, aussitôt après les élections, leur désir de fermer une succursale de la chaîne de restauration MacDonald's les jours de shabbat. Par ailleurs, l'interdiction aux voitures, ce même jour sacré, de Bar Ilan, la grande artère nord de la partie occidentale de la ville, figure également parmi leurs exigences.

MAIS les désirs de ces intégristes du judaïsme ne s'arrêtent pas là. Interdiction définitive de l'importation de la viande non casher, interdiction de la viande de porc, interdiction des conversions reconnues par la minorité juive réformée, interdiction de l'avortement pour raisons *« socio-économiques »*, interdiction des fouilles archéologiques dans les cimetières antiques, interdiction des « profanations » entraînées par les constructions de routes ou d'immeubles, interdiction des publicités *« indécentes »*... Dans son bureau du centre-ville de Bnei Brak, José Bellalou est sûr de son affaire. *« Autrefois, on s'occupait de nous seulement avant les élections, alors que, maintenant, on devra s'occuper des orthodoxes pendant quatre ans. La prochaine fois, grâce à nos enfants, toujours plus nombreux, nous serons majoritaires à la Knesset. »* Insensible aux chicanes qui ont opposé les ultra-orthodoxes dans leur quête de postes au gouvernement comme à la Knesset, il se déclare comblé par ce qui se passe actuellement dans le camp religieux. *« Pour la première fois, on a pu voir toutes les familles assises ensemble autour de la même table »* après les élections. *« On a pu sentir l'amour qu'il y a maintenant entre religieux. (...) On nous a matraqués lorsque l'on protestait contre les profanations des tombes anciennes ou pour le respect du shabbat, mais on va pouvoir vivre à présent le retour au judaïsme. »*

Déjà envahie de doutes devant le processus de paix avec les Palestiniens, émiettée en communautés resplendissantes dans les urnes du 29 mai, la société israélienne va devoir compter avec les « hommes en noir » et avec le modèle qu'ils ont conçu pour elle : l'ordre moral des rues de Bnei Brak.

Gilles Paris
Dessin de Selçuk



…portes de Tel-Aviv, l'…
…ndée par les ultra-ortho…
…es « haredim » – les « cra…
Dieu » – règnent en…
et imposent…
aux « sécu…

M

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'été inquiet de Jacques Chirac

Suite de la première page

Le déplacement du premier ministre en Corse, s'il n'a pas suffi à transformer le climat dans l'île, a donné du moins la preuve que le rétablissement de la légalité est à l'ordre du jour – aucun incident n'est venu troubler la visite – et que les propos de M. Chirac sur l'aide au développement économique n'étaient pas vains. Après un sondage indiquant que les Français ont été plutôt satisfaits des déclarations du chef de l'Etat (*Le Monde* du 20 juillet), l'enquête mensuelle de l'IFOP n'est de nature à rasséréner ni le président ni le premier ministre *(lire page 7)*.

L'hypothèse de renforcer le gouvernement, à titre préventif, dès la fin du mois d'août n'est pas écartée pour autant. N'en déplaise à M. Juppé, l'idée de demander à Charles Pasqua de venir prendre en charge les restructurations militaires, en faisant profiter le gouvernement des rapports qu'il avait su établir avec les élus lorsqu'il était ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire dans le gouvernement d'Edouard Balladur, est envisagée à l'Elysée. Le sénateur des Hauts-de-Seine ne cachait pas, dès 1993, son intérêt pour les questions de défense. Il est envisagé aujourd'hui qu'il puisse conjuguer les deux tâches.

L'autre « retour » dont il est de nouveau question est, lui, beaucoup plus en accord avec le souci de M. Juppé de consolider sa position de chef de la majorité : c'est celui de François Léotard, président de l'UDF, auquel pourraient être confiées l'économie et les finances. Cependant, les relations entre le pouvoir et le député du Var ont été rendues difficiles par la révélation des écoutes téléphoniques pratiquées sur ses collaborateurs (*Le Monde* du 9 juillet) et, aujourd'hui, par l'incarcération du maire UDF de Cannes, Michel Mouillot, pris en flagrant délit de corruption. Si la première affaire a été réglée d'un commun accord par un échange de communiqués lénifiants, la seconde est plus épineuse.

MM. Chirac et Juppé ont un peu plus d'un mois devant eux pour mener à bien la pacification dont ils ont besoin, au sein de la majorité, afin d'affronter les menaces de l'automne.

Patrick Jarreau

DANS LA PRESSE

THE ECONOMIST

■ Un événement sportif ? Ou simplement l'une des facettes du business du loisir et de la communication ? A l'occasion du centenaire de leur réinvention par le baron Pierre de Coubertin, les Jeux olympiques ressemblent davantage à la célébration de la puissance commerciale de Coca-Cola, Kodak et BMW qu'à la démonstration des prouesses et du courage de l'homme(...). Faut-il condamner cette pression commerciale ? Ce n'est pas l'argent des entreprises mais l'arrogance brutale de gouvernements non démocratiques qui ont fait le plus pour transformer les jeux en une compétition où tous cherchent à se surpasser en se dopant (...) Plus les entreprises soutiendront les athlètes, moins les sportifs dépendront de l'Etat. Est-ce si mauvais ? (...) La télévision a permis le lien entre le sport et le mécénat d'entreprise. Cela a favorisé une profonde démocratisation des jeux (...) Par dessus tout, le mariage puissant entre le parrainage et la télévision est une merveilleuse machine pour promouvoir les sports. Il n'y a jamais eu autant de gens dans le monde qui courent, nagent ou tapent dans une ballon pour le simple plaisir qu'aujourd'hui.

FINANCIAL TIMES

■ Les Jeux olympiques sont devenus une grande réunion des marques mondiales. Seules les très grandes entreprises internationales peuvent investir les sommes nécessaires pour sponsoriser un tel événement. Ces noms sont devenus les balises d'une société globale de consommation (...) Les Jeux ne font pas disparaître néanmoins la persistance de particularités locales qui sont l'autre face de la globalisation. Les Jeux sont un événement global partagé par tous, mais qui est vécu de manière très différente dans les différents pays de la planète, chacun s'intéressant d'abord à ses propres héros et à ses sports préférés.

DIE WELT
Martin S. Lambeck

■ On s'explique mal les raisons pour lesquelles d'un côté Israël accepte volontiers l'aide de l'Allemagne lors de l'échange de prisonniers et de cadavres avec le Hezbollah et d'un autre côté continue à critiquer les relations particulières de Bonn avec l'Iran et la Syrie (...). Il y a encore quelques années, personne en Israël n'aurait imaginé qu'un jour un avion militaire frappé de la croix de fer ramènerait à Jérusalem des corps de soldats israéliens. Cette réalité témoigne d'une bienfaisante normalisation dans la délicate relation entre l'Allemagne et Israël. Grâce à son habileté de négociateur et en raison de ses bons contacts avec la Syrie et avec l'Iran, le ministre d'Etat Bernd Schmidbauer est surtout parvenu à faire jouer à l'Allemagne un rôle actif dans la politique internationale au Proche-Orient (...). Dans les difficiles problèmes humanitaires qui existent dans cette région en crise comme pour conforter économiquement le processus de paix au Proche-Orient, l'Allemagne est désormais utile à toutes les parties prenantes.

FRANCE INTER
Jérome Dorville

■ Avec la chute de la maison Mouillot, ce sont les années fric et toc qui s'effilochent un peu plus. Après Michel Noir, Alain Carignon, Pierre Botton et Bernard Tapie, voilà le maire de Cannes à sont tour distingué au palmarès de la carambouille politique(...). La dégringolade de Michel Mouillot jette à nouveau une lumière crue sur les pratiques locales. Elle embarrasse le Parti républicain et François Léotard, elle ne fera pas pleurer le RPR à l'affût d'une reconquête mais au final elle pourrait surtout conforter un peu plus la position du Front national.

PRÉCISION

ATHÈNES ET L'EUROPE

Plusieurs lecteurs se sont émus de lire, dans notre compte rendu de la première journée des Rencontres de Pétrarque (*Le Monde* du 17 juillet), qu'Athènes, l'une des deux *« villes-sources »* de l'Europe, avec Jérusalem, était présentée comme lui étant extérieure. Cette analyse était celle du professeur Rémi Brague, dont nous résumions l'intervention. Ni les Grecs anciens ni les Byzantins, a-t-il rappelé, ne considéraient qu'ils appartenaient à l'Europe, celle-ci s'identifiant pour eux à la chrétienté latine. Rémi Brague a développé cette idée dans son livre *Europe : la voie romaine* (Critérion, nouvelle édition 1993).

Le Monde
ÉDITORIAL

Le retour du terrorisme basque

LES terroristes basques ont choisi de profiter de la période des vacances et de la résonance que provoquent les attentats contre les sites touristiques pour prouver qu'ils gardent une capacité opérationnelle. Ils entendent montrer qu'ils sont en mesure de perturber le bon fonctionnement de l'industrie des loisirs. Face à une campagne d'été au cours de laquelle quatorze bombes ont déjà été déposées en l'espace de onze jours, le gouvernement de José Maria Aznar tente d'afficher une certaine sérénité.

Jaime Mayor Oreja, le ministre de l'intérieur, a déclaré qu'il n'allait pas modifier son calendrier parce que les terroristes essaient de faire parler d'eux mais il s'est tout de même déplacé en Catalogne pour apporter son soutien aux blessés et annoncer que la politique antiterroriste et pénitentiaire du gouvernement ne serait pas modifiée. Au contraire, de nouvelles mesures seront sans doute adoptées au prochain conseil des ministres afin de lutter essentiellement contre les manifestations violentes dans les rues du Pays basque. Cette guerre des rues est souvent accompagnée de vandalisme. Le gouvernement souhaite donc que les organisateurs de ces manifestations soient rendus directement responsables des dommages. Si besoin est, des caméras pourraient être installées dans les endroits stratégiques.

Ces décrets anticasseurs en préparation ainsi qu'une meilleure collaboration avec les autorités judiciaires sont les deux axes à travers lesquels le gouvernement de José Maria Aznar entend agir pour combattre davantage la violence basque. La quasi-impunité dont jouissent les bandes de casseurs, l'incapacité et la peur des juges locaux à imposer des sanctions contre les fauteurs de troubles et la tolérance dont bénéficient jusqu'à présent les dirigeants d'Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, qui se comporte ouvertement comme la courroie de transmission de l'organisation terroriste, ne peut plus être tolérée par un régime démocratique.

La décision du Tribunal suprême d'entendre les vingt-cinq dirigeants d'HB pour collaboration avec une bande armée est donc considérée comme un premier pas vers une normalisation de l'Etat de droit au Pays basque. Dans cette optique, le nouveau régime ne pourra qu'être soutenu par une population fatiguée d'une violence totalement injustifiée dans une nation ou toutes les voies démocratiques sont ouvertes. La fin du terrorisme passe-t-elle par la mise en application de règles égales pour tous ou par une dialogue avec les poseurs de bombe ? Comme l'a reconnu Jaime Mayor Oreja, un Basque qui sait de quoi il parle, *« il n'y a pas de miracles dans la bataille contre le terrorisme, elle doit être tenace, soutenue, décidée et comprise par tous »*. Un front commun avec les autres partis politiques et une attitude sereine et ferme, telle sera la politique suivie par le Parti populaire qui, dans l'opposition, était nettement plus radical. Responsabilité oblige !

Guerre et Paix *par Ronald Searle*



La télévision entre dans la guerre des bouquets d'images

A LA FIN DE 1996, les téléspectateurs français pourront avoir accès à trois bouquets de chaînes de télévision diffusées en numérique et par satellites (Astra et Eutelsat). Chaînes thématiques à gogo, cinéma et football à la carte, images et sons de qualité laser, téléchargement de jeux vidéo, stéréophonie, interactivité... la mariée ne saurait être trop belle pour déclencher le désir d'abonnement ! Premiers partis, le 27 avril, Canal Plus et les chaînes thématiques de CanalSatellite revendiquent aujourd'hui près de 70 000 abonnements ou promesses de souscription. En octobre, AB Sat, filiale d'AB Productions, proposera au public un bouquet d'une vingtaine de chaînes différentes. En décembre, Télévision par satellite (TPS), ensemble de programmes piloté par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), TF 1, France Télévision, France Télécom, M 6 et la Lyonnaise des eaux, tentera, à son tour, l'aventure du numérique.

Alors que les Belges, les Allemands et les Anglais zappent déjà sur plus de trente chaînes de télévision diffusées par câble et satellite, vingt millions de ménages français (sur les vingt-cinq équipés d'un récepteur) se contentent aujourd'hui encore de quatre à six chaînes. L'offre numérique va donc sortir la France du désert télévisuel qui est le sien. Pour l'instant, chaque compétiteur est dans une phase d'installation. CanalSatellite qui a choisi de faire de Canal Plus le fer de lance de son bouquet de programmes joue résolument les films récents diffusés un an après leur sortie en salle et les matches de football du championnat de France et les Grands Prix de F1 qui seront vendus dès septembre en paiement à la séance. Et pour mieux satisfaire ses abonnés, la chaîne cryptée va diffuser ses programmes à des horaires décalés et sur trois canaux différents. Plutôt qu'une offre d'images nombreuses et diversifiées qui pourrait « cannibaliser » ses quatre millions d'abonnés en analogique hertzien, Canal Plus profite du numérique pour renforcer son originalité : le cinéma et le sport en exclusivité.

Après avoir prospéré pendant onze ans à l'abri de toute concurrence, Canal Plus ne sera désormais plus seule à diffuser des films un an après leur sortie en salle

Après avoir prospéré pendant onze ans à l'abri de toute concurrence, Canal Plus ne sera cependant désormais plus seul à diffuser des films un an après leur sortie en salle. Avec ses chaînes de cinéma et ses canaux réservés au paiement à la séance, TPS va concurrencer Canal Plus sur ce créneau de l'exclusivité. Quitte à faire monter les prix pour le plus grand plaisir des *majors* américaines. Même le championnat de France de footbal, acheté par Canal Plus en exclusivité jusqu'à l'an 2000, pourrait également être l'objet d'une enchère serrée. Patrick Le Lay, président de TPS, affirmait récemment au *Monde* que *« le football sera obligé d'être sur TPS et CanalSatellite. La Ligue nationale de football sera obligée de revenir sur cette question* (les droits de diffusion cryptée du football), *il y va de son intérêt »*. Enfin, les chaînes LCI (information) financée par TF 1 et Paris Première (spectacles) contrôlée par Lyonnaise Com., aujourd'hui présentes dans CanalSatellite, devraient assez rapidement basculer dans le giron de TPS. Et être rejointes par Eurosport et Canal J. La stratégie commerciale de TPS est donc toute indiquée : bâtir une offre aussi attrayante que celle de Canal Plus numérique, mais moins chère que l'ensemble CanalSatellite : 100 francs par mois pour TPS contre 175 francs pour la chaîne cryptée.

A côté de ces deux groupes qui vont investir d'important moyens financiers, l'offre d'AB Sat sera décalée. Renonçant à l'exclusivité cinématographique et à l'événementiel sportif, AB va exploiter l'immense stock des images de catalogues pour bâtir une offre toute entière axée sur la profusion : chaînes de cinéma, de documentaires humains et animaliers, chaînes pour les turfistes, chaînes de dessins animés, de films calins..., une abondance qui visera moins les grandes villes câblées que les petites villes désertées par le cinéma et le câble.

A terme toutefois, des regroupements ne sont pas à exclure. Trois bouquets pour un seul pays, c'est visiblement trop. Même s'il n'en restait que deux, l'offre d'images devrait toutefois s'acheminer vers une homogénéisation. A l'exemple des États-Unis, la concurrence passera de moins en moins par les programmes et la technologie et de plus en plus par le marketing. Outre-Atlantique en effet, DirecTv et Primestar, deux ensembles de programmes numériques diffusés par satellite, s'affrontent depuis plusieurs mois. Premier lancé, DirecTv propose près de deux cents programmes à un million et demi d'abonnés. Plus récent, Primestar regroupe plus de 600 000 souscripteurs autour d'une offre quasi indentique. A défaut de pouvoir se faire concurrence sur les programmes, – les mêmes chaînes sont présentes indifféremment sur les deux bouquets –, les opérateurs américains multiplient les offres promotionnelles. Quand DirecTv vante la flexibilité de ses combinaisons de programmes et de ses tarifs, Primestar réplique par la gratuité du matériel de réception satellite. La guerre commerciale est sauvage, à l'image de celle que se livrent aujourd'hui en France, les trois opérateurs de téléphone mobile. Quand la nature et la qualité du service sont identiques, seul le prix fait la différence.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Comment sortir des paniques alimentaires ?

par François Guillon

A la fin des années 70, une rumeur courut aux Etats-Unis : *« McDonald's fabrique ses steaks hachés avec des lombrics ! »* Bien entendu, la baisse de fréquentation des établissements de hamburgers fut immédiate et importante. McDonald's réagit par une vigoureuse campagne de relations publiques. Le message déterminant était : *« Tout ceci est faux. D'ailleurs la fabrication de steaks avec des lombrics serait beaucoup plus coûteuse qu'avec du bœuf. » Nous étions aux Etats-Unis*, berceau de la rationalité microéconomique ; le message était percutant. Tout le monde fut rassuré, et les affaires de McDonald's repartirent de plus belle.

Cet épisode « croustillant » n'était pourtant que la première manifestation marquante d'un phénomène propre aux économies alimentaires modernes et qui monte irrésistiblement en puissance depuis ces années-là : la désorientation alimentaire des populations et leur forte sensibilité aux effets de panique pour tout ce qui a trait à l'alimentation et aux risques encourus. La crise actuelle de la « vache folle » en est une illustration coû*teuse pour tout le monde*.

Distinguons en premier lieu ce qui relève de l'ancestrale mais toujours présente « peur de manquer ». Les observations faites lors de la crise du Golfe en janvier 1991 illustrent la rémanence de ce phénomène, étonnante à première vue chez nous, où les besoins caloriques sont couverts à 135 % de la normale.

Pourtant, on constata alors un taux d'achats extraordinairement excédentaire par rapport aux besoins réguliers, jusqu'à huit à neuf fois les quantités normales, surtout dans les deux ou trois derniers jours précédant l'attaque améri*caine, surtout pour des aliments* à longue conservation et surtout pour les gens qui avaient connu, enfants ou adultes, la seconde guerre mondiale.

Toutefois, le vrai phénomène marquant de notre époque est l'angoisse des consommateurs devant les risques supposés que leur fait courir l'alimentation. Les causes de cette angoisse sont multiples. Certaines éclairent ce que pourrait être notre avenir alimentaire. La pre*mière, qui traverse les siècles, est* que l'aliment n'est pas un bien de consommation comme les autres : il structure l'être qui le reçoit. *« Man ist was Man isst »* (*« on est ce qu'on mange »*), dit-on en allemand. L'appréhension est donc *a priori* compréhensible, surtout aujourd'hui où l'on fait tellement attention à ce que l'on est et à ce qu'on paraît.

La deuxième, également pérenne mais qui devient inquiétante à notre époque, est l'angoisse résultant de ce que le sociologue Paul Rozin appelle le *« paradoxe de l'omnivore »*. Il se trouve qu'avec les rats et les cochons, nous avons le privilège d'être omnivores. De ce *fait, dans la société d'abondance* où nous vivons, nous pouvons choisir nos aliments pour équilibrer notre régime. Le problème est que non seulement nous pouvons mais nous devons les choisir. Nous y sommes contraints pour des raisons d'équilibre nutritionnel. Or, ce choix est de plus en plus compliqué.

Les équilibres alimentaires traditionnels n'ont plus cours. La transmission du savoir nutritionnel et du savoir-faire culinaire de mère en fille régresse inéluctablement. L'offre de produits est de plus en plus multiple et versatile : les rayons des grandes surfaces sont en révolution permanente, même *entre deux visites* à intervalle rapproché. Le remplissage des Caddie est une aventure constamment renouvelée. On a d'ailleurs pu remarquer un écart croissant entre les « listes de courses » faites avant les emplettes et les achats constatés à la sortie des caisses des hypermarchés.

Dernière cause déterminante du sentiment de malaise des consommateurs alimentaires : leur incertitude et leur manque profond d'informations utiles sont amplifiés par une débauche de « messages » publicitaires et de « nouvelles » journalistiques.

Autrefois, les gens mouraient empoisonnés, par villages entiers, à cause de l'ergot de seigle, mais l'information mettait du temps à cir*culer et les voisins étaient protégés* par le double « coupe-circuit » des approvisionnements d'origine locale et du respect des traditions alimentaires également locales.

Aujourd'hui, l'approvisionnement alimentaire est mondial et largement aléatoire. Le choix pour chacun de son régime alimentaire est déstructuré. La médiatisation est instantanée et largement incontrôlée.

On comprend donc aisément l'éclosion et l'explosion de rumeurs et de paniques. Pourtant – et c'est bien le plus étonnant – l'alimentation mise à notre disposition est de loin plus saine et hygiénique que *celle de nos aïeux*. Sait-on que le risque d'intoxication par les œufs est plus faible avec les œufs de poules élevées en batterie qu'avec l'oeuf de basse-cour, paille et poussière incluses, qui reste cependant le rêve de nombreux citadins ?

Les vingt dernières années ont permis de voir se développer et parfois plafonner toutes sortes de stratégies visant à rassurer le consommateur alimentaire. Marques de fabricants et de distributeurs, enseignes de distribution et de restauration, signes de qualité et cautions scientifiques de toutes origines : tout cela véhicule peu ou prou des images de produits sains et surs.

> Donner des garanties à l'acheteur et au consommateur alimentaire apparaît aujourd'hui aux chefs d'entreprise comme une clef de la pérennité et du succès

Donner des garanties à l'acheteur et au consommateur alimentaire *apparaît aujourd'hui aux chefs* d'entreprise comme une clef de la pérennité et du succès. Nous identifions quatre « briques » à empiler dans le bon ordre pour construire une communication rassurante pour les consommateurs.

D'abord, la garantie sanitaire et hygiénique : il faut la construire et la communiquer. A cet objectif correspond bien le développement des « thermo-marqueurs » montrant au consommateur que la chaîne du froid a été respectée grâce à la couleur d'une pastille apposée sur l'emballage du produit.

Ensuite, la garantie d'identité et d'authenticité du produit. Le poulet vient du Gers et c'est bien un poulet (ce n'est pas une chimère transgénique...). L'arabica vient des hauts plateaux andins, le riz de Thaïlande ou de Camargue...

On rejoint ici un élément important dans le déroulement actuel de la crise de la « vache folle » : *la* « traçabilité » du produit. D'où vient le produit ? Les instances professionnelles de la filière bovine française ont à cet égard bien réagi en claironnant ce qui se faisait en *France, depuis longtemps*, pour satisfaire ce critère qualitatif rassurant.

Troisièmement, donner la garantie du processus de fabrication : ledit poulet (du Gers) a couru au milieu de ses congénères pendant au moins trois mois en se nourrissant du maïs du champ d'à côté.

Enfin, pour ceux des consommateurs majoritaires qui ont horreur des surprises, vient le fin du fin : la garantie du goût permanent du produit, au-delà des saisons, de Lille à Perpignan.

Bien sûr, cette option n'exclut pas qu'il existe à terme une place (15, 20, 25 % des volumes par gamme de produits ?) réservée aux *produits plus incertains et plus* versatiles au gré des saisons et des pâturages ainsi qu'aux réseaux de distribution qui les accueillent prioritairement. Toutefois, il faut bien constater que si les grandes marques et enseignes alimentaires ont construit un succès mondial, au-delà de leurs séductions propres, c'est parce qu'elles n'ont omis aucune des quatre « briques ».

Les problèmes se posent différemment pour les « politiques », qu'ils relèvent des Etats ou de l'Union européenne. La vocation de ces responsables est d'assurer la sécurité des citoyens. En outre, le coût des paniques alimentaires pour leurs ressortissants est très important : pertes en capital, « casse » de filières entières, indemnisations, etc. Il serait donc de leur devoir maintenant d'évaluer les moyens à mettre en œuvre à *court et moyen terme pour éviter* ces crises.

On mentionnera ici quatre axes parmi d'autres :

– Un programme généralisé d'éducation nutritionnelle à l'école et au collège. L'information contre la rumeur : le principe est universel, l'application en est aujourd'hui extrêmement insuffisante.

– Un appui renouvelé et résolu aux constructions interprofessionnelles des filières agroalimentaires, vingt ans après la première loi française de 1975, car la coresponsabilité et la solidarité interprofessionnelles sont aujourd'hui le meilleur garant d'une bonne gestion des produits et des crises éventuelles.

– *L'aménagement des conditions* de contrôle à l'intérieur de l'UE. Quelle est donc aujourd'hui la portée de l'arrêt « Cassis de Dijon » ou de la récente directive « Hygiène » si certains Etats peuvent faire n'importe quoi et ne s'en privent pas ?

– Un contrôle technique renforcé des garanties sur les produits importés aux frontières externes de l'UE, dans le cadre autorisé par l'OMC. Ce serait certainement une bonne chose.

Alors, mais seulement alors, *« les vaches seront bien gardées »* et nous garderons les nôtres.

François Guillon *est professeur d'économie agroalimentaire au Conservatoire national des arts et métiers.*

Nul ne peut vivre à risque nul

par Elisabeth Dufourcq

EPIDÉMIE de la vache folle, inhalation d'amiante, menaces d'asphyxie urbaine, utilisation d'herbicides toxiques, *persistance d'un « trou » dans la* couche d'ozone, réchauffement de l'atmosphère... nous voici, à l'aube du IIIe millénaire, menacés par toutes les plaies d'Egypte.

A ces fléaux qui rôdent sur notre société pourtant assurée jusqu'aux dents, s'ajoute un facteur aggravant : notre difficulté à concevoir qu'un risque est une probabilité et non un fait, qu'il n'est pas toujours attribuable à une faute humaine, en particulier à une faute politique, et que sa disparition totale peut parfois entraîner l'apparition d'un autre risque, plus grave encore que le premier ; qu'en conséquence, chaque risque doit être mesuré en *termes relatifs* et chaque mesure de précaution proportionnée à son objet.

En science, en médecine, comme dans l'ensemble du monde vivant, le risque nul n'existe pas. La femme qui met au monde un enfant, l'être humain qui mange, boit, fume, marche, nage, conduit une voiture, travaille ou chôme, affronte son semblable et vieillit, court une infinité de risques. Comme le moindre des vivants, son destin s'inscrit entre une naissance toujours surprenante et une mort certaine.

Dans cet intervalle de précarité, il a cherché, depuis toujours, à identifier chacun des risques, à en déterminer la cause, puis à évaluer la force de leurs liaisons pour en diminuer la fréquence.

En termes scientifiques, cette évaluation ne peut être faite en tout ou rien, en blanc ou noir. Elle est mesurée en termes de probabilités, c'est-à-dire sous la forme d'une proportion comportant un numérateur – par exemple le nombre de malades recensés ou prévisibles – et un dénominateur – le nombre de personnes exposées au facteur causal de la maladie. Cela suppose évidemment que le lien de cause à effet soit établi avec plausibilité.

Chacun conçoit que, dans un cas de maladie mortelle dont le mode de transmission est connu, tel le sida, il soit impératif d'éviter par tous les moyens un risque de contamination, même si sa probabilité est faible. C'est ce *qu'ont omis de faire, voici quel*ques années, les responsables des centres de transfusion sanguine, parce qu'ils avaient confondu une absence de signification statistique avec une absence de responsabilité.

Mais la situation actuelle n'est pas semblable puisqu'on se penche, pour ce qui concerne l'ESB, sur une hypothèse non vérifiée et non vérifiable avant plusieurs mois, d'analogie entre une épizootie bovine à incubation lente et une épidémie humaine. Cette hypothèse scientifique est d'autant plus passionnante que *les études entreprises à son sujet* auront vraisemblablement des retombées majeures pour la connaissance des prions, du cerveau et peut-être même de la mémoire.

Mais, tant que la suspicion de transmission de l'animal à l'homme est fondée sur un nombre de cas rendant le risque présumé si infinitésimal qu'il ne peut être établi ni calculé, tant que le mode de transmission lui-même est inconnu, il est déraisonnable de prendre plus de précautions encore que les précautions maximales préconisées à juste titre par les experts et le gouvernement.

Pourtant, le public demande plus. Informé sur les faits bruts et non sur les fréquences, il comprend qu'il a été trompé sur les farines et, dans sa déception, raisonne naturellement en termes de goût et de dégoût, plutôt qu'en pourcentage de risques. Dès lors, il place volontiers au banc des suspects quiconque tente de proportionner les ordalies réclamées par la foule à la *gravité et à l'ampleur du risque* supposé. La tentation de tous devient de tout faire – sans savoir quoi faire – pour supprimer tout risque.

> La femme qui met au monde un enfant, l'être humain qui mange, boit, fume, marche, nage, conduit une voiture, travaille ou chôme, affronte son semblable et vieillit, court une infinité de risques

A ce compte, on aurait dû depuis longtemps interdire l'usage de l'automobile, de l'avion, du tabac, de l'alcool et même de la viande bovine dont la consommation excessive est identifiée comme facteur non négligeable de risque cardio-vasculaire.

Mais à quel prix ? Autant la recherche, même sur des maladies dont la prévalence est infime, peut toujours devenir un investissement prometteur, autant une société de prévoyance absolue, paralysée par la crainte, plombée par l'assurance, ne peut être notre idéal ni le garant de notre avenir.

Tandis qu'en Afrique sévissent actuellement des épidémies de méningite et de sida autrement meurtrières, tandis qu'en Asie nos concurrents intensifient leurs efforts dans des domaines de recherche garants de leur puissance de demain, notre honneur de consommateurs privilégiés nous oblige-t-il à sacraliser nos phobies ?

Deviendrons-nous des Prométhée enchaînés par nous-mêmes au rocher de la prévoyance ?

Elisabeth Dufourcq *est inspecteur général des affaires sociales, ancien secrétaire d'Etat à la recherche.*

La qualité est dans le pré

par Michel Teyssedou

Il a fallu qu'un ministre de la santé anglais jette tout à coup le soupçon sur la viande bovine pour que s'effondre un pan complet de *l'économie alimentaire* européenne. Quelle déraison dans notre société a pu conduire à un amalgame aussi brutal entre des cas toxiques qu'il convient d'éradiquer immédiatement et totalement, sans hésitation, et l'essentiel de la production carnée qui est saine et contrôlée, sur laquelle les producteurs peuvent s'engager ? Quel emportement justifie qu'on voie partout du poison dans l'assiette et quel aveuglement veut nous faire croire que l'alimentation doit être à l'abri d'erreurs alors qu'aucune activité, médicale ou industrielle, ne connaît le « zéro défaut ».

La panique qui saisit la consommation, dans le doute, est une attitude sur laquelle il faut revenir, tout de suite, au nom de la responsabilité collective : nos vaches ne sont pas des petites bouteilles de Perrier qu'on peut facilement détruire, sans discernement, sans tenir compte de la dimension considérable – économique, so*ciale et humaine* – de la *filière et* de sa qualité globale.

Les éleveurs prennent leurs responsabilités en détruisant le cheptel suspect. Ils s'engagent résolument, sans hésitation, dans des démarches de certification qui tendent vers la qualité totale, de la naissance au conditionnement. Ils poursuivront ces efforts si on veut bien ne pas les abandonner dans le désespoir qui les envahit maintenant.

Il faut que la presse ne parle qu'avec justesse de faits avérés. Il faut que le consommateur se raisonne en reprenant conseil auprès de ses commerçants sérieux, qui doivent eux-mêmes confirmer les garanties qu'ils peuvent trouver en amont.

Il faut que les citoyens accompagnent les pouvoirs publics dans l'effort de sauvetage de ce secteur majeur qui ne laisse aucune région à l'écart. Il faut que la société se reprenne dans une volonté nouvelle de responsabilité *collective pour affronter* ensemble ce cataclysme, si nous ne voulons pas ajouter à la tromperie et à la négligence de quelques-uns la destruction d'un de nos patrimoines essentiels. Tout en le consolidant, bien sûr, sur des bases qui ne laissent de côté aucune des exigences de santé publique.

Sans aucun doute, la qualité est dans le pré. Mais la société ne peut purger sa peur d'un siècle fou en sacrifiant symboliquement ses animaux et leurs éleveurs avec. Comme un exorcisme irresponsable.

Michel Teyssedou *est président de la chambre d'agriculture du Cantal et ancien secrétaire général adjoint de la FNSEA.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Justice pour Chypre

« Les 1 619 Chypriotes grecs disparus sont morts. » Cette déclaration de M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, en date du 1er mars, est passée presque inaperçue en dehors de la République de Chypre. Certes, le Parlement européen a, quelques jours plus tard, le 27 mars, condamné cette exécution d'hommes, femmes et enfants, faits prisonniers lors de l'invasion du territoire chypriote au cours de l'été 1974 par l'armée turque. Mais la presse internationale, française en particulier, a passé sous silence cette information d'importance majeure.

Le massacre de ces Chypriotes grecs serait dû, selon les révélations mêmes de M. Denktash, à des bandes paramilitaires de Chypriotes turcs. Aujourd'hui l'opinion publique internationale, qui réclame justement le châtiment des auteurs des crimes de guerre en Bosnie, se doit d'exiger aussi la comparution devant le Tribunal pénal international de La Haye, ainsi que le souhaite le gouvernement de Nicosie, des assassins des 1 619 disparus de Chypre.

Le président Chirac, *qui se fait le* champion des intérêts turcs en Europe, devrait pouvoir convaincre le gouvernement d'Ankara, dont l'actuel chef était le vice-premier ministre du gouvernement, qui, le 20 juillet 1974, a décidé l'invasion du territoire chypriote, de livrer à la justice les criminels de guerre responsables des massacres à Chypre. Il devrait aussi pouvoir persuader M. Erbakan qu'il est de l'intérêt même de la Turquie d'abattre l'ab*surde mur de Nicosie, qui sé*pare artificiellement les deux communautés de l'île, et de mettre ainsi fin à l'épuration ethnique pratiquée il y a tout juste vingt-deux ans [...].

Jean Catsiapis,
secrétaire général de l'Association des amis de la République de Chypre.

Des enfants rwandais sauvés et rejetés

Lundi 7 juillet, *quarante-six en*fants rwandais ont quitté la France pour le Rwanda, contre leur souhait, par avion militaire français. Moins d'un sur trois a l'espoir de retrouver un quelconque membre de sa famille là-bas.

La France, qui les a sauvés, il y a deux ans, *les rejette dans un pays* en guerre où ni la sécurité, ni l'accès aux soins, même primaires, ni la plus élémentaire instruction ne sont assurés. La France pouvait offrir un avenir à quarante-six enfants, mais a préféré, après les en avoir sortis, les replonger dans le chaudron ruandais.

Qui me fera croire que l'intérêt de la France était de sacrifier ces enfants ou à tout le moins de leur refuser l'espoir d'un avenir meilleur ? Qui me fera croire que, après plus de deux ans, la France aurait manqué de bonnes volontés et de moyens pour aider ces enfants à vivre avec leurs souvenirs ? Quel homme de chair et de sang a pu prendre une telle décision ? Comment un pilote militaire français a-t-il pu accepter ces enfants à bord de son appareil ? Qui demandera des comptes à ceux qui ont commandité, organisé et exécuté *cette déportation d'enfants* ? Doit-on, pour exercer le pouvoir, avoir le cœur dur et le sein sec, quelle raison imposerait-elle d'immoler des enfants, doit-on perdre son âme pour être président ?

Dr Bertrand Blassel,
Saint-Jorioz (Haute-Savoie)

Laura Flessel et V

Jeannie Longo roule

alimentaires

est dans le pré

PODIUM

1 **LES FOOTBALLEURS** japonais ont réussi l'impossible : vaincre l'équipe du Brésil (1-0), en exploitant une mésentente de sa défense, et en comptant sur l'héroïsme du gardien, Yoshikatsu Kawagushi.

2 **LA NATATION** n'est plus l'affaire des vieilles puissances sportives. Les cinq premières médailles d'or ont été remportées par la Belgique, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, la Chine et le Costa Rica.

3 **TROIS PROLONGATIONS** ont été nécessaires à la Lituanie pour battre la Croatie (83-81), grâce, notamment, au vétéran, Rimas Kurtinaitis (36 ans).

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

Confusion record

Des sprinters américains Eddie Hart et Ray Robinson qui ont raté leurs quarts de finale du 100 m de Munich aux kayakistes français Philippe Boccara et Pascal Boucherit qui ne se sont pas réveillés à Séoul, la liste est longue des candidats à un titre olympique éliminés parce qu'ils n'étaient pas au bon endroit au bon moment. Atlanta y a ajouté David Khakhaleichvili, le judoka géorgien médaille d'or des poids lourds à Barcelone.

L'un des plus sérieux rivaux du Français David Douillet n'a pas été autorisé à prendre part au tournoi parce qu'il n'a pas été pesé à temps. Initialement, cette opération était prévue sur le lieu de compétition. Au moment du tirage au sort, changement de programme : les combattants devaient passer sur la bascule du village olympique. Toutes les délégations en furent informées. Toutes, sauf celle de Géorgie. Elle s'est présentée au dojo à 7 h 20. Le temps de comprendre l'erreur, de revenir au village, à cinq kilomètres, et de franchir les services de sécurité, il était 8 h 5. Cinq minutes trop tard. Les officiels de la Fédération internationale de judo ont disqualifié Khakhaleichvili.

Balourdise de responsables sportifs incompétents, dira-t-on ? Voire. Le soir même, la remise des médailles du tournoi de judo fut retardée de près d'une heure. Indifférent à l'attente du public – et de la reine d'Espagne, venue féliciter le finaliste du tournoi poids lourds –, un obscur membre du service de sécurité avait décidé que la Française Christine Cicot ne pouvait retourner vers la salle où on l'attendait pour lui remettre sa médaille de bronze.

Détail, encore ? En fait, les carences de l'organisation se sont accumulées au cours des premières heures. La gestion informatisée des résultats s'est révélée d'une incroyable médiocrité pour un système mis en place par IBM. Bases de données vides, temps de transmission interminables, résultats erronés.

Bien plus graves, l'apoplexie du système de transports, la saturation du métro, l'irrégularité des transports de surface, qui provoquent l'exaspération des athlètes, du public et des journalistes. Les navettes entre sites sont en nombre insuffisant et fonctionnent mal. Les services de secours peuvent être pris en défaut. Le CIO a demandé qu'une enquête soit ouverte après l'accident survenu au judoka autrichien Eric Krieger, blessé aux vertèbres cervicales. Il a fallu plus d'une heure pour qu'une ambulance assure son transport à l'hôpital.

Ces manquements renvoient Atlanta à son image de ville de province mégalomaniaque, celle que sous-entendait sa candidature à l'organisation des J.O. En tout cas, le Comité international olympique a pris la mesure du risque. Officiellement, il a demandé au comité d'organisation de donner *« la priorité à la technologie et aux transports »*. En coulisse, les mises en garde ont été beaucoup plus vives. Le président Juan Antonio Samaranch ne supporterait pas que les Jeux du centenaire ne soient pas les plus grands de l'Histoire. Pour l'instant ils le sont. Mais aussi par la confusion.

Alain Giraudo

MARDI 23 JUILLET 1996

Laura Flessel et Valérie Barlois, duel de dames

Epée. La dernière finale franco-française à l'escrime remontait à un Buhan-d'Oriola de 1948. La Guadeloupéenne, victorieuse, et la Parisienne ont pris la relève

MICHEL SALESSE ne sait plus sur qui ou sur quoi fixer son attention. L'entraîneur des épéistes françaises scrute un instant la piste, où deux de ses élèves disputent une finale olympique, la première dans cette arme pour les femmes. Puis son regard glisse sur la salle, simulant l'indifférence. Trop de tension, trop de déchirement. Impossible de choisir entre ces deux jeunes femmes, partenaires d'entraînement et complices dans la vie, entre Laura Flessel, calme Guadeloupéenne adepte des touches portées au pied, et Valérie Barlois, Parisienne survoltée au style bondissant.

Duel cornélien. *« Avant la finale, nous nous sommes souhaité mutuellement bonne chance,* raconte Laura Flessel. *Mais sur la piste, il y avait deux adversaires. Nous savions qu'une seule d'entre nous marquerait la quinzième et dernière touche. Il ne pouvait plus être question d'amitié. »* Pour avoir su ainsi se blinder, pour avoir su exploiter chaque hésitation de cette coéquipière devenue adversaire pour quelques minutes, Laura Flessel est devenue championne olympique. Avant d'avoir eu le temps de réagir, Valérie Barlois s'est trouvée menée trois touches à zéro, puis encore onze touches à quatre. *« Je crois que le fait d'avoir une autre Française en face de moi m'a déconcentrée,* dit-elle. *Tactiquement, j'ai très mal tiré. Je n'étais pas dans le match. »*

Quand la sonnerie a retenti, il était trop tard. Laura Flessel a porté son dernier coup, fixant définitivement le score à quinze touches à onze. Elle a eu un petit geste de victoire, rien de démonstratif, rien de trop. *« Je crois que Laura était très contente de gagner, mais qu'elle a compris ce que quelqu'un qui vient de perdre une finale olympique pouvait ressentir »,* reprend son adversaire malheureuse. Ce doublé a donc été célébré dans la dignité. La dernière finale olympique d'escrime franco-française remontait pourtant aux Jeux de Londres, en 1948, quand le fleurettiste Jehan Buhan avait pris le meilleur sur Christian d'Oriola.

Laura Flessel restera la première championne olympique de l'histoire de l'épée féminine, discipline qui n'existe réellement que depuis une dizaine d'années et qui vient donc de faire son entrée aux Jeux. La jeune femme ne pratique d'ailleurs l'épée que depuis 1991. C'est au club de Petit-Bourg, en Guadeloupe, qu'elle a fait ses premières armes, en 1978, après avoir été subjuguée par un reportage télévisé consacré à l'escrime. *« Ce qui m'a plu, c'est la philosophie de ce sport : toucher sans être touchée,* dit-elle. *Et je cherchais un sport différent de ceux que pratique tout le monde. »* Dans une île plus tournée vers les sports de plein air, la petite Guadeloupéenne va donc s'enfermer dans des salles d'armes pour pratiquer le fleuret et parfois le sabre. Ce n'est qu'en s'installant en métropole qu'elle va se convertir à l'épée.

Rapidement, elle rejoint l'équipe de France et y rencontre Valérie Barlois, qui vient elle aussi d'abandonner le fleuret, à la fois par lassitude et à cause d'une blessure au genou qui l'a tenue éloignée des pistes pendant plusieurs mois. *« Au début, nous n'étions que coéquipières, puis nous avons appris à nous apprécier mutuellement et nous sommes devenues amies,* explique la vice-championne olympique. *Nous nous voyons d'ailleurs souvent en dehors du cadre de l'escrime. Et ce qui vient d'arriver n'y changera évidemment rien. »*

Autant Laura Flessel, vingt-cinq ans, paraît réservée, y compris dans la victoire, autant sa coéquipière, de deux ans plus âgée, affiche une personnalité extravertie. Cela n'empêche pas les deux jeunes femmes de pratiquer une escrime assez semblable, portée sur l'offensive, caractéristique de l'école française d'épée féminine. Celle-ci a démontré à Atlanta sa qualité. Et ce n'est peut-être pas terminé : mercredi prochain, Laura Flessel et Valérie Barlois disputeront, avec Sophie Moressée, le tournoi olympique par équipes. Cette fois, pour perdre ou gagner ensemble.

Gilles van Kote



Laura Flessel exulte. Avec sa victoire sur Valérie Barlois, elle devient la première championne olympique de l'épée de l'histoire (Enrique Shore, Reuter.)

Damien Touya sabre pour le bronze

En obtenant, pour sa première participation aux Jeux olympiques, la médaille de bronze au sabre, Damien Touya s'est affirmé comme le successeur de Jean-François Lamour, médaille d'or en 1984 et 1988. Après avoir éliminé un autre Français, Jean-Philippe Daurelle, en huitièmes de finale, et s'être débarrassé du Polonais Sznajder – qui avait sorti Kirienko, le quadruple champion du monde – en quarts, Touya a manqué de très peu d'accéder à la finale, ne s'inclinant que d'une touche face au Russe Sergueï Charikov, après en avoir compté cinq d'avance. Lors de son match pour la troisième place, Touya, champion du monde juniors l'an dernier, a battu le Hongrois Jozsef Navarrete par 15 touches à 7.

Ghani Yalouz rate son dernier combat

Gréco-romaine. Le lutteur de Besançon s'est incliné en finale contre un Polonais qui ne l'avait jamais battu

SUR LE TAPIS rouge et jaune, Ryszard Wolny bondit déjà de joie. Un pan de tribune scande son nom, en agitant des drapeaux polonais. Mais même à dix secondes de l'issue mathématiquement irréversible de la finale des 68 kilos, Ghani Yalouz refuse d'abandonner. Mené par sept points à zéro, le Français cherche désespérément une ultime empoignade. Comme si la médaille d'argent était une punition. Le regard incrédule, Wolny le ramène à la réalité.

La consécration échappe encore au lutteur de Besançon : *« Je suis un peu le Raymond Poulidor de la gréco-romaine,* regrette-t-il, *j'ai été champion d'Europe* (1992 et 1995), *vice-champion du monde* (1989 et 1994) *et aujourd'hui vice-champion olympique. Un grand titre me manquera peut-être à la fin de ma carrière. »*

Samedi 20 juillet pourtant, il avait terrassé d'entrée le Russe vice-champion d'Europe, Aleksandr Tretyakov. Puis il avait écrasé par « grande supériorité » (un écart de 10 points) le Japonais Yasushi Miyake, 3 minutes 25 secondes avant la fin des cinq minutes réglementaires. Dimanche 21 juillet au matin, sa demi-finale contre Kamandar Madzhidov l'a préoccupé. Retraité depuis les Jeux de Barcelone, le Biélorusse, médaillé d'or à Séoul, avait conseillé Ghani à l'occasion de nombreux séjours en France. *« Même s'il pratique une lutte physique qui me convient bien, il me connaît par cœur. »* Il avait pourtant su trouver la solution pour maîtriser son inspirateur.

SPECTATEURS PASSIONNÉS

Restait la finale, devant 7 000 spectateurs passionnés par ce sport très prisé dans les universités américaines. Wolny, Yalouz l'avait battu en finale des championnats d'Europe 1995, chez lui, à Besançon. L'affaire semblait donc entendue. Mais le Français n'est pas allé au bout de son rêve. *« Ma déception va passer,* se consolait-il. *Une médaille d'argent, c'est tout de même magnifique. »*

Ce sera la seule médaille pour la France dans cette discipline. Yvon Riemer, sélectionné en 82 kilos, a déclaré forfait. Une hernie cervicale lui interdisait de s'aligner à Atlanta. En accord avec l'encadrement de la Fédération française de lutte, Riemer a quand même accompagné Yalouz au bout de sa préparation en Géorgie. *« Je ne pouvais pas le laisser seul avec la pression des résultats et le régime alimentaire draconien qu'impose la « descente de poids » avant la pesée. Quand je pense qu'il n'avait jamais perdu contre Wolny... »*

Patricia Jolly

Jeannie Longo roule enfin sur l'or

Cyclisme. A sa quatrième tentative, la Grenobloise s'impose dans l'épreuve olympique sur route. Seule, bien sûr

SOUS LE DÉLUGE, c'est elle qui passe, dents serrées. Corps ployé, yeux rivés à l'horizon, elle est partout, piaffe, avance et renâcle. Elle déteste la pluie, elle souffre, c'est sûr. Parfois, ses traits se creusent dans l'effort. Tant pis, il y a cet absolu. Jeannie Longo court pour l'or, rien que l'or. Bien sûr, ils disent tous cela. Mais elle sait mieux qu'une autre ce qu'il peut parfois y avoir de cruel à recevoir une médaille d'argent. Celle de Barcelone, elle s'en souvient comme d'une offense, d'une meurtrissure.

Quatre ans après, Jeannie, ex-retraitée et grande patronne de la course, est en session de rattrapage. Elle a trente-sept ans. Ces Jeux sont ses derniers. Le peloton le sait, l'attend au virage, cherche à la piéger. Accélérations, coups d'accordéon, Longo veille, seule. Catherine Marsal et Marion Clignet, qui roulent sous le même maillot, ne sont pas disposées à lui apporter la moindre aide. Entre la « vieille » et les deux « jeunes », c'est la guerre froide, la coexistence belliqueuse. Depuis longtemps, Jeannie est un électron totalement libre de l'équipe de France. Elle choisit sa marque de pédales comme sa méthode d'entraînement. Trois semaines avant les Jeux, elle est partie en solitaire, pour rouler et s'oxygéner dans l'altitude du Colorado, pour préparer son apothéose.

Jeannie est seule. Contre toutes. Elle le sait. Dans un sens, elle s'en fiche. Nichée dans le peloton, elle observe encore avant d'attaquer une première fois. Pour voir. Elle est rattrapée; elle repart encore. Sans succès encore. Puis, sous l'averse d'orage, à l'arraché, elle s'extirpe du peloton, dans le cinquième des huit tours. La Canadienne Clara Hugues et l'Italienne Imelda Chiappa s'échappent avec elle.

Trois à courir après une unique médaille d'or. Avec le peloton en embuscade, vorace et furieux de s'être fait berné. Les Américaines, évidemment, mènent une chasse effrénée sans pouvoir revenir à moins de trente minuscules petites secondes des échappées. La pluie tombe, drue et chaude. Il reste huit kilomètres. Jeannie échappe aux échappées. Seule, à force de volonté boulimique et de barres énergétiques boulotées. Jusqu'à la ligne d'arrivée.

IMPENSABLE PALMARÈS

Championne olympique. Enfin. Comme toujours, elle s'enfuit un peu plus loin, encore perchée sur ses pédales. Elle salue, elle sourit, s'arrête pour parler. Elle a des gouttes de pluie et de sel sur le visage, une larme dans chaque oeil. La voilà avec le seul titre qui manquait à son impensable palmarès. Dix fois championne du monde entre 1981 et 1995, dont cinq fois sur route. Mais la championne du monde ne parvient pas à dominer l'olympe. En 1984, à Los Angeles, elle roule vers la victoire quand son vélo s'entrechoque avec celui de l'Italienne Maria Canins, sa grande adversaire du moment. Dérailleur cassé, elle finit sixième. A Séoul, à peine remise d'une blessure, elle échoue à la vingt et unième place. Partie à la retraite en 1989, elle s'ennuie et revient pour Barcelone. Arrivée deuxième, elle jura qu'elle n'avait pas vu l'Australienne Kathy Watt s'enfuir un kilomètre avant l'arrivée pour lui souffler l'or.

Maintenant, elle rit : *« C'est comme le bac et le permis ; à force, on finit par l'avoir. Et une fois que c'est fait, on se dit que ce n'était pas si dur que ça. »* Elle est heureuse d'elle. Aujourd'hui, elle a su utiliser les conditions atmosphériques pour durcir une course qui, par elle, est devenue pour elle. Est-elle la plus forte ? *« Je l'ai été. »*

Elle avoue quelques angoisses d'avant-course à propos du tracé de routier-sprinteur, sans trop de dénivellation, pour laquelle elle s'est alignée avec son vélo de contre-la-montre. La veille, elle a refait l'épreuve dix mille fois dans sa tête, cherchant les points d'une attaque, les recoins de ses faiblesses : *« Ce matin, je suis partie dans l'inconnu. »* Elle signe le bordereau du contrôle antidopage, embrasse son mari et entraîneur, Patrice Ciprelli, serre la main au ministre des sports, Guy Drut. Tout à l'heure, en la regardant courir, le ministre s'est exclamé, sidéré : *« Elle a une telle tronche qu'elle va bouffer son vélo. » « Au long des années, elle s'est endurcie,* s'extasie Patrice Ciprelli. *Elle est capable de s'entraîner encore mieux. »*

Jeannie demande des nouvelles des autres Françaises. Plus loin, Catherine Marsal a la tête des grands dépits : *« Je me suis fait couillonner »*, grogne-t-elle pour être restée dans le peloton, roulant de rage. Jeannie, elle, dit : *« Cette médaille d'or va faire plaisir aux rares qui m'ont fait confiance. »* Lundi matin, la championne olympique repart pour le Colorado, où elle va s'entraîner pour le contre-la-montre du 3 août. Son nouveau défi d'indépendance.

Bénédicte Mathieu

Nike, coussin d'air et air du temps

A l'arrivée des sélections américaines de marathon, Bob Kempainen, épuisé, a vomi. Cela arrive fréquemment au terme cette course éprouvante où l'estomac des concurrents est ballotté pendant 42,195 km. Les caméras de télévision qui suivent l'événement évitent pourtant de diffuser de telles images. La marque de chaussures de sport la plus vendue dans le monde, Nike, a choisi elle de les montrer dans un spot publicitaire. Au-dessus de la photo de Bob Kempainen, plié en deux, imprimée dans un graphisme volontairement sale, on peut lire : *« Si vous ne supportez pas la chaleur, tirez-vous d'Atlanta. »* Et on entend : *« Où diable vous croyez-vous ? »*. *Sur petit écran ou sur papier magazine, l'effet est le même : celui, si on peut dire, d'un coup de poing dans l'estomac.*


JEUX D'AFFAIRES

« On vend des chaussures de sport, des chaussures de champions », répond invariablement l'ancien marathonien Alberto Salazar, devenu un des directeurs de Nike, quand on lui demande pourquoi de telles images ont été choisies. *« On veut exprimer le véritable esprit de compétition qui anime ces athlètes. On veut montrer ce qui se passe effectivement, on veut sortir des sempiternels clichés de champions que toutes les firmes qui ne sont pas dans le sport utilisent, en y accolant le logo officiel de l'événement. Ça, c'est du marketing pour les clientes de supermarché. Nous, on s'intéresse aux athlètes. »*

Les premières réactions à cette campagne ont été assez négatives. En prenant le risque de choquer, Nike a pourtant atteint son objectif : l'équipementier sort du rang au moment où tous ses concurrents font une publicité massive mais utilisant toujours, au bout du compte, les mêmes images très *clean* des athlètes qu'ils ont sous contrat. Le public peut ne pas faire la différence entre deux annonces concurrentes. Mais, avec Nike, le doute n'est pas permis. La firme, basée en Oregon, n'en est pas à son coup d'essai en la matière : en 1988, elle avait déjà étonné en utilisant la chanson des Beatles *Revolution*.

Cette fois, il est d'ores et déjà acquis que les 165 millions de francs consacrés par Nike à sa campagne estivale n'ont pas été investis en vain. Alors qu'en matière de chaussures le fournisseur officiel des Jeux est Reebok, Nike, qui a transformé un vieux garage en centre d'exposition en plein Atlanta, occupe le terrain avec 16 panneaux géants répartis dans la ville et 100 dans le métro.

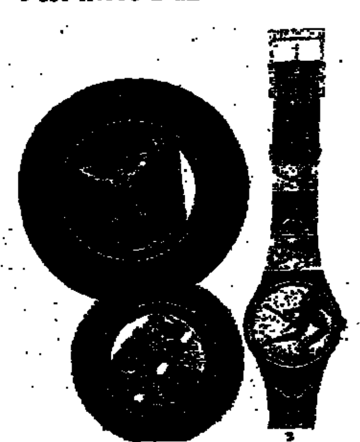
Malgré tout, comme le suggère sa publicité *bien dans l'air du temps, c'est sur la piste que* les chaussures à coussin d'air ont acquis leur notoriété. Et là, l'équipementier, qui a fait sa première apparition aux Jeux de Munich en 1972 avec ce nom un peu prétentieux signifiant « victoire » en grec, a de fortes chances de bien terminer les Jeux : il équipe la sélection américaine d'athlétisme, qui comprend, entre autres, les sprinters Gwen Torrence et Michael Johnson, favoris respectivement sur 100 m féminin, et 200 m et 400 m.

On retrouve le sigle Nike sur les maillots des basketteurs croates et yougoslaves et sur celui des footballeurs néerlandais et italiens. Au total, ses produits sont portés par 44 délégations sur les 197 présentes à Atlanta. En termes sportifs, cela s'appelle un bon score.

A. G.

DESSINÉ POUR LES JEUX

LA *FIRME SUISSE SWATCH* a usé jusqu'à satiété des droits commerciaux que lui offre son statut de chronométreur officiel des *Jeux du centenaire*.
Avec 34 modèles de montres dessinés pour l'occasion, elle s'est livrée à une déclinaison universelle de ce que des designers peuvent faire avec un cadran, un bracelet et le thème de l'olympisme. Montres sur l'histoire des Jeux, montres sur dix champions olympiques de légende, montres pour les athlètes, montres pour les volontaires, montres pour le CIO, la liste n'en finit pas.
Il y a même une série, baptisée *« Irony Ceremony »*, qui comprend trois montres, respectivement faites dans l'or, l'argent et le bronze, pour 14 500 francs.
La création la plus étonnante reste malgré tout un modèle qui n'appartient à aucune série : *« Olympic Portraits »*, fait à partir de clichés de sportifs anonymes par la photographe américaine Annie Leibovitz, spécialisée dans le portrait de célébrités.
Elle a suivi la *« mise en pages »* réalisée par le collectif du *« Swatch Lab »* de New York.
Le résultat est un paradoxe, car un album de photos, jusqu'ici, ça servait plutôt à arrêter le temps.



La revanche des brasseurs

Natation. Déçus de Barcelone, Fred Deburghgraeve puis Penelope Heyns s'offrent la victoire


Penelope Heyns a battu son propre record du monde du 100 m brasse dès les séries avant de s'imposer en finale. (Gary Hershorn, Reuter.)

PAS D'EMPLOI du temps mieux réglé et aussi rempli que ceux des vainqueurs de 100 mètres brasse aux Jeux d'Atlanta. Chez les femmes comme chez les hommes, ce sont des lève-tôt de la performance pure et des couche-tard des honneurs olympiques. Le matin, ils battent des records du monde. Le soir, ils offrent une médaille d'or à leur pays, débutant ou renaissant dans le cercle de plus en plus large des nations qui comptent en natation.

Ainsi le Belge Fred Deburghgraeve. Drôle de personnage, celui-là. Il s'avance dans sa série de qualification, samedi 20 juillet, à la première heure d'une longue semaine de compétition, et il bat le record du monde sans avoir l'air d'y penser. Il nage sa distance en 1 min 60 centièmes, soit trente-cinq de moins que la performance de référence, mais, de son propre aveu, deux dixièmes de plus que celle dont il aurait pu rêver s'il ne s'était autorisé l'élégance de ralentir à quelques mètres du mur. Au crépuscule, il offre à la Belgique la première médaille d'or en natation de son histoire, mais n'en peste pas moins contre ceux qui lui ont tendu ce traquenard nocturne : des mondanités, qu'il déteste par-dessus tout, en présence du prince Philippe, héritier de la Couronne.

Dans son sport, le Flamand n'a que faire des dynasties établies. La Belgique paraît roturière à côté du gotha des piscines ? Peu importe. A une journaliste qui s'enquiert des impressions d'un vainqueur venu de « nulle part », Fred Deburghgraeve répond, en plissant son visage lisse, qu'il n'est plus besoin *« de venir d'un grand pays, avec une longue tradition, pour s'entraîner avec professionnalisme et obtenir une médaille d'or »*. Dimanche 21 juillet, la Sud-Africaine Penelope Heyns s'est chargée d'en administrer une nouvelle démonstration. Mêmes heures, même distance, même nage, et même manière de répartir les tâches. Dès potron-minet, la jeune femme, âgée de vingt et un ans, a nettement amélioré le record du 100 m brasse qu'elle avait établi en mars. En 1 min 7 s 2 centièmes, elle s'est qualifiée pour la finale avec une marge de sécurité sur ses adversaires qui lui garantissait presque la médaille d'or. Au coucher du soleil, Penelope Heyns a effectivement procuré à l'Afrique du Sud son premier titre olympique en natation depuis les Jeux d'Helsinki en 1952, après les années de néant ajoutées à celles d'interdiction d'olympisme pour cause d'apartheid.

D'où les deux brasseurs ont-ils tiré cette force, ces victoires sans histoire pour des pays qui n'ont guère marqué les annales des exploits aquatiques ? D'un exil sans doute, les plaçant en marge des *a priori* nationaux qui auraient pu étouffer leurs talents. Celui de Penelope Heyns est géographique. Après les Jeux de Barcelone, où elle n'émargeait qu'à une misérable trente-troisième place au 100 mètres brasse, elle est partie profiter des structures de l'université du Nebraska, au nord des Etats-Unis. Là-bas, elle a appris cette technique et taillé ces muscles qui lui permettent aujourd'hui de prouver que *« l'Afrique du Sud n'est pas seulement le pays des sports collectifs, du rugby, du football et du cricket »*.

EXIL INTÉRIEUR

Si la natation n'était pas avant tout pratique individuelle, Fred Deburghgraeve ne l'aurait sans doute pas choisie. Son exil à lui est intérieur. Introverti de l'effort, le fils de maître-nageur supporterait mal la présence permanente d'un entraîneur au bord de la piscine municipale de Roulers, à une trentaine de kilomètres de Lille. Ronald Gaastra, son mentor néerlandais, le conseille donc à distance, par fax et par téléphone. Fred a besoin de l'approbation de ses sensations, de l'assentiment de son corps, et d'eux seuls, pour adopter les modifications qu'il lit sur le papier. Farouchement attaché à son indépendance, il se tient aussi à l'écart des stages de l'équipe belge. Sa principale source de motivation lui est d'ailleurs venue d'une vexation solitaire.

A Barcelone, en 1992, Fred Deburghgraeve avait glissé de son plot au départ des séries et n'avait pu défendre ses chances. La blessure morale alors ressentie l'avait conduit à arrêter net la natation. Le Flamand avait mis sept mois avant de se décider à relancer une carrière qui l'a conduit depuis au sommet de sa discipline. *Mais il* en garde une manie. Samedi encore, avant sa finale, Fred essuyait consciencieusement son plot de départ, comme si chaque goutte faisait luire le mauvais souvenir. Puis il a plongé pour rafraîchir la piscine de sa personnalité atypique, et semer, avant Penelope Heyns, le désordre de quelques noms inédits dans les palmarès de la natation.

Jérôme Fenoglio

Avec Tom Dolan, l'Amérique respire mieux

Natation. C'est un asthmatique qui, dans l'épreuve du 400 mètres 4 nages, a donné aux Etats-Unis leur première médaille d'or

BONNE NOUVELLE pour les Jeux du centenaire : l'Amérique respire mieux. Clin d'oeil du hasard, elle doit ce retour à la vie à un jeune homme de vingt ans, dont l'existence a souvent tenu à une seule bouffée d'oxygène. Tom Dolan, un grand échalas à peine plus épais que les lignes de plastique qui séparent entre eux les huit couloirs du bassin olympique, a offert au pays sa première médaille d'or des Jeux, dimanche soir 21 juillet, sur 400 mètres 4 nages. Il l'a fait en grimaçant, dans la douleur, en piochant derrière chaque mouvement de nage la force de surmonter son mal. Puis il a expliqué d'une voix lisse et grave que l'air avait failli lui manquer pour terminer la course. Un aveu qui n'a surpris personne : Tom Dolan est asthmatique. Un handicap qui l'accompagne depuis l'enfance mais qui n'a jamais, semble-t-il, ralenti ses pas.

Ce premier titre olympique pourrait résumer d'un trait rapide le récit épique de sa carrière de nageur. Deuxième après le premier virage, encore deuxième à une longueur du but, il a souffert d'étouffement dans les derniers mètres mais assommé à coups de poing l'idée de la défaite. *« Mes poumons me brûlaient*, raconte-t-il avec l'air détaché de celui que le mal n'effraye plus. *Je ne sentais plus mes jambes. Mais je me suis dit que j'étais seulement à cinquante mètre de la médaille d'or. Alors j'ai forcé encore un peu plus fort. »* La victoire était au bout, il l'a vue dans un éclair. Et choisi d'oublier le reste.

Son handicap physique l'a souvent placé au bord du gouffre. A ses débuts dans la carrière, il n'était pas rare de le voir perdre connaissance à la fin d'un entraînement. Son appétit de travail l'a encore renvoyé par le fond, au début du mois de mars, deux semaines seulement avant le début des épreuves de sélection olympique. Il lui a fallu se résoudre à un repos de soixante-douze heures. *« Une éternité »*, plaisante-t-il. Son père, un avocat de Virginie tenté un moment par un parcours en politique, s'est longtemps inquiété de ces brutales pannes d'énergie. *« Et puis un jour, il a compris que rien ne m'arrêterait*, explique le fils. *Alors, il m'a simplement demandé d'apprendre à écouter mon corps pour couper mon effort juste avant qu'il ne soit trop tard. »* Ses entraîneurs, eux, ne le quittent jamais d'un regard. *« Il ne sait pas ralentir*, explique Jon Urbancek, petit homme d'origine hongroise venu poser ses malles dans le Michigan. *Il lui faut sans cesse repousser ses limites, physiquement autant que psychologiquement. »*

Curieusement, le manque d'oxygène a fini par servir ses ambitions d'athlète. Il s'en explique sans forfanterie, analysant sobrement sa nature de champion : *« J'ai tellement l'habitude de composer quotidiennement avec la douleur, à chaque entraînement dans l'eau, que mon seuil de tolérance est sûrement plus élevé que celui de mes rivaux. Eux peuvent craquer dans une dernière longueur de bassin et laisser s'échapper la victoire. Pas moi. »* Il l'a prouvé dimanche soir, dans l'ultime portion de la course, un effort en nage libre que l'Américain Eric Namesnik avait entamé trois centièmes de seconde avant lui. Les deux nageurs sont longtemps restés associés dans un même mouvement. Puis le plus petit des deux a laissé la fatigue ralentir son allure. Tom Dolan, lui, s'est souvenu d'une vieille plaisanterie que lui servait souvent Dick Curl, son premier entraîneur : *« Puisque tu ne sais pas avaler assez d'air, ne respire plus et nage. »* Il l'a fait sans angoisse. Pour remporter le titre olympique d'un souffle.

Alain Mercier

RÉSULTATS
Samedi 20 juillet

BASEBALL
Japon b. Pays-Bas, 12-2 ; Cuba b. Australie, 19-8 ; Etats-Unis b. Nicaragua, 4-1.

BASKET-BALL
Messieurs
● Groupe A. Etats-Unis b. Argentine, 96-68 ; Lituanie b. Croatie, 83-81 ; Chine b. Angola, 70-67.
● Groupe B. Brésil b. Porto Rico 101-98 ; Yougoslavie b. Grèce, 71-63 , Australie b. Corée du Sud, 111-88.

ESCRIME
Messieurs
Epée. Finale : A. Bekelov (Rus.) b. Ivan Trevejo Perez (Cuba) , 15-14. Pour la 3e place : G. Imre (Hongr.) b. Ivan Kovacs (Hongr.), 15-9 ; Demi-finales : I. Trevejo Perez b. G. Imre, 15-10 ; A. Beketov b. I. Kovacs, 15-8

FOOTBALL
Messieurs
● Groupe A. Argentine b. Etats-Unis, 3-1 ; Portugal bat Tunisie, 2-0.
● Groupe B. France bat Australie, 2-0 ; Espagne b. Arabie Saoudite, 1-0.

HALTÉROPHILIE
● 54 kg. 1. H. Mutlu (Turq.), 287,5 kg ; 2. Z. Xiangsen (Chine), 280 ; 3. S. Minchev (Bulg.), 277,5 ; 4. S. Lan (Chine), 275 ; 5. T. Ciharean (Roum.), 265.

HOCKEY
Messieurs
● Groupe A. Argentine b. Inde, 1-0 , Pakistan b. Etats-Unis, 4-0 ; Espagne b. Allemagne, 1-0.
Dames
Etats-Unis et Pays-Bas, 1-1 ; Australie bat Espagne, 4-0 . Corée du Sud b. Grande-Bretagne, 5-0 ; Allemagne b. Argentine, 2-0.

JUDO
Messieurs
● + 95 kg. Finale : D. Douillet (Fr.) b. E. Perez (Esp.), ippon. Pour la 3e place : H. Van Barneveld (Bel.) b. S. Liu (Chine), ippon ; F. Moeller (All.) b. N. Ogawa (Jap.), ippon ;
Dames
● + 72 kg. Finale : S. Fuming (Chine) b. E. Rodriguez (Cuba), yuko. Pour la 3e place : J. Hagn (All.) b. B. Maksymowa (Pol.), yuko ; C. Cicot (Fr.) b. S. Goundarenko (Rus.), ippon.

NATATION
Messieurs
● 100 m brasse. 1. F. Deburghgraeve (Bel.), 1 mn 0 s 65 ; 2. J. Linn (EU), 1 mn 0 s 77 ; 3. M. Warnecke (All.), 1 mn 1 s 33 ; 4. K. Guttler (Hongr.), 1 mn 1 s 49 ; 5. P. Rogers (Austr.), 1 mn 1 s 64 ; 6. K. Grote (EU), 1 mn 1 s 69 ; 7. Q. Zeng (Chine), 1 mn 2 s 01 , 8. S. Lopoukhov (Rus.), 1 mn 2 s 13.
Fred Deburghgraeve a battu le record du monde en série en 1 mn 0 s 60 (ancien record : 1 mn 0 s 95 par le Hongrois Karoly Guttler).
● 200 m libre. 1. D. Loader (NZ), 1 mn 47 s 63 ; 2. G. Borges (Bré.), 1 mn 48 s 08 ; 3. D. Kowalski (Austr.), 1 mn 48 s 25 . 4. P. Van den Hoogenband (PB), 1 mn 48 s 36 ; 5. A. Holmertz (Suè.), 1 mn 48 s 42 ; 6. M. Rosolino (It.), 1 mn 48 s 50 , 7. J. Davis (EU), 1 mn 48 s 54 , 8. P. Palmer (GB), 1 mn 49 s 39
Dames
● 100 m libre. 1. J. Le (Chine), 54 s 50 ; 2. S. Volker (All.), 54 s 88 ; 3. A. Martino (EU), 54 s 93 , 4. A. Van Dyken (EU), 55 s 11 ; 5. F. Van Almsick (All.), 55 s 59 ; 6. S. Ryan (Austr.), 55 s 85 ; 7. M. Jacobsen (Dan.), 56 s 01 ; 8. K. Bonnesse (PB), 56 s 12●
400 m 4 nages. 1. M. Smith (Irl.), 4 mn 39 s 18 ; 2. A. Wagner (EU), 4 mn 42 s 03 ; 3. K. Egerszegi (Hongr.), 4 mn 42 s 53 ; 4. S. Herbst (All.), 4 mn 43 s 78 ; 5. E. Johnson (Austr.), 4 mn 44 s 02 ; 6. B. Coada (Roum.), 4 mn 44 s 91 ; 7. L. Becerra (Esp.), 4 mn 45 s 17 ; 8. W. Metzler (EU), 4 mn 45 s 20

WATER POLO
● Groupe A. Espagne b. Allemagne, 9-3 ; Hongrie b. Russie, 8-7 ; Yougoslavie b. Pays-Bas, 11-6.
● Groupe B. Italie b. Etats-Unis, 10-7 ; Croatie b. Grèce, 8-5 ;

TIR
Messieurs
● Pistolet air comprimé 10 m. 1. R. Di Donna (It.), 684,2 pts , 2. Y. Wang (Chine), 684,1 ; 3. T. Kiriakov (Bulg.), 683,8 ; 4. S. Pyzhyanov (Rus.), 683,5 ; 5. J. Pietrzak (Pol.), 682,7.
Dames
● Carabine air comprimé 10 m. Finale : 1. R. Mauer (Pol.), 497 pts , 2. P. Hornber (All.), 497 ; 3. A. Ivosev (Youg.) 497 ; 4. V. Bellenoue (Fr.), 496 ; 5. O. Pogrebniak (Biél.), 496.

VOLLEY-BALL
Dames
● Groupe A. Etats-Unis b. Ukraine, 3-0 ; Corée du Sud b. Japon, 3-0 ; Chine bat Pays-Bas, 3-0.
● Groupe B. Brésil b. Pérou, 3-0 , Cuba b. Canada, 3-0 ; Russie b. Allemagne 3-0.

Dimanche 21 juillet

BASEBALL
Cuba b. Japon 8-7 ; Italie b. Corée du Sud 2-1.

BASKET-BALL
Dames
● Groupe A. Italie b. Chine 62-55 , Russie b. Japon 73-63 ; Brésil b. Canada 69-58.
● Groupe B. Australie b. Corée du Sud 76-61 ; Etats-Unis b. Cuba 101-84 ; Ukraine b. Zaïre 81-65.

CYCLISME
Dames
● Course sur route (104,40 km). 1. J. Longo (Fr.) 2 h 36 mn 13 s ; 2. I. Chiappa (It.), à 25 s ; 3. C. Hughes (Can.), à 51 s ; 4. V. Hohfeld (All.), à 53 s , 5. J. Polikeviciute (Lit.) m.t. ; 6. Z. Zabirova (Rus.) m.t. , 7. A. Cappellotto (It.) m.t. ; 8. B. Heeb (Sui.) m.t. ;

ESCRIME
Dames
● Epée individuelle. Demi-finales : L. Flessel (Fr.) b. G. Horvathne-Szalay (Hongr.) 15-10 , V. Barlois (Fr) b. M. Zalaffi (It.) 15-6.
Finale : L. Flessel b. V. Barlois 15-12
Messieurs ● Sabre individuel. Demi-finales : S. Sharikov (Rus.) b. D. Touya (Fr.) 15-14 ; S. Pozdnyakov (Rus.) b. J. Navarrete (Hongr.) 15-7.
Finale : S. Pozdnyakov b. S. Sharikov 15-12

FOOTBALL
Messieurs
● Groupe C. Corée du Sud b. Ghana 1-0 ; Mexique b. Italie 1-0.
● Groupe D. Japon b. Brésil 1-0 : Nigeria b. Hongrie 1-0.
Dames
● Groupe E. Etats-Unis b. Danemark 3-0 ; Norvège et Brésil 2-2.
● Groupe F. Chine b. Suède 2-0 ; Allemagne b. Japon 3-2.

HALTÉROPHILIE
● 59 kg. 1. T. Ningsheng (Chine) 307,5 kg (Record du monde. Ancien record . 305 kg par le Bulgare Nikolai Pechalov) ; 2. L. Sabanis (Gré.) 305 ; 3. N. Pechalov (Bulg.) 302,5 ; 4. H. Kobata (Jap.) 297,5 ; 5. W. Vargas (Cuba) 297,5.

HOCKEY
Messieurs
● Groupe B. Afrique du Sud et Australie 1-1 ; Grande-Bretagne et Corée du Sud 2-2 ; Pays-Bas b. Malaisie 2-0.
Dames
Pays-Bas et Grande-Bretagne 1-1 ; Allemagne b. Espagne 2-1.

JUDO
Messieurs
● 95 kg. Finale : P. Nastula (Pol.) b. M.-S. Kim (Cor. S.), ippon. Pour la 3e place : M. Fernandes (Bré.) b. B. Sonnemans (PB), ippon ; S. Traineau (Fr.) b. A. Kovacs (Hongr.), waza ari.
Dames
● 72 kg. Finale : U. Werbrouck (Bel.) b. Y. Tanabe (Jap.), ippon. Pour la 3e place : Y. Scapin (It.) b. E. Essombe (Fr.), ippon ; D. Luna Castellano (Cuba) b. T. Belaeva (Ukr.), yusei gachi ;

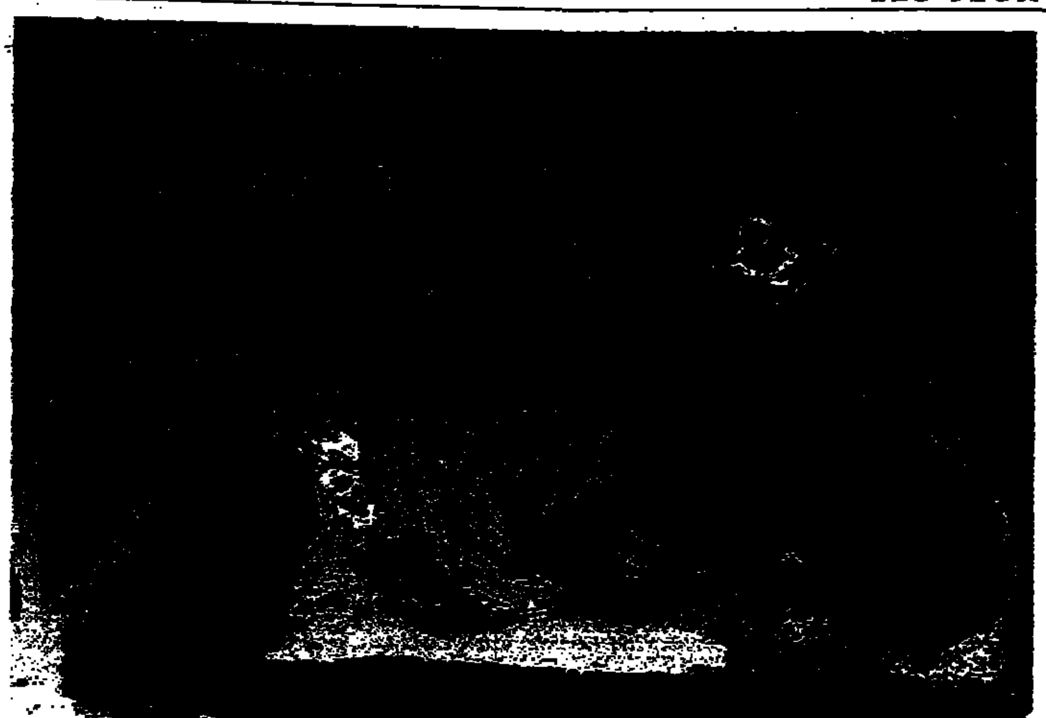
LUTTE GRECO-ROMAINE
● 48 kg. Finale : S. Kwon-Ho (Cor. S.) b. A. Pavlov (Biél.) 4 à 0 a.p.
Pour la 3e place : Z. Gulyov (Rus.) b. K. Yong (PRK) 4 à 0● 57 kg. Finale : Y. Melnichenko (Kaz.) b. D. Hall (EU) 4 à 1. Pour la 3e place : Sheng Zetian (Chine) b. R. Khakimov (Ukr.) 4 à 0 a.p.
● 68 kg. Finale : R. Wolny (Pol.) b. G. Yalouz (Fr.) 7 à 0 ; Pour la 3e place : Aleksandre Tretyakov (Rus.) b. Kamandar Madjidov (Biél.) 4 à 0 a.p.
● 82 kg. Finale : H. Yerlikaya (Turq.) b. T. Zander (All.) 3 à 0. Pour la 3e place : V. Tsilent (Biél.) b. D. Turlykhanov (Kaz.) 4 à 0.
● 100 kg. Finale : A. Wronski (Pol.) b. S. Lishtvan (Bulg.) Pour la 3e place : M. Ljungberg (Suè.) b. T. Edisherachvili (Rus.) tombé.

NATATION
Dames
● 200 m libre. 1. C. Poll (Costa R.) 1 mn 58 s 16 ; 2. F. van Almsick (All.) 1 mn 58 s 57 ; 3. D. Hase (All.) 1 mn 59 s 56 ; 4. T. Jackson (EU) 1 mn 59 s 57 ; 5. S. O'Neill (Austr.) 1 mn 59 s 87 ; 6. C. Teuscher (EU) 2 mn 0 s 79 ; 7. J. Greville (Austr.) 2 mn 1 s 46 ; 8. L. Dobrescu (Roum.) 2 mn 1 s 63.
● 100 m brasse. 1. P. Heyns (Af. S.) 1 mn 7 s 73 ; 2. A. Beard (EU) 1 mn 8 s 09 ; 3. S. Riley (Austr.) 1 mn 9 s 18 ; 4. S. Bondarenko (Ukr.) 1 mn 9 s 21 ; 5. V. Lischka (Autr.) 1 mn 9 s 24 ; 6. G. Cloutier (Can.) 1 mn 9 s 40 ; 7. A. Kovacs (Hongr.) 1 mn 9 s 55 ; 8. B. Becue (Bel.) 1 mn 09 s 79.
Penny Heyns a battu son record du monde en séries en 1 mn 7 s 02 (ancien record : 1 mn 7 s 46)
Messieurs
● Relais 4×200 m. 1. Etats-Unis 7 mn 14 s 84 ; 2. Suède 7 mn 17 s 56 ; 3. Allemagne 7 mn 17 s 71 ; 4. Australie 7 mn 18 s 47 ; 5. Grande-Bretagne 7 mn 18 s 74 ; 6. Italie 7 mn 19 s 92 ; 7. Pays-Bas 7 mn 21 s 96 ; 8. France 7 mn 24 s 85.
● 400 m 4 nages. 1. T. Dolan (EU) 4 mn 14 s 90 ; 2. E. Namesnik (EU) 4 mn 15 s 25 ; 3. C. Myden (Can.) 4 mn 16 s 28 ; 4. M. Dunn (Austr.) 4 mn 16 s 66 ; 5. M. Wouda (PB) 4 mn 17 s 71 ; 6. L. Sacchi (It.) 4 mn 18 s 31 ; 7. M. Melinski (Pol.) 4 mn 20 s 50 ; 8. S. Mariniuk (Mold.) 4 mn 21 s 15

WATER-POLO
● Groupe A. Espagne b. Pays-Bas 8-7 ; Yougoslavie et Russie 9-9 ; Hongrie b. Allemagne 8-7.
● Groupe B. Italie B. Ukraine 8-6 ; Etats-Unis b. Grèce 9-7 ; Croatie b. Roumanie 11-6.

TIR
Messieurs
● Fosse olympique. 1. M. Diamond (Austr.) 149 pts ; 2. J. Lakatos (EU) 147(28) ; 3. L. Bade (EU) 147(27) ; 4. J. Maxwell (Austr.) 146 ; 5. Z. Bing (Chine) 146.
Dames● Pistolet air comprimé 10 m. 1. O. Klochneva (Rus.) 490,1 pts ; 2. M. Logvinenko (Rus.) 488,5 (10,1) ; 3. M. Grozdeva (Bulg.) 488,5 (9,9) ; 4. J. Sekaric (Youg.) 487,1 ; 5. N. Salukvadze (Géor.) 484.

VOLLEY-BALL
Messieurs
● Groupe A. Argentine b. Brésil 3-1 ; Etats-Unis b. Pologne 3-0 ; Cuba b. Bulgarie 3-0.
● Groupe B. Yougoslavie b. Russie 3-1 ; Italie b. Corée du Sud 3-0 ; Pays-Bas b. Tunisie 3-0.



Les Français

● **AVIRON.** Deux sans barreur, deux sans barreur féminin, deux de couple et quatre sans barreur qualifiés pour les demi-finales. Céline Garcia (skiff) en repêchages.
● **BOXE.** Hussein Bayram (poids welter) éliminé au premier tour par Marian Simon (Roumanie). Rachid Bouaïta qualifié pour le deuxième tour en battant Bektas Aboubakirov (Kazakhstan).
● **CYCLISME.** Jeannie Longo championne olympique sur route. Catherine Marsal 16e à 53 s. Marion Clignet 38e à 5 min 37 s.
● **ESCRIME.** Laura Flessel championne olympique à l'épée en battant en finale Valérie Barlois (15-12). Sophie Moressée éliminée en huitièmes par Eva-Maria Ittner (Allemagne). Dans la compétition masculine, Beketov (Russie) a écarté Eric Srecki, champion olympique à Barcelone, en huitièmes de finale (15-10), puis Jean-Michel Henry en quarts (15-13). Robert Leroux a été battu en huitièmes par Kaïdo Kaaberma (Estonie). Au sabre, Damien Touya, battu en demi-finales par le Russe Sergueï Charikov (15-14), obtient le bronze contre le Hongrois Jozsef Navarrete. Jean-Philippe Daurelle et Franck Ducheix ont été éliminés en huitièmes par... Damien Touya et Felix Becker (Allemagne).
● **FOOTBALL.** Succès pour les Français contre l'Australie (2-0), à Miami.
● **GYMNASTIQUE.** Français et Françaises sont neuvièmes par équipes après les exercices imposés.
● **HALTÉROPHILIE.** 54 kg : Eric Bonnel, onzième avec un total de 250 kg.
● **JUDO.** David Douillet champion olympique des lourds. Battue au premier tour par Beata Maksymowa (Pologne), Christine Cicot a obtenu la médaille de bronze (+ 72 kg) après le repêchage. Stéphane Traineau, battu en finale de tableau par Min Soo Kim (Corée du Sud), gagne le bronze (95 kg) face à Antal Kovacs (Hongrie). Estha Essombe (72 kg), battue pour la troisième place par Ylenia Scapin (Italie), a été victime d'une fracture du péroné.
● **LUTTE GRÉCO-ROMAINE.** Ghani Yalouz (68 kg), médaille d'argent, échoue en finale contre Ryszard Wolny (Pologne).
● **NATATION.** Le relais 4 × 200 m libre huitième de la finale (7 mn 24 s 85). Vainqueur de la finale B, Vladimir Latocha bat le record de France du 100 m brasse (1 mn 2 s 28). Eliminés en séries : Solennes Figues sur 100 m libre (54 s 90) et 200 m libre (2 mn 2 s 74), Nadège Cliton sur 400 mn 4 nages (5 mn 6 s 46), Christophe Bordeau sur 200 m libre (1 mn 52 s 17), Karine Bremond sur 100 m brasse (1 mn 11 s 80).
● **TIR.** Valérie Bellenoue quatrième à la carabine à air comprimé (10 m). Carole Couesnon 41e. Déception pour Dumoulin, champion du monde en titre, qui finit 36e à la carabine 10 m, derrière Gérard Fernandez, 12e.

David Douillet a rejoint les plus grands des lourds

Judo. Après ses trois titres de champion du monde en 1993 et 1995, le Français s'est montré parfaitement ponctuel à son rendez-vous olympique

DANS LE BROUHAHA des félicitations, il y a ce moment de grâce, presque imperceptible. David Douillet raconte encore, pour la millième fois, *« la fabuleuse explosion intérieure »* ressentie après l'ippon, qui avait fait de lui le champion olympique des poids lourds.

De son corps immense, il rejoue, pour les caméras et les stylos, les supporteurs et les amis, la geste de ce triomphe, comme si les mots ne pouvaient dire son bonheur. Son visage pétille de sourires. Il reprend son souffle, dédie la victoire à ses deux enfants, quand un autre géant s'avance, un membre du CIO.

A sa vue, le visage de David Douillet s'illumine. Et il accepte la mâle étreinte d'Anton Geesink, savourant mieux que tout autre l'hommage que lui rend le premier judoka européen qui ait mis à mal, en 1964, la domination japonaise sur la discipline. Geesink-Douillet : le père fondateur et le lointain héritier partagent un chaleureux *abrazo*, comme une passerelle entre les générations.

Cette éphémère rencontre d'Atlanta résume plus de trente ans d'histoire des grands poids lourds, une saga de muscles et de vitesse, de force et de technique. Qui d'autre que Geesink aurait pu remettre au Français sa médaille d'or avec autant d'à-propos ?

Fabien Canu, le directeur du haut niveau à la fédération de judo, n'a désormais plus aucun doute : il sait que son champion olympique appartient à la catégorie des judokas d'exception, à la lignée restreinte des combattants que les maîtres japonais regardent avec respect.

Grâce à ce nouveau titre, qui s'ajoute à trois couronnes mondiales, David Douillet confirme qu'il est bien le fils des Anton Geesink, Willem Ruska et Yasuhiro Yamashita, ces monstres de judo qui l'ont précédé, dans le palmarès olympique, au sommet de ce monde un peu à part des poids lourds. Entre les tournois, ils sont copains, amis parfois. Sur le tatami, il n'est pas pires rivaux.

Dans cette rigoureuse séparation des genres, Douillet réussit des miracles. A la ville, difficile de trouver meilleur compagnon : les téléspectateurs de Canal Plus, dont il sera consultant jusqu'à la fin des Jeux, au côté de l'autre ancien champion olympique Thierry Rey, pourront mesurer à quel point le héros d'une publicité pour revêtement de sols est un bon vivant.

En compétition, impossible d'imaginer judoka plus féroce. *« C'est le fait de gagner qui est jouissif,* dit-il pour expliquer sa rage de vaincre. *Et même aux championnats de France, j'aime gagner. »*

Le champion olympique a mis ses qualités au service de son ambition : puissance physique, vitesse d'exécution inouïe pour un homme de 125 kilos, science du combat bonifiée par les années. *« Si vous regardez bien la journée,* analyse Jean-Luc Rougé, le directeur technique national, *vous avez un David différent à chaque combat, une fois attentiste, l'autre très offensif. Il sait parfaitement adapter sa stratégie à l'adversaire du moment. Il est toujours plus malin que l'autre. »*

PUISSANCE ET VITESSE

Avec un souci permanent du détail. Il y puise la force de sa concentration, et la meilleure garantie contre les erreurs, contre la crainte de l'ippon stupide (la projection sur le dos) qui donne le vertige aux plus forts.

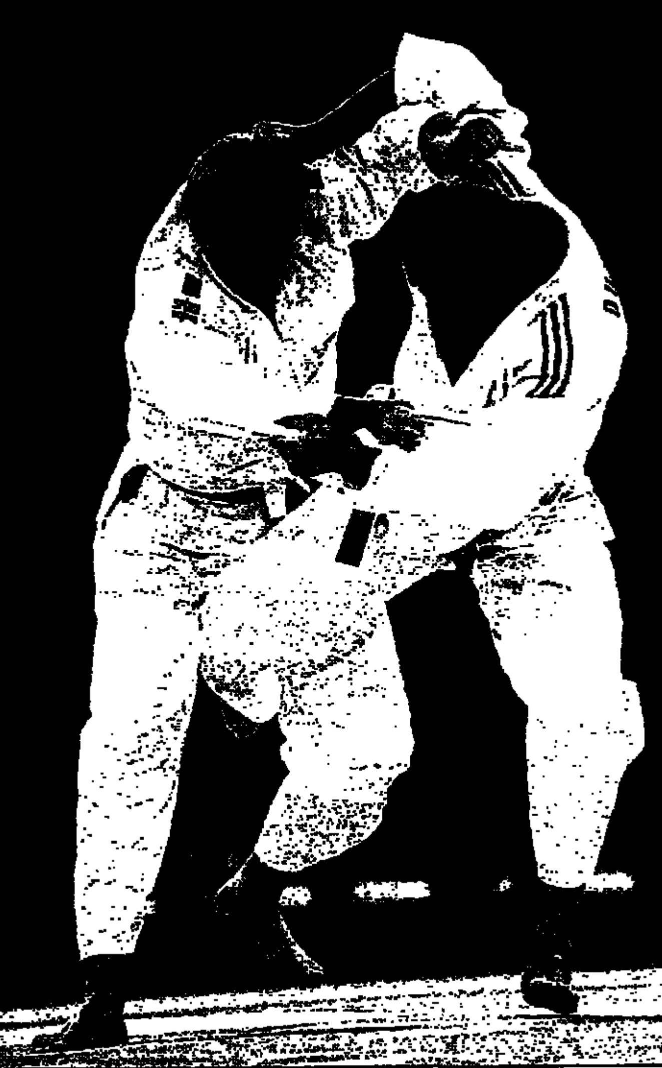
Lors des trois premiers tours, il s'est montré prudent. Cela ne l'empêchait pas de faire main basse sur la moindre occasion. Entre le matin et l'après-midi, les éliminatoires et les finales, il s'est ménagé, respectant à la lettre un programme de sagesse.

Il a mangé, un peu. Dormi, dix minutes, grâce à ce pouvoir, qui le fait sourire, de n'avoir qu'à fermer l'oeil pour s'assoupir. Au réveil, il s'est réchauffé avec Fabien Canu, son *« sparring-partner de luxe »*.

Au fil des ans et des victoires, David Douillet a appris à se connaître. Il n'est plus ce grand athlète un peu timide, fraîchement débarqué de sa Normandie natale, que Jean-Luc Rougé avait imposé en équipe de France lors des Jeux de 1992. *La préparation qu'il a suivie* pour Atlanta a étonné jusqu'aux spécialistes.

Il n'a participé qu'à un seul tournoi, au mois de mars en Italie, « séchant » les championnats d'Europe et toutes les autres compétitions *du calendrier. Retiré à l'Insep,* dans le bois de Vincennes, il s'est débattu avec quelques ennuis de santé, puis il a passé son temps à s'entraîner, à nourrir seul la flamme d'une victoire dont il dit ne pas avoir douté. Comme s'il savait, tout au fond de lui-même, que, samedi 20 juillet 1996, David Douillet, de Neufchâtel-en-Bray, serait champion olympique de judo.

Pascal Ceaux



David Douillet, face à l'Autrichien Eric Krieger (à g.), amorce un de ses mouvements favoris. (Kimimasa Mayama, Reuter.)

Le bronze pour Traineau et Cicot

Stéphane Traineau a obtenu, dimanche 21 juillet, la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 95 kilos, en battant le Hongrois Antal Kovacs, champion olympique à Barcelone en 1992. *« Tout le monde n'a pas la chance d'avoir une médaille olympique, et je vais la savourer », a commenté le Français, qui, à trente ans, disputait ses troisièmes et derniers Jeux.* Champion du monde en 1991, grand favori des Jeux de Barcelone l'année suivante, Traineau avait connu une élimination précoce. Cette fois, il s'est incliné en finale de tableau, contre le Coréen Kim, après avoir éliminé le Japonais Nakamura.

Samedi 20 juillet, Christine Cicot a, elle aussi, gagné une médaille de bronze, dans la catégorie des *plus de 72 kilos, en projetant* l'Ukrainienne Gundarenko, à laquelle elle rendait une quarantaine de kilos. Une consécration pour la jeune femme la plus légère de sa catégorie. *« L'essence même du judo, c'est de dominer des combattantes plus lourdes. Cela ne me gêne pas, au contraire »,* expliquait-elle après sa victoire.

DÉPÊCHES

■ **TIR.** Grand favori du tir au pistolet à 10 m, le Chinois Yifu Wang s'est évanoui après la finale. Il avait distancé ses concurrents pendant toute l'épreuve, mais la chaleur lui a été fatale au dernier tir : 6,5, un score catastrophe. L'homme jeta son pistolet à terre et s'écroula. Evacué en civière, il n'a pu recevoir sa médaille d'argent. Zongliang Tan, un autre finaliste chinois, l'a représenté sur le podium, la mine déconfite.

■ **DOPAGE.** Raymond Domenech, l'entraîneur de l'équipe de France de football, a vivement protesté, à la veille du premier match du tournoi, lorsque les délégués du CIO l'ont avisé qu'aucun contrôle antidopage n'était prévu avant les demi-finales. *« Autant promettre l'impunité aux éventuels dopeurs »*, a-t-il dit. Le CIO n'a pas modifié ses intentions, mais la Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé, samedi 20 juillet, qu'elle diligenterait des contrôles inopinés tout au long de l'épreuve olympique.

■ **PORTABLE.** Le président Jacques Chirac s'est entretenu par téléphone avec la Française Jeannie Longo, afin de la féliciter de sa médaille d'or de cyclisme sur route. La championne, qui parlait avec un téléphone portable, en présence de la presse, a remercié le chef de l'Etat pour ses *« gentilles paroles »*.

■ **GROS TEMPS.** Une tempête avec des vents soufflant à environ 60 km/h a contraint, dimanche 21 juillet, la flotte olympique à fuir le site de Savannah pour se mettre à l'abri. Seule une des trois régates inscrites au programme a pu aller à son terme.

■ **LE PLOMB ET LE BRONZE.** Les 6/10 de point qui ont séparé la Française Valérie Bellenoue de la Yougoslave Aleksandra Ivosev, troisième de la carabine à 10 m, représentent 1,5 mm sur la cible. Cela veut dire que si la Toulonnaise avait pu envoyer un de ses projectiles 1,5 mm plus près du coeur de la cible, elle aurait transformé ce plomb en bronze.

■ **FAIR-PLAY.** Les Etats-Unis ont déposé une réclamation contre l'inscription de la nageuse irlandaise Michelle Smith dans l'épreuve du 400 m nage libre. La concurrente, qui a déjà enlevé le titre olympique du 400 m 4 nages, a réalisé le minima requis pour l'inscription hors des délais imposés.

NET OLYMPIQUE

INFORMER. Outre sa couverture ponctuelle des compétitions, le quotidien *« Atlanta Journal-Constitution »* expose, sur Internet, ce qui ne va pas dans la cité des Jeux. Face à l'asthénie du système informatique, à la paraplégie du transport urbain, le journal offre une carte des embouteillages *« en temps réel »* afin d'aider au choix d'un itinéraire. Sur le même site, un forum de discussion entre cybernautes s'arrête sur le choix de Muhammad Ali comme dernier porteur de la flamme.

Certains regrettent d'avoir vu au premier plan un homme atteint de la maladie de Parkinson, et n'évoquant en rien la *« puissance physique »* d'un athlète. D'autres rappellent un refus de la conscription au temps de la guerre du Vietnam, qui le disqualifie pour *« représenter la nation patriote »*. Débat révélateur. **F. P.**

<http://www.atlantagames.com>

La mousquetaire noire

A la fin de l'envoi, elle touche... Se récitait-elle *in petto* du Edmond Rostand sous le grillage de son masque ? Toujours est-il que Laura Flessel sautillait en alexandrins dans son ultime assaut pour la médaille d'or de l'épée féminine, elle ferraillait sublime, bientôt de ses efforts recevant juste prime...



NUITS BLANCHES

Ce n'était plus Roxane, pas encore Cyrano, mais on pourrait conférer sans hésitation à Laura l'honorariat gascon, pour peu qu'elle se mette à jurer en roulant les « r », ce qui, reconnaissons-le, présente quelque difficulté pour cette jeune beauté des Iles. Avec ce duel au sommet, affrontement franco-français pur sucre de canne, on était enfin entré dans ces Jeux et leur magie, celle qui transforme les Cendrillons du sport en princesses radieuses.

Auparavant, le triomphe de David Douillet, puis celui de Jeannie Longo avait mis du baume au cœur tricolore, mais ce n'était pas pareil.

La victoire du massif judoka au cœur d'or était si naturelle, si évidente qu'elle apparaissait comme une simple formalité. On se demandait même s'il était vraiment nécessaire qu'il eût fait le long et coûteux voyage jusqu'à Atlanta. On aurait pu aussi bien lui envoyer sa médaille par la poste et personne n'en aurait été autrement choqué.

L'exploit de la gaulliste grenobloise Longo souffrit, lui, de sa proximité avec l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Elysées. Le quota d'émotion et de passion attribué aux fans du vélo avait été largement entamé par les images des petits blondinets danois heureux comme des papes de la victoire de leur papa Bjarne Riis et de Zabel junior, blotti dans les bras de son maillot vert de père. On saluait l'exploit de Jeannie atteint à force d'expérience et de ténacité et, comme elle, on tournait la page.

Ce qui nous permet de revenir à nos deux bretteuses, Valérie Barlois et Laura Flessel, hier inconnues, aujourd'hui célèbres. L'escrime se pratiquant sur une estrade longue et étroite, le spectacle qu'elle offre n'est pas sans rapport avec un défilé de mode, dont Valérie et Laura seraient les Claudia Schiffer et Linda Evangelista. Au delà, devant tant de grâce et d'élégance, il ne nous reste plus qu'à constater la percée des Antilles françaises dans ce sport issu des privilèges aristocratiques. On connaissait les garçons et filles des îles bons coureurs, bon sauteurs, mais qui aurait attendu des descendants d'esclaves qu'ils dominent les cousins des békés dans cet exercice de mousquetaire ? Il y a là comme l'aboutissement ultime du combat de Victor Schoelcher, une péripétie qui n'aurait pas laissé Franz Fanon insensible.

La Guadeloupe et ses dépendances, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Barthélémy et la partie française de Saint-Martin peuvent déjà, en attendant Marie-Jo, mettre en perce le tonneau de rhum agricole. Laura en soit louée.

Luc Rosenzweig

MÉDIAS

CENSURE ? Plusieurs journalistes de chaînes de télévision allemandes ont accusé le CIO d'opérer une censure, en soumettant, à son imprimatur, les émissions qui recourent à ses images d'archives, selon le quotidien *Sueddeutsche Zeitung*. Le journal a publié un fac-similé du contrat-type adressé aux chaînes qui demandent au CIO de leur fournir des archives audiovisuelles sur l'histoire des jeux Olympiques. Ce contrat stipule que les séquences ne doivent être utilisées *« en aucune façon au détriment du CIO ou du mouvement olympique »* et précise que le script doit être communiqué aux responsables du Comité. Un contrat en forme de *« bâillon »*, a protesté Michael Dittrich, rédacteur sportif de la chaîne publique *Suedwestfunk*, cité par le grand quotidien de Munich. Le journaliste dénonce également les prix prohibitifs pratiqués selon lui par le Bureau londonien des archives de télévision olympiques.

Natalia Ilienko, *ancienne championne du monde de gymnastique*

« Les filles réalisent des figures techniques empruntées aux hommes, au détriment du style »

EN 1981, Natalia Ilienko a gagné la médaille d'or de l'exercice au sol lors des championnats du monde de gymnastique et le titre par équipes avec la prestigieuse formation de l'Union soviétique (Elena Chouchounova, Alla Chichova, Olga Mostepanova, Irina Baraksanova). Les commentateurs de l'époque qualifiaient ses mouvements de *« fluides comme l'eau »*. Elle avait quatorze ans. Son nom n'a laissé qu'une pâle empreinte sur les tablettes et la gymnastique artistique a usé depuis bien d'autres jeunes talents.

Devenue citoyenne du Kazakhstan, Natalia vit aujourd'hui dans la banlieue londonienne où elle entraîne un club de gymnastique. Elle dispense également un cours aux tout jeunes danseurs du Royal Ballet. De son ancienne vie, elle n'a gardé qu'un paquet de photos écornées, non datées, gisant au fond d'une boîte à chaussures qu'elle ne retrouve qu'avec peine. Elle accepte de les montrer en riant comme on projetterait la vidéo des premiers jeux d'une petite fille qui ne serait pas elle.

Sa vie est désormais ailleurs. Sa plus grande fierté est la médaille de meilleur entraîneur du pays, engrangée ces trois dernières années, *« et d'observer les progrès de mes jeunes élèves qui pratiquent la gym pour s'amuser »*. Dimanche 21 juillet, pourtant, à l'occasion des épreuves imposées féminines, Natalia a accepté d'évoquer son passé et l'avenir de la gymnastique.

Les Jeux olympiques : « J'étais trop inexpérimentée pour faire partie de l'équipe nationale aux Jeux de Moscou en 1980. Mais j'ai vécu le boycottage par mon pays de ceux de Los Angeles en 1984 comme une trahison. Seule la victoire au rabais des Américaines a marqué les mémoires et les annales du sport. Elles l'ont emporté sans avoir eu à se mesurer à nous. Le comité des sports soviétique, qui ne savait pas comment nous consoler, nous a envoyées à des Jeux de remplacement un mois plus tard en Tchécoslovaquie. Tous les pays de l'Est, sauf la Roumanie, y participaient. Nous avons gagné, mais personne ne s'en souvient. Nous n'avions plus de goût à rien, nous ne nous parlions plus. Nous n'avions qu'une hâte : en finir avec cette humiliation. »

Les mines tristes des gymnastes : « Ma mère ne cessait de me répéter : "Mais souris donc un peu". Les gens n'ont pas conscience de la pression que l'on ressent dans une telle situation. L'excellence en compétition devient une obsession. Même lorsqu'on se relâche après l'épreuve, la tête continue de travailler. On y laisse beaucoup d'énergie alors il vaut mieux rentrer dans sa coquille. Une gymnaste est un peu une actrice, tout ce qu'on lui demande c'est d'être expressive au bon moment. Dans ce domaine, Nadia Comaneci était experte. »

Les accidents, la santé : « J'ai assisté à la chute d'Elena Moukhina. Elle est tombée à plat ventre à l'entraînement au sol après saut périlleux avant vrillé qu'elle devait impérativement réussir pour être titulaire dans l'équipe aux Jeux de Moscou. Elle n'avait plus aucune sensation dans les jambes. Aujourd'hui, elle vit dans un fauteuil roulant. C'est une image que je me suis toujours efforcée de chasser de mon esprit quand j'étais gymnaste... Je pense cependant qu'un médecin doit s'occuper à plein temps d'une équipe nationale de gym. Je suis choquée que la Roumaine Gina Gogean soit engagée à Atlanta moins d'un mois après son ablation de l'appendice. Je lui déconseillerais fortement tout exercice aux barres asymétriques avant un bon moment. »

La préparation : « Une véritable discipline de base est indispensable, mais le retour au premier plan de gymnastes comme la Biélorusse Svetlana Boguinskaya, qui, a vingt-trois ans, est tout à fait capable de se coacher elle-même, fait réfléchir sur la nécessité d'étudier des plans de travail individuels et personnalisés pour les gymnastes expérimentées. Cela m'aurait sûrement permis d'allonger ma carrière d'au moins deux ans. »

Le style : « Il a évolué de manière fulgurante sur le plan technique mais les chorégraphies tendent à s'appauvrir. On voit aujourd'hui les filles réaliser des éléments en force et que seuls quelques hommes réussissaient à mon époque – vrilles, doubles sauts périlleux avant – mais c'est au détriment du style. Toutes ces acrobaties sont si épuisantes qu'elles n'ont plus le souffle pour les enchaîner gracieusement. »

Le poids : « Il était constamment surveillé. C'est la partie la plus pénible de la vie de gymnaste de haut niveau. Chaque jour, il fallait monter sur la balance. Dès qu'on prenait quelques centaines de grammes, nos entraîneurs s'alarmaient. Pour éviter de se faire mal sur les réceptions en sortie d'agrès, il vaut mieux être légère. Ma mère, qui ne comprenait pas ça, me donnait des sucreries en cachette. J'adore manger mais je surveille toujours ma ligne par habitude. C'est la hantise des gymnastes dès leur plus tendre enfance. Le matin, on nous nourrissait de café et de toasts au caviar, que nous avions en horreur. Il paraît que ça donne de l'énergie. »

L'hydratation : « Nous buvions très peu. Peut-être un verre de jus de fruit par repas. On nous disait qu'il est difficile de faire des acrobaties l'estomac plein de liquide. Aujourd'hui, mon futur mari, qui est anglais et enseigne l'aérobic, passe son temps à conseiller à ses élèves de boire. A l'écouter, j'en ai des points de côté. Récemment, lors d'une conférence, une diététicienne qui a travaillé avec des sélectionnés olympiques dans différentes disciplines, m'a conseillé très sérieusement de faire ingurgiter deux litres d'eau par séance d'entraînement à mes petites élèves qui sont loin du haut niveau. »

La vie : « Quand j'ai arrêté la gym, je ne connaissais rien de la vie. J'ai petit à petit appris à me faire des amis. J'étais très timide. J'avais, par exemple, très peur d'aller en discothèque, de me mêler à des gens qui m'étaient étrangers. Mais j'ai vite appris. Il faut saisir la chance que nous a procuré la gym. Nadia Comaneci ou ses anciens entraîneurs Martha et Bela Karolyi l'ont très bien compris en émigrant aux Etats-Unis. Aujourd'hui, les activités commerciales, les collaborations à des émissions de sports ou la "création" de nouvelles stars les font très bien vivre. »

Propos recueillis par Patricia Jolly



La gymnaste biélorusse Svetlana Boguinskaïa dans son exercice à la poutre, durant les imposées du concours par équipes. (Wolfgang Rattay, Reuter.)

Les footballeurs français s'économisent

Décrassage. Avant d'affronter l'Espagne, tenante du titre, Raymond Domenech prescrit la récupération

MIAMI (Floride). – Les haut-parleurs de l'Orange Bowl crachaient des décibels estampillés Elton John. Le maigre public n'avait pas encore complètement quitté le stade. Tout à coup, les Français sont revenus sur la pelouse, en petites foulées, titulaires et remplaçants mêlés. Pour un tour d'honneur ? L'initiative aurait été prématurée. Une victoire contre l'Australie (2-0) en match d'ouverture ne saurait justifier pareil débordement.

Opérant rapidement à onze contre dix, les Français ont fait courir le ballon et l'adversaire, inlassablement. Non, ce premier rendez-vous honoré en service minimum ne méritait pas un rappel. Raymond Domenech, le sélectionneur français, avait tout simplement prescrit une séance de décrassage. Dès le coup de sifflet final, et à même la pelouse sèche et bosselée de l'Orange Bowl. Pourquoi tant d'empressement ? Un autocar attendait l'équipe pour l'emmener, dans la nuit, à Orlando, où est programmé son deuxième match, lundi 22 juillet contre l'Espagne.

JOUER EN 4-4-2

La récupération est l'obsession du coach et de l'encadrement médical. Pour gagner le tournoi olympique, il faut jouer en effet le même nombre de matches (six) que pour l'Euro 96, mais en quinze jours, au lieu de trois semaines, avec 18 joueurs au lieu de 22, et dans la chaleur suffocante de l'été floridien. De plus, la France est la seule équipe du groupe à se déplacer pour chacun de ses matches. Raymond Domenech a donc choisi de modifier son organisation de jeu. Du 4-3-3 qui avait fait merveille pendant les éliminatoires, le tacticien est passé à un 4-4-2 ; la densification du milieu de terrain étant destinée à permettre un jeu plus court, donc plus économe. *« Il faut éviter les longues courses*, explique Raymond Domenech. *Mais ce n'est pas une révolution, une simple évolution. Les joueurs que j'ai sont capables de s'adapter. »*

Contre l'Australie, ils l'ont fait. *« Nous avons gagné le match au niveau de la circulation*, affirme Domenech. *C'est encore plus frappant quand on visionne la cassette vidéo. »* A la veille de rencontrer l'Espagne, tenante du titre et favorite du groupe, l'entraîneur n'excluait pas de nouveaux changements. *« 4-4-2, 4-3-3, 5-4-1, ce ne sont que des formules abstraites*, souriait-il. *Ce qui compte, c'est défendre et attaquer. »* Sans retenue ?

Jean-Jacques Bozonnet

PROGRAMMES (heure française)

LUNDI 22 JUILLET

Aviron. Eliminatoires. 15.00 : deux de couple M ; 15.40 : deux de couple D poids légers ; 16.10 : quatre sans barreur poids légers M ; 16.40 : quatre de couple D ; 17.00 : quatre de couple M ; 17.30 : huit D ; 17.50 : huit M.

Base-ball. 16.00 : Australie - Pays-Bas ; 21.00 : Nicaragua-Italie ; 2.00 : Etats-Unis – Corée du Sud.

Basket-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Brésil-Grèce (gr. B) ; 18.00 : Croatie-Chine (gr. A) ; 21.00 : Corée du Sud - Porto Rico (gr. B) ; 23.00 : Yougoslavie-Australie (gr. B) ; 2.00 : Argentine-Lituanie (gr. A) ; 4.00 : Angola-Etats-Unis (gr. A).

Boxe. Plume, moyens. 19.30/2.00 : premier tour.

Equitation. 15.00 : concours complet par équipes (dressage).

Escrime. Fleuret individuel M et D. 14.00 : éliminatoires ; 20.50 : demi-finales ; 22.15 : finale D ; 22.45 : finale M.

Football. 1.00 : Arabie saoudite-Australie M (gr. B) ; Espagne-France M (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis - Tunisie M (gr. A) ; Argentine-Portugal M (gr. A).

Gymnastique. 15.25/18.40/22.40 : concours par équipes M.

Haltérophilie. 18.30/18.30/22.00 : 64 kg.

Hockey. 15.00 : Pakistan-Espagne M (gr. A) ; Australie-Argentine D ; 17.00 : Etats-Unis - Corée du Sud D ; 23.30 : Allemagne-Inde M (gr. A) ; 2.00 : Etats-Unis - Argentine M (gr. A).

Judo. – 86 kg M, – 66 kg D 15.30 : éliminatoires ; 21.00 : repêchages ; 21.55 : finales.

Lutte gréco-romaine. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 16.00 : premier tour ; 21.30 : finales.

Natation. 400 m libre D, 100 m libre M, 100 m dos D, 200 m papillon M, relais 4 × 100 m D. 16.05 : éliminatoires ; 1.30 : finales.

Softball. 15.00 : Australie-Taïwan ; 17.30 : Japon-Chine ; 0.30 : Porto Rico-Canada ; 3.00 : Etats-Unis - Pays-Bas.

Tir. carabine air comprimé 10 m M. 16.00 : éliminatoires ; 19.00 : finale.

Voile. 19.00 : planche à voile M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M, Soling, Tornado (manches 1 et 2)

Volley-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Chine-Corée du Sud (gr. A) ; 18.30 : Ukraine-Japon (gr. A) ; 22.00 : Russie-Canada (gr. B) ; 0.30 : Allemagne-Pérou (gr. B) ; 1.30 : Pays-Bas - Etats-Unis (gr. A) ; 4.00 : Cuba-Brésil (gr. B).

Water-polo. 17.00 : Russie-Allemagne (gr. A) ; 18.40 : Espagne-Yougoslavie (gr. A) ; 21.00 : Grèce-Roumanie (gr. B) ; 22.40 : Hongrie - Pays-Bas (gr. A) ; 0.20 : Croatie-Italie (gr. B) ; 4.00 : Ukraine - Etats-Unis (gr. B).

MARDI 23 JUILLET

Aviron. Repêchages. 5.00 : Deux sans barreur M et D, deux de couple M et D, quatre sans barreur M, skiff M et D.

Base-ball. 16.00 : Cuba - Pays-Bas ; 21.00 : Corée du Sud-Nicaragua ; 2.00 : Japon-Australie.

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Chine-Japon (gr. A), Canada-Italie (gr. A) ; 21.00 : Etats-Unis-Ukraine (gr. B), Australie-Zaïre (gr. B) ; 2.00 : Russie-Brésil (gr. A), Cuba-Corée du Sud (gr. B).

Boxe. 19.30-2.00 : premiers tours.

Equitation. 12.45 : Concours complet par équipes (parcours de fond) ; 21.00 : Concours complet individuel (dressage).

Escrime. Epée par équipes M. 16.00 : éliminatoires. 20.55 : demi-finales et finale.

Football. 23.30 : Brésil-Japon D (gr. F), Corée du Sud-Mexique M (gr. C) ; 0.00 : Danemark-Chine D (gr. E), Brésil-Hongrie M (gr. D) ; 0.00 : Etats-Unis - Suède D (gr. E), Japon-Nigéria M (gr. D) ; 0.30 : Norvège-Allemagne D (gr. F), Ghana-Italie M (gr. C).

Gymnastique. 15.30-21.00 : Concours par équipes D.

Haltérophilie. 18.30-22.00 : 70 kg.

Hockey. 15.00 : Australie-Allemagne D, Espagne-Argentine D ; 17.00 : Pays-Bas - Grande-Bretagne M ; 23.30 : Malaisie-Afrique du Sud M ; Pays-Bas - Corée du Sud D ; 2.00 : Australie-Corée du Sud M ; Etats-Unis - Grande-Bretagne D.

Judo. 78 kg M, 61 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.00 : demi-finales et finales.

Lutte gréco-romaine. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 16.00 : éliminatoires ; 21.30 : finales.

Natation. 400 m libre M, 200 m brasse D, 100 m dos M, 100 m papillon D, relais 4 × 100 m M. 16.05 : éliminatoires ; 1.30 : finales.

Soft-ball. 15.00 : Chine-Canada, Taïwan - Pays-Bas ; 0.30 : Japon - Etats-Unis, Australie-Porto Rico.

Tennis. Simples M et D. 16.00 : premier tour.

Tennis de table. Doubles M et D. 16.30 : éliminatoires.

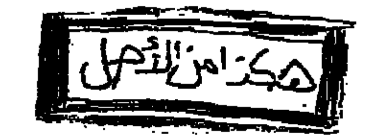
Tir. pistolet libre 50 m M, double trap D 15.00 : éliminatoires et finale.

Voile. Planche à voile M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M, Soling, Tornado. 19.00 : manches 3 et 4.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Russie - Pays-Bas (gr. B) ; 18.30 : Brésil-Bulgarie (gr. A) ; 22.00 : Argentine - Etats-Unis (gr. A) ; 0.30 : Italie-Tunisie (gr. B) ; 1.30 : Yougoslavie-Corée du Sud (gr. B) ; 4.00 : Cuba-Pologne (gr. A).

Volley-ball de plage. 15.00-20.00 : Eliminatoires M et D.

Water-polo. 17.00 : Allemagne-Yougoslavie (gr. A), Pays-Bas - Russie (gr. A) ; 21.00 : Italie-Grèce (gr. B), Espagne-Hongrie (gr. A), Ukraine-Croatie (gr. B) ; 4.00 : Etats-Unis - Roumanie (gr. B).



« GOLDEN BOY » Les établissements financiers se disputent à la City les opérateurs de marché les plus brillants. La flambée des rémunérations sur la place de Londres provoque une dérive sociale et psychologique. ● LA BANQUE D'ANGLETERRE a fait part de ses inquiétudes face aux effets pervers de ces supersalaires, dont les traitements constituent jusqu'à 60 % des frais généraux, sur la rentabilité des firmes. ● LA CONTRIBUTION des services financiers au produit intérieur brut du Royaume-Uni est passée de 30 milliards à 85 milliards de livres (680 milliards de francs) de 1982 à 1992. ● SELON L'HEBDOMADAIRE ALLEMAND *Welt am Sonntag* du dimanche 21 juillet, l'ex-« *golden boy* » Nick Leeson, condamné à six ans et demi de prison à Singapour pour avoir provoqué la faillite de la banque d'affaires britannique Barings, aurait dissimulé 23 millions de livres.

Les rémunérations dans la City atteignent des niveaux record

L'envolée des salaires oblige les établissements financiers à déployer des trésors d'imagination pour tenter d'encourager la fidélité à l'entreprise, afin de conserver les meilleurs éléments

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La Cité de l'infidélité. L'an passé, à la Bourse de Londres, près d'un *boursier sur trois* a changé d'employeur (30 %) contre un sur cinq en 1994. Et les départs ne cessent de s'accélérer. Depuis son rachat en 1995 de la firme Smith New Court, l'Américain Merril Lynch aurait été contraint de dépenser *30 millions de dollars (150 millions* de francs) en complément de salaire, pour tenter de conserver les stars de sa nouvelle filiale londonienne. Une enquête d'un consultant, City Insight, indique que la loyauté envers l'employeur est devenue rarissime.

« Si les banquiers acceptent de travailler très dur, c'est pour gagner beaucoup d'argent et non pas parce qu'ils aiment leur "boîte" ou apprécient leur chef », souligne un associé d'un cabinet de chasseurs de têtes. Deutsche Morgan Grenfell (DMG), la banque d'affaires filiale de la Deutsche Bank, a lancé à grands frais des opérations de débauchage d'équipes entières chez ses concurrents. La flambée des rémunérations sur la place de Londres provoque une dérive, sociale et psychologique. Dans le livre *Poker menteur* consacré à Salomon Brothers, un jeune banquier démissionnaire réplique à son supérieur qui le supplie de rester : *« Si vous voulez quelqu'un de fidèle, achetez-vous un cocker... »*

Les observateurs mettent en cause le nouveau système de rémunération en vigueur dans la City depuis l'arrivée en force des *grands établissements* bancaires d'Europe continentale, en particulier allemands et néerlandais. Traditionnellement, le salaire de base se conjugue à une prime discrétionnaire dont le montant est calculé en fonction de la performance individuelle et du caractère essentiel de l'activité. Mais, afin *d'attirer les spécialistes de certains* métiers, une nouvelle « carotte » est venue brouiller les pistes : le bonus garanti pour deux, voire trois ans, indépendant du rendement de l'employé. En comparaison, les avantages en nature et les notes de frais paraissent aujourd'hui dérisoires. Les bonus représentent en moyenne entre 50 % et 90 % de salaires annuels, qui s'échelonnent de 50 000 livres (400 000 francs) pour des analystes au début de leur carrière à 120 000 livres (960 000 francs) pour un chef de département.

La Cité du risque. Pour les fonceurs *sans ceinture de sécurité qui* traversent un monde, où s'exacerbent passions, jalousies et appât du gain, le bonus garanti est devenu synonyme de sécurité de l'emploi. A Londres, les règles du jeu sont devenues aussi impitoyables qu'à New York : dès que le marché obligataire faiblit ou que les OPA (offres publiques d'achat) se raréfient, on allège les effectifs sans coup férir, préavis minimal à la clé. Pour ses participants, ce type de rémunération présente l'avantage de permettre aux courtiers vedettes de faire leurs preuves sur une plus longue période et non plus en fonction d'un seul exercice.

La Banque d'Angleterre a fait part de ses inquiétudes devant les effets pervers de ces super-salaires sur la rentabilité de firmes dont les traitements constituent jusqu'à 60 % des frais généraux. *« Accusation ridicule. Nous engageons les « forts en thème » pour qu'ils nous rapportent des mandats et des revenus »*, répliquent les intéressés.

FACTURE SANS CÉRÉMONIE

Mais beaucoup soupçonnent les banques, même les plus sérieuses, de faire supporter cette charge supplémentaire aux clients. *« Le prix des commissions est devenu exorbitant. Je ne reçois jamais de justificatif ou de détail des honoraires. Le banquier-conseiller vous tend une facture sans plus de cérémonie »*, s'est plaint récemment un industriel de renom, Sir Nigel Ruud, patron de Williams Holdings.

Deuxième ombre à ce tableau, le bonheur des uns fait le malheur des autres. *Les stars d'un côté sont* chouchoutées et protégées. L'élite regroupe les analystes des secteurs des télécommunications, de l'électronique ou des médias et les experts en produits financiers dérivés et des pays émergents et de certaines actions européennes (la liste n'est pas close). En revanche, les cadres non générateurs de recettes directes, comme les analystes généralistes, les économistes ou les administratifs, se plaignent d'une détérioration de leur train de vie professionnelle à cause de la chasse frénétique aux dépenses jugées superflues.

« Les banques aiment perdre de l'argent. D'abord, il y eut l'Amérique latine, puis l'immobilier de bureau, et aujourd'hui les rémunérations des financiers », se lamente un président qui semble avoir une dent contre son collègue de DMG.

L'amélioration du cadre de travail est désormais à l'ordre du jour pour tenter d'endiguer les défections. *« Quand il existe un bon management, attentif aux ressources humaines, les employés ont tendance à rester »*, souligne Oliver Wells, chasseur de têtes.

D'autres firmes ont découvert le charme de la... participation. Ils distribuent des titres de la compagnie qui ne peuvent être revendus avant plusieurs années. *« Cet actionnariat, qui crée un sentiment de propriété, concilie l'intérêt individuel et celui de l'entreprise en forgeant une nouvelle fidélité »*, souligne-t-on chez Morgan Stanley, dont 40 % du capital est détenu par le personnel. *Ubi bene, ibi patria...* (« Où l'on est bien, là est la patrie. »)

Marc Roche

Nick Leeson aurait dissimulé 184 millions de francs

L'ex-*golden boy* Nick Leeson, condamné à six ans et demi de prison à Singapour pour avoir provoqué la faillite de la banque d'affaires britannique Barings, a dissimulé 23 millions de livres (184 millions de francs) sur six comptes ouverts en Allemagne, affirmait dimanche 21 juillet l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*.

Le jeune courtier, qui a fait perdre 6 milliards de francs à son ancien employeur dans des opérations hasardeuses sur les marchés dérivés, a toujours nié avoir dissimulé de l'argent. Mais selon le journal allemand, qui cite des enquêteurs de Scotland Yard et d'Interpol, *le responsable du bureau de Singapour de la Barings a « détourné »* des sommes à son propre profit.

La City, une manne pour l'économie britannique

L'économie britannique bénéficie largement du développement de la City. Selon la London Business School, la contribution des services financiers au produit intérieur brut du Royaume-Uni est passée de 30 milliards à 85 milliards de livres (680 milliards de francs) de 1982 à 1992, soit respectivement 12 % et 17 % du PIB.

● **Exportations** : les revenus, au titre des exportations d'invisibles des institutions financières installées dans la City, sont passés de 9,2 milliards à 20,4 milliards de livres de 1984 à 1994.

● **Change** : entre 1992 et 1995, la place de Londres dans les opérations de change dans le monde (plus de 1 000 milliards de dollars de transactions par jour) est passée de 27 % à 30 %.

● **Emploi** : le nombre d'emplois générés par la City a augmenté d'environ 15 % entre 1981 et 1991 pour atteindre 617 000 personnes.

Les courtiers « nouvelle génération » aiment la discrétion

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« On évite l'ostentatoire. Aujourd'hui, le mode de vie transparaît peu dans la vie professionnelle », souligne, sous couvert de l'anonymat, un banquier, fier d'acheter ses costumes chez Marks & Spencer au lieu du sur-mesure à 1 000 livres (8 000 francs). Contrairement aux yuppies *« caviardisés, tape-à-l'œil, jet-set »* de la dernière décennie, les nouveaux riches de la City rasent les murs.

Ce chef de vente d'actions américaines au sein d'un gros établissement européen fait partie des quelque 130 000 contribuables britanniques – la grande majorité travaillant dans la City – qui gagnent au moins 100 000 livres, à en croire les derniers chiffres du fisc. L'argent, notre interlocuteur n'aime guère en parler. Il préfère mentionner son goût pour la transaction rapide, la fierté de travailler aux côtés d'intervenants puissants ou l'appartenance à une profession chic.

La serviette de cuir fatiguée et les chaussures Church noires aident à distinguer les heureux élus prêts à tout pour accroître leur revenu. Car, à entendre notre trader, 200 000 livres par an, voire le double, cela ne vous mène pas loin, à Londres. Une maison dans un quartier résidentiel, une autre à la campagne, deux enfants inscrits dans l'une des meilleures écoles privées de la capitale, une grosse BMW et une Volvo pour madame, un petit bateau à moteur et la volonté de transmettre un héritage... *« Le salaire part vite »*, lance-t-il avec un regard grave.

D'après ses dires, son épouse, qui a démissionné d'un poste moyen dans la fonction publique pour s'occuper de la maisonnée, serait la cause de bien des frais supplémentaires : *« Je suis constamment en voyage. On ne se voit pratiquement que le week-end. Mon épouse a droit à des compensations pour ce mode de vie particulier »*, insiste le professionnel londonien.

Notre homme de la City garde néanmoins les pieds sur terre. La vieille tradition britannique consistant à démolir le succès, la hantise de la presse à sensation, la mauvaise image de marque des patrons des entreprises privatisées qui se sont octroyé des augmentations exorbitantes et surtout la peur lancinante de perdre son emploi tiennent ces jours-ci en équilibre l'ego dilaté.

M. R.

Les anciens dirigeants de Moulinex ont réalisé près de 60 millions de francs de plus-values

Le désastre du groupe électroménager a aussi profité aux salariés qui ont participé au rachat de la société en 1988

PIERRE BLAYAU, président du directoire de Moulinex, devait confirmer, lundi 22 juillet dans la matinée, à ses actionnaires réunis en assemblée générale, le plan de redressement de son groupe, qui prévoit la suppression de 2 600 emplois, dont 2 100 en France. Le désastre de Moulinex révèle quelques paradoxes. La société a beau accumuler des difficultés financières et commerciales depuis des années, tout le monde n'a pas tout perdu dans cette affaire. Les dirigeants et les 6 300 salariés de l'entreprise qui ont participé à son rachat en 1988 ont en effet réalisé une excellente opération financière : en l'espace de six ans, ils ont multiplié leur mise de départ par environ quatorze.

Comment un tel miracle a-t-il pu se produire ? Première explication, les actions Moulinex ont été achetées par ses salariés à un prix d'ami. Début 1988, le fondateur de l'entreprise, Jean Mantelet, sans héritier, prépare sa succession, en vendant à ses salariés la Finap, holding de contrôle qui détenait à l'époque 45 % du capital et 60 % des droits de vote de Moulinex. Cette cession se fait sur la base d'un prix de 40 francs l'action Moulinex, soit le cours de Bourse du groupe électroménager, qui était alors très bas.

L'entreprise sortant d'une crise financière grave, l'action venait de s'effondrer. Les salariés ont aussi bénéficié d'une ristourne supplémentaire, puisqu'ils n'ont payé ces actions que 28 francs : *« J'ai appliqué une première décote de 20 % parce que les titres Moulinex étaient logés dans la Finap et n'offraient donc pas de liquidités aux salariés. J'ai ajouté une seconde décote de 10 % parce que la société était vendue aux salariés »*, explique Michel Vannoorenberghe, ancien directeur financier du groupe.

Deuxième explication à la bonne affaire des actionnaires salariés : la Finap a été vendue pour un montant total de 240 millions de francs, mais les salariés, regroupés dans une société baptisée Financière Moulinex, n'ont apporté que 22 millions de francs. Le solde a été obtenu par un emprunt d'environ 220 millions de francs, contracté auprès du Crédit lyonnais. Les dividendes prélevés sur Moulinex devaient permettre de rembourser cette énorme dette. Si les dividendes ne tombent pas, alors l'entreprise va à la catastrophe financière.

DETTE EFFACÉE

C'est ce qui arrive à Moulinex en 1994 : Moulinex ne peut pas verser de dividendes. La Financière Moulinex ne peut donc pas rembourser ses dettes. Les salariés ont, en théorie, deux solutions : soit remettre au pot leurs propres économies pour redresser l'entreprise ; soit faire appel à un actionnaire extérieur qui rembourse les dettes à leur place et leur rachète leurs actions pour le franc symbolique.

Aucun de ces scénarios n'a eu lieu. Les nouveaux actionnaires de Moulinex, emmenés par Euris, le fonds d'investissement de Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, ont tout simplement accepté de rembourser une grande partie de la dette de la Financière Moulinex et ont donné aux salariés, en échange de leurs actions dans la Finap, 10,8 % du capital de Moulinex.

Pourquoi une telle générosité ? D'abord, Jean Mantelet avait laissé dans une société en commandite par actions, baptisée Finamex, quelque 200 millions de francs. Cette somme était destinée à désendetter la Financière Moulinex et à sauver le montage financier en cas de malheur.

Le malheur est arrivé : Gilbert Torelli, ancien directeur général du groupe, mais surtout héritier spirituel de Jean Mantelet et gérant de la Finamex, a donc apporté ces fonds en 1994. Seconde explication : la restructuration de Moulinex était juridiquement inextricable.

Il fallait obtenir l'accord quasi unanime des différentes catégories de salariés pour démonter l'usine à gaz qui contrôlait l'entreprise. Chacun devait donc faire une bonne affaire pour accepter la restructuration financière qui permette le sauvetage de l'entreprise.

Parmi les salariés et dirigeants de Moulinex, tout le monde n'a pas été logé à la même enseigne. Les ouvrières, souvent payées au Smic, qui avaient investi 500 ou 1 000 francs en 1988, se retrouvent peut-être aujourd'hui avec 6 500 ou 13 000 francs de plus-value. Une compensation bien maigre lorsqu'on fait partie des futures licenciées : *« Les ouvriers investissaient 1 000 francs et les contremaîtres 10 000 francs »*, se rappelle Michel Vannoorenberghe. Selon les chiffres fournis par Moulinex, 6 300 salariés non dirigeants ont investi un total de 11,6 millions de francs en 1988, soit 1 800 francs en moyenne par personne. Chacun a donc réalisé une plus-value moyenne de 23 400 francs.

MAUVAISE GESTION RÉCOMPENSÉE

Les vingt-trois cadres dirigeants, qui ont apporté ensemble 3,6 millions de francs, ont fait une meilleure affaire. Ayant investi chacun environ 160 000 francs en 1988, ils ont engrangé une coquette plus-value de 1,9 millions de francs. Mais le véritable jackpot a été touché par les « héritiers » de Jean Mantelet, ces dirigeants qui, par leurs disputes incessantes et leur mauvaise gestion, ont conduit Moulinex au bord du gouffre.

L'ancien PDG, Roland Dameau, qui avait investi environ 570 000 francs, a encaissé, lors du *débouclage financier*, 7,4 millions de francs de plus-value. Gilbert Torelli, actuel président du conseil de surveillance et ancien directeur général du groupe, a vu ses 2 millions devenir près de 28 millions. Même performance pour Michel Vannoorenberghe, licencié du groupe en 1990, qui avait investi la même somme que M. Torelli. Curieuse société, où une équipe de direction s'est enrichie, alors qu'elle laissait l'entreprise courir à sa perte.

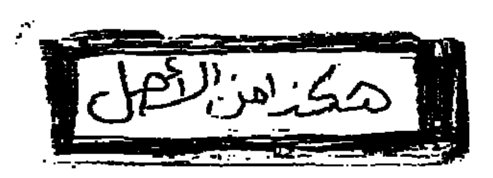
Arnaud Leparmentier

Un nouveau candidat à la présidence de la SNCF

PHILIPPE CHOPPIN DE JANVRY, actuel numéro deux d'Usinor, pourrait être le successeur de Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF. Cette information, publiée par le *Journal du dimanche*, est confirmée par le ministère des transports. Proche du RPR, M. Choppin de Janvry a réglé le dossier social de la restructuration d'Usinor dans l'Est de la France. Il a également vécu la privatisation d'Usinor et le changement de statut des salariés du groupe. Une expérience qui serait utile pour le patron de la SNCF. Trois autres candidats restent en liste : Louis Gallois, le président d'Aerospatiale, Jean-Paul Bailly, le président de la RATP, et Frédéric d'Allest, le directeur général de Lagardère Groupe.

■ **AIR FRANCE EUROPE** : le tribunal de grande instance d'Evry (Essonne) a suspendu, vendredi 19 juillet, le plan social de l'ex-Air Inter, qui prévoit notamment 950 suppressions d'emploi. Le tribunal, saisi par le comité d'entreprise, demande des précisions sur les modalités de la fusion, annoncée après le plan.

■ **CASINOS** : le consortium de réalisation (CDR) – organisme public chargé de recueillir et de vendre une partie des actifs du Crédit lyonnais – a annoncé, vendredi 19 juillet, qu'il avait conclu un accord de cession de la société luxembourgeoise Mayon à la société financière Le Foll. Mayon détient la société française Emeraude, elle-même propriétaire de sept casinos en France (*Le Monde* du 6 juin).



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,78 %
CAC 40 : 1977,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	925	925	—	−3,38
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	805	−0,61	−2,42
Renault (T.P.)	1675	1670	−0,29	−12,67
Rhone Poulenc(T.P)	1968	1968	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	1200	+0,84	+5,72
Thomson S.A (T.P)	1031	1070	+3,78	[illegible]
Accor	668	661	−1,04	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	131,20	130,30	−0,68	[illegible]
Air Liquide	885	875	−1,12	+2,89
Alcatel Alsthom	402,60	401,10	−0,37	[illegible]
Axa	266,10	263,50	−0,97	[illegible]
Axime	729	720	−1,23	[illegible]
Bail Investis.	730	730	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	546	544	−0,36	[illegible]
Bazar Hot. Ville	464	462	−0,43	[illegible]
Bertrand Faure	168	165,10	−1,72	[illegible]
BIC	706	705	−0,14	[illegible]
BIS	515	508	−1,35	[illegible]
B.N.P.	177,70	176,50	−0,67	[illegible]
Bollore Techno.	539	539	—	[illegible]
Bongrain	2400	2380	−0,83	−5,13
Bouygues	520	516	−0,76	[illegible]
Canal +	1145	1134	−0,96	[illegible]
Cap Gemini	207,80	206	−0,86	[illegible]
Carbone Lorraine	*691*	*697*	*+0,86*	[illegible]
Carrefour	2671	2660	−0,41	[illegible]
Casino Guichard	206,90	200,70	−2,99	[illegible]
Casino Guich.ADP	139,30	133,70	−4,02	[illegible]
Castorama Dl (Li)	995	990	−0,50	[illegible]
C.C.F.	235,70	237,90	+0,93	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	47,90	47,30	−1,25	[illegible]
Cegid (Ly)	422	419,10	−0,68	[illegible]
CEP Communication	412	395,80	−3,93	[illegible]
Cerus Europ.Reun	91,10	89,50	−1,75	[illegible]
Cetelem	1117	1109	−0,71	[illegible]
CGIP	1183	1161	−1,85	[illegible]
Chargeurs Intl	201,20	204	+1,39	[illegible]
Christian Dior	665	663	−0,30	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	179,20	181,50	+1,28	[illegible]
Cipe France Ly #	458	460	+0,43	[illegible]
Clarins	750	758	+1,06	[illegible]
Club Mediterranee	402,50	404,50	+0,49	[illegible]
Coflexip	183,20	180	−1,74	[illegible]
Colas	800	800	—	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,80	10,70	−0,92	[illegible]
Comptoir Moder.	*2180*	*2184*	*+0,18*	[illegible]
CPR	372	370	−0,53	[illegible]
Cred.Fon.France	32	31,65	−1,09	−55,29
Credit Local Fce	430	428	−0,46	+9,18
Credit Lyonnais CI	133,10	132,50	−0,45	−43,61
Credit National	344	338	−1,74	−6,31
CS Signaux(CSEE)	*229,80*	*229*	*−0,34*	+14,59
Damart	3900	—	—	+0,15
Danone	760	754	−0,78	−6,68
Dassault-Aviation	785	780	−0,63	+144,51
Dassault Electro	323,80	312,20	−3,58	+92,83
Dassault Systemes	*172,50*	*170,50*	*−1,15*	[illegible]
De Dietrich	238	240	+0,84	+31,62
Degremont	465,90	471	+1,09	+12
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,30	40,40	−2,17	−28,11
DMC (Dollfus Mi)	212,90	210	−1,36	+5,05
Docks France	1222	—	—	+64,24
Dynaction	128	127,30	−0,54	+39,89
Eaux (Cie des)	521	519	−0,38	+6,15
Ecco	1197	1182	−1,25	+59,51
Eiffage	480	482	+0,41	−27,36
Elf Aquitaine	360	355,50	−1,25	−1,46
Eramet	319	317	−0,62	−0,93
Eridania Beghin	710	708	−0,28	−15,71
Essilor Intl	1388	1382	−0,43	+47,64
Essilor Intl ADP	993	990	−0,30	+44,73
Esso	572	560	−2,09	+14,28
Eurafrance	*1985*	*1975*	*−0,50*	+26,11
Euro Disney	13,50	13,30	−1,48	−19,28
Europe 1	1005	1019	+1,39	+2,92
Eurotunnel	8,65	8,50	−1,73	+27,81
Filipacchi Medias	989	975	−1,41	+24,36
Fimalac	450	445	−1,11	+39,86
Finextel	74	73,60	−0,54	+3,51
Fives-Lille	480	472	−1,66	+28,26
Fromageries Bel	4691	4750	+1,25	+2,19
Galeries Lafayette	1660	1650	−0,60	+38,19
GAN	131,90	130,10	−1,36	−27,91
Gascogne (B)	435	435	—	+5,32
Gaumont #	368	370	+0,54	+17,46
Gaz et Eaux	2070	2070	—	+21,76
Geophysique	320	317,50	−0,78	+102,47
G.F.C.	418	415	−0,71	+12,77
Groupe Andre S.A.	401	401	—	+13,11
Gr.Zannier (Ly) #	95,80	93,80	−2,08	+58,98
GTM-Entrepose	313,80	298	−4,71	−12,95
Guilbert	715	710	−0,69	+23,47
Guyenne Gascogne	1819	1810	−0,49	+35,58
Havas	360,50	360,80	+0,08	−7,12
Havas Advertising	545	545	—	+36,25
Imetal	726	733	+0,96	+25,29
Immeubl.France	310	308	−0,64	+5,47
Ingenico	60	59,20	−1,33	+69,38
Interbail	225	223	−0,88	−15,53
Intertechnique 1	570	580	+1,75	+35,51
Jean Lefebvre	310,80	310	−0,25	+9,92
Klepierre	625	615	−1,60	+6,95
Labinal	720	719	−0,13	+32,41
Lafarge	296,50	293,10	−1,14	−7,09
Lagardere	127,30	125,10	−1,72	[illegible]
Lapeyre	285	285,50	+0,17	[illegible]
Lebon	200	199	−0,50	+6,98
Legrand	802	805	+0,37	+6,48
Legrand ADP	538	532	−1,11	+8,57
Legris indust.	*209,80*	*208*	*−0,85*	+30,48
Locindus	716	715	−0,13	−13,85
L'Oreal	1524	[illegible]	−1,50	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1157	[illegible]	−0,34	[illegible]
Lyonnaise Eaux	461,60	[illegible]	−1,51	[illegible]
Marine Wendel	425,10	[illegible]	−0,14	[illegible]
Metaleurop	53,10	53	−0,18	[illegible]
Metrologie Inter.	14,95	14,50	−3,01	[illegible]
Michelin	233,90	[illegible]	−1,02	[illegible]
Moulinex	95,20	[illegible]	−2,83	[illegible]
Nord-Est	129	[illegible]	+0,07	[illegible]
Nordon (Ny)	359,10	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	611	[illegible]	−2,61	[illegible]
OLIPAR	96	94	−2,08	[illegible]
Paribas	301,20	[illegible]	−0,73	[illegible]
Pathe	1204	[illegible]	−0,66	[illegible]
Pechiney	204	[illegible]	−0,93	[illegible]
Pernod-Ricard	310,50	[illegible]	−0,06	[illegible]
Peugeot	602	[illegible]	−0,66	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1596	[illegible]	−0,75	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	399	[illegible]	−1,72	[illegible]
Poliet	555	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	548	[illegible]	−1,45	[illegible]
Promodes	1316	[illegible]	−0,91	[illegible]
Publicis	380	[illegible]	+1,31	[illegible]
Remy Cointreau	136,20	[illegible]	+1,17	[illegible]
Renault	108,70	[illegible]	−0,27	[illegible]
Rexel	1275	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc A	125,40	[illegible]	−1,43	[illegible]
Rochette (La)	30,80	[illegible]	−1,29	[illegible]
Roussel Uclaf	1160	[illegible]	−1,98	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4355	[illegible]	−0,45	[illegible]
Sade (Ny)	177,50	171	−3,66	[illegible]
Sagem SA	2975	[illegible]	−0,50	[illegible]
Saint-Gobain	631	[illegible]	−0,63	[illegible]
Saint-Louis	1306	1310	+0,30	[illegible]
Salomon (Ly)	4030	[illegible]	+0,76	[illegible]
Salvepar (Ny)	412	[illegible]	+0,53	[illegible]
Sanofi	387	[illegible]	−0,77	[illegible]
Sat	1689	[illegible]	−5,21	[illegible]
Saupiquet (Ns)	780	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	239,70	[illegible]	−0,75	[illegible]
SCOR	206	[illegible]	−1,94	[illegible]
S.E.B.	877	[illegible]	−1,71	[illegible]
Sefimeg	326	[illegible]	−1,19	[illegible]
SEITA	230,90	[illegible]	−1,25	[illegible]
Selectibanque	96	[illegible]	+0,10	[illegible]
SFIM	1010	[illegible]	−0,99	[illegible]
SGE	101	[illegible]	−2,97	[illegible]
Sidel	307,50	[illegible]	−2,11	[illegible]
Simco	415,20	[illegible]	−0,04	[illegible]
S.I.T.A	1200	[illegible]	−1,66	[illegible]
Skis Rossignol	1990	[illegible]	—	[illegible]
Sligos	473,50	[illegible]	−0,21	[illegible]
Societe Gale A	565	[illegible]	−0,70	[illegible]
Sodexho	2250	[illegible]	+0,26	[illegible]
Sommer-Allibert	112,20	[illegible]	+1,60	[illegible]
Sophia	202,50	[illegible]	−1,72	[illegible]
Spir Communication	482	[illegible]	+0,20	[illegible]
Strafor Facom	356,50	[illegible]	−0,67	[illegible]
Suez	173,90	[illegible]	−0,51	[illegible]
Synthelabo	411	[illegible]	−0,65	[illegible]
Technip	445	[illegible]	+0,02	[illegible]
Thomson-CSF	135,90	[illegible]	−1,25	[illegible]
Total	355	[illegible]	−0,78	[illegible]
UAP	105,40	[illegible]	−1,42	[illegible]
UFB Locabail	443	[illegible]	−0,58	[illegible]
UGC DA (M)	284	[illegible]	+0,35	[illegible]
UIC	61,65	[illegible]	+0,72	[illegible]
UIF	421	[illegible]	+0,95	[illegible]
UIS	149	[illegible]	−0,67	[illegible]
Unibail	519	[illegible]	−2,11	[illegible]
Union Assur.Fdal	609	[illegible]	−1,31	[illegible]
Usinor Sacilor	68,50	[illegible]	−1,38	[illegible]
Valeo	264,50	[illegible]	−1,28	[illegible]
Vallourec	219	[illegible]	−2,28	[illegible]
Via Banque	149,10	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie	251	[illegible]	+1,19	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1246	[illegible]	+0,56	[illegible]
Elf Gabon	1000	[illegible]	+0,70	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	260	[illegible]	−0,84	[illegible]
Adidas AG #	405	[illegible]	—	[illegible]
American Express	210	[illegible]	−1	[illegible]
Anglo American #	300	[illegible]	−3	[illegible]
Amgold #	450	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,10	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	269	[illegible]	+0,37	[illegible]
Banco Santander #	240	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	137,10	[illegible]	+0,51	[illegible]
B.A.S.F. #	142,70	[illegible]	−0,49	[illegible]
Bayer #	174,30	[illegible]	−2,06	[illegible]
Blenheim Group	34	[illegible]	−6,47	[illegible]
Cordiant PLC	8,40	[illegible]	+3,57	[illegible]
Crown Cork ord.	227	[illegible]	−9,55	[illegible]
Crown Cork PF CV	214	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	270,10	[illegible]	+0,25	[illegible]
De Beers #	169	[illegible]	−1,77	[illegible]
Deutsche Bank #	251	[illegible]	−1,75	[illegible]
Dresdner Bank #	131	[illegible]	−0,15	[illegible]
Driefontein #	68,50	[illegible]	−1,09	[illegible]
Du Pont Nemours #	376,50	[illegible]	+1,56	[illegible]
Eastman Kodak #	375	[illegible]	−1,22	[illegible]
East Rand #	3,14	[illegible]	−1,27	[illegible]
Echo Bay Mines #	51,75	[illegible]	−2,22	[illegible]
Electrolux #	265	[illegible]	−5,58	[illegible]
Ericsson #	100	[illegible]	−0,90	[illegible]
Exxon Corp. #	424,60	[illegible]	+0,94	[illegible]
Ford Motor #	163,50	[illegible]	−0,91	[illegible]
Freegold #	53,40	[illegible]	−1,31	[illegible]
Gencor Limited #	18,20	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	420	[illegible]	−1,66	[illegible]
General Motors #	245	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	370	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	33,50	[illegible]	+0,74	[illegible]
Guinness Plc #	37	[illegible]	−1,35	[illegible]
Hanson Plc	12,50	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	52	[illegible]	−0,67	[illegible]
Hitachi #	46	[illegible]	−1,08	[illegible]
Hoechst #	170,50	[illegible]	−1,46	[illegible]
I.B.M #	477	[illegible]	−0,62	[illegible]
I.C.I #	69	[illegible]	−1,42	[illegible]
Ito Yokado #	299	[illegible]	−2,17	[illegible]
Matsushita #	88,80	[illegible]	+0,22	[illegible]
Mc Donald's #	234	[illegible]	−1,70	[illegible]
Merck and Co #	324	[illegible]	+0,06	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	65,70	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	564	[illegible]	+2,65	[illegible]
Morgan J.P. #	424,20	[illegible]	+0,42	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5860	[illegible]	−1,53	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	71	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	175	[illegible]	−1,65	[illegible]
Norsk Hydro #	230,70	[illegible]	−1,12	[illegible]
Petrofina #	1560	[illegible]	−1,28	[illegible]
Philip Morris #	511	[illegible]	−0,58	[illegible]
Philips N.V #	155	[illegible]	+0,12	[illegible]
Placer Dome Inc #	117	[illegible]	−1,19	[illegible]
Procter Gamble # ■	426	[illegible]	+1,40	[illegible]
Quilmes	240	[illegible]	+3,75	[illegible]
Randfontein #	31,70	[illegible]	−3,62	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	332	[illegible]	−1,56	[illegible]
Royal Dutch #	770	[illegible]	−1,29	[illegible]
R T Z #	71	[illegible]	−1,40	[illegible]
Sega Enterprises	223	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	28,50	[illegible]	+1,75	[illegible]
Schlumberger #	418,70	[illegible]	−1,24	[illegible]
SGS Thomson Micro.	169	[illegible]	—	[illegible]
Shell Transport #	73	[illegible]	−1,36	[illegible]
Siemens #	260,90	[illegible]	−0,30	[illegible]
Sony Corp. #	322	[illegible]	−2,14	[illegible]
Sumitomo Bank #	93	[illegible]	−1,02	[illegible]
T.D.K #	275,50	[illegible]	−1,99	[illegible]
Telefonica #	85,70	[illegible]	+0,35	[illegible]
Toshiba #	34	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	730	[illegible]	−1,91	[illegible]
United Technol. #	544	[illegible]	−0,18	[illegible]
Vaal Reefs #	430	[illegible]	−0,23	[illegible]
Volkswagen A.G #	1778	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	103,10	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	186,50	[illegible]	+1,55	[illegible]
Yamanouchi #	106,10	[illegible]	+2,73	[illegible]
Zambia Copper	2,80	[illegible]	−1,78	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	6,492 d
CEPME 8,5% 88-97CA	103,95	0,559
CEPME 9% 89-99 CA#	110,96	6,385 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,789
CFD 9,7% 90-03 CB	118,80	4,532 d
CFD 8,6% 92-05 CB	—	3,901
CFF 10% 88-98 CA#	108,45	7,568
CFF 9% 88-97 CA#	103,46	7,279
CFF 10,25%90-01CB#	113	3,707
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,88	1,414
CLF 9%88-93/98 CA#	106,62	4,303 o
CNA 9% 4/92-07	117,70	2,802 d
CRH 8,6% 92/94-03	112,90	0,613 o
CRH 8,5% 10/87-88#	108,73	3,302
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,44	3,783 o
EDF 8,6% 92-04 #	113,94	2,521
Emp.Etat 6%93-97 #	101,89	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,30	5,955
Finansd.8,6%92-02#	113,25	4,238
Flora9,75% 90-99#	—	0,827
OAT 8,5% 87-97CA#	103,95	0,699
OAT 9,90%85-97 CA#	—	6,886 ↑
OAT 88-98 TME CA#	102,21	2,909
OAT 9/85-98 TRA	—	5,387
OAT 9,50%88-98 CA#	109,15	0,781
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	2,058
OAT 8,125% 89-99 #	108,51	1,568
OAT 8,50%90/00 CA#	111	2,271
OAT 85/00 TRA CA#	105,74	6,470
OAT 10%5/85-00 CA#	116,27	1,616 ↑
OAT 89-01 TME CA#	—	2,999
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,79	5,643 o
OAT 8,50% 89-19 #	116,40	6,563 o
OAT.8,50%92-23 CA#	116	2,119
SNCF 8,8% 87-94CA	108,45	4,184
Lyon.Eaux 6,5%90CV	921,30	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	189,30	186,30
Bains C.Monaco	520	[illegible]
B.N.P.Intercont	*419,20*	422
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	387	[illegible]
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	*16,70*	16,70
CIC Un.Euro.CIP	350	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	366	364,10
Concorde-Ass Risq	812	[illegible]
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	849	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4280	4280
Ecia	696	696
Ent.Mag. Paris ◆	910	892 o
Eridania Beghin CI ◆	715	715
Fidei	39,90	38,30
Finalens	375	375
F.I.P.P. ◆	110,50	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	462,10	462,10
Fonciere Euris	210	210
Foncina # ◆	426,40	426,40
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1231	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	117	[illegible]
Gevelot	1890	[illegible]
G.T.I (Transport)	343	[illegible]
Immobail	*99,90*	[illegible]
Immobanque	548	[illegible]
Lucia	52,30	[illegible]
Monoprix ◆	150	[illegible]
Metal Deploye ◆	400	[illegible]
Mors #	13,50	[illegible]
Navigation (Nle)	71	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)	1375	[illegible]
Parfinance	211	207
Paris Orleans ◆	265	[illegible]
Piper Heidsieck	1350	[illegible]
Promodes (CI) ◆	950	[illegible]
PSB Industries Ly	356	[illegible]
Rougier #	400	[illegible]
Saga	141,50	[illegible]
Salins du Midi	450	[illegible]
Silic	699	[illegible]
S.I.P.H. ◆	227,50	227,50
Sofal	71	[illegible]
Sofragi ◆	3795	3795
Soudure Autogene ◆	985	985
Sovabail ◆	300,20	300,20
Taittinger	1550	[illegible]
Tour Eiffel	279	[illegible]
Vicat	438	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1050	[illegible]
Fiat Ord ■	*18,85*	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,20	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	370	[illegible]
Rodamco N.V.	137	[illegible]
Rolinco	398,80	[illegible]
Solvay SA	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	53,55	53,45
AFE #	420	420
Aigle #	189	189
Albert S.A (Ns) ◆	134,20	134,20
Altran Techno. #	1620	1630
Montaignes P.Gest. ◆	700	700
Assystem #	579	579
Bque Picardie (Li) ◆	542	542
Bque Tarneaud(B)#	235	235
Bque Vernes	380	380
Beneteau #	643	637
B I M P ◆	71	71
Boiron (Ly) #	609	610
Boisset (Ly)#	269,90	270
But S.A.	319	319,50
Cardif SA	697	690
C.E.E #	242,10	240
CEGEP #	236	235
Cermex # (Ly) ◆	338,70	338,20
CFPI #	198	203
Change Bourse (M)	253	251
Christ.Dalloz #	1470	1480
CNIM CA#	180	175
Codetour	291	290
Comp.Euro.Tele-CET	355	356
Conflandey S.A.	289,90	295
C.A.Haute Normand.	335	335
C.A. Paris IDF	790	788
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A. Oise CCI	261,70	261,70
Creeks	57,70	55
Devanlay ◆	510	510
Devernois (Ly)	480	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	58	58
Ecco Trav.Tempo Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)	240	243
Europ Propulsion	520	515
Expand s.a ◆	270	270
Factorem	756	[illegible]
Faiveley #	305	306
Finacor	99,80	[illegible]
Fininfo	558	551
Fructivie	595	[illegible]
Gautier France #	287	287
Gel 2000	108,60	114
GFI Industries #	508	503
Girodet (Ly) #	41,55	41,55
GLM S.A. ◆	298	298
Grandoptic.Photo #	625	625
Gpe Guillin # Ly	169	169
Kindy #	154,50	154
Guerbet	310	[illegible]
Hermes internat. #	1250	1255
Hurel Dubois ■	442,50	440
ICBT Groupe #	230	232
I.C.C. ◆	148,10	148,10
Idianova ◆	65,05	[illegible]
Int. Computer # ◆	119,90	119,90
IPBM	64,50	65
M6-Metropole TV	542	[illegible]
Manitou #	572	575
Manutan	430	[illegible]
Marie Brizard ■	1156	1200
Maxi-Livres Profil	230	[illegible]
Mecelec (Ly)	79,90	[illegible]
MGI Coutier	221	221
Monneret Jouet Ly#	79	79
Naf-Naf #	69	69
NSC Schlum. Ny	675	680
OGF-PFG ◆	675	675
Onet #	875	875
Paul Predault #	165	[illegible]
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ■	95	96
Pochet	945	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	238,90	[illegible]
Radiall #	560	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	190	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	961	[illegible]
Robertet #	1200	1210
Rouleau-Guichard ◆	455	455
Securidev #	73	[illegible]
Smoby (Ly)#	660	[illegible]
Sofco (Ly)	121	[illegible]
Sofibus ◆	352	352
Sogepag #	130	130
Sogeparc (Fin)	646	640
Sopra	295,80	296
Steph.Kelian # ◆	75	75
Sylea	544	[illegible]
Teisseire-France	213	[illegible]
TF1-1	547	545
Thermador Hold(Ly)	283	[illegible]
Trouvay Cauvin #	75,80	[illegible]
Unilog	527	526
Union Fin.France	490	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	*121,60*	[illegible]
Viel et Cie #	129,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #	490	[illegible]
Virbac	671	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	135	[illegible]
Coil	260	[illegible]
Electronique D2	430	[illegible]
FDM Pharma n.	190	[illegible]
Genset	255	[illegible]
High Co.	220	222
Infonie	380	[illegible]
Joliez-Regal	98,80	99
Mille Amis ◆	111,90	[illegible]
Picogiga	129,90	130
Proxidis	72	[illegible]
Stelax	5,35	5,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	36,45	[illegible]
Mumm ◆	1400	[illegible]
Nobel ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	199	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	119,44	113,75
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2420,98	2385,20
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9476,88	[illegible]
Arbitr. Première	9111,31	9020,10
Arbitr. Sécurité	17370,58	17284,16
BNP		
Antigone Trésorerie	858307	[illegible]
Natio Court Terme	13787	[illegible]
Natio Court Terme2	374526	374526
Natio Epargne	2179,83	2158,25
Natio Ep. Capital C/D	15671,34	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2269,90	2225,39
Natio Ep. Obligations	214,22	[illegible]
Natio Epargne Retraite	140,80	138,04
Natio Epargne Trésor	10647,54	[illegible]
Natio Epargne Valeur	543,70	[illegible]
Natio France Index	1096,65	[illegible]
Natio Immobilier	1185,43	[illegible]
Natio Inter	1839,61	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5355,51	[illegible]
Natio Opportunités	158,23	[illegible]
Natio Patrimoine	1490,54	1461,31
Natio Perspectives	1218,05	1194,17
Natio Placements C/D	76725,64	76725,64
Natio Revenus	1089,66	[illegible]
Natio Sécurité	11620,28	11620,28
Natio Valeurs	1031,29	1011,07
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedeo	*39687,65*	[illegible]
Oblig. tres caté.	233,96	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D ◇	632,07	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	848,26	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2162,65	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◆	299,05	293,19
Sicav Associations C ◇	2369,69	2369,69
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19072,43	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	12358,73	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	208,17	204,09
Ecur. Capicourt C ◇	221,50	221,50
Ecur. Capitalisation C ◇	226,90	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10318,46	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	80369,71	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	2597,39	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	170,32	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11002,80	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D ◇	12729,19	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	313,09	[illegible]
Écur. Trimestriel D ◇	1978,18	[illegible]
Epercourt-Sicav D ◇	191,60	[illegible]
Géoptim C/D ◇	11576,55	[illegible]
Horizon C ◇	7666,80	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	98,38	98,38
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11385,58	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11564,72	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	11986,08	[illegible]
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	116349,95	[illegible]
Atout Amérique	131,87	[illegible]
Atout Asie	101,15	[illegible]
Atout Futur C	593,70	[illegible]
Atout Futur D	566,33	[illegible]
Coexis	1527,96	[illegible]
Dièze	1848,04	[illegible]
Elicash ◇	922930,19	[illegible]
Epargne-Unie	183,39	[illegible]
Eurodyn	1779,56	[illegible]
Indicia ◆	1229,96	[illegible]
Moné.J C ◇	11636,24	[illegible]
Moné.J D ◇	11636,24	[illegible]
Oblifutur	499,07	[illegible]
Oracion	1643,71	[illegible]
Profilcis	977,54	[illegible]
Revenu-Vert	1204,96	[illegible]
Sévéa ●	105,61	[illegible]
Synthésis	16149,33	[illegible]
Uni Foncier	1209,32	[illegible]
Uni France	654,88	[illegible]
Uni Garantie C	1720,14	[illegible]
Uni Garantie D	1398,59	[illegible]
Uni-Régions	1605,51	[illegible]
Univar C ◇	321,59	[illegible]
Univar D ◇	295,86	[illegible]
Univers Actions	182,49	[illegible]
Univers-Obligations	2173,19	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	553,19	[illegible]
Francic Pierre	114,99	[illegible]
Francic Régions	*1636,41*	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1272,08	[illegible]
Converticic	349,64	[illegible]
Ecocic	1407,83	[illegible]
Oblicic Mondial	3323,86	[illegible]
Oblicic Régions	1127,83	[illegible]
Rentacic	166,31	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1316,24	[illegible]
Lion 20000	16764,68	[illegible]
Lion Association	11230,22	11230,22
Lion Plus	1414,04	[illegible]
Lion Trésor	2346,31	[illegible]
Oblilion	1806,99	[illegible]
Sicav 5000	566,21	[illegible]
Slivafrance	948,49	[illegible]
Slivam	470,11	[illegible]
Slivarente	225,81	[illegible]
Slivinter	580,33	[illegible]
Trilion	5223,10	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2061,42	2021
Créd.Mut.Act.France	126,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	866,45	866,45
Créd.Mut.Ep.Ind.C	102,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22417,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Long.T	292,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1193,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1727,06	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,45	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	706,73	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18030,09	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	618,32	[illegible]
St-Honoré Pacifique	783,55	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1793,51	[illegible]
Stratégie Actions	935,68	[illegible]
Stratégie Rendement	1785,23	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	781,46	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	*767,28*	[illegible]
Elanciel D ◇	128,10	[illegible]
Emergence Poste C/D ◇	108,62	[illegible]
Géobilys C ◇	618,02	[illegible]
Géobilys D ◇	589,86	[illegible]
Intensys C ◇	114,35	[illegible]
Intensys D ◇	109,30	[illegible]
Latitude C ◇	144,91	[illegible]
Latitude D ◇	136,33	[illegible]
Oblitys D ◇	582,64	[illegible]
Plénitude C/D ◇	154,89	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43336,35	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5313,22	[illegible]
Solstice D ◇	2344,64	[illegible]
Thésora C ◇	920,12	[illegible]
Thésora D ◇	837,52	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37048,78	[illegible]
Actimonétaire D	31502,93	[illegible]
Cadence 1 D	1060,33	[illegible]
Cadence 2 D	1064,49	[illegible]
Cadence 3 D	1051,69	[illegible]
Capimonétaire C	2006,64	[illegible]
Capimonétaire D	*1864,44*	[illegible]
Capioblig C	8509,07	[illegible]
Interoblig C	6442,53	[illegible]
Intersélection France D	577,74	[illegible]
S.G. France opport. C	1664,40	[illegible]
S.G. France opport. D	1605,04	[illegible]
Sogenfrance C	1482,14	[illegible]
Sogenfrance D	1367,85	[illegible]
Sogépargne D	313,86	[illegible]
Soginter C	1751,49	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1215,13	[illegible]
Sogelance D ◆	1611,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	139,97	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE Le Danois Bjarne Riis a remporté, dimanche 21 juillet, la quatre-vingt-troisième édition de la Grande Boucle. A trente-deux ans, l'ancien équipier modèle passe enfin sur le devant de la scène, alors que, il y a douze ans, les responsables du cyclisme danois lui avaient conseillé d'arrêter sa carrière. ● AU CLASSEMENT GÉNÉRAL, il devance l'Allemand Jan Ullrich, de la



même formation Deutsche Telekom, devenu a seulement vingt-deux ans la révélation de ce Tour. ● RICHARD VIRENQUE est le premier Français à monter sur le podium depuis 1989. Il remporte par ailleurs le titre de meilleur grimpeur. Le coureur de Festina représente une nouvelle génération au moment où la première défaillance de Miguel Indurain ouvre une nouvelle page dans l'histoire du cyclisme.

Bjarne Riis a rendu ses lettres de noblesse au maillot jaune

C'est dans les étapes de montagne que le Danois s'est imposé, interrompant le long règne de Miguel Indurain. La troisième place de Richard Virenque semble prometteuse pour le cyclisme français

LA VALEUR d'un Tour de France se mesure aux belles pages qu'il laissera. Ces odes nouvelles compléteront une épopée débutée en 1903. Qu'une seule étape s'accroche à la mémoire, qu'une belle strophe surgisse d'un insipide brouillon et les trois semaines n'auront pas été vaines. La quatre-vingt troisième édition, qui s'est achevée, dimanche 21 juillet, sur les Champs-Elysées, par la victoire au sprint de l'Italien Fabio Baldato, aura nourri le mythe en trois occasions. Qu'importe que la première semaine ait été d'un ennui mortel, les coureurs se traînant par vent contraire. Qu'importe que les étapes du Massif central n'aient valu que par la beauté des paysages. En trois dates, ce Tour de France s'est hissé parmi les plus grands.

Samedi 6 juillet, entre Chambéry et Les Arcs, rien n'aura manqué à la geste. Un maillot jaune, Stéphane Heulot, a abandonné en larmes. Deux miraculés, Johan Bruyneel et Alex Zülle, ont basculé dans le ravin. Un prétendant malade, Laurent Jalabert, a abdiqué tout rêve de gloire sitôt les premiers lacets. Un revenant, Luc Leblanc, a remporté une étape de prestige qui le vengeait d'une saison-1995 blanche. Un invincible champion enfin, Miguel Indurain, a repris sa pauvre enveloppe d'humain faillible.

En détresse dans les derniers kilomètres de la montée, l'Espagnol a perdu un sixième Tour qui lui avait été bradé trop vite. Les ascensions sont les révélateurs des déclins. Le poids des ans s'accorde mal avec les lois de la gravité. Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault en ont fait, entre autres, l'expérience, annonçant leur crépuscule dans ces montagnes qui glorifient le fort et châtient le faible. A trente-deux ans, Miguel Indurain a été victime du même fléau. Son entourage peut clamer qu'il s'agit là d'une faiblesse passagère, arguer de son excellent contre-la-montre, samedi 20 juillet. La quinzième place du quintuple vainqueur au classement général ne peut qu'encourager les spéculations.

Le lundi 8 juillet, l'étape entre Val-d'Isère et Sestrières aurait sans doute permis d'étalonner plus vite encore les valeurs de chacun si le parcours n'avait été tronqué en raison de conditions météorologiques épouvantables. Ce jour de neige, il fallait mettre son châle dans le col du Télégraphe. Sur ordre des éléments et décision de la direction, les coureurs grimpèrent les cols de l'Iseran et du Galibier dans les voitures. Le Tour n'offrit qu'une vision : une caravane motorisée s'étirant dans les lacets noyés de brume, au milieu de spectateurs immobiles comme les chevaux du lac Ladoga.

FRATRIE DE COSTAUDS

Il ne restait plus qu'un croupion d'étape, 46 kilomètres mis à l'encan. Bjarne Riis fut preneur et s'adjugea en prime un maillot jaune qui errait d'une épaule à l'autre depuis le départ des Pays-Bas. Depuis cinq ans que Miguel Indurain ancrait son succès sur sa supériorité dans le contre-la-montre, on avait oublié que les cimes payent également. Le Danois remporta une deuxième victoire à Hautacam. Des favoris, il fut le seul à oser attaquer. Mais peut-être était-il le plus fort ?

Mercredi 17 juillet, entre Argelès-Gazost et Pampelune, Bjarne Riis assura définitivement son trône de roi de France et de Navarre. Sept hommes seulement parvinrent à suivre son panache jaune. L'échappée confirma une fratrie de costauds qui monopoliseront les places d'honneur à Paris. Leurs noms n'ont que peu à voir avec la liste établie par les maquignons du peloton à 's-Hertogenbosch. Les sept cols pyrénéens matérialisèrent en rondes minutes l'état de forme de chacun. Ils furent une gifle pour Alex Zülle et Evgueni Berzine, éphémères maillots jaunes relégués à 33 minutes du vainqueur du jour, Laurent Dufaux. Abraham Olano et Tony Rominger, les siamois de l'équipe Mapei, sombrèrent également roue dans roue.

Miguel Indurain erra au long de cette journée qui devait être la sienne. La Navarre réserva un accueil triomphal à son champion, dépouillé pourtant de sa livrée jaune. La *fiesta* n'y perdit rien en intensité et gagna en noblesse. Le public cycliste ne se nourrit que d'admiration. L'impressionnante colonie danoise ne dissimula pas non plus la sienne. Il faudra bien des orages avant que ne s'effacent les milliers de messages à Bjarne Riis peints sur la chaussée, témoignant qu'un homme du Jutland brilla naguère sur ces routes. La France, elle, en pinçait pour Richard Virenque et ses pois rouges. Ce dernier a remis un membre du pays hôte sur le podium, ce qui n'était pas arrivé depuis 1989.

La deuxième place de Jan Ullrich confirme, elle, l'émergence d'un cyclisme allemand qui n'avait guère brillé depuis le fantasque Dietrich Thurau, à la fin des années 70. Les coureurs de l'ex-Allemagne de l'Est se sont faits aux mœurs du peloton professionnel. L'équipe Telekom, jusque-là entièrement dévolue à emmener les sprints d'Erik Zabel, maillot vert de ce Tour, s'est trouvée une nouvelle raison d'exister avec l'arrivée de Bjarne Riis. La formation de Walter Godefroot a d'autant plus facilement géré la course que les grandes armadas – Once, Mapei, Banesto – se sont liquéfiées. Avec une équipe aussi chétive que Banesto cette année, Miguel Indurain, même au mieux de sa forme, aurait eu du mal à consigner la course dans le strict cadre qu'il maintenait les années précédentes.

L'Espagnol a donc été battu, mais par un homme de trois mois et demi son aîné. Même si les carrières tardives ne sont pas rares en cyclisme, Bjarne Riis ne peut prétendre rester durablement aux commandes. Laurent Jalabert, Abraham Olano, Alex Zülle, Evgueni Berzine, ses cadets, n'ont pas démontré leur capacité à assurer la relève. Au vu du classement final, la deuxième place de Jan Ullrich, la sixième de Peter Luttenberger militeraient en faveur d'un saut de génération. Mais ce Tour de France atypique aura apporté un enseignement principal : les prévisions ne franchissent pas toujours très bien les cols.

Benoît Hopquin

Le Danemark en fête

« Le triomphe », « Pariissimo », « Le plus grand ». **Tirage supplémentaire à l'appui, la presse danoise exulte après la victoire de Bjarne Riis. Ayant vécu à l'heure de l'épreuve depuis que leur champion a endossé le maillot jaune, les Danois ont célébré l'événement tard dans la nuit de dimanche à lundi, avec force bière et champagne. Ils devaient être 50 000 lundi dans le parc d'attractions du centre de Copenhague, Tivoli, et autant dans les rues pour apercevoir Bjarne Riis, accueilli avec les égards dus aux souverains et chefs d'Etat. Un hymne composé en son honneur y sera entonné. Même si le retour au pays de l'enfant prodige est un brin entaché par la décision contestée de faire payer ses admirateurs à l'entrée du parc, cette fête devait constituer l'apothéose d'une grande aventure.** *(Intérim)*

Le succès prometteur de Jan Ullrich

« MON OBJECTIF était d'arriver à Paris. » Jan Ullrich a rempli son contrat. Le Tour est une initiation que tout néophyte appréhende. L'Allemand avait placé ses ambitions au ras des pavés des Champs-Elysées. Mais trois semaines ont passé. Alors qu'il n'a pas encore vingt-trois ans, le coureur se retrouve nanti de la deuxième place du classement général et d'un avenir que les oracles promettent jaune vif. En remportant le contre-la-montre du samedi 20 juillet, ce jeune homme a donné un argument supplémentaire aux marchands de certitudes.

Les adeptes de La Palice font même valoir qu'il aurait pu, à l'instar de Jacques Anquetil ou de Bernard Hinault, gagner à sa première participation s'il n'avait eu le malheur d'être précédé par Bjarne Riis, son coéquipier et seigneur. Et de lui promettre, dans un proche avenir, un Tour de France ou plus, si affinités. Les sceptiques pourront, eux, faire valoir qu'Evgueni Berzine remporta le Giro, à peine plus vieux, avant de s'étioler.

Jan Ullrich avait seize ans quand le mur de Berlin tomba. Cela ne lui procura pas plus d'émotion qu'un saut de chaîne. Pendant trois années, il va suivre, de la face Est, l'unification de l'Allemagne. A Rostock, sa vie continua dans des institutions sportives qui ont été les dernières survivantes du régime communiste. Son propre mur n'est tombé qu'en 1993, à Oslo, quand il devint champion du monde amateurs, à dix-neuf ans. Cette année-là, un autre prodige de vingt et un ans, l'Américain Lance Amstrong, remportait le titre professionnels et éclipsait sa performance.

Walter Godefroot, le directeur sportif de Telekom, le repère pourtant et l'embauche dans sa formation. Jan Ullrich, qui, selon le credo en usage dans sa moitié d'Allemagne, affirmait n'avoir que mépris pour ceux qui vivaient du sport, se retrouve avec une feuille de paye importante. Mais cet argent « mal gagné » lui monte à la tête. Il emménage avec sa fiancée en Forêt-Noire. Il s'achète une voiture d'une autre cylindrée que les antiques Trabant et découvre le plaisir dangereux de rouler à 200 km/h. Il y perd son permis de conduire, mais y gagne en maturité. Dans cette période turbulente, le vélo devient accessoire. En 1995, il n'accroche guère qu'un Tour du Limousin à son palmarès.

En vieux sage du cyclisme, Walter Godefroot a compris qu'il ne fallait pas priver un homme, fût-il un prometteur champion, de sa jeunesse. *« On me demandait souvent de le visser,* explique le directeur sportif. *Moi, je savais qu'il fallait qu'il trouve son chemin. »* Pendant trois semaines, en compagnonnage sur les routes de France, Jan Ullrich a trouvé en Bjarne Riis, de dix ans son aîné, le modèle à suivre.

La méchante rumeur fait aujourd'hui état d'un conflit latent entre le Danois et l'Allemand. Telekom ayant annoncé qu'il se désengagerait partiellement du cyclisme la saison prochaine, les négociations de contrat ont alimenté les spéculations. Jan Ullrich vient de signer un contrat de deux ans avec Walter Godefroot, à qui Telekom a promis de trouver un commanditaire supplémentaire. Bjarne Riis est également en négociation afin de prolonger son bail dans l'équipe allemande. Reste à savoir, la saison prochaine, qui défendra les intérêts de qui.

B. H.

L'ancien équipier modèle de Laurent Fignon sacré sur les Champs-Elysées

PORTRAIT

LE JEUNE HOMME qui débarque en cet été 1984 en gare de Luxembourg n'a pratiquement rien en poche. Mais, à vingt ans, il a beaucoup d'espoir et, surtout, une immense revanche à prendre. Bjarne Riis a appris quelques semaines plus tôt qu'il n'a pas été sélectionné dans l'équipe du Danemark pour les J.O. de Los Angeles et des responsables du cyclisme danois lui ont même conseillé de renoncer au vélo. C'était mal connaître l'inflexibilité timide et froide de ce fils d'un typographe, lui-même coureur amateur, né le 3 avril 1964 à Herning, dans l'ouest du royaume. Bjarne se souvient que l'année précédente, alors qu'il venait de gagner deux étapes de *la Flèche du Sud*, une course amateur au Luxembourg, il avait été contacté par Marcel Gilles, un de ces « fadas de vélo », comme il en existe des milliers en Europe. Animateur du club cycliste de Contern, un village situé à dix kilomètres de la capitale du Grand-Duché, Marcel Gilles, connaissant l'étroitesse du vivier luxembourgeois, est à l'affût de talents venus du Nord. N'avait-il pas engagé en 1976 un certain Kim Andersen, qui fut sept années plus tard, le premier coureur danois à endosser le maillot jaune ? *« Ce n'était pas facile »*, commente aujourd'hui le nouveau vainqueur du Tour. Bjarne se débrouille comme il peut. Il loge dans un studio appartenant à l'ancien gardien de but de l'équipe de football nationale. *« Contrairement à d'autres propriétaires, lui ne disait rien lorsque les coureurs payaient le loyer avec quatre mois de retard ou lorsqu'ils lavaient leurs bicyclettes dans la salle de bain »*, raconte Marcel Gilles.

Le garagiste du village, « sponsor » du club, embauche Bjarne Riis comme aide-mécano. Il faut bien vivre et, à cette époque, les amateurs n'ont aucun salaire et doivent se contenter de primes. En 1985, le coureur danois gagne seize courses, dont une étape du Tour de Liège devant un certain Erik Breukink. A la fin de l'année, Marcel Gilles qui cherche à « placer » Bjarne Riis, comme ses autres poulains, dans les équipes professionnelles, essuie refus sur refus. Intéressé un moment, Bernard Thévenet, directeur sportif de la nouvelle équipe RMO, hésite mais engage finalement un autre Danois, Per Pedersen.

Bjarne est déçu. *« Ce n'était pas le genre de garçon à extérioriser ses sentiments,* se souvient Marcel Gilles, *mais je voyais qu'il était peiné. »* Le Danois ne veut toujours pas renoncer, retourner dans son Jutland natal. Début 1986, il est finalement embauché par une petite équipe belge, Roland, avec un salaire de 4 000 francs par mois. Avec Mette, sa femme, qui l'a rejoint au Grand-Duché, ils habitent une maison sans eau courante. En 1987, il passe dans une formation encore modeste, Lucas, avant de signer en 1988 dans une équipe plus prestigieuse, Toshiba, animée alors par Jean-François Bernard. Les résultats ne viennent toujours pas. A tel point que Bjarne parle de raccrocher.

La rencontre décisive va intervenir durant l'été 1988. Lors du Tour de la Communauté européenne, Laurent Fignon remarque le Danois et le fait engager dans l'équipe Système U. Une amitié va naître. Bjarne, qui profitera de ce passage dans une équipe hexagonale pour apprendre la langue de Molière, devient le meilleur équipier du Français. C'est lui qui l'emmène sans encombre au pied des cols avant de le laisser partir. Il retiendra la méthode. Le style aussi. Lorsque, mardi 16 juillet, sur les pentes de Hautacam, Bjarne Riis se laissera décramponner de quelques mètres pour scruter le visage de ses adversaires et leur porter ensuite la première estocade, les anciens de la caravane s'exclamèrent : *« Seul Fignon était capable d'un tel exploit ! »*

« J'OSE ÊTRE BON »

Il signe en 1992 pour une équipe italienne, Ariostea, dirigée par le « sorcier » Giancarlo Ferretti. Ce dernier a un principe : *« Pas de chef de file dans mon équipe, aux plus forts et aux plus courageux de montrer leur valeur »*. Bjarne, qui apprend l'italien, a compris la leçon et c'est le 10 juillet 1993 à Châlons-sur-Marne qu'il réalise son premier exploit. Le Danois, en remportant sa première étape du Tour de France après avoir laissé sur place des compagnons d'échappée, prend alors goût à la victoire. Le déclic s'est produit. Riis termine cinquième à Paris.

En 1994, alors qu'il court sous le maillot de Gewiss, il remporte une nouvelle étape du Tour, toujours en solitaire, à Albi. Victime d'une défaillance dans le Ventoux, il refait une partie de son handicap dans les Alpes et termine quatorzième. Pourtant, quand il prend le départ du Tour 1995, ce n'est pas lui qui est désigné comme le leader de l'équipe mais le « prodige » russe Evgueni Berzine. C'est peu dire que le courant passe mal entre les deux hommes. Riis, qui a souffert pour apprendre son métier et a toujours été d'une probité exemplaire, ne comprend pas les foucades d'enfant gâté de Berzine, qui croque la vie à pleines dents, conduit des voitures luxueuses et a un esprit d'équipe inconsistant.

La course va les départager. Berzine abandonne sans gloire et Riis donne toute la mesure de son talent. Maillot jaune durant une journée, il termine troisième à Paris, et s'offre même le luxe de menacer Miguel Indurain sur son terrain, lors de l'étape contre la montre de Seraing.

Bjarne Riis décide alors que c'en est fini de jouer les seconds rôles. Car cet homme réservé, timide, est d'un orgueil inflexible. L'orgueil des humbles qui, un jour, se rebiffent, et décident, tout d'un coup, de balayer la hiérarchie. Riis devient le numéro un de la formation Deutsche Telekom, animée par le rusé flamand Walter Godefroot, et en novembre, devant des journalistes allemands médusés, il affirme que, cette saison,il se sent capable de gagner le Tour. *« la différence entre aujourd'hui et 1993,* confie-t-il à un journal danois un mois plus tard, *c'est que maintenant j'ose être bon. Il y a quelques années, j'étais presque confus de terminer cinquième du Tour, je pensais que ce n'était pas moi. Maintenant je sens que j'ai quelque chose en moi et que je suis devenu assez bon pour oser. »*

Ainsi fut fait. Et de la plus belle manière. L'équipier modèle, le solitaire, l'amateur obligé de quitter un pays qui ne croit pas en lui, survole un des Tours les plus durs de l'après-guerre. A Sestrières, à Hautacam, à Pampelune, il signe quelques-unes des plus belles pages de l'épreuve. Le public, qui aime les héros, découvre alors cet homme long comme un jour sans rollmops (1,84 m pour 71 kg) à la calvitie précoce. Le sourire, surtout, frappe l'imagination. Posez une question à Bjarne Riis, et il sourira avant même de répondre. Comme pour créer une discrète barrière, pour faire comprendre avec douceur qu'il est inconvenant de rentrer dans son jardin secret. Manière aussi de faire remarquer à ceux qui s'intéressent tant à lui aujourd'hui qu'il est sur les routes depuis plus de dix ans et qu'il ne comprend pas cette soudaine sollicitude.

Par bribes, lâchées souvent à contrecoeur, on apprendra ainsi que le vainqueur du Tour aime la plongée sous-marine en Espagne, ou la pêche quand il se trouve dans sa maison de vacances – *Frihiulet* (la roue libre) – située près du fjord de Ringkebing, sur la côte ouest du Danemark. On saura aussi qu'avec Mette, sa femme, qu'il a connue lorsqu'ils étaient ensemble au lycée, ils boivent du vin tous les soirs. *« J'aimerais être plus souvent chez moi pour retrouver ma famille et terminer d'arranger notre maison,* disait Bjarne Riis, avant d'ajouter cette phrase qui résume si bien le personnage : *« Si l'argent n'était pas un problème, je le ferais faire par des gens ; mais je veux aussi m'en occuper moi-même, comme ça je sais que c'est bien fait »*. Ses adversaires viennent de le comprendre : Bjarne Riis aime avant tout la belle ouvrage.

José-Alain Fralon

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

● **20e étape**

Bordeaux-St-Emilion (63,5 km contre la montre)

1. J. Ullrich (All., Telekom) ; 2. M. Indurain (Esp.), à 56 s ; 3. A. Olano (Esp.), à 2 min 6 s ; 4. B. Riis (Dan.), à 2 min 18 s ; 5. L. Dufaux (Sui.), à 2 min 19 s.

● **21e et dernière étape**

Palaiseau-Paris (147,5 km)

1. F. Baldato (Ita., MG) ; 2. F. Moncassin (Fra.), m.t. ; 3. J. Blijlevens (P-B), m.t. ; 4. D. Abdoujaparov (Ouz.), m.t. ; 5. E. Zabel (All.), m.t.

Classement final : 1. B. Riis (Dan., Telekom) 95 heures 57 min 16 s ; 2. J. Ullrich (All.), à 1 min 41 s ; 3. R. Virenque (Fra.), à 4 min 37 s ; 4. L. Dufaux (Sui.), à 5 min 53 s ; 5. P. Luttenberger (Aut.), à 7 min 7 s.

Classement par points (maillot vert) : 1. E. Zabel (All., Telekom), 335 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.), 284 ; 3. F. Baldato (Ita.), 255.

Classement de la montagne (maillot à pois rouges) : 1. R. Virenque (Fra., Festina), 383 pts ; 2. B. Riis (Dan.), 274 ; 3. L. Dufaux (Sui.), 176.

Classement par équipes : 1. Festina, 287 heures 46 min 20 s ; 2. Telekom, à 15 min 14 s ; 3. Mapei, à 51 min 36 s.

FOOTBALL

COUPE INTERTOTO

(cinquième et dernière journée)

● **Groupe 5**

Lillestroem (Nor.) - Nantes (Fra.)	2-3
Heerenveen (P-B) - Kaunas (Lit.)	3-1

Exempt : Sligo Rovers (Irl.)

Classement : 1. Nantes, 10 pts ; 2. Lillestroem, 9 ; 3. Heerenveen, 4 ; 4. Kaunas, 3 ; 5. Sligo Rovers, 2.

(Nantes qualifié pour le deuxième tour).

● **Groupe 6**

Rennes (Fra.) - Orgryte (Suè.)	1-1
Lucerne (Sui.) - Segesta Sisak (Cro.)	0-1

Exempt : Tel-Aviv (Isr.)

Classement : 1. Orgryte, 8 pts ; 2. Segesta Sisak, 7 ; 3. Lucerne, 6 ; 4. Rennes, 4 ; 5. Tel-Aviv, 3.

(Orgryte qualifié pour le deuxième tour).

● **Groupe 11**

CSKA Sofia (Bul.) - Strasbourg (Fra.)	0-0
Ouralmach (Rus.) - Kocaelispor (Tur.)	2-0

Exempt : Hibernians (Mal.)

Classement : 1. Ouralmach, 10 pts ; 2. CSKA Sofia, 7 ; 3. Strasbourg, 6 ; 4. Kocaelispor, 4 ; 5. Hibernians, 0.

(Ouralmach qualifié pour le deuxième tour).

● **Groupe 12**

Guingamp (Fra.) - Zemun (You.)	1-0
D. Bucarest (Rou.)-K. Poti (Géo.)	2-0

Exempt : Jaro (Fin.)

Classement : 1. Guingamp, 10 pts ; 2. Zemun, 9 ; 3. Jaro, 7 ; 4. D. Bucarest, 3 ; 5. K. Poti, 0.

(Guingamp qualifié pour le deuxième tour).

Temps orageux

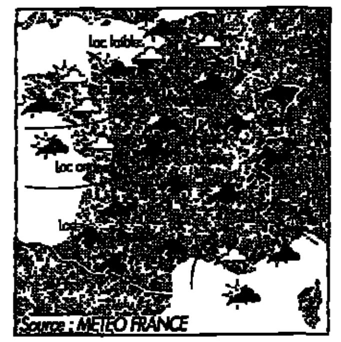
MARDI matin, le ciel sera couvert en Bretagne, avec quelques pluies éparses. Des Pays de Loire au Centre jusqu'à l'Ile-de-France et à la Normandie, les nuages seront nombreux. Dans le Sud-Est et la Corse, les nuages et les éclaircies alterneront. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord-Est et au Nord - Pas-de-Calais, le ciel sera encombré de nuages. Des ondées se produiront sur ces régions surtout sur le relief. Il y aura quelques orages qui pourraient être forts de la région Rhône-Alpes à la Franche-Comté.

L'après-midi, le temps sera faiblement pluvieux par endroits, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord - Pas-de-Calais. Des Pays de Loire aux Charentes jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et aux Ardennes, le soleil fera par moment, de belles apparitions, mais le ciel restera le plus souvent nuageux. De l'Aquitaine au Nord-Est jusqu'aux Alpes du Nord, les nuages seront nombreux, avec des ondées. Des orages éclateront dans ces régions, et seront parfois violents en fin de journée dans les Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, les Alpes, les Vosges et le Jura. Dans le Sud-Est et en Corse, il y aura quelques éclaircies.

Les températures minimales iront de 15 à 17 degrés au nord et de 18 à 22 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 24 à 26 degrés au nord et 27 à 31 degrés au sud.

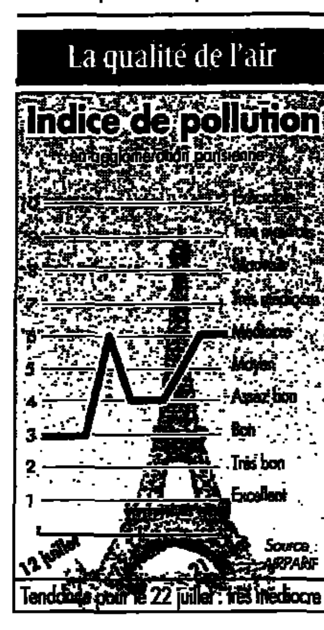
Mercredi, sur une bonne moitié nord du pays, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. De l'Aquitaine aux Alpes du Nord, le temps sera couvert avec quelques pluies et des orages parfois forts dans les Alpes. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil ne fera que de courtes apparitions. Les températures maximales iront de 22 à 25 degrés au nord, et de 26 à 30 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

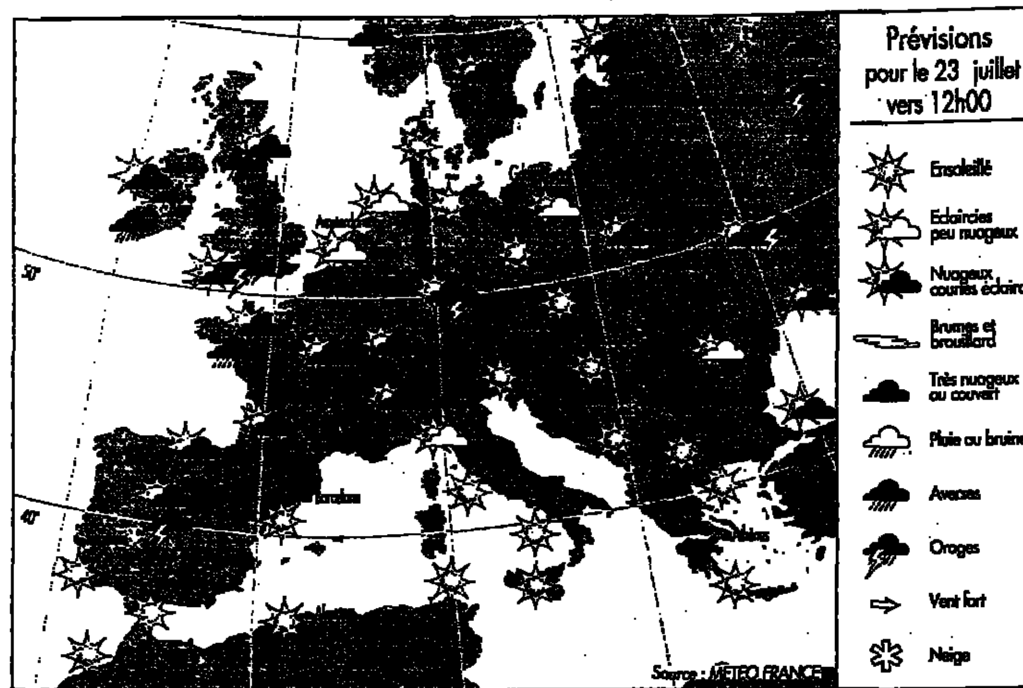


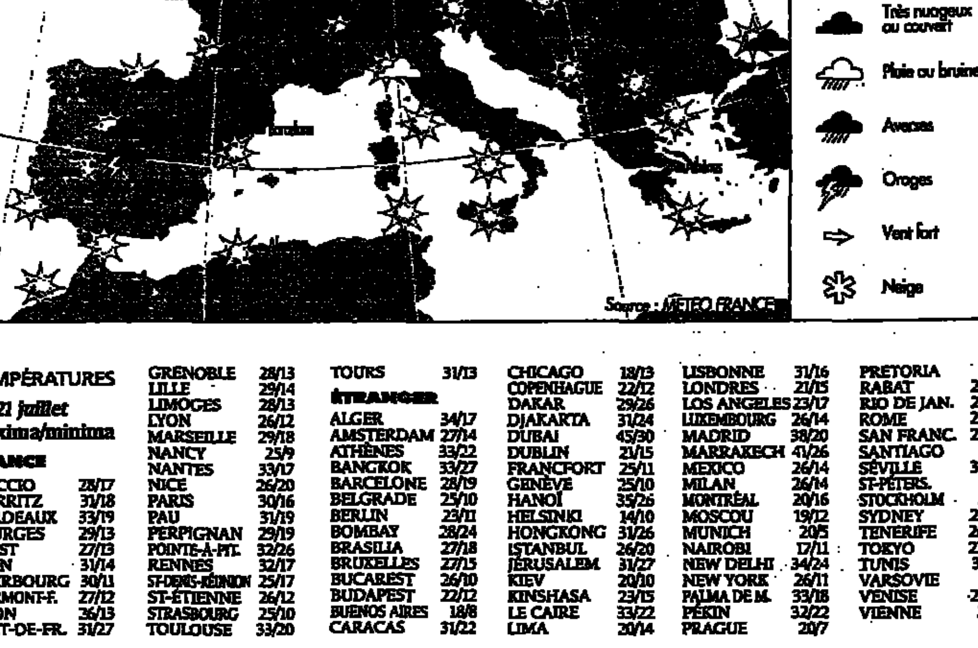
Prévisions pour le 23 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



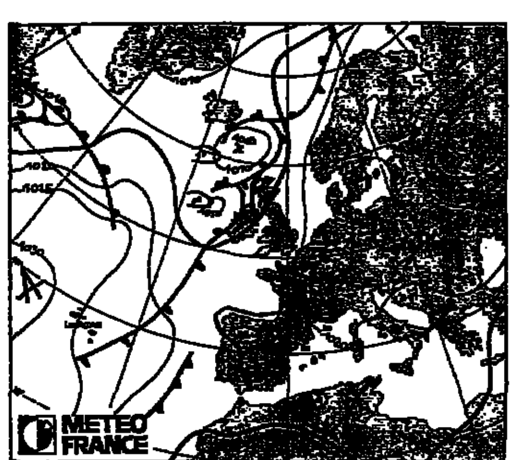
Tendance pour le 22 juillet : très médiocre



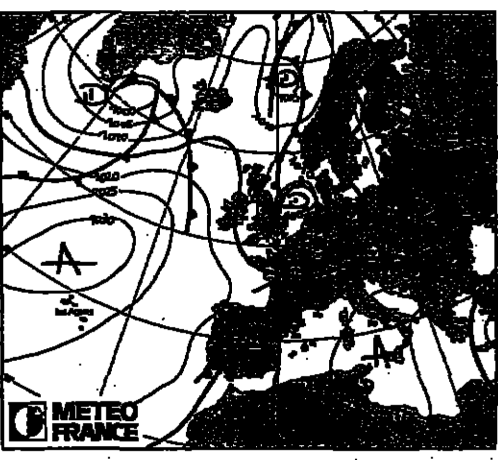


TEMPÉRATURES du 21 juillet maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	28/13	TOURS	31/13	CHICAGO	18/13	LISBONNE	31/16	PRETORIA	16/7
AJACCIO	28/17	LILLE	29/14	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	22/12	LONDRES	21/15	RABAT	28/17
BIARRITZ	31/18	LIMOGES	28/13	ALGER	34/17	DAKAR	29/26	LOS ANGELES	23/17	RIO DE JAN.	28/18
BORDEAUX	33/19	LYON	26/12	AMSTERDAM	27/14	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	26/14	ROME	29/15
BOURGES	29/13	MARSEILLE	29/18	ATHÈNES	33/22	DUBAI	45/30	MADRID	38/20	SAN FRANC.	22/13
BREST	27/13	NANCY	25/9	BANGKOK	33/27	DUBLIN	21/15	MARRAKECH	41/26	SANTIAGO	17/1
CAEN	31/14	NANTES	33/17	BARCELONE	28/19	FRANCFORT	25/11	MEXICO	26/14	SÉVILLE	37/21
CHERBOURG	30/11	NICE	26/20	BELGRADE	25/10	GENÈVE	25/10	MILAN	26/14	ST-PÉTERS.	17/9
CLERMONT-F.	27/12	PARIS	30/16	BERLIN	23/11	HANOÏ	35/26	MONTRÉAL	20/16	STOCKHOLM	21/7
DIJON	36/13	PAU	31/19	BOMBAY	28/24	HELSINKI	14/10	MOSCOU	19/12	SYDNEY	22/12
FORT-DE-FR.	31/27	PERPIGNAN	29/19	BRASILIA	27/18	HONGKONG	31/26	MUNICH	20/5	TENERIFE	26/22
		POINTE-A-PIT.	32/26	BRUXELLES	27/15	ISTANBUL	26/20	NAIROBI	17/11	TOKYO	27/22
		RENNES	32/17	BUCAREST	26/10	JÉRUSALEM	31/27	NEW DELHI	34/24	TUNIS	31/21
		ST-DENIS-RÉUNION	25/17	BUDAPEST	22/12	KIEV	20/10	NEW YORK	26/11	VARSOVIE	19/7
		ST-ÉTIENNE	26/12	BUENOS AIRES	18/8	KINSHASA	23/15	PALMA DE M.	33/18	VENISE	25/16
		STRASBOURG	25/10	CARACAS	31/22	LE CAIRE	33/22	PÉKIN	32/22	VIENNE	22/6
		TOULOUSE	33/20			LIMA	20/14	PRAGUE	20/7		



Situation le 22 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Fête aérienne à Villacoublay

PREMIÈRE grande fête de l'aviation française depuis 1938, le meeting qui s'est déroulé hier au-dessus de l'aérodrome de Villacoublay a attiré une foule de Parisiens – 300 000 personnes dit-on – épris d'aéronautique ou plus simplement curieux de vision à grand spectacle.

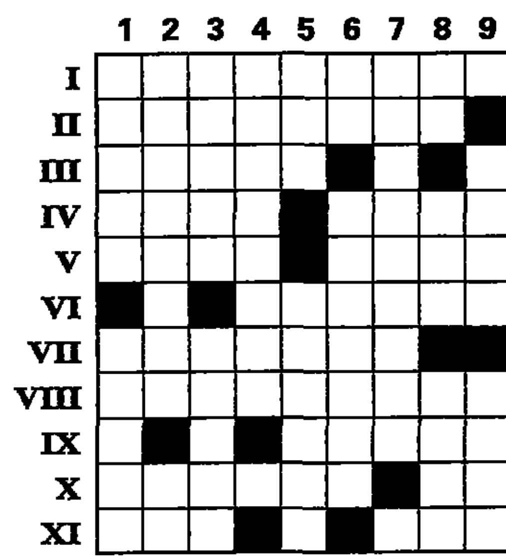
C'est dans un ciel nuageux, par instants troué de soleil, que commence la présentation en vol des prototypes français construits depuis la libération. Le quadrimoteur Languedoc-161, utilisé déjà par la compagnie Air France, passe et repasse à quelques mètres au-dessus des têtes, et salue de deux moteurs la tribune d'honneur. Après lui, le SE 2 300, piloté par le glorieux Doret, se présente en impressionnantes évolutions acrobatiques. Après une ultime chandelle, il disparaît vers le fond du terrain. On assiste alors au départ grandiose de l'immense hydravion SE 200. L'appareil décolle dans le fracas de ses six moteurs. A basse altitude, il décrit un vaste cercle au-dessus des spectateurs, et s'éloigne par-dessus l'horizon et les toits rouges de la banlieue. Le soir même il était en Allemagne.

L'aviation militaire succède à ces présentations pacifiques. Moins majestueux, plus rapide, le chasseur lourd VB 10 évolue équipé de deux moteurs dits « en tandem ». L'aile volante, étrange en sa forme de V largement ouvert, se permet cependant des fantaisies acrobatiques et des tonneaux impeccables à basse altitude. L'escadrille de Stamps, de la fameuse patrouille acrobatique de Tours, commandée par le capitaine Perrier, se fait admirer dans ses prouesses. Voici encore les Thunderbolt P 47 en rase-mottes, les bimoteurs Mosquitos éclairés par un soleil incertain. Vingt planeurs lâchés à très haute altitude commencent alors une longue descente majestueuse, entrecoupée de loopings.

(23 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6870



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III						■		■	
IV					■				
V					■				
VI	■		■						
VII								■	■
VIII									
IX		■		■					
X							■		
XI				■		■			

HORIZONTALEMENT

I. Travail qui se fait à coups de ciseaux. – II. Sert pour faire des travaux. – III. Qui ne surprend pas. – IV. Peut évoquer un grand nombre. Montagne. – V. Patrie de philosophes. Fit de nombreuses conquêtes en Orient. – VI. On peut y aller pour la peau. – VII. Font sauter familièrement. – VIII. Réagit comme celui qui vient d'être saisi. – IX. Voulut acheter des pouvoirs. – X. A contribué à rénover l'art de la tapisserie. Traditions. – XI. Ne se réchauffe pas quand il est pourri. Ancienne alliance entre Rome et Berlin.

VERTICALEMENT

1. On l'allonge pour remplir. N'est pas précieux s'il est lourd. – 2. Grave quand il est au travail. Note. – 3. En Savoie. Thuya, au Canada. – 4. Des gens qui ont intérêt à ne pas oublier leurs clés. – 5. Adjectif pour une bonne œuvre. Retour des vagues. – 6. Un métal blanc. Causait de grands dommages. – 7. Le dernier avertissement. – 8. Morceau de verre. Fait rire. Quand elle est sèche, on ne crache pas. – 9. En France. Saisie par celui qui va boire la tasse.

SOLUTION DU N° 6869

HORIZONTALEMENT

I. Sorciers. Larcin. – II. Ululer. Aboyeur. – III. Capons. Lot. Plan. – IV. Tua. Amuïes. Na. – V. Ubu. Fiole. – VI. Borée. Ne. Apres. – VII. Eue. Manivelle. – VIII. Espèces. Ale. – IX. Oust ! Urticant. – X. Rit. Pouls. Lev. – XI. Gnomon. Tamisage. – XII. Uélé. Sauna. Ger. – XIII. Eu. Ut. Artistes. – XIV. Isolé. Réer. Tu. – XV. Léser. Serinés.

VERTICALEMENT

1. Succube. Orgueil. – 2. Ola. Bouquineuse. – 3. Rupture. Stol. Os. – 4. Clou. Et. Meule. – 5. Iéna. Ems. Pô. Ter. – 6. Ers. Apions. – 7. Aï. Ne. Aare. – 8. Salmoniculture. – 9. Bouleversantes. – 10. Lotie. Est. Maire. – 11. Ay. Al. Ili. – 12. Reps. Placés. Tri. – 13. Cul. Prélavage. – 14. Iran. En. Geste. – 15. Nasse. Tuer. Us.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 24 juillet

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Pisanello (33 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES**, avec exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **JARDINS ET HÔTELS AUTOUR DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

■ **CITÉS D'ARTISTES ET JARDINS SECRETS DE MONTMARTRE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DU VIEUX BEAUBOURG AU QUARTIER DES GRAVILLIERS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Châtelet côté place Sainte-Opportune (Paris balades).

■ ***LES ÉGOUTS*** *(25 F), 15 heures*, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL D'AUMONT ET SON QUARTIER** (55 F), 15 heures, 7, rue de Jouy (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie régionale allemande Eurowings ouvrira le 1er septembre deux nouvelles liaisons : Nuremberg-Cologne-Amsterdam et Düsseldorf-Katowice.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways, qui a déjà transféré ses vols à destination de l'Afrique centrale et de l'Est de l'aéroport d'Heathrow à celui de Gatwick, fera de même pour ses vols vers l'Amérique latine, le 17 mars 1997. A cette date, la compagnie britannique assurera treize vols hebdomadaires à destination de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Mexique et du Venezuela. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Le typhon Eve, qui a frappé le sud de l'archipel japonais jeudi 18 juillet, a désorganisé les transports. Trois compagnies aériennes ont annulé une centaine de vols. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** Le nombre de touristes étrangers qui se sont rendus en Nouvelle-Zélande en juin s'est élevé à 87 290, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport au même mois de l'année 1995. – *(Bloomberg.)*

■ **CUBA.** La compagnie aérienne colombienne Aerorepublica a décidé de suspendre temporairement ses liaisons avec Cuba. Aerorepublica assurait, en pleine saison, depuis un an et demi, jusqu'à trois liaisons hebdomadaires avec Cuba. – *(Reuter, AP.)*

■ **SUÈDE.** Une alerte à la bombe a retardé de onze heures, jeudi 18 juillet, le décollage d'un avion de la compagnie Iran Air à l'aéroport de Stockholm. La compagnie iranienne a reçu le 30 mai dernier l'autorisation temporaire du gouvernement suédois d'assurer chaque jeudi un vol aller et retour entre Téhéran et Stockholm. Cette autorisation est valable jusqu'au 26 octobre. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Les wagons-lits des chemins de fer suisses ne pourront plus transporter de voyageurs en Italie parce qu'ils contiennent des matériaux à base d'amiante. La compagnie helvétique a précisé que cette mesure temporaire ne concernait pas les voitures-couchettes et annoncé qu'elle rembourserait les personnes ayant fait des réservations de wagon-lit à destination de l'Italie. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe . Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

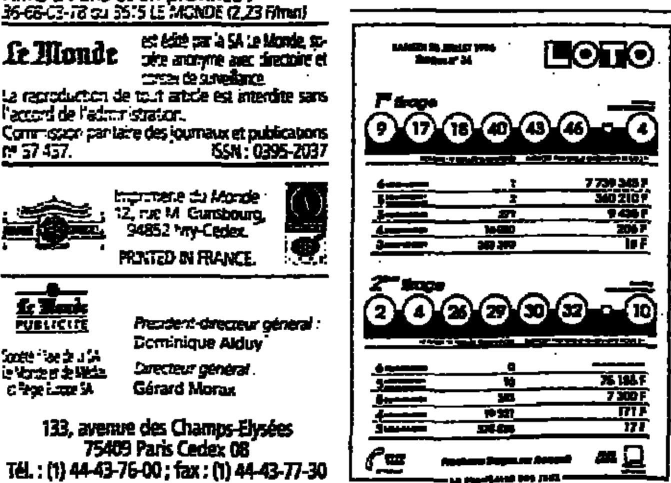
Président-directeur général : Dominique Alduy

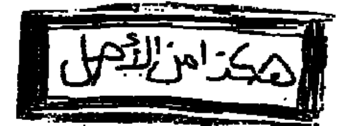
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX





AVIGNON 96 Après Alain Françon et son *Edouard II* controversé, Jacques Nichet, directeur du Centre dramatique des Treize-Vents de Montpellier, investit la Cour d'honneur du Palais des papes avec une troupe composée essentiellement d'acteurs noirs qui servent *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire. ● PHILIPPE DOUSTE-BLAZY a accepté pour la première fois de discuter publiquement de sa politique à la tête du ministère de la culture lors d'un débat animé et souvent vif organisé par *Le Monde* et consacré à la crise de la politique culturelle. ● LAURENCE MAYOR a séduit en créant *Ange des peupliers*, pièce d'un auteur contemporain, Jean-Pierre Milovanoff. ● LE CHORÉGRAPHE flamand Alain Platel, en revanche, n'a pas convaincu, avec une pièce contestable mettant en scène l'exclusion *(lire page 22)*. *(De nos envoyés spéciaux.)*

Aimé Césaire fait entendre le pas secret du peuple noir

Le metteur en scène Jacques Nichet, après avoir servi « Alceste », d'Euripide, en 1993, présente cette année « La Tragédie du roi Christophe », de l'écrivain et poète martiniquais, dans la Cour d'honneur du Palais des papes

LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE, d'Aimé Césaire. Mise en scène: Jacques Nichet. Décors: Pierre Heydorff. Création sonore: Bernard Vallery. Costumes: Andreu Sanchez et Catou Verdier. Lumières: Marie Nicolas et Michel Le Borgne. Avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjodro, Prince Bilau Yaya Georges, Alan Boone, Sylvie Laporte, Mouss, Daniel Znyk... Cour d'honneur, jusqu'au 25 juillet à 22 heures. Tél. : 90-14-14-14.

Aimé Césaire est âgé de cinquante ans lorsqu'il écrit, en 1963, sa *Tragédie du roi Christophe*. Il en avait vingt-six lorsqu'il publia, en 1939, à peine sorti de l'Ecole normale supérieure, son *Cahier d'un retour au pays natal*, l'un des plus beaux poèmes écrits en français – un français tout d'énergie, de chaleur, de dynamique, qui ne devait rien à aucun écrivain d'ici, mais qui n'était pas étranger à la poésie innée des femmes, des hommes, et même de la nature, de sa Martinique natale. Ce poème, qui restera sans doute le plus haut texte de Césaire, est tenu, à juste raison, pour le premier grand appel à la décolonisation.

Pourquoi Césaire a-t-il choisi le roi Christophe pour rôle-titre d'une œuvre dramatique? Christophe conduit une insurrection jusqu'à la victoire. Aux commandes de son royaume, il prend certes des mesures de relance de l'économie et d'affranchissement de la vie. Mais assez vite il va devoir mettre sur pied une équipe de, si l'on ose dire, « pré-tontons-macoutes », réquisitionner des dizaines de milliers de bras pour d'immenses et tuants travaux de mégalomanie architecturale. Il fait exécuter un ambassadeur français, emmurer un évêque.

Lâché peu à peu par ses ministres, par son armée, Christophe se tira une balle d'or dans la tête, le 8 octobre 1820. Sous la plume de Césaire, ce roi, avant de se tuer, dit à son fou : *« J'ai voulu forcer l'énigme de ce peuple à la traîne »* et le fou lui répond : *« Les peuples vont de leur pas, majesté ; leur pas secret. »* Ce qui est, parmi beaucoup d'autres dans cette pièce, un très bel échange : « énigme », « secret », tout acte ici-bas, même aussi évident que la lutte des esclaves pour acquérir le droit de vivre, a sa part d'obscur, la plus forte parfois.

Aimé Césaire, écrivant son *Roi Christophe*, n'est pas aussi personnel que le poète solaire du *Cahier d'un retour au pays natal*. C'est d'ailleurs là un accroc qu'ont connu plusieurs très grands écrivains quand ils ont voulu passer du poème à la scène. Il est d'usage de s'extasier devant le *Roi Christophe* parce que c'est d'Aimé Césaire, et qu'Aimé Césaire, grande figure de notre histoire et de nos lettres, ne peut pas échapper à l'estime absolue. Césaire poète est un astéroïde en feu, unique ; dramaturge il s'accroche tant qu'il peut aux basques de Shakespeare et de Claudel, entre autres parrains de moins de dimension. Il n'échappe pas, aussi, à ce qu'un des personnages nomme *« une petite crise d'éloquence »*. L'éloquence s'accompagne d'obscurité, lorsqu'un paysan pauvre et opposant, avant de se faire exécuter par les soldats de Christophe, se dit *« rougissant ce noir terreau de notre sang agraire selon la transe de l'impérieuse conque »*. Pour des acteurs, jouer une prose pareille n'est pas une mince affaire. Mais le grand Césaire réapparaît à travers des paroles plus simples. Par exemple cet échange entre deux hommes qui portent le corps de Christophe mort : *« Un roi, c'est toujours lourd. Pas seulement qu'il est lourd, faut remarquer qu'il s'alourdit. C'est p'tête qu'il est de plus en plus roi. Faut dire que c'était un grand arbre »*, ou bien quand la reine, s'adressant à son mari mort, lui dit : *« Dure étreinte chaude, grand cœur froidi déjà dans la distance, défais-toi de ton orgueil de pierre pour songer d'une petite vieille qui claudiquant à travers poussières et pluies dans le jour ébréché jusqu'au bout du voyage glanera ton nom »*, alors oui, là c'est le grand Césaire qui vous envoie, comme il dit ailleurs dans la pièce, *« une bonne médecine d'herbes conséquentes »*.

Jacques Nichet de Normale à la scène

Albigeois affable et généreux, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Jacques Nichet est entré en théâtre par l'université. En 1970, il crée le Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, à l'invitation d'Ariane Mnouchkine. Il y réalise douze spectacles avant de prendre, en 1986, la direction du Centre dramatique des Treize-Vents, à Montpellier. Depuis, il a mis en scène treize spectacles, alternant avec bonheur le service du répertoire et celui de la création contemporaine.

Avignon attendait beaucoup de la mise en scène de Jacques Nichet, qui avait présenté ici, en 1993, un très bel *Alceste* d'Euripide. Mais la pièce de Césaire vole de plage en salle du trône, de cathédrale en champ de bataille, de salon bourgeois en berge de fleuve, c'est aussi remuant que *Le Soulier de satin* ; le plus simple était de laisser place libre à l'imagination, au lieu de centrer l'attention, comme a fait Nichet, sur un vieil autobus immobilisé dans une pente (ces autobus, à la Martinique, sont le lieu de mille scènes très vivantes, qui ont sans doute frappé Nichet, mais ici ça ne nous dit rien). L'échec de la soirée, et l'ennui pénible qui s'installe, est dû au jeu, ou plutôt à la diction des acteurs. Il y a comme une difficulté à faire passer en vraie écoute des mots qui pourtant sont clairement prononcés, c'est très étrange, des fragments de paroles comme infirmes ou prisonnières se traînent, isolément, si bien qu'il n'y a qu'à laisser filer ce cortège insaisissable de fantômes de voix.

Il y a pourtant de très beaux moments de silhouettes dans un blanc lunaire. De magnifiques costumes, aussi. Une maîtrise technique remarquable dans les transformations de l'autobus en wagon-salon ou en balcon d'orateur. Emile Abossolo-M'Bo (le Roi Christophe), Sylvie Laporte (la Reine), Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, leurs camarades, sont d'excellents acteurs. L'obstacle est cette barrière acoustique qui laisse la plupart du temps percevoir les voyelles et les consonnes telles qu'elles sont, mais qui anéantit, au passage, l'échange avec les paroles elles-mêmes, avec leur sens, avec la pièce.

Michel Cournot

EN VILLE, EN SCÈNE

Emile Abossolo-M'Bo

Rien ne sépare le Cameroun, cœur de l'Afrique noire, où est né Emile Abossolo-M'Bo, de la Martinique d'Aimé Césaire, chantre de la négritude qui n'en finit pas d'exalter la terre des origines de l'homme. Cette pièce au long cours, le jeune acteur l'avait déjà servie deux fois dans son pays avant d'en porter le rôle-titre dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Sans trop de crainte, donc. Avant de s'installer à Paris, où il vit désormais, il a forgé ses armes d'acteur dans les villages camerounais, où l'on raconte encore d'invraisemblables épopées ; plus tard, il a appartenu à une troupe universitaire, où il a pris le temps d'approfondir son goût des textes et du jeu. Charmant, d'un caractère posé, le corps sculpté par un exercice physique exigeant, Emile Abossolo-M'Bo considère chacun de ses rôles comme un engagement qui le dépasse et le transcende.





XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

Le vieil homme, l'ange et les peupliers

ANGE DES PEUPLIERS, de Jean-Pierre Milovanoff. Mise en scène : Laurence Mayor. Décors de Claude Jost. Lumières de Joël Hourbeigt. Costumes d'Isabelle Hazaël. Avec Hélène Alexandridis, Jérôme Blu, Robert Bouvier, Bruno Crochet, Véronique Poupelin, Hélène Savina et Zobeïda. Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, jusqu'au 25 juillet, à 19 heures. Tél. : 90-14-14-14. Le texte de la pièce est publié dans *Cinquante mille nuits d'amour*, (Julliard, 243 p., 120 F).

C'est une histoire pour la tombée de la nuit, une chronique à raconter devant une vieille maison du Sud. Il y a une allée bordée de peupliers, un vieil homme, et un ange. Le vieil homme, Elias, attend les infirmiers qui l'emmèneront à l'hospice, et il voit la mort arriver, sous la forme d'un ange qui lui accorde une dernière faveur : faire revenir à la ferme ceux qui y vécurent trente ans auparavant.

Elias n'avait pas eu de chance. Lui qui, enfant, était selon sa mère *« la beauté du monde »*, était devenu un adulte à part, rongé par l'épilepsie, un « idiot » tout juste bon à attacher le poulain dans l'enclos. Mais il aima Emilia, une jeune fille qui aimait la vie. Elle partit avec un autre. Elias ne le supporta pas. Alors la ferme connut un drame. Seul face à l'allée des peupliers, le vieil homme se souvient. La voiture des infirmiers de l'hospice est arrivée. Elias ne veut plus partir. Il veut rester sur sa terre, et attendre la mort, comme dans un rêve sans fin. Comédie-mystère, selon son auteur Jean-Pierre Milovanoff, l'*Ange des peupliers* séduit par son atmosphère. Les personnages semblent sortir de l'imaginaire pour y retourner aussitôt. Le vent souffle dans les peupliers, des airs d'accordéon bruissent dans la nuit, les pierres chauffent au soleil du Sud, même dans l'obscurité du Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où Laurence Mayor met en scène la pièce.

Comédienne de Bernard Sobel, Bruno Bayen, ou Valère Novarina, Laurence Mayor possède l'étrangeté. Elle sait respirer la terre sur les plateaux du théâtre, et elle croit à la lumière. Sa mise en scène repose, sobre, douce, et claire. Il suffit d'un vieux banc pour inventer la maison d'Elias et d'une ombre bleue pour dessiner la nuit. Les acteurs n'ont pas à se forcer pour entrer dans l'univers songeur de Jean-Pierre Milovanoff. Ils peuvent laisser libre cours à leur fantaisie – Hélène Alexandridis (l'ange) – ou jouer les braconniers du rêve – Robert Bouvier (Elias) – personnages pivots d'une pièce qui se déploie sans heurt, à pas de loups.

Brigitte Salino

M. Douste-Blazy plaide pour « un nouveau contrat social pour la culture »

A la faveur d'un débat organisé par « Le Monde », le ministre a annoncé un projet de loi sur « le pluralisme dans les bibliothèques publiques »

DANS un climat courtois, et parfois détendu ou chahuteur, qui devait apaiser ses craintes initiales, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a participé dimanche 21 juillet au Centre national du théâtre à un débat de plus de deux heures organisé par *Le Monde*, ayant pour thème « la politique culturelle en crise ».

Face à une salle composée de plusieurs centaines de professionnels et de festivaliers, entouré par Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture au Parti socialiste, Marie-Josée Roig, maire (RPR) d'Avignon, Jack Ralite, maire (PCF) d'Aubervilliers, et Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Georges-Pompidou, le ministre a voulu, pour la première fois à la faveur d'une rencontre publique, expliquer, sur un ton souvent vif, la politique qu'il mène depuis un an et ses perspectives d'action.

Ainsi a-t-il réaffirmé sa volonté de s'opposer, partout où elles se manifestent, aux décisions unilatérales de certaines municipalités qui ont remis en cause des contrats les liant à l'Etat, ou vont le faire. Si Serge Dassault, maire (RPR) de Corbeil-Essonnes, ou ceux de Rouen et de Cergy-Pontoise, socialistes, ont été une nouvelle fois la cible de l'ire ministérielle, Philippe Douste-Blazy a vivement dénoncé le fait que Jacques Bompard, maire (Front national) d'Orange, après s'en être pris aux Chorégies, *« ait décidé d'enlever des livres de la bibliothèque municipale pour les remplacer par ceux d'auteurs d'extrême droite »*.

« SAUVEGARDER »

Le ministre a annoncé qu'il déposerait prochainement au Parlement un projet de loi, dont il n'a pas encore dessiné précisément les contours, *« qui assure le pluralisme dans les bibliothèques publiques »*. *« A part l'extrême droite, aucune formation politique ne s'en prend à l'idée même de politique culturelle*, a constaté le ministre. *L'ultra-libéralisme la rejette abstraitement. L'extrême droite, qui ne conçoit la culture que dirigée, la dévoie. »*

Même si Jean-Jacques Aillagon a préféré parler *« d'une mutation des politiques culturelles »*, Philippe Douste-Blazy a dû constater qu'il y avait bien une crise de la politique culturelle en France aujourd'hui mais il veut y voir *« l'obligation et l'occasion de repenser, de refonder la politique culturelle de l'Etat, de la transformer pour la sauvegarder »*. Crise financière, rappelée, abruptement par Frédérique Bredin, dénonçant *« toute une série de gels, annulations, amputations depuis trois ans »* ou, drôlatiquement, quand Jack Ralite a évoqué avec un humour « allénien » les aventures chaotiques du 1 % promis par le chef de l'Etat le 14 juillet ; crise de confiance aussi comme l'a dit Catherine Trautmann, demandant que l'Etat, *« garant de la liberté des créateurs et de l'accessibilité de leurs œuvres »*, *« garantisse à ses partenaires, les artistes comme les collectivités locales, la continuité de ses engagements par des contrats qui devront être signés après une réforme de la répartition des efforts consentis par chacune des collectivités locales »*.

Le ministre de la culture a assuré qu'il partageait cette idée et qu'il *« voulait s'engager sur la voie d'un nouveau contrat social pour la culture »*. Il permettra de *« définir les modes de relation et de coopération entre les artistes, les partenaires politiques et les institutions sous la forme de cahiers des charges les engageant sur leurs moyens et sur les missions »*. Marie-Josée Roig a insisté pour sa part sur *« le rééquilibrage indispensable des aides publiques au profit de la province, les villes assumant aujourd'hui 40 % des dépenses culturelles publiques »*.

CHAPITRE EUROPÉEN

Interpellé par Jack Ralite et, de la salle, par Aline Pailler, député européen inscrit au groupe des communistes refondateurs, lui reprochant *« d'être absent ou inaudible »*, Philippe Douste-Blazy a précisé sa position sur les négociations actuelles concernant la directive européenne « Télévision sans frontières » (portant sur l'obligation aux chaînes de diffuser au moins 50 % de programmes européens) : *« Si la France n'obtient pas une rédaction claire sur ce point, j'ai dit et je répète que j'opposerai mon veto à ce texte. »* Catherine Trautmann a demandé au ministre de la culture de *« ne pas se contenter de l'agencement des "tuyaux" »* mais de *« favoriser l'exportation de l'ensemble des créations de notre pays, la France devant être à la pointe de ce combat essentiel »*.

Toujours au chapitre européen, le ministre de la culture, interrogé par une disquaire de Lille sur le dossier de la TVA appliquée au disque, a indiqué, assurant que c'était là une de ses priorités, qu'il regrettait *« l'attitude du gouvernement danois qui bloque par son refus la volonté des Etats membres d'abaisser dans l'Union cette taxe au niveau de 5 % »*.

Philippe Douste-Blazy a enfin assuré qu'*« après avoir rencontré au début de la semaine son homologue italien, Walter Veltroni »*, les deux ministres avaient décidé *« d'exporter dans l'Union le modèle français d'aide au cinéma qui nous vaut qu'il soit aujourd'hui le plus dynamique d'Europe »*.

Olivier Schmitt

Alain Platel danse la « panne sociale » sans aller nulle part

Dans « Bonjour, madame, comment allez-vous... », présenté au Cloître des Carmes par le chorégraphe flamand, l'idée que l'exclusion est une banalité provoque un certain malaise

BONJOUR, MADAME, COMMENT ALLEZ-VOUS AUJOURD'HUI, IL FAIT BEAU, IL VA SANS DOUTE PLEUVOIR ET CETERA..., d'Alain Platel et les Ballets contemporains de la Belgique. Craig Weston (musique). William Philips (décors). Marc Vandermeulen (lumières). Cloître des Carmes, jusqu'au 24 juillet, 22 heures.

Ceux qui vivent dans la rue, chassés d'Avignon intra-muros, tiennent leur revanche : leur vie est jouée, tous les soirs sur le plateau du Cloître des Carmes. Le théâtre comme boomerang de la vérité sociale ? Les marginaux, les bancals de la société, Alain Platel les prend comme modèles exclusifs de son théâtre, de sa danse, depuis 1984, date à laquelle il crée sa compagnie, les Ballets contemporains de la Belgique. De la danse et des danseurs le chorégraphe flamand n'a *que faire. Il est à la tête d'une* communauté, constituée d'enfants, de jeunes en difficulté. Les danseurs sont acceptés à condition qu'ils sachent rendre leur style inclassable. Ce qu'ils réussissent à la perfection.

« Je n'intègre que les personnalités qui me fascinent », dit Platel. *Bonjour, madame, comment allez-vous aujourd'hui*, qui date de 1993, pose des questions sans réponse : les pauvres ne seraient-ils supportables que dans leur représentation théâtrale ? Sont-ils tous indifférents à ce point à celui qui vit dans le même groupe ? Conglomérats forcés de solitudes et d'égoïsmes : est-ce cela vivre en situation précaire, inhumaine ? Alain Platel ne transpose, ni ne transcende le réel. Il le montre tel quel. *« Tout l'espoir et le désespoir du monde résident dans les banalités essentielles »*, pense-t-il. D'où le titre de sa pièce, qui reprend les termes d'une politesse vidée de sens.

UN DÉBUT USANT

Un homme en bonnet noir entre en scène, s'allonge. Au fur et à mesure qu'il se met à compter, les protagonistes quittent les uns après les autres leurs occupations individuelles pour développer, à l'unisson, une danse de bras aux gestes répétitifs. L'homme qui compte – jusqu'à soixante-trois – donne d'entrée de jeu le rythme des vies qui s'écoulent hors du *temps social. Un grand vide qui dévore* l'esprit. C'est à périr d'ennui. C'est le but recherché. Hormis ce début usant, le tempo est la force de cette pièce, bâtie sur des actions récurrentes, soulignées par le *largo* du *Circé*, de Haendel. On aide des personnages à déplier leurs jambes parce qu'ils sont incapables d'avancer seuls. Des hommes sautent et frappent le sol à la manière des danseurs-paysans du Burkina Faso. D'autres jouent à la corde à sauter. Une occasion de dépenser l'énergie gâchée, de se mesurer l'un à l'autre. Là encore on pense à l'Afrique. Sauf qu'il ne s'agit pas d'entrer dans le cercle qui intègre, mais d'obéir à la cadence imposée par ceux qui tournent la corde.

Platel use aussi de symboles. De clichés, dirait-il. Images du paralysé pour la chute sociale d'un homme, la corde pour figurer le cours de la vie. La construction adopte les tressautements d'un esprit qui n'arriverait plus à fixer son attention. Certains parlent à tort de zapping, ou de collages surréalistes. Platel, au fond, c'est simple, comme bonjour ! Et c'est peut-être cela qui gêne tant. Tant de simplicité apportée à traiter un sujet trop complexe. Tout autre style extrême conviendrait mieux que le « vérisme ». On peut mettre des Butagaz sur scène – on pense à l'homme qui a brûlé ce printemps, à Paris, à deux pas de l'église Saint-*Vincent-de-Paul. On peut montrer* des jeunes qui boivent du rouge au goulot. Un enfant mort. Une Mobylette qui traverse la scène, et qui appartient, évidemment, à une superbe « nana », la très belle Brésilienne Isnel da Silveira. Les clopes sont le grand sujet. Elles circulent de mains en bouches. Bon ! Et alors, on va où comme ça ? Nulle part. Le vrai drame est là.

Dominique Frétard

Le Musée de Normandie et l'invention du mythe viking

Caen explore son origine nordique

L'exposition « Dragons et drakkars », montée par le Musée de Normandie dans les beaux bâtiments de l'abbaye aux Dames de Caen, propose aux Normands de s'interroger ***sur leur ascendance nordique.*** **On peut y voir, notamment, un important mobilier.**

DRAGONS ET DRAKKARS. Le Musée de Normandie au conseil régional de Basse-Normandie, Abbaye aux Dames de Caen. Tél. : 31-86-06-24. Jusqu'au 25 août. Catalogue, 140 pages, 150 F.

CAEN
de notre envoyé spécial

Il y a en France deux cent cinquante firmes commerciales qui utilisent les mots « vikings » ou « drakkars ». Spécialement en Normandie, où on ne compte plus les bistrots, boîtes de nuit ou cinémas placés sous le patronage de ces « barbares » venus de la mer. Normal, dira-t-on, puisque les envahisseurs scandinaves ont fait souche entre le Cotentin et le pays de Caux. Sans doute, et cela dès le IXe siècle. Mais ils se sont si bien intégrés aux indigènes que cette origine nordique fut totalement oubliée.

Il faut attendre les premières années de notre siècle pour que ce souvenir se ranime. Et encore sous l'influence de la Suède et de la Norvège. C'est ce que rappelle la petite exposition montée par le Musée de Normandie dans les beaux bâtiments de l'abbaye aux Dames de Caen. La pièce de résistance est sans doute un important mobilier *drakstil*. Cet étrange rameau de l'art nouveau est né vers 1890, après les premières découvertes de tombes à bateau à Gokstad et à Oseberg, en Norvège.

Une artiste, *Agnes de Frumerie*, suédoise en dépit de la consonance française de son nom, est l'auteur d'une monumentale version « viking » du buffet Henri II, bien connu en France. Le meuble est hérissé d'aspérités imitées des églises de bois norvégiennes, gravé de scènes inspirées par les pièces retrouvées dans les tombes du cimetière de Vendel, fraîchement fouillées à l'époque. A côté de pièces d'argenterie échevelées, on peut admirer la chaise de nurserie du futur roi de Suède Gustave VI, en forme de pierre runique.

LE STYLE NÉO-NORDIQUE

Ce mouvement de retour aux sources « nationales » est un peu plus ancien. Il est à peu près contemporain de la diffusion en Europe continentale des poèmes apocryphes du pseudo-barde écossais Ossian. En 1811, les étu*diants de Stockholm fondèrent* une Ligue gothique *(Götiska förbundet)* et offrirent à leur nouveau souverain, Charles Bernadotte – un pur Béarnais –, une corne à boire en argent ornée de guerriers coiffés de casques à pointe, que l'on peut également voir à Caen. Ce sont les Expositions universelles qui vont lancer définitivement le style néo-nordique avec dragons et entrelacs. Comme en témoignent ces coffrets en émaux cloisonnés, copiés sur des reliquaires médiévaux. L'un d'entre eux *est* un hommage adressé à Louis Pasteur, en 1890, par des admirateurs suédois !

La province française demeurait sourde à tout ce tapage. Elle ne se réveilla qu'en 1911, à l'occasion des fêtes du millénaire du duché de Normandie, dont le premier souverain fut le duc Rollon. Un énergique chef de guerre viking, si l'on en croit la légende. Il est en effet célèbre pour avoir fait basculer de son trône le roi de France Charles le Simple alors qu'il était censé lui rendre hommage pour son fief de Normandie en lui baisant le pied. C'est en tout cas cet épisode mythique que les manuels scolaires français choisissent de reproduire massivement à partir de *cette date*.

En même temps, le mythe « normand » se construit à toute vitesse. Œuvres d'art, bibelots, imageries diverses se multiplient, alors que les archéologues normands *désespèrent de trouver des traces* d'établissements scandinaves dans les limites de leur province. Il faut en effet pousser jusqu'à Groix – en Bretagne ! – pour trouver une modeste tombe à bateau. Cela n'empêche pas quelques groupuscules d'extrême droite de proposer de bouter les populations « allogènes » hors de Normandie, au nom de leurs ancêtres vikings.

Emmanuel de Roux

Les instants magiques du trio de Keith Jarrett

La formation du pianiste américain jouait, le 19 juillet, au 36e Festival international de jazz d'Antibes - Juan-les-Pins

JAZZ A JUAN. Prochains concerts : Oscar D'Leon et Celia Cruz (le 23), Jaky Terrasson Trio, Oscar Peterson avec Benny Carter, Harry « Sweets » Edison et Niels Hening Orsted-Pedersen (le 24), John McLaughlin, Joey DeFrancesco et Elvin Jones (le 25), Magali Pietri et Guillaume de Chassy, Leroy Jones Quartet (le 26). Tél. : 92-90-53-00.

ANTIBES - JUAN-LES-PINS
de notre envoyé spécial

Le lieu, le trio, le répertoire : tout a son poids. Ils aiment la pinède de Juan-les-Pins. C'est essentiel : ils ne se sentent pas bien partout. On les dit difficiles, lui surtout, Keith Jarrett. Peut-être sont-ils simplement exigeants, pas seulement lui. Le trio est à ce point lié que son premier disque, *Tales of Another* (1983), est au nom du contrebassiste, Gary Peacock. Jack DeJohnette en est le batteur. Les trois voix sont égales, c'est un principe. Chacun mène sa course. Keith Jarrett (*piano et gémissements*) est le plus connu du public, donc le plus discuté.

Le trio est leur point de rencontre. Leur dernière œuvre est un coffret marathon de six CD enregistrés en club, au Blue Note, à New York. Ce devoir de mémoire et de création, sous le signe du jeu, leur vaut pas mal d'inconditionnels, bon nombre d'avis réservés (sur le sort justement, qu'ils font aux standards) et l'appréciation du grand public.

Ce qui est certain, c'est qu'ils créent une musique qui donne à penser. A *quoi ?* A la *musique. On* devrait se demander plus souvent à quoi l'on pense pendant la musique, ou si la pensée s'absente. La leur renvoie à la musique. C'est à la fois troublant et pas si fréquent. A Juan, ils alignent *Night and Day, Sraight no Chaser, Falling in Love Again*, une improvisation spontanée, *Who Cares, Bye bye Blackbird*, un superbe et méconnaissable *Late Lament* (de Paul Desmond), *I'll Remember April* et, pour la bonne bouche, au rappel, *When I Fall in Love*.

La table des matières raconte son histoire. La matière dûment empruntée aux auteurs populaires et à quelques compositeurs de jazz – la *matière, pas le fond – leur* question est la forme. Ils traitent tout d'une façon très proche, trop proche. Quoi qu'ils disent, ils n'ont pas cet accent de différenciation qu'avait Bill Evans. Ils se connaissent vraiment, se donnent exactement un jeu égal, c'est un fait, et finissent par colorer (par coloriser, si l'on n'entre pas dans leur jeu) tout leur répertoire du son de leur trio : son très délicat, très subtil, sobre.

Une fois le jeu et les individus admis, on peut entrer dans la danse. Car ça danse. C'est une opération de mélodistes et de rythmiciens parfaite. Mais, paradoxalement, on ne se laisse vrai*ment emporter que s'ils s'égarent*, pour se retrouver eux, assez loin du standard d'origine. Leurs concerts sont alors l'occasion d'instants magiques, qu'ils savent prolonger comme une natte d'inconscients – qui n'arrivent que rarement en musique. Et, soit dit en passant, que le « jazz », cette bizarrerie si énergumène qu'elle a fini par intriguer même les musicologues, a la prétention de susciter à tout bout de champ.

Cela arrive ou n'arrive pas. A Juan, vendredi 19 juillet, cela s'est produit au moins deux fois, ce qui est énorme. Curieusement, comme « les autres », ils se détendent en fin de partie, changent le *rappel* en approfondissement, jouent avec les éléments, les bruits de la rue au loin, les avions qui traversent le ciel de la pinède en longue finale, et inventent une espèce d'embrassement en spirale sous l'ovation. Tout un symbole.

Leur précédente prestation, à Vienne, le 8 juillet, n'a pas eu ce succès. Le froid, un amphithéâtre trop démesuré pour leur intimité (selon Keith Jarrett), un public chahuteur et peu à cheval sur les standards ou le reste, il n'en faut pas davantage. Tout a son poids.

> Ils inventent une espèce d'embrassement en spirale sous l'ovation

On ne passe rien à Keith Jarrett. Là, le trio disparaît. Aux temps où l'on fumait dans les salles de concert, il s'aventurait dans des doubles négations (*« Il n'est pas interdit de ne pas fumer »*) qui lui attiraient les foudres. Il supporte mal que l'on pérore, que l'on se déplace ou que l'on fasse de la cuisine (ça arrive) pendant la musique. D'où sa réputation de caprice. Qu'il ait eu le toupet de se lancer dans les *Variations Goldberg* et *Le Clavier bien tempéré* n'a pas arrangé les choses. Le formidable succès du style méditatif et rhapsodique *(Köln Concert)*, prototype de ce style de jazz qui ne serait pas tout à fait du jazz, pour offrir à des gens qui n'aimeraient pas le jazz, lui colle à la peau. Capricieux, on vous dit.

Eh bien, il faut s'y faire. Pour peu *que l'on fasse le pas de côté* auquel il invite discrètement, par son traitement des standards mêmes, on ne verra en lui que ce qu'il propose : assez de science et de jeu pour refaire, notamment en trio, ce parcours de bizarres qu'on appelle le jazz. Toute une histoire. Une foule d'histoires et beaucoup de musique. D'autant que, c'est là sa chance et sa menace, les générations se suivent et se ressemblent. Elles se refilent le mot de passe. Dix-neuf ans après, trente ans plus tard, des siècles, on entend encore murmurer cette incongruité, sous prétexte qu'il danse, se lève et gémit en jouant, d'un air de ludion qui ne rigolerait pas : *« Il fait l'amour avec son piano. »* Quelle idée ! Quelle idée de l'amour et du faire ! Quelle idée du piano, surtout !

Francis Marmande

Un principe d'amitié

Ils ont lié une espèce de société que l'on appellerait orchestre, si leur nombre eût été plus grand ; et qu'ils eussent autant regardé les muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées, et tout ce qui sent sa conférence d'Académie.

Leur principe est l'amitié et le service de leur musique (très américaine). ***Ils se consacrent aux standards – les mélodies, les chansons,*** **parfois les chansonnettes –, dont ils rendent, selon l'esprit du jazz, l'essence ; et qu'ils portent, comme leurs prédécesseurs, à une sorte d'incandescence pas forcément rêvée, à ce point, par leurs auteurs (Cole Porter, par exemple). Bref, ils se placent dans le droit-fil des grands alchimistes.**

La première exposition de Manet en Suisse

Des toiles peu connues du peintre sont exposées à la Fondation Pierre-Gianadda à Martigny. Certaines œuvres n'étaient pas revenues en Europe depuis leur vente

MANET, Fondation Pierre-Gianadda, 1920 Martigny (Suisse). Tél. : (19) 41-26-22-39-78. Ouvert tous les jours, de 9 heures à 19 heures, jusqu'au 11 novembre. Catalogue 269 p., 38 FS.

MARTIGNY (Suisse)
de notre envoyé spécial

Sao Paulo, Buenos Aires, Tournai, Copenhague, Hiroshima ou Moscou ont un point commun : des musées. Et leur musées, comme d'ailleurs ceux de Washington, Philadelphie, Madrid et on en oublie, ont eux aussi un point commun : tous possèdent des tableaux de Manet. Lesquels sont réunis, jusqu'au 11 novembre, à la Fondation Pierre-Gianadda, à Martigny. L'événement est d'importance : non seulement il dispense l'amateur d'art d'un dispendieux tour du monde, mais c'est tout bonnement la première exposition de Manet en Suisse. Et pour certaines toiles, leur premier voyage en Europe depuis bien longtemps : *La Maison de Rueil*, par exemple, peinte en 1882, avait quitté notre continent pour l'Australie en 1926. Après soixante-dix ans passés sous le soleil de Melbourne, la voici revenue, temporairement, dans les vallées du Valais. Autant dire qu'il y fort peu de chances de revoir un jour ensemble les cent tableaux réunis par Léonard Gianadda.

Il faut garder cette idée présente à l'esprit en visitant l'exposition, sous peine d'être déçu. Car il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une rétrospective. Rares sont ici les toiles célèbres, et manquent les *Olympia*, *Déjeuner sur l'herbe*, *Fifre*, *Balcon* et autres grands classiques. Le propos est plus subtil, et paradoxalement plus ambitieux : en regroupant ces tableaux souvent inconnus (outre la dispersion géographique, beaucoup n'ont été exhumés de collections privées qu'à cette occasion), Ronald Pickvance, le commissaire de l'exposition, n'avait pas en tête une nouvelle version de la rétrospective proposée par le Grand-Palais, à Paris, et par le Metropolitan Museum de New York, en 1983. Il voulait, semble-t-il, proposer certains rapprochements nouveaux, et, à la lumière des travaux les plus récents, esquisser une révision de la chronologie, encore mal fixée, de la vie et surtout de l'œuvre de Manet. Remarquable en tous points, le catalogue s'y emploie.

Celui à qui Baudelaire disait qu'il n'était que le premier dans la décrépitude de son art est né le 23 janvier 1832, à Paris. Fils d'un haut fonctionnaire du ministère de la justice, l'enfant est mauvais élève et rate deux fois l'examen d'entrée à l'École navale. A défaut d'un savoir théorique, il acquiert cependant une connaissance pratique de la navigation en embarquant en 1848 à bord d'un bâtiment de la Royale, à destination du Brésil. De retour en France, l'année suivante, il est autorisé à embrasser une carrière d'artiste.

UN ENSEMBLE DE MARINES

Ce sont ces deux traits biographiques qui ouvrent l'exposition : les premières toiles sont des copies que le jeune Manet réalisait au Louvre. Elles permettaient à Emile Zola, il y a plus d'un siècle, de rassurer ses lecteurs : *« Je mentionne aussi des études anciennes, de très intéressantes copies :* La Vierge au lapin, *le portrait de Tintoret, une tête de Filippo Lippi, qui prouvent combien le peintre, accusé d'ignorance, avait fréquenté les maîtres d'autrefois. »* Parmi lesquels Rubens : *Baigneuses en Seine*, exécutée vers la trentaine, montre un Manet non seulement intéressé par les femmes bien en chair, mais aussi adepte d'une technique qui, pour n'être pas académique, n'en est pas moins des plus anciennes : un fond coloré servant de demi-teinte reçoit les ombres et les lumières. Le procédé permet une exécution rapide et ne s'encombrant pas de détails.

Les tableaux suivants forment un ensemble passionnant de marines, que Manet, bourlingueur raté, savait faire mieux que personne. C'était en tout cas l'avis de Barbey d'Aurevilly : *« Je suis un homme de la mer. J'ai grandi dans les embruns. Je suis du même sang que les corsaires et les pêcheurs parce que je suis normand et d'origine scandinave et les vagues de la mer de Manet m'ont captivé, et je me suis dit que je la reconnaissais. C'est un bel exemple d'observation précise. Le tableau de Manet est, avant toute chose, une marine magnifique. »*

Barbey d'Aurevilly faisait allusion à la toile représentant *Le Combat du « Kearsarge » et de « l'Alabama »*, deux navires américains qui se livrèrent un furieux duel d'artillerie durant la guerre de Sécession, le 19 juin 1864, au large des côtes françaises. Le tableau n'est pas à Martigny. En revanche, le bateau lui, y est : les deux autres vues peintes par Manet du vaisseau vainqueur rentrant en rade de Boulogne sont présentées à la fondation, avec une troisième marine représentant des marsouins. Avec une vue du *Port de Calais*, et une autre d'une *Plage de Boulogne*, le spectateur est confronté à un ensemble exceptionnel, et rarement montré.

Manet, fort heureusement, ne s'est pas contenté de peindre les grands maîtres et les petits bateaux. Il aima également brosser Berthe Morisot, représentée ici par cinq des dix portraits qu'il fit d'elle. L'un d'eux, extrait d'une collection privée suisse, étonne par la violence du traitement, une touche sauvage, expéditive, qui faisait dire à Zola : *« ... Il n'était pas toujours maître de sa main, n'usant d'aucun procédé fixe, ayant gardé une naïveté fraîche d'écolier devant la nature. En commençant un tableau, jamais il n'aurait pu dire comment ce tableau viendrait. Une seule règle l'a guidé, la loi des valeurs, la façon dont un être ou un objet se comporte dans la lumière : l'évolution est partie de là, c'est la lumière qui dessine autant qu'elle colore, c'est la lumière qui met chaque chose à sa place, qui est la vie même de la scène peinte. (...) Dès lors, les figures se simplifièrent, ne furent plus traitées que par larges masses, selon leur plan, et la foule se tenait les côtes, car on l'avait accoutumée à tout voir, jusqu'aux poils de la barbe, dans les fonds bitumineux des tableaux historiques. »*

Pissarro admirait sa capacité à faire de la lumière avec du noir. *Berthe Morisot au bouquet de violettes*, lui aussi propriété privée, est ainsi, avant tout, une somptueuse démonstration des possibilités constructives du noir et du blanc. Paul Valéry le considérait comme le chef-d'œuvre de Manet et, mieux encore, comme un véritable poème.

CÉCITÉ DES CRITIQUES

Il y en a d'autres, dans cette exposition, qui consolent de l'absence des tableaux trop connus. *Eugène Pertuiset, le chasseur de lion*, retour du Brésil, par exemple. Un critique, en 1881, le décrivit ainsi : *« Le chasseur Pertuiset, violet jusqu'à l'asphyxie, vient de tuer un lion aussi violet que lui, dans une forêt violette, sur un sol violet, avec un fusil plus violet encore... »* Et de conseiller à Manet de consulter un oculiste. Cécité des critiques d'art d'hier, mais myopie de ceux d'aujourd'hui, puisque les laques de garance utilisées par le peintre ont perdu beaucoup de leur éclat premier, de cette vivacité qui déplut tant à l'époque. Pourtant, si elles sont fragiles, les harmonies colorées de Manet ne sont jamais vulgaires. Elles peuvent être parfois trop précieuses, sans doute, comme ce rare accord de rose et de vert qui illumine la partie inférieure de *La Prune*, véritable leçon de peinture, composée avec la rigueur d'un Poussin. Degas aurait dit, lors des obsèques de Manet : *« Il était plus grand que nous le pensions. »* L'exposition de Martigny montre aussi qu'il était infiniment plus complexe.

Harry Bellet


D.R./COLL. ANDRÉ BROMBERG

Victorine Morand en costume de toreador, lavis.

« Pas de pensum ! Ah ! non, pas de pensum ! »

Peu avant sa mort, en 1883, Manet se confia à Georges Jeanniot : *« La concision, en art, est une élégance. L'homme concis fait réfléchir ; l'homme verbeux ennuie. Modifiez-vous toujours dans le sens de la concision... Dans une figure, cherchez la grande lumière, et la grande ombre ; le reste viendra naturellement ; c'est souvent très peu de chose. Et puis, cultivez votre mémoire ; car la nature ne vous donnera jamais que des renseignements. C'est comme un garde-fou, qui vous empêche de tomber dans la banalité... Il faut tout le temps rester le maître, et faire ce qui amuse. Pas de pensum ! Ah ! non, pas de pensum ! »*

REVUE DE CINÉMA

BREF

N° 29, 60 p., 35 F. A l'heure où les programmes de films courts se multiplient sur le grand écran, paraît opportunément la dernière livraison en date de ce « magazine du court métrage ». Fondé voici huit ans par François Ode et diffusé par l'Agence du court métrage (2, rue de Tocqueville, 75017 Paris), ce trimestriel est aujourd'hui placé sous la rédaction en chef de Jacques Kermabon. Il rassemble le maximum d'informations sur la vie (production, diffusion, festivals, tendances...) du court métrage. C'est que le genre (généralement considéré comme un banc d'essai) a ses afficionados et que l'intérêt qu'on lui consacre en France est inversement proportionnel à la place qu'on lui accorde ailleurs. A signaler plus particulièrement au menu : un gros plan sur le cinéaste d'animation Serge Elissade, une table ronde avec de jeunes réalisateurs consacrée à la question du scénario, enfin un entretien avec Alain-Alcide Sudre, auteur d'un livre sur Maya Deren, figure pionnière et très singulière du cinéma expérimental américain (redécouverte récemment à l'occasion d'une rétrospective organisée par le Centre Pompidou). *J.M.*

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : Le film français *Les Visiteurs*, qui a été un énorme succès commercial en France, connaît un échec aux Etats-Unis, où il est présenté à New York et Los Angeles depuis une semaine. Le film n'a récolté depuis sa sortie américaine que 36 372 dollars (environ 185 000 francs). Jean Reno, l'acteur qui incarne un chevalier médieval transplanté à notre époque, est connu aux Etats-Unis pour son rôle dans le film *Mission impossible*. Ce dernier, diffusé depuis un mois sur plus de 11 000 grands écrans dans tout le pays, a déjà recueilli 172 millions de dollars. – *(AFP.)*

■ **Le Club des amis du Balzac**, moyennant une cotisation annuelle de 200 francs, permet à ses adhérents de bénéficier d'un tarif réduit à toutes les séances dans cette excellente salle à deux pas des Champs-Elysées, d'être invités à des avant-premières en présence du réalisateur et de recevoir chaque trimestre le magazine *Le Balzac en V.O.*

L'été sera breton

A Quimper, le Festival de Cornouaille, à Blois, Tri Yann



DE 1498 À 1514, le château de Blois accueillit Anne de Bretagne, reine de France. Le 25 juillet, après avoir joué moult fois dans la cour du château de Nantes, Tri Yann, le plus célèbre des groupes bretons, fera résonner chalémies, bombardes, *guitares électriques* et lambours au cœur du Blésois, sous les fenêtres du magnifique logis royal. Sous la baguette de Jean-Louis Jossic, cette formation folk-rock-celtico-médiévale a fêté il y a peu son quart de siècle. Mais sa soif de fest-noz toujours renouvelée et un retour en grâce des musiques celtiques lui ont gagné un public où se mêlent toutes les générations. A Quimper, l'une des plus anciennes manifestations bretonnes, le Festival de Cornouaille, organise la ronde des danses, des messes en langue bretonne, des musiques celtes et des concours (comme à l'Interceltique de Lorient). Le 24 juillet, Gilles Servat avec ses invités, avant le fest-noz quotidien.

★ Tri Yann, cour du château de Blois, 20 h 30, le 25 juillet. Tél. : 54-74-06-49. Festival de Cornouaille, à *Quimper*, du 22 au 28 juillet. Tél. : 98-55-53-53.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ensemble Slovaque Musica Aterna
On oublie souvent que l'ancienne Yougoslavie a des frontières communes avec la Hongrie et l'Autriche et que la vie musicale de ces deux pays a largement influencé la vie musicale de cette région. Les curieux ne manqueront pas le concert de cet ensemble qui propose un programme intéressant. Œuvres de Bach, Kusser-Lully, Rebel, Haendel.
Paris Quartier d'été. Cour d'honneur de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Mº Cluny-Sorbonne. 20 heures, le 22. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac. 50 F.

Martha Graham
L'œuvre de *Martha Graham* a toujours été ouverte sur le monde, la politique. Des œuvres qui s'inspirent de la grande dépression des années 30, de la guerre d'Espagne (*Deep Song, Chronicle*), qui explorent la psychanalyse, formidables anthologies des comportements féminins, telle *Cave of the Heart. Maple Leaf Rag* est une pièce de vieillesse, conçue par la chorégraphe pour garder le moral quand la nostalgie remonte en vagues. Programme : *Satiryc Song, Deep Song, Maple Leaf Rag, Cave of the Heart, Sketches from Chronicles.*
Paris Quartier d'été. Jardins du Palais-Royal, place Colette, Paris-1er. Mº Palais-Royal. 22 heures, le 22. 100 F.

Jimmy Cobb
Né en 1929, Jimmy Cobb est de ces batteurs qui ont mis tout leur art au service des autres avec un sens musical rare. Il aura été dans les années 50 et 60 l'un des plus sollicités, et sa frappe, ou plutôt sa caresse sur les peaux et les cymbales est indissociable d'un trio rythmique d'exception avec le contrebassiste Paul Chambers et le *pianiste* Wynton Kelly. Au Sunset, il jouera avec ceux qui pourraient être ses petits-enfants, le contrebassiste Thomas Bramerie et le pianiste Massimo Faroe. Aux cuivres, le 23, le duo Flavio Boltro (trompette) et Stefano di Battista (saxophones) et les 24 et 25, Stéphane Belmondo (trompette) et son frère Lionel (saxophones).
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 23, 24 et 25. Tél.: 40-26-46-60. 78 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AGENT ZÉRO ZÉRO
Film américain de Rick Friedberg, avec Nicollette Sheridan, Charles Durnig, Marcia Gay Harden, Barry Bostwick, Andy Griffith (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). **VF** : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; reservation : 40-30-20-10).

ANGUS
Film américain de Patrick Read Johnson, avec George C. Scott, Rita Moreno, Chris Owen, Lawrence Pressman (1 h 30).
VF : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BARB WIRE (*)
Film américain de David Hogan, avec Pamela Anderson Lee, Temuera Morrison, Victoria Rowell, Jack Noseworthy (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). **VF** : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
Film canadien de David Cronenberg, avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). **VF** : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EMPIRE RECORDS
Film américain d'Allan Moyle, avec Liv Tyler, Anthony LaPaglia, Maxwell Caulfield, Debi Mazar, Renee Zellweger, Liv Tyler (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e. **VF** : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
2e programme
Film britannique de Peter Greenaway, (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAME DE FOND
Film américain de Ridley Scott, avec Jeff Bridges, Caroline Goodall, John Savage, Scott Wolf, Balthazar Getty (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). **VF** : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

MAN TROUBLE
Film américain de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Ellen Barkin, Harry Dean Stanton, Beverly D'Angelo (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10). **VF** : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHOOTER
Film américain de Ted Kotcheff, avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy, John Ashton (1 h 25).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e. **VF** : UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10)

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 22 JUILLET

Chœur de la Radio-télévision de Saint-Pétersbourg
Chœurs liturgiques orthodoxes russes. Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 45, le 22. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.
Et le 24 juill. à 20 h 45, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

MARDI 23 JUILLET

James Bowman (haute-contre)
Le Parlement de musique.
Bach : *Cantates.*
Cour d'honneur de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne. 20 heures, le 23. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac. 50 F.
Académie de l'Ile Saint-Louis
Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 216, Requiem.* Marina Moravskaya (soprano), Lioubov Fedorova (mezzo-soprano), Vitaly Lissovsky (ténor), Victor Nainich (basse), Marc Viellefon (violon), Chœur de la Radio-télévision de Saint-Pétersbourg, Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 20 h 45, le 23. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.
Domenico del Giudice (guitare).
Œuvres de Bach, Hand, Assade.
Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Koenig, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 45, le 23. Tél. : 45-74-83-31. 30 F.
Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris
Mozart : *Requiem.* Eve-Pia Manceau (soprano), Klara Csordas-Witt (mezzo-soprano), Patrick Garayt (ténor), Olivier Peyrebrune (basse), Benjamin Juarez (direction).
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e. Mº Madeleine. 21 heures, le 23. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

MERCREDI 24 JUILLET

Orchestre de jeunes de l'Union européenne
Berlioz : *Roméo et Juliette.* Markella Hatziano (alto), Laurence Dale (ténor), Michele Pertusi (basse), Chœur de l'Orchestre de Paris, Colin Davis (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 24. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Le Parlement de Musique
Bach : *Concertos brandebourgeois BWV 1047 et 1049.*
Cour d'honneur de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne. 20 heures, le 24. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac. 50 F.

JEUDI 25 JUILLET

Ensemble Ars Antiqua de Paris
Saint Louis et ses contemporains musiciens. Shakespeare et la musique élisabéthaine.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15 et 21 h 15, le 25. Tél. : 42-05-25-23. De 130 F à 190 F.
Orchestre de jeunes de l'Union européenne
Strauss : *Don Juan.* Elgar : *Enigma Variations.* Sibelius : *Symphonie nº 2.* Colin Davis (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Gilles Thomé (clarinette)
Quatuor Matheus.
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 77 nº 1*
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie. 20 h 45, le 25. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.
Octuor de France
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581.* Schubert : *Octuor pour cordes et vents.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 21 heures, le 25; 16 h 30, le 28. Tél. : 48-99-93-11. De 100 F à 150 F.

SAMEDI 27 JUILLET

Ensemble Musicque de Joye
Ensemble Absalon
Musique sacrée de la Renaissance franco-flamande.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 27. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.
Chœur de la Radio-télévision de Saint-Pétersbourg
Mozart : *Messe.* Chœurs orthodoxes russes. Galina Ozeba, Marina Moravskaya (soprano). Victor Spiridonov (ténor), Victor Palekha (basse), Académie de l'Ile Saint-Louis, Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mº Pont-Marie 20 h 45, le 27; 17 heures, le 28. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.
Et le 30 juill. à 20 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés
Eric Groussard (flûte)
Cécile Pajda (piano)
Œuvres de Fauré, Bartok, Enesco, Kodaly.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hotel-de-Ville. 21 heures, le 27. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.
Jérôme Pernoo (violoncelle)
Jérôme Ducros (piano)
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 5 nº* Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano.* Rachmaninov : *Sonate pour violoncelle et piano op. 19.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la Reine. 17 h 30, le 27. Tél. : 46-61-00-66.

DIMANCHE 28 JUILLET

Brigitte Le Baron (mezzo-soprano)
Julia Griffin (viole de gambe)
Philippe Ramin (clavecin)
Œuvres de Monteverdi, Buxtehude, Grandi, Couperin.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30, le 28. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.
Marie-Christine Allen (soprano)
Peter Bannister (piano)
Œuvres de Mozart, Brahms, Verdi, Poulenc, negro spirituals.
Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris 7e. Mº Invalides. 18 heures, le 28. Entrée libre.
Monique Simon (mezzo-soprano)
Véronique Ngo-Sach-Hien (piano)
Schubert, Schumann : *Lieder.*
Royaumont (95). Abbaye. 16 heures, le 28. Tél. : 34-68-05-50.
Trio Bartholdy
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 32.* Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 1 nº 2.* Chausson : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 3.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la Reine. 17 h 30, le 28. Tél. : 46-61-00-66.

DANSE

Une sélection à Paris

Festival Paris Danse
Jeunes étoiles internationales. Jeune Ballet de France. Chorégraphies de Petipa, Bournonville, Chazot, Dolin, Prokovsky, Vainonen, Vaganova, Balanchine.
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mºs Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 21 heures, les 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 53-32-32-00. De 140 F à 250 F.
Danser Prévert
Chorégraphie d'Ethéry Pagava.
Théâtre du Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 15 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 40-67-97-86. Entrée libre.
Ballets de Monte-Carlo
George Balanchine : *Quatre Tempéraments.* Jiri Kylian : *Return to a Strange Land.* Jean-Christophe Maillot : *Vers un pays sage.*
Palais-Royal, place du Palais-Royal, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 22 heures, les 26, 27 et 30. 100 F.
Ballets de Monte-Carlo
George Balanchine : *Violin Concerto.* Natcho Duato : *Duende.* Jean-Christophe Maillot : *Thème et Quatre Variations.*
Palais-Royal, place du Palais-Royal, Paris 1er. Mº Palais-Royal. 22 heures, les 28 et 29. 100 F.

JAZZ

Une sélection à Paris

Mike Stern, Dave Weckl
Jeff Andrews, Bob Sheppard
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Fabrice Eulry
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 22, 29, 30 et 31. Tél. ; 43-26-65-05. 70 F.
Funny Moon
Monroe's, 57, rue Quincampoix, Paris 1er. Mº Rambuteau. 22 heures, les 22 et 29. Tél. : 42-72-75-76.
Robson Gaidino Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 22 et 29. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Christophe Brunard
Francis Lockwood Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 22. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 22, 23, 24, 25, 26 et 27, jusqu'au 3 août. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.
Willie Williams Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Joe Henderson
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.
Gilda Quartet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, le 23. Tél. : 43-26-65-05. 70 F.
Art Sound Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 23. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
Jean-Paul Amouroux
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, les 23, 25, 26, 27 et 30. Tél. : 42-33-84-30. 75 F.
Baria Quartet
Bateau-théâtre La Balle-au-bond, 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, le 23. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.
Gino Sitson Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 23. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Carte blanche à Thomas Savy
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.
Big Blue Lemon
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 juillet et les 1er, 2 et 3 août. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.
Jean-Paul Amouroux Quartet
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mº Luxembourg. 21 h 30, le 24. Tél. : 43-26-28-59. 100 F.
Carte blanche à Etienne Mbappe
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
Spirit of Life Ensemble
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 24. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Fabrice Eulry
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mº Luxembourg. 21 h 30, le 25. Tél. : 43-26-28-59. 100 F.
Charlie Slide
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 25, 26 et 27. Tél. : 43-26-65-05. 70 F.
Wolfoni
Bateau-théâtre La Balle-au-bond, 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 22 h 15, le 25. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.
Hearts and Soul
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30 et 23 heures, les 26 et 27. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.
High Society Jazz Band
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mº Luxembourg. 21 h 30, le 26. Tél. : 43-26-28-59. 100 F.
Grant Stewart Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26 et 27. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Hal Singer Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Daniel Mille Quartet
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 27. Tél. : 43-43-92-95.
Philippe Rondeau Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 28. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
Nelson Veras
Gildas Boclé
Marcello Pellitteri
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 28. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

ROCK

Une sélection à Paris

Lee Rocker Big Blue
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 juillet et les 1er, 2 et 3 août. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

CHANSON

Une sélection à Paris

Fabrice Coltro
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 22. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.
Jean-Claude Goldschmit
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.
Festival d'été de la chanson populaire française
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18e. Mºs Blanche, Abbesses. 20 h 30 et 22 h 30, du 24 juillet au 13 août. Tél. : 42-23-15-85. Location Fnac. 140 F.
Roman noir
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Fanfare de Zece Prajini
Arènes de Montmartre, rue Saint-Eleuthère, Paris 18e. Mº Abbesses. 19 heures, le 22. Entrée libre.
Fanfare de Zece Prajini
Jardin des Tuileries, Paris 1er. Mº Concorde. 19 heures, les 23 et 24. Entrée libre.
Joao Bosco e Grupo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Gino Sitson Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 23. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.
Ray Barretto & New World Spirit
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 24. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Regina Celia et son trio
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 21 h 30, le 24. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.
Fanfare de Zece Prajini
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. Mº RER Luxembourg. 18 heures, les 25, 26 et 27. Entrée libre.
Familia Valera Miranda
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.
Eddie Palmieri Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Granmoun Lélé
Square Léon, rue Polonceau, Paris 18e. Mº Barbès-Rochechouart. 19 heures, le 28. Entrée libre.
Merienda Cubana
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 19 h 30, le 28 juillet et le 4 août, jusqu'au 25 août. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.
Joël Rubin & Jewish Music Ensemble
Maisons-Laffitte (78). Château, place du Château. 18 heures, le 28. Entrée libre.

LUNDI 22 JUILLET

TF 1

20.55

TERRE INDIGO
Feuilleton [3/8] de Jean Sagols (115 min). 9298700
Joseph part en expédition avec Clélia dans la montagne pour découvrir le secret des Indiens Oniris sur leur immunité contre la fièvre blanche.

22.50

SANS AUCUN DOUTE... C'EST L'ÉTÉ
Magazine présenté par Julien Courbet. Invitée : Christine Bravo. Sécurité en mer. Les campings. Face à face : la corrida (110 min). 1901445
0.40 La Nuit olympique. Présentée par Thierry Roland, Hervé Mathoux. En direct : Gymnastique ; Natation : finale 100 m libre M, finale 100 m dos D, finale 200 m papillon M ; Football : Espagne-France ; Basket : Etats-Unis-Angola (295 min). 13825859
5.35 Histoires naturelles.

France 2

20.55

UN COIN DE SOLEIL
Feuilleton de Fabrizio Costa. [3/12] Une famille (90 min). 718957
Pour pouvoir élever ses enfants, une femme seule doit faire des ménages en les laissant seuls à la maison.

22.25

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Judo : finales poids moyens M et D ; Boxe ; Escrime : fleuret individuel D et M ; Gymnastique ; Hockey sur gazon ; Voile ; Base-ball ; Basket-ball ; Equitation ; Haltérophilie : finale 64 kg (120 min). 2499919
0.25 Journal, Météo.
0.35 J.O. d'Atlanta. En direct. Lutte gréco-romaine ; Softball ; Football ; Gymnastique ; Water-polo ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Volley-ball...

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz, Pierre Fulla. Base-ball : (Italie-Nicaragua) ; Escrime : demi-finales, bronze et or fleuret individuel D et M Judo ; Haltérophilie : finale 64 kg (115 min). 292483
22.45 Journal, Météo.

23.15

LA CHASSE AUX PAPILLONS ■ ■
Film d'Otar Iosseliani avec Narda Blanchet, Pierrette Pompom Bailhache (1992, 115 min). 9394396
Quelque part en France, une vieille dame d'origine russe est propriétaire d'un château où elle accueille une communauté de krishnas. Sa mort et son testament provoquent une querelle de famille. Fantaisie poétique à la Tati sur un petit monde français en train de disparaître, puis satire à l'humour noir des valeurs matérialistes.

Arte

20.45

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR ■ ■ ■
Film italien d'Ermanno Olmi avec Rutger Hauer, Anthony Quayle (1988, v. o., 122 min). 935718
Un ancien mineur de Silésie devenu clochard sous les ponts de Paris rencontre un homme mystérieux qui lui prête un billet de 200 francs.

22.45

MALINA ■ ■
Film allemand de Werner Schroeter avec Isabelle Huppert (1991, v. o., 120 min). 7650087
A Vienne, une femme qui tourne en rond dans son appartement se met à écrire des lettres à un destinataire inconnu. Elle se bat contre elle-même. L'homme qui partage sa vie et un amant qu'elle a abordé dans la rue essaient de la ramener à la raison. Adaptation du seul roman qu'ait écrit Ingeborg Bachmann. Le film, esthétiquement splendide avec ses jeux de couleurs, n'est pas d'un accès facile.

0.45 Court-circuit. Avondale Dogs, de Gregor Nicholas, avec Damien Lay, Ronda Findelton. La Sainte Famille, d'Ulrich Weis, avec Claire Ferdinando, Emily Hecker. Boules de coton, d'Adva Magal, avec Razia Israeli, Zohar Cobashi (35 min). 1.20 Couples et Amants ■ Film français de John Lvoff avec Marie Bunel, Jacques Bonnaffé (1993, 85 min). 54483014

M 6

20.45

LE CAPITAINE MORGAN
Film d'André de Toth et Primo Zeglio (1960, 93 min). 178700
Film de cape et d'épée à l'italienne, c'est-à-dire kitsch par rapport au genre hollywoodien.

22.30

LE DOMAINE DE LA PEUR
Téléfilm de Brian Grant, avec Hart Bochner, Joe Don Baker (90 min). 8904754
Un criminel qui s'en prend aux femmes sévit dans la résidence où viennent d'emménager un inspecteur de police et sa femme.
0.10 Culture pub (rediff.).
0.45 Jazz 6. Clark Terry Quintet (55 min). 2636675

1.40 Best of Négresses vertes. 3.30 La Saga de la chanson française. Georges Brassens. 4.05 Hot Forme. 4.30 L'île aux plongeuses nues. 5.00 Prenez-les vivants ! Documentaire. 5.25 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Voile. Mistral M, Mistral D, open Laser, open Europe (30 min). 984
21.00 Judo. Finales des poids moyens D et M (30 min). 193
21.30 Escrime. Fleuret en individuel M. Lutte gréco-romaine : catégories des 52 kg et des 130 kg M (30 min). 484
22.00 Escrime ; Haltérophilie ; Volley-ball ; Gymnastique artistiques (40 min). 38532
22.40 Water-polo ; Basket-ball.
23.30 Hockey sur gazon (50 min). 81025
0.20 Water-polo ; Softball ; Volley-ball.
1.00 Football. Espagne-France (30 min). 6139507
1.30 Volley-ball ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe.
2.10 Natation. 100 m dos M. Finales des groupe A et B du 200 m papillon M. Finale 4x100 m nage libre D (50 min). 1952491
3.00 Softball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. (rediff.). Le retour de la philo (2).
21.30 Fiction. Quelques hommages à la voix de ma mère, de Mathieu Bénezet.
22.40 Accès direct. Avignon 95.

0.05 Du jour au lendemain. *Jean-Pierre Raynaud, commissaire de l'exposition* Comme un oiseau à la fondation Cartier, à Paris. 0.50 Coda. *Passage de l'océan (1).* 1.00 *Les Nuits* de France-Culture (Rediff.). Ceux du goulag (4) ; 1.59, Alfred Jarry ; 4.37, Jacques Roubaud ; 4.58, Mark Twain ; 6.22, Les intempéries (4) ; 6.31, Les oiseaux nyctalopes (4).

France-Musique

20.30 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Yan Pascal Tortelier, : Bourrée fantasque, orchestration de Robin Holloway, de Chabrier ; Bacchus et Ariane (ballet op. 43), de Roussel ; Œuvres de Muldowney, Ravel, Moussorgski.
23.00 Ars Mobilis. Concert donné le 9 mai, à la Bibliothèque nationale, par l'Ensemble Court-Circuit, dir. Pierre-André Valade : Alba, pour piano seul, de Lenners, Jean-Marie Cottet, piano ; Esprit rude, esprit doux, de Carter, Catherine Bowie, flûte, Pierre Dutrieu, clarinette ; Œuvres de Stravinsky, Jarrell.

0.05 La Rose des vents. Mali : Boubacar Traoré (concert enregistré le 21 mai, à Ma Campagne, dans le cadre du festival Musiques Métisses d'Angoulême). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Soirée lyrique. Josef Suk, alto et chef d'orchestre. Œuvres de Brahms, Dvorak, Suk, Smetana.

22.25 Soirée lyrique (Suite). Concerto Brandebourgeois nº 1, de J.S. Bach, par l'Orchestre de chambre Suk ; Märchenbilder pour alto et piano, *op. 113, de Schumann,* Panenka, piano ; Concerto pour violon nº 2, de Mozart, par l'Orchestre *de chambre de Prague, dir. Libor* Hlavacek ; Symphonie nº 5, de Martinu, par l'Orchestre *philharmonique tchèque, dir. Karel* Ancerl. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa
21.00 Le Point médias.
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Marie Galante.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Guerre du Golfe.
21.35 Postier de nuit.
22.55 Kizingu.
23.30 Loin de Beyrouth.

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Théâtre : *Les Caprices de Marianne.* Pièce en deux actes d'Alfred de Musset. Avec André Dussollier, Philippine Leroy-Beaulieu (95 min). 96117919
22.35 Paris déco.
23.00 The Next Generation. De Fleur Albert.

France Supervision

20.30 et 1.15 J.O. : Journal.
22.30 J.O. : Gymnastique.
1.50 J.O. : Natation (105 min). 44916507

Ciné Cinéfil

20.30 Le congrès s'amuse ■ ■ Film d'Erik Charell et Jean Boyer (1931, N., 90 min) 5770613
22.00 Clive of India ■ ■ Film de Richard Boleslawski (1935, N., v.o., 95 min) 4287280
23.35 Youngblood Hawke ■ *Film de Delmer Daves (1964, N., v.o., 135 min)* 52787006

Ciné Cinémas

20.30 Bandini ■ *Film de Dominique Deruddère (1989, 100 min)* 4270990
22.10 Quand meurent les légendes ■ *Film de Stuart Millar (1972, v.o., 105 min)* 80994174
23.55 Hexagone ■ ■ Film de Malik Chibane (1993, 85 min) 99191629

Série Club

20.45 et 23.45 *Les Anges* de la ville. Secrets de famille.
21.30 Héritage oblige. Le bonheur mesdames.
22.30 La Famille Addams. La perruque.

Canal Jimmy

20.30 Show : Tom Jones.
21.20 New York Police Blues. Episode nº 58.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 American College *Film de John Landis* (1979, 105 min) 90918144

Eurosport

15.00 J.O. : Aviron. min). 96309826
18.00 J.O. : Gymnastique.
18.30 J.O. : Natation.
19.30 J.O. : Boxe. 491990
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo. 216735
22.30 J.O. : Escrime. 783342
23.00 J.O. : Gymnastique. 678087
1.30 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. 32978052

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Les Fantômes du chapelier. Film de Claude Chabrol (1982, 115 min). Avec Michel Serrault. *Suspense.*

RTL 9

20.30 T'empêches tout le monde de dormir. Film de Gérard Lauzier (1982, 95 min). Avec Daniel Auteuil. *Comédie.*
22.05 Ça restera entre nous. Film d'Allan Burns (1986, 110 min). Avec Mary Tyler Moore. *Comédie.*
0.10 Le Jardinier d'Argenteuil. Film de Jean-Paul Le Chanois (1966, 90 min). Avec Jean Gabin. *Comédie.*

TMC

20.35 Police Academy 4. Aux armes citoyens. Film de Jim Drake (1987, 85 min). Avec Steve Guttenberg. *Comédie.*
22.00 Katia. Film de Robert Siodmak (1959, 95 min). Avec Romy Schneider. *Drame.*

TSR

20.05 Bugsy. Film de Barry Levinson (1991). Avec Warren Beatty. *Comédie dramatique.*
OU
20.05 Des hommes d'honneur. Film de Rob Reiner (1992). Avec Tom Cruise. *Policier.*

MARDI 23 JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.20 Hawaï police d'Etat. Tireur d'élite. Série.
16.15 Club Dorothée vacances.
16.55 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
17.25 L'Ecole des passions. Le premier cours. Série.
17.50 Jamais 2 sans toi...t. Loto mobile. Série.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.50 Des copains en or. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé.

21.00

LE GUIGNOLO ■
Film de Georges Lautner (1979, 110 min). 1369472
Un escroc malchanceux se trouve mêlé, malgré lui, à Venise, à une affaire d'espionnage. Du cinéma de grande consommation.

22.50

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine. La Légion : les hommes sans nom (75 min). 720287
Portraits de militaires de différentes nationalités, intégrés à la Légion étrangère.
0.05 La Nuit olympique. En direct : Gymnastique : finale libre équipes D ; Natation : finale 100 m dos M, *finale 100 m papillon D,* finale 4x100 m libre M. En différé : Judo : finales catégorie mi-moyens M et D ; Escrime : finale épée équipe M (305 min). 62519811
5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. *Un événement pas banal.*
14.45 Matt Houston. Série. Requiem pour une blonde.
15.35 Tiercé. En direct de Maisons-Laffitte.
15.50 Les deux font la paire. Série. C'est tombé à l'eau.
16.40 ▶ Alice. Série. Exilé.
17.10 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O. d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled. *19.54, Image du jour* (104 min). 4885897
19.59 Journal, Journal des jeux, A cheval, Météo.

20.55

JE T'AIME QUAND MÊME ■
Film de Nina Companeez (1993, 100 min). 1554120
Comédie humoristique et sentimentale opposant deux caractères d'hommes sous le regard des femmes.

22.40

J.O. D'ATLANTA
En direct. Boxe ; Judo : finales poids mi-moyen M et D ; Escrime : finale épée par équipe M ; Football ; Hockey sur gazon ; Voile ; Base-ball ; Equitation ; Haltérophilie : finale M, 70 kg ; Tennis (110 min). 9779688
0.30 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Basket-ball ; Softball ; Lutte gréco romaine ; Beach-volley ; Gymnastique ; Natation ; Base-ball ; Boxe ; Football ; Hockey sur gazon ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. *A Saverne.*
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Natation ; Gymnastique ; Judo ; Tir : finale 50 m pistolet libre, *finales double trappe D ;* Tennis ; Beach volley (215 min). 57947323
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, *19.08, Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Escrime : épée par équipe M ; Gymnastique : exercices libres par équipe D ; Judo : finales des poids moyens M et D ; Haltérophilie : finale des 70 kg M ; Lutte gréco-romaine : bronze et or des 52, 62, 74, 90 et 130 *Kg (120 min).* 771746
22.50 Journal, Météo.

23.20

LA SECRÉTAIRE
Téléfilm d'Andrew Lane, avec Mel Harris, Sheila Kelley (90 min). 6362694
Une secrétaire ambitieuse n'hésite pas à utiliser tous les moyens pour parvenir à ses fins : accéder au pouvoir. Chantage ou meurtre, peu importe la méthode.

0.50 Sidamag. Magazine. *Le thème du reportage de ce soir, déjà diffusé le 18 mai, porte sur les séropositifs à la campagne.* 1.05 Les Monroes. Les chevaux sauvages (55 min). Série.

La Cinquième

12.55 Attention santé. *13.00 La Vie en plus.* 13.30 La Chine. 14.30 Les Coulisses de la création. Jean-Claude Vannier. 15.30 Déclics été. 15.40 Missions extrêmes. Rafting sur l'Everest [2/13]. 16.00 Allô la Terre. Les Jeux olympiques [2/5]. 16.15 Une vie de champion. Sophie Moressee-Pichot, escrime. 16.30 Alf. 17.00 Sam et Sally. Série [5/6]. 18.00 La France aux mille villages. Corrèze. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série. [2/26] Crise dans le désert, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells (25 min). 1976
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Démocratiser l'université ? (30 min). 2255
20.00 L'Extraordinaire Aventure de l'électricité. Documentaire. (30 min). 8168
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LES DERNIERS PAYSANS
Documentaire de Jean-Bernard Menoud (45 min). 153588
Une famille de petits paysans de Haute-Savoie survit plutôt mal que bien à l'écart de l'agriculture industrielle. Ils travaillent encore la terre comme il y a cinquante ans...

21.30

THÉÂTRE
21.31 Le Songe d'une nuit d'été. Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Karin Beier (159 min). 155998217
Quatorze comédiens venus de neuf pays récitent la comédie de Shakespeare en cinq langues. A la cour d'Athènes, Hermia doit épouser Démétrius mais s'enfuit avec Lysandre qu'elle aime...
0.10 Mettre en scène au féminin. Documentaire. Quatre portraits, de Brigitte Kleine (16 min). 630366
Un reportage sur quatre figures féminines du jeune théâtre européen.

0.30 Cocktail olympique. Documentaire d'Albert Knechtel et Jacques Malgne (90 min, rediff.). 4908076 2.00 Collection Hollywood 1950. Intermède. Court métrage de Roy Kellino avec Joanne Woodward.

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Trois Américaines à Rome. Téléfilm de Tony Wharmby, avec Loni Anderson *(87 min).* 5889859
14.50 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série. Course contre la montre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde ! Série. Un étrange photographe.
20.35 L'Eté à pleins tubes. Magazine. *Thèmes : les exotiques.*

20.45

MANIMAL
Série, avec Melody Anderson, Simon McCorkindale. La légende de l'ours de bronze (55 min). 3814236
La femme-louve (50 min). 2710728
Série où se mêlent policier et fantastique.

22.30

L'ENFANT PERDU A JAMAIS
Téléfilm de Claudia Weil, avec Beverly d'Angelo, Dana Ivey (90 min). 8809255
Une femme, divorcée à deux reprises et mère de trois enfants, cherche à retrouver son premier enfant, né vingt ans plus tôt, abandonné alors qu'elle purgeait une peine de prison.
0.15 Capital. Magazine (rediff.).

2.00 Culture pub. Magazine. 2.30 Best of 100% français. Musique. 4.00 Turbo. Magazine. 4.25 Broadway Magazine. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ *Les J.O. en direct.*
14.00 Les J.O. d'Atlanta.
15.00 Aviron ; Beach-volley ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tir ; Gymnastique artistique ; Judo ; *Base-ball* ; Basket-ball ; Escrime ; Lutte gréco-romaine ; Tennis ; Volley-ball ; Natation ; Aviron.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine.
20.30 Tir. Finale du double trap D. Voile (30 min). 588
21.00 Base-ball. Basket-ball D ; Equitation : concours complet, dressage individuel ; Escrime : épée par équipes M ; Gymnastique artistique : par équipes D, exercices libres 3 ; Judo : *finale de la* catégorie des mi-moyens D et M ; Voile ; Lutte gréco-romaine : finale de la catégorie des 52 kg M (60 min). 21897
22.00 Escrime. Epée par équipes M. *Haltérophilie : finales de* la catégorie des 70 kg du groupe A ; Lutte gréco-romaine : finales des catégories 62 kg messieurs *et 74 kg D ; Volley-ball M* (40 min). 38507
22.40 Water-polo ; Beach-volley ; Basket-ball ; Gymnastique artistique ; Lutte gréco-romaine.
23.30 Football ; Hockey sur gazon ; Football ; Lutte *gréco-romaine* ; Water-polo ; Softball ; Volley-ball ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Football ; Hockey sur gazon.
2.10 Natation *(50 min).* 1929163
3.00 Football...

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Le pictodrame (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (2).
20.30 Archipel médecine. La coopération médicale en question.
21.32 Grand angle. (rediff.). La disparition (2).
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (1).

0.05 Du jour au lendemain. Mr Provoyeur, conservateur du musée Calvet, à Avignon. 0.50 Coda. Passage de l'océan (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Ceux du goulag (5) ; 2.00, Iossif Brodski ; 3.18, Flannery O'Connor ; *4.42, Sonia* Wieder-Atherton, le violoncelle au féminin ; 4.53, Le Bouddhisme en Birmanie ; 6.18, *Les intempéries (5)* ; 6.28, Marc Petit (A masque découvert).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival d'été Euroradio. Schubertiade. Concert donné le 20 juin, salle du Conservatoire, à Feldkirch, par le Quatuor à cordes de Tokyo, Peter Oundjian et Kikuei Ikeda, violons, Kazuhide Isomura, alto, Sadao Harada, violoncelle : œuvres de Schubert.
21.15 Festival d'Aix-en-Provence. Concert donné en direct du théâtre de l'Archevêché, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. William Christie : œuvres de Haendel.

0.05 Des notes sur la guitare. Rumores de la Caleta, d'Albeniz ; La *Serenata espanola, de Malats ;* Andaluza, de Fortea, Ida Presti, guitare ; Capriccio diabolico, de *Castelnuevo-Tedesco, Andrés* Segovia, guitare ; Pêche à la mouche, de Reinhardt, Django Reinhardt et *son orchestre* ; Œuvres de Montoya, Bach. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 6 *décembre* 1995, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano. Œuvres de Beethoven : Coriolan, ouverture ; concerto pour piano nº 2 ; Symphonie nº 3, Héroïque.

22.30 Les Soirées... (Suite). Maurice Gendron, violoncelle. Concerto pour violoncelle, de Boccherini, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, *dir. Pablo Casals* ; Sonate nº 2 pour violoncelle op. 117, de Fauré, Jean Françaix, piano ; Rondo op. 94, de *Dvorak, par l'Orchestre* Philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink ; Notturno, de *Schubert, Hephzibah Menuhin,* piano, Yehudi Menuhin, violon ; Suite nº 5 pour violoncelle seul, de J.S. Bach. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Drôles de bêtes, drôles de gens.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Couples créateurs.
21.30 A l'Est, du sang sur la neige. [10/10] Staline superstar des Soviets.
22.20 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les artères de l'économie.
23.20 La Guerre du Golfe. [4/4] Un goût d'inachevé.

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.50 Premières loges. Magazine.
22.25 Les Veinards Film de Philippe de Broca, Jean Girault et Jacques Pinoteau (1962, N., 95 min) 59783965

France Supervision

19.15 et 21.30 J.O. : Volley-ball. Russie-Pays-Bas.
20.15 J.O. : Hockey sur gazon. Espagne-Argentine.
23.00 J.O. : Gymnastique.
1.35 J.O. : Natation (115 min). 84183231

Ciné Cinéfil

20.30 Mariona Rebull ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1947, N., v.o., 115 min) 1846815
22.25 Till the End of Time ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1946, N., v.o., 100 min) 88502491

Ciné Cinémas

20.30 La Java des ombres ■ *Film de Romain Goupil* (1983, 90 min) 5749743
22.00 Vivre ■ Film de Zhang Yimou (1994, v.o., 130 min) 40203110

Série Club

20.45 et 23.45 Winnetou le mescalero. Cheval noir contre cheval de fer.
21.40 Héritage oblige. *Cancan.*
22.30 La Famille Addams. Le cousin est génial.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. *Meurtres à domicile.*

Canal Jimmy

21.00 Father Ted. *Le grand concours.*
21.30 Cambouis.
22.20 Earth Two. Un tunnel vers la terre promise.
23.10 Angela, quinze ans. *Un garçon impatient.*
0.00 The Muppet Show. Invité : Roger Miller.

Eurosport

15.00 J.O. : Hockey sur gazon. En direct. Eliminatoires messieurs. Pays-Bas-Grande-Bretagne (90 min). 401101
16.30 J.O. : Natation. En direct. Eliminatoires ; 400 m nage libre, 100 m dos et 4 x 100 m nage libre M, 200 m brasse et 100 m papillons D (120 min). 240052
18.30 et 23.00 J.O. : Gymnastique.
19.30 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (90 min). 209965
21.30 J.O. : Judo. En direct. Finales : Catégorie mi-moyens D (-61 kg) et M (-78 kg) (60 min). 988946
22.30 J.O. : Escrime. En direct. Finale : Epée par équipes M (30 min). 824149
1.30 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (180 min). 85975827

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Monsieur Quigley, l'Australien. Film de Simon Wincer (1990, 125 min). Avec Tom Selleck. *Western.*
22.35 La Blonde de Pékin. Film de Nicolas Gessner (1968, 85 min). Avec Mireille Darc. *Comédie policière.*
0.15 Les Nouveaux Aristocrates. Film de Francis Rigaud (1961, N., 95 min). Avec Paul Meurisse. *Drame.*

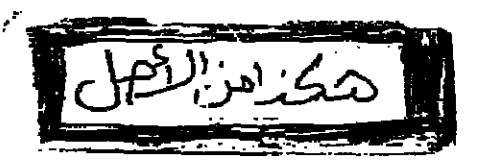
TMC

20.35 Flipper le dauphin. Film de Leon Benson (1964, 100 min). Avec Luke Halpin. *Jeunesse.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation *des épreuves olympiques sont en p. 16*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 23 JUILLET 1996

Médaille d'or

par Pierre Georges

VIT-ON JAMAIS jamais de si jolies, si efficaces, si fécondes machines à sous ? De vraies pompes à finances. Ou à phynances, comme l'aurait dit le père Ubu. En libre-service ou presque.

Le bon maire de Cannes a été pris, si l'on peut dire, la main dans le sac des bandits manchots. Ce serait à pleurer de rire. Un scénario de Pieds-Nickelés, les frères *de la Côte* revisités par un feuilletoniste nécessiteux. Vous voulez, MM. les Anglais, l'autorisation d'installer des engins à jackpot dans le Carlton de notre ville ? Soit. *Par ici the money ! Un* million de francs à l'autorisation. Deux autres à l'installation. Et le premier million devra être remis dans une mallette au Ritz de Londres à un ami du fils du maire. Lui-même le remettra dans un autre hôtel à des obligés du père du fils du maire !

Si le ridicule devait conduire les gens en prison, Michel Mouillot y serait déjà. D'ailleurs il y est. Avec la médaille d'or toutes catégories des élus saisis par la corruption comme M. Jourdain dans ses transes mamamouchiques. Comiques vraiment, les gaietés filoutes de la Croisette !

Mais tout cela n'est pas excessivement drôle. Bien au contraire. Cette affaire n'est plus risible. Elle est lamentable. Le pot-de-vin *comme mode de gouvernement* local. L'autorisation d'exploitation soumise à l'octroi de grand chemin ! Et tout ceci dans une des plus grandes villes de France et incontestablement l'une des plus connues à l'étranger.

Bien sûr il appartiendra à la justice d'établir les faits. Ou, plutôt, ceux-ci semblant difficiles à contester et Michel Mouillot ne contestant pas le premier versement, à établir les motivations du maire de Cannes. Pour sa défense, cet élu a fait dire par son avocat qu'il avait été *« piégé »*. Ce qui paraît indubitable. Il a affirmé au magistrat instructeur que, s'il s'était ainsi fourvoyé, ce n'était point pour son propre bénéfice, mais pour son parti, le Parti républicain.

Pour le parti ! En un mot pour la France ! La belle affaire. Ainsi *– et il n'est pas le premier à servir* ce brouet absolutoire –, les entorses à la loi seraient moins sévères, les filouteries moins graves, les délits moins patents dès lors que commis au sacro-saint service du parti. Dès lors, en somme, qu'à la notion d'enrichissement personnel se substituerait un concept de financement totalement illicite, mais à but politique. Pour ainsi dire quasi philanthropique. Les mains sales pour la bonne cause !

La loi, en effet, fait cette distinction. Mais encore convient-il de ne pas prendre cette loi pour aveugle et les juges pour demeurés. Quand l'exercice présumé de la politique passe, comme dans ce cas, par le délit de droit commun le plus vulgaire, la distinction ne *s'impose* plus.

Un mot pour finir, et qui n'a rien à voir. Sauf qu'il s'agit encore de médaille d'or. Et même de la vraie-fausse médaille d'or gagnée *par le judoka David Douillet*, personnage en tous points remarquable. Il a bien mérité sa médaille. Mais ce n'est pas « sa » médaille qui lui a été donnée. *Confusion, damnation, on lui a* donné la breloque de la Chinoise Sun Funing ! Et inversement. Donc Douillet court désormais après la muraille de Chine. En espérant qu'elle, du moins, n'a pas déjà fait don au parti de son or et de sa gloire !

L'explosion d'un immeuble a fait un mort à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant

Le bilan de l'explosion, vraisemblablement due au gaz, d'un immeuble à Marseille samedi 20 juillet (*Le Monde* daté 21-22 juillet) s'établissait lundi 22 juillet dans la matinée à un mort, trois disparus et vingt-six blessés. Cette explosion, qui s'est produite au niveau du quatrième étage et a *dévasté*, samedi à 9 h 17, l'immeuble de sept étages situé à proximité de la gare Saint-Charles, a provoqué la mort d'un homme âgé de quarante-cinq ans. *La déflagration* a entraîné l'effondrement des trois étages supérieurs, ne laissant en place que la façade. Un minutieux travail de déblaiement se poursuit afin de retrouver trois personnes – une jeune fille et un couple – susceptibles d'être ensevelies sous les gravats.

L'hypothèse d'une fuite de gaz est *qualifiée de « très forte »* par le préfet chargé de la sécurité, mais également par la direction de Gaz de France. Vendredi 19 juillet, à 21 h 20, après l'appel d'une habitante, une équipe de GDF avait procédé, au cinquième étage, à la réparation d'un robinet fixé sur la colonne montante de l'immeuble. *« Nous avons toutes les raisons de penser que l'intervention de nos agents a été correctement réalisée et que tous les contrôles ont été faits »*, a assuré Gérard Attali, responsable local de GDF, qui n'écarte pas l'hypothèse d'une bouteille de gaz. Samedi matin, face à la persistance d'une odeur de gaz, les services de GDF avaient été requis une seconde fois, mais l'équipe de dépannage était parvenue sur les lieux deux minutes après l'explosion.

Luc Leroux

Les enquêteurs du FBI déclarent disposer d'informations « précieuses » sur le Boeing de la TWA

L'hypothèse d'un accident paraît de moins en moins probable

WASHINGTON
de notre correspondant

Que s'est-il passé, mercredi 17 juillet, peu avant 20 h 48, lorsque le vol TWA 800 a explosé en vol, disparaissant brusquement des écrans radars des contrôleurs aériens de New York ? Plusieurs jours après le drame, la question est encore sans réponse. Cette incertitude nourrit un sentiment de frustration parmi les enquêteurs et de colère chez les familles des victimes. Pourquoi les fameuses boîtes noires, qui contiennent l'enregistrement des conversations de l'équipage et les données techniques du vol, n'ont-elles pas été retrouvées ? Pourquoi surtout les plongeurs ne sont-ils pas descendus vérifier si la *« traînée de débris »*, repérée par sonar, dont on dit qu'elle mène à une *« grosse masse »* métallique, par quarante mètres de fond, correspond bien au fuselage de l'appareil ?

Cette attente, notamment pour les familles des victimes, est difficilement supportable. D'autant qu'elle s'accompagne de rumeurs et d'informations éparses trop vite diffusées par les chaînes de télévision. Ainsi, sur 230 victimes, *101 corps (et non 140) seulement* ont été repêchés. Les plongeurs, contrairement aux premières informations, n'avaient pas encore commencé leur travail dans la *soirée de dimanche. Il fallait* en effet que les caméras vidéo ramènent des images précises du fond, pour que cette phase de l'opération puisse être lancée.

Pendant ce temps, dans un hôtel proche de l'aéroport John Fitzgerald Kennedy de New York, plusieurs dizaines de familles attendent de pouvoir reconnaître le corps d'un parent disparu, se plaignent de la lenteur de ce processus et parfois, aussi, de l'insensibilité des fonctionnaires qui en sont chargés : 46 corps seulement avaient pu être identifiés à la fin du week-end.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche, des services religieux à la mémoire des victimes ont été organisés dans de nombreuses villes. *L'enquête, elle*, n'a guère progressé, du moins officiellement. Quelque 500 garde-côtes et, dit-on, près d'un millier d'agents fédéraux du FBI, ont été mobilisés, *ainsi que plusieurs* dizaines de bateaux et d'hélicoptères. Mais ce déploiement de force est quasiment aveugle, tant que les boîtes noires et certaines *parties essentielles de l'avion*, comme les moteurs, n'ont pas livré leurs secrets. *« Des informations extrêmement précieuses »* ont été recueillies par les enquêteurs dimanche, selon le FBI. *« Les chances qu'il puisse s'agir d'un problème mécanique sont minces »*, a concédé James Kallstrom, l'un des responsables du FBI. *« Des tas de choses font penser à un acte terroriste »*, a-t-il ajouté.

A ce stade de l'enquête, les spécialistes ont constaté que les corps ayant fait l'objet d'une analyse poussée ne portent aucun *des signes trahissant habituellement* l'explosion d'une bombe. Cela ne suffit pas à écarter une telle hypothèse mais, en conséquence, celle d'un tir de missile sol-air, qui avait *été abandonnée* vendredi, fait de nouveau partie des scénarios envisagés.

LA PISTE DES REVENDICATIONS

La police fédérale remonte également la piste des revendications reçues ces derniers jours. L'un de ces appels émanerait de « disciples » de Ramzi Ahmed Youssef, ce terroriste qui est soupçonné d'être l'un des organisateurs de l'attentat contre le World Trade Center, en février 1993, qui avait fait six morts et plus d'un millier de blessés. Ramzi Youssef passe actuelle*ment en jugement*, à New York, pour l'explosion qui s'était produite à bord d'un Boeing 747, en décembre 1994, aux Philippines, causant la mort d'un passager. Ce *ressortissant irakien avait formé* le projet de faire exploser une douzaine d'avions de ligne américains... Les enquêteurs se sont aussi intéressés à un mystérieux *voyageur de nationalité libanaise*, qui avait essayé de monter à bord du vol TWA 800 à Athènes. D'autant que cet homme est fiché par le département d'Etat comme pourvoyeur de *fonds du Hezbol*lah pro-iranien.

La question de l'insuffisance des mesures de sécurité dans les aéroports fait l'objet d'une polémique, par chaînes de télévision et journaux interposés. Les spécialistes reconnaissent que face à des terroristes décidés, les parades pour protéger les avions de ligne sont peu nombreuses. Une bombe à retardement à base d'explosif liquide – donc pratiquement indétectable – comme de la nitroglycérine « stabilisée », peut facilement être dissimulée dans un avion. Il suffit au terroriste de descendre à l'une des escales. Tel était le plan envisagé par Abdul Hakim Murad, l'un des comparses de Ramzi Youssef. Depuis l'attentat commis contre *l'avion de la Pan Am, au-dessus* de la localité écossaise de Lockerbie, en décembre 1988, on sait à quel point un tel scénario a des chances de réussir. L'explosif – du *plastic – qui a détruit* le *Boeing* de la Pan Am, tuant les 259 personnes à bord, était contenu dans une radio enfermée dans une valise. Dans ces conditions, quelle peut être l'efficacité des contrôles opérés dans les aéroports ?

En 1993, le bureau d'inspection de l'Aviation civile (FAA) s'était livré à une expérience édifiante : ses agents avaient tenté à vingt reprises de pénétrer sans autorisation dans des zones dites de haute sécurité de cinq aéroports. Ils avaient réussi quinze fois, allant même jusqu'à atteindre sans encombre le cockpit d'avions. *Dans son dernier numéro, Newsweek* précise que l'un des agents était parvenu à passer à travers un détecteur de métal avec en poche... une grenade à main désactivée.

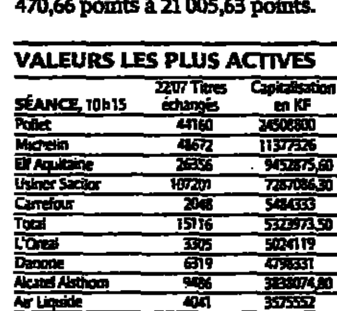
Laurent Zecchini

Le contrôle des bagages et du fret

Alors que les procédures de sécurité à l'aéroport de New York font l'objet de polémiques, les responsables de la compagnie TWA ont déclaré que tous les bagages du vol 800 avaient été passés au scanner *et que chacun d'entre eux avait été identifié par les passagers* avant le départ. Mais, dans son édition du lundi 21 juillet, l'*International Herald Tribune* indique que l'avion transportait également une tonne de courrier et trois tonnes et demie de fret et assure que les responsables de la TWA ont refusé de dire si ce matériel avait été vérifié. *En tout état de cause, poursuit le quotidien, les scanners* peuvent difficilement « lire » à travers plusieurs couches de bagages.

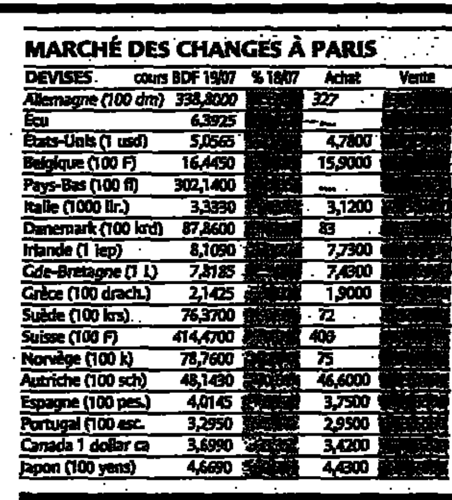
Paris fait du surplace

LA BOURSE de Paris a entamé la *journée du lundi 22 juillet sur* une petite hausse de 0,03 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, le CAC 40 affichait un baisse insignifiante de 0,04 % à *1 992,06 points. Selon un sondage* Sofres publié lundi par *La Tribune*, les professionnels de la Bourse de Paris sont réservés dans l'attente d'une baisse des taux d'intérêt en Europe. *La Bourse* de Tokyo a terminé lundi en forte baisse (– 2,2 %), à la suite de rumeurs d'une prochaine hausse des taux par la Banque du Japon, selon les opérateurs. *L'indice Nikkei a cédé* 470,66 points à 21 005,63 points.



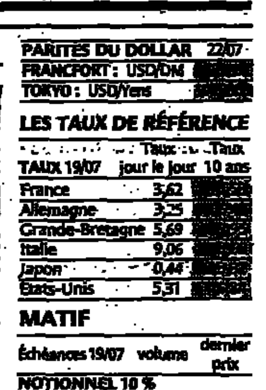
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	22/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Pollet	44160	2450800
Michelin	48672	11377526
Elf Aquitaine	26356	9452875,60
Usinor Sacilor	107209	7287086,30
Carrefour	2048	5484333
Total	15116	5322973,50
L'Oréal	3305	5024119
Danone	6319	4798331
Alcatel Alsthom	9486	3838074,80
Air Liquide	4041	3575552



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/07	% 18/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,8000	[illegible]	327	[illegible]
Écu	6,3925	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0565	[illegible]	4,7800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4450	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,1400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3390	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8600	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1090	[illegible]	7,7300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8185	[illegible]	7,4300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1425	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,3700	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	414,4700	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7600	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1430	[illegible]	46,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0145	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6990	[illegible]	3,4200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6690	[illegible]	4,4300	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR 22/07

FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,62	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]
Italie	9,06	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]
États-Unis	5,31	[illegible]

MATIF

Échéances 19/07	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	79672	[illegible]
Déc. 96	3180	[illegible]
Mars 97	59	[illegible]
Juin 97	—	[illegible]

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 22 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21476,30	– 0,42	+ 5,72
Honk Kong index	10845,30	+ 1,25	+ 8,47

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/07	Var. en % 18/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1992,83	– 0,72	+ 6,46
Londres FT 100	3722,60	+ 0,79	+ 0,90
Zurich	—	—	+ 13,67
Milan MIB 30	—	—	+ 13,31
Francfort Dax 30	2524,01	+ 0,71	+ 11,98
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 6,57
Madrid Ibex 35	—	—	+ 11,44
Amsterdam CBS	—	—	+ 12,72

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 juillet 1996 : 532.859 exemplaires